This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Sr. Henry Dashwood
Kirtlington Park,
in the County of Oxford Bart.

G. VII. 16

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

# ESSAY
## SUR
# L'HISTOIRE
## GÉNÉRALE,
## ET SUR
## LES MOEURS ET L'ESPRIT
## DES NATIONS,
### DEPUIS CHARLEMAGNE
### JUSQU'A NOS JOURS.

Nouvelle Edition, revuë, corrigée, & considérablement augmentée.

*TOME SECOND.*

MDCCLXI.

Digitized by Google

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
18 MAY 1973
OF OXFORD
LIBRARY

Digitized by Google

# ESSAY
## SUR
# L'HISTOIRE
## GENERALE,
## ET SUR LES MOEURS ET L'ESPRIT DES NATIONS, DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A NOS JOURS.

### *CHAPITRE QUARANTE-QUATRIEME.*

### DE FREDERIC BARBEROUSSE.

*Cérémonies du Couronnement des Empereurs & des Papes. Suite de la liberté Italique contre la puiſſance Allemande. Belle conduite du Pape* ALEXANDRE III. *vainqueur de l'Empereur par la politique, & bienfaiteur du Genre-humain.*

REGNAIT alors en Allemagne *Frédéric I.* qu'on nomme communément *Barberouſſe*, élu après la mort de *Conrad III.* ſon oncle, non-ſeulement par les 1152.



Digitized by Google

CH. XLIV.

Seigneurs Allemans, mais auſſi par les Lombards, qui donnèrent cette fois leur ſuffrage. *Fréderic* était un homme comparable à *Oton* & à *Charlemagne*. Il fallut aller prendre à Rome cette Couronne Impériale, que les Papes donnaient à la fois avec fierté & avec regret, voulans couronner un Vaſſal, & affligés d'avoir un Maître. Cette ſituation toûjours équivoque des Papes, des Empereurs, des Romains & des principales villes d'Italie, faiſait répandre du ſang à chaque couronnement d'un *Céſar*. La coûtume était que quand l'Empereur s'approchait pour ſe faire couronner, le Pape ſe fortifiait, le Peuple ſe cantonnait, l'Italie était en armes. L'Empereur promettait qu'il n'attenterait ni à la vie, ni aux membres, ni à l'honneur du Pape, des Cardinaux & des Magiſtrats : le Pape de ſon côté faiſait le même ſerment à l'Empereur & à ſes Officiers. Tel était alors l'état de l'Occident Chrétien, que les deux premiers perſonnages de cette petite partie du Monde, l'un ſe vantant d'être le Succeſſeur des *Céſars*, l'autre le Succeſſeur de JESUS-CHRIST, & l'un devant donner l'onction ſacrée à l'autre; tous deux étaient obligés de jurer qu'ils ne ſeraient point aſſaſſins pour le temps de la cérémonie. Un Chevalier armé de toutes piéces, fit ce ſerment au Pontife *Adrien IV.* au nom de l'Empereur, & le Pape fit ſon ſerment devant le Chevalier.

Sermens réciproques des Empereurs & Papes de ne ſe point faire aſſaſſiner.

Le couronnement ou exaltation des Papes était accompagné alors de cérémonies auſſi extraor-

Digitized by Google

traordinaires, & qui tenaient de la simplicité plus encor que de la barbarie. On posait d'abord le Pape élu, sur une chaise percée, appellée *Stercorarium*, ensuite sur un siége de porphire, sur lequel on lui donnait deux clefs; de là sur un troisiéme siége, où il recevait douze pierres de couleur. Toutes ces coûtumes que le temps avait introduites, ont été abolies par le temps. Quand l'Empereur *Fréderic* eut fait son serment, le Pape *Adrien IV.* vint le trouver à quelques milles de Rome.

CH. XLIV.

Cérémonies singuliéres.

Il était établi par le Cérémonial Romain, que l'Empereur devait se prosterner devant le Pape, lui baiser les pieds, lui tenir l'étrier, & conduire la haquenée blanche du St. Pére par la bride l'espace de neuf pas Romains. Ce n'était pas ainsi que les Papes avaient reçu *Charlemagne*. L'Empereur *Fréderic* trouva le cérémonial outrageant, & refusa de s'y soumettre. Alors tous les Cardinaux s'enfuirent; comme si le Prince par un sacrilège avait donné le signal d'une guerre civile. Mais la Chancellerie Romaine, qui tenait régistre de tout, lui fit voir que ses prédéceſſeurs avaient rendu ces devoirs. Je ne sai si aucun autre Empereur que *Lothaire II.* successeur de *Henri V.* avait mené le cheval du Pape par la bride. La cérémonie de baiser les pieds, qui était d'usage, ne révoltait point la fierté de *Fréderic*; & celle de la bride & de l'étrier l'indignait, parce qu'elle parut nouvelle. Son orgueil accepta enfin ces deux prétendus affronts, qu'il n'envisagea



Digitized by Google

CH. XLIV.

ſagea que comme de vaines marques d'humilité Chrétienne, & que la Cour de Rome regardait comme des preuves de ſujétion.

Les Députés du peuple Romain, devenus auſſi plus hardis depuis que preſque toutes les villes de l'Italie avaient ſonné le tocſin de la liberté, voulurent traiter de leur côté avec l'Empereur; mais ayant commencé leur harangue en diſant: „ Grand Roi, nous vous avons „ fait nôtre citoyen & nôtre Prince, d'étran„ ger que vous étiez: " l'Empereur fatigué de tous côtés de tant d'orgueil, leur impoſa ſilence, & leur dit en propres mots: „ Rome n'eſt „ plus ce qu'elle a été; il n'eſt pas vrai que „ vous m'ayez appellé & fait vôtre Prince: „ *Charlemagne* & *Oton* vous ont conquis par „ la valeur: je ſuis vôtre Maître par une poſ„ ſeſſion légitime. " Il les renvoya ainſi, & fut inauguré hors des murs par le Pape, qui lui mit le ſceptre & l'épée en main & la couronne ſur la tête.

1155. 18. Juin.

Empire, Bénéfice à la collation du Pape.

On ſavait ſi peu ce que c'était que l'Empire, toutes les prétentions étaient ſi contradictoires, que d'un côté le peuple Romain ſe ſouleva, & il y eut beaucoup de ſang verſé, parce que le Pape avait couronné l'Empereur ſans l'ordre du Sénat & du Peuple; & de l'autre côté le Pape *Adrien* écrivait dans toutes ſes lettres, qu'il avait conferé à *Frederic* le Bénéfice de l'Empire Romain, *Beneficium Imperii Romani*. Ce mot de *Beneficium* ſignifiait un Fief à la lettre. Il fit de plus expoſer en

publi

Digitized by Google

CH. XLIV.

public à Rome un tableau qui représentait *Lothaire II.* aux genoux du Pape *Alexandre II.* tenant les mains jointes entre celles du Pontife, ce qui était la marque distinctive de la vassalité. L'inscription du tableau était :

*Rex venit ante fores, jurans prius urbis honores :*
*Post homo fit Papæ, sumit quo dante coronam.*

„ Le Roi jure à la porte le maintien des honneurs de Rome, & devient vassal du Pape, „ qui lui donne la Couronne. "

*Fréderic*, étant à Besançon, (car ce que nous nommons la Franche-Comté, reste du Royaume de Bourgogne, appartenait à *Fréderic* par son mariage) apprit ces attentats, & s'en plaignit. Un Cardinal présent répondit : „ Eh de „ qui tient-il donc l'Empire, s'il ne le tient du „ Pape ? *Oton* Comte Palatin fut prêt de le percer de l'épée de l'Empire, qu'il tenait à la main. Le Cardinal s'enfuit, le Pape négocia. Les Allemans tranchaient tout alors par le glaive, & la Cour Romaine se sauvait par des équivoques.

Papes donnent des Couronnes, & n'en ont point

*Roger*, vainqueur en Sicile des Musulmans, & au Royaume de Naples des Chrétiens, avait en baisant les pieds du Pape *Urbain II.* son prisonnier, obtenu de lui l'investiture, & avait fait modérer la redevance à six cent *besans d'or* ou *squifates*, monnoie qui vaut environ dix livres de France d'aujourd'hui. Le Pape *Adrien*, en 1156. assiégé par *Guillaume*, lui céda



Digitized by Google

CH. XLIV.

céda jusqu'à des prétentions eccléſiaſtiques. Il conſentit qu'il n'y eût jamais dans l'Iſle de Sicile ni légation ni appellation au St. Siége, que quand le Roi le voudrait ainſi. C'eſt depuis ce tems que les Rois de Sicile, ſeuls Rois vaſſaux des Papes, ſont eux-mêmes d'autres Papes dans cette Iſle. Les Pontifes de Rome, ainſi adorés & maltraités, reſſemblaient, ſi on oſe le dire, aux idoles que les Indiens battent pour en obtenir des bienfaits.

*Adrien IV.* ſe dédommageait avec les autres Rois qui avaient beſoin de lui. Il écrivait ainſi au Roi d'Angleterre *Henri II.* „ On ne doute „ pas, & vous le ſavez, que l'Irlande & tou„ tes les Iſles qui ont reçu la foi, apartien„ nent à l'Egliſe de Rome : or ſi vous voulez „ entrer dans cette Iſle pour en chaſſer les vi„ ces, y faire obſerver les Loix, & faire payer „ le denier de *St. Pierre* par an pour chaque „ maiſon, nous vous l'accordons avec plaiſir.

Si quelques réflexions me ſont permiſes dans cet Eſſai ſur l'Hiſtoire de ce Monde, je conſidére qu'il eſt bien étrangement gouverné. Un mendiant d'Angleterre, devenu Evêque de Rome, donne de ſon autorité l'Iſle d'Irlande à un homme qui veut l'uſurper. Les Papes avaient ſoûtenu des guerres pour cette inveſtiture par la croſſe & l'anneau, & *Adrien IV.* avait envoyé au Roi *Henri II.* un anneau en ſigne de l'inveſtiture de l'Irlande. Un Roi qui eût donné un anneau en conférant une prébende, eût été ſacrilége.

L'intré-

Digitized by Google

CH. XLIV.

L'intrépide activité de *Fréderic Barberouſſe* ſuffiſait à peine pour ſubjuguer & les Papes qui conteſtaient l'Empire, & Rome qui refuſait le joug, & toutes les villes d'Italie qui voulaient la liberté. Il fallait réprimer en même tems la Bohême qui l'inquiétait, les Polonais qui lui faiſaient la guerre. Il vint à bout de tout. La Pologne vaincue fut érigée par lui en Royaume tributaire. Il pacifia la Bohême, érigée déjà en Royaume par *Henri IV.* en 1086. On dit que le Roi de Dannemarc reçut de lui l'inveſtiture. Il s'aſſûra de la fidélité des Princes de l'Empire, en ſe rendant redoutable aux étrangers, & revola dans l'Italie, qui fondait ſa liberté ſur les embarras du Monarque. Il la trouva toute en confuſion, moins encor par ces efforts des villes pour leur liberté, que par cette fureur de parti, qui troublait, comme vous l'avez vû, toutes les élections des Papes.

Grandes actions de Barberouſſe.

1158.

Après la mort d'*Adrien IV.* deux factions éliſent en tumulte ceux qu'on nomme *Victor II.* & *Alexandre III.* Il fallait bien que les Alliés de l'Empereur reconnuſſent le même Pape que lui, & que les Rois jaloux de l'Empereur reconnuſſent l'autre. Le ſcandale de Rome était donc néceſſairement le ſignal de la diviſion de l'Europe. *Victor II.* fut le Pape de *Fréderic Barberouſſe.* L'Allemagne, la Bohême, la moitié de l'Italie lui adhérèrent. Le reſte reconnut *Alexandre.* Ce fut en l'honneur de cet *Alexandre* que les Milanais, ennemis de l'Empereur, bâtirent Alexandrie. Les partiſans de

1160. Schiſme à Rome.



Digitized by Google

CH. XLIV.

*Fréderic* voulurent en vain qu'on la nommât *Céſarée*; mais le nom du Pape prévalut, & elle fut nommée *Alexandrie de la paille*; ſurnom qui fait ſentir la différence de cette petite ville, & des autres de ce nom, bâties autrefois en l'honneur du véritable *Alexandre*.

Pape habile triomphe de Barberouſſe guerrier.

Heureux ce ſiécle s'il n'eût produit que de telles diſputes! Mais les Allemans voulaient toûjours dominer en Italie, & les Italiens voulaient être libres. Ils avaient certes un droit plus naturel à la liberté qu'un Allemand n'en avait d'être leur Maître.

Les Milanais donnent l'exemple. Les bourgeois, devenus ſoldats, ſurprennent vers Lodi les troupes de l'Empereur & les battent. S'ils avaient été ſecondés par les autres villes, l'Italie prenait une face nouvelle. Mais
1162. *Fréderic* rétablit ſon armée. Il aſſiége Milan. Il condamne par un Edit les citoyens à la ſervitude, fait raſer les murs & les maiſons, & ſemer du ſel ſur leurs ruïnes. C'était bien juſtifier les Papes que d'en uſer ainſi. Breſcia,
1162. Plaiſance, furent démantelées par le vainqueur. Les autres villes qui avaient aſpiré à la liberté, perdirent leurs privilèges. Mais le Pape *Alexandre*, qui les avait toutes excitées, revint à Rome après la mort de ſon rival. Il raporta avec lui la guerre civile. *Fréderic* fit élire un autre Pape, & celui-ci mort, il en fit nommer encor un autre. Alors *Alexandre III.* ſe réfugie en France, aſyle naturel de tout Pape ennemi d'un Empereur: mais le feu qu'il

a

Digitized by Google

a allumé, reſte dans toute ſa force. Les villes d'Italie ſe liguent enſemble pour le maintien de leur liberté. Les Milanais rebâtiſſent Milan malgré l'Empereur. Le Pape enfin en négociant fut plus fort que l'Empereur en combattant. Il fallut que *Frédéric Barberouſſe* pliât. Veniſe eut l'honneur de la réconciliation. L'Empereur, le Pape, une foule de Princes & de Cardinaux ſe rendirent dans cette ville, déja maîtreſſe de la mer, & une des merveilles du Monde. L'Empereur y finit la querelle en reconnaiſſant le Pape, en baiſant ſes pieds, & en tenant ſon étrier ſur le rivage de la mer. Tout fut à l'avantage de l'Egliſe. *Frédéric Barberouſſe* promit de reſtituer ce qui apartenait au St. Siége ; cependant les terres de la Comteſſe *Matilde* ne furent pas ſpécifiées. L'Empereur fit une trêve de ſix ans avec les villes d'Italie. Milan qu'on rebâtiſſait, Pavie, Breſcia & tant d'autres remerciérent le Pape de leur avoir rendu cette liberté précieuſe pour laquelle elles combattaient ; & le St. Pére, pénétré d'une joie pure, s'écriait : „ Dieu a vou„ lu qu'un vieillard & qu'un Prêtre triomphât, „ ſans combattre, d'un Empereur puiſſant & „ terrible.

CH. XLIV.

1177.

1177.

Il eſt très-remarquable que dans ces longues diſſenſions le Pape *Alexandre III.* qui avait fait ſouvent cette cérémonie d'excommunier l'Empereur, n'alla jamais juſqu'à le dépoſer. Cette conduite ne prouve-t-elle pas non ſeulement beaucoup de ſageſſe dans ce Pontife,

Digitized by Google

CH. XLIV.

tife, mais une condamnation générale des excès de *Grégoire VII.* ?

Après la pacification de l'Italie, *Fréderic Barberouſſe* partit pour les guerres des Croiſades,
1190. & mourut, pour s'être baigné dans le Cidnus, de la maladie dont *Alexandre le Grand* avait échapé autrefois ſi difficilement, pour s'être jetté tout en ſueur dans ce fleuve. Cette maladie était probablement une pleuréſie.

*Fréderic* fut de tous les Empereurs celui qui porta le plus loin ſes prétentions. Il avait fait décider à Bologne en 1158. par les Docteurs en droit, que l'Empire du Monde entier lui apartenait, & que l'opinion contraire était une héréſie. Ce qui était plus réel, c'eſt qu'à ſon couronnement à Rome le Sénat & le Peuple lui prêtèrent ſerment de fidélité. Serment devenu inutile quand le Pape *Alexandre III.* triompha de lui dans le Congrès de Veniſe. L'Empereur de Conſtantinople *Iſaac l'Ange* ne lui donnait que le titre d'Avocat de l'Egliſe Romaine ; & Rome fit tout le mal qu'elle put à ſon Avocat.

Pour le Pape *Alexandre*, il vécut encor quatre ans dans un repos glorieux, chéri dans Rome & dans l'Italie. Il établit dans un nombreux Concile, que deſormais, pour être élu Pape canoniquement, il ſuffirait d'avoir les deux tiers des voix des ſeuls Cardinaux. Mais cette régle ne put prévenir les Schiſmes qui furent depuis cauſés par ce qu'on appelle en Italie *la rabbia Papale.* L'élection d'un Pape fut preſque

Digitized by Google

que toûjours accompagnée d'une guerre civile pendant plus de deux siécles. CH. XLIV.

## CHAPITRE QUARANTE-CINQUIEME.

# DE L'EMPEREUR HENRI VI. ET DE ROME.

LA querelle de Rome & de l'Empire, plus ou moins envenimée, subsistait toûjours. On a écrit que *Henri VI.* fils de l'Empereur *Fréderic Barberousse*, ayant reçu à genoux la Couronne Impériale de *Célestin III.*, ce Pape âgé de plus de quatre-vingt-quatre ans, la fit tomber d'un coup de pied de la tête de l'Empereur. Ce fait n'est pas vraisemblable ; mais c'est assez qu'on l'ait cru pour faire voir jusqu'où l'animosité était poussée. Si le Pape en eût usé ainsi, cette indécence n'eût été qu'un trait de faiblesse. 1191.

Ce couronnement de *Henri VI.* présente un plus grand objet & de plus grands intérêts. Il voulait régner dans les deux Siciles ; il se soumettait, quoiqu'Empereur, à recevoir l'investiture du Pape pour des Etats dont on avait fait d'abord hommage à l'Empire, & dont il se croyait à la fois le Suzerain & le propriétaire. Il demande à être le vassal lige du Pape, & le Pape le refuse. Les Romains ne voulaient point de *Henri VI.* pour voisin, ni Naples pour Maître ; Empereur vassal de Pape.

Digitized by Google

CH. XLV. tre ; mais il le fut malgré eux. Il ſemble qu'il y ait des peuples faits pour ſervir toûjours & pour attendre quel ſera l'étranger qui voudra les ſubjuguer. Il ne reſtait de la race légitime des Conquérans Normans que la Princeſſe *Conſtance* fille du Roi *Roger I.* mariée à *Henri VI.* *Tancrède* bâtard de cette race, avait été reconnu Roi par le Peuple & par le St. Siége. Qui devait l'emporter, ou ce *Tancrède* qui avait le droit de l'élection, ou *Henri* qui avait le droit de ſa femme ? les armes devaient décider. En vain après la mort de *Tancrède* les deux Si-
1193. ciles proclamèrent ſon jeune fils : il fallait que *Henri* prévalût.

Empereur Henri VI. très cruel.

Une des plus grandes lâchetés qu'un Souverain puiſſe commettre ſervit à ſes conquêtes. L'intrépide Roi d'Angleterre *Richard cœur de lion*, en revenant de ſa croiſade, fait naufrage près de la Dalmatie ; il paſſe ſur les terres d'un Duc d'Autriche. Ce Duc viole l'hoſ-
1194. pitalité, charge de fers le Roi d'Angleterre, le vend à l'Empereur *Henri VI.* comme les Arabes vendent leurs eſclaves. *Henri* en tire une groſſe rançon, & avec cet argent va conquerir les deux Siciles ; il fait exhumer le corps du Roi *Tancrède*, & par une barbarie auſſi atroce qu'inutile, le bourreau coupe la tête au cadavre. On crève les yeux au jeune Roi ſon fils, on le fait eunuque, on le confine dans une priſon à Coire chez les Griſons. On enferme ſes ſœurs en Alzace avec leur mére. Les partiſans de cette famille infortunée, ſoit Barons,

Digitized by Google

rons, soit Evêques, périssent dans les supplices. Tous les trésors sont enlevés & portés en Allemagne. CH. XLV

Ainsi passèrent Naples & Sicile aux Allemans, après avoir été conquises par des Français. Ainsi vingt Provinces ont été sous la domination de Souverains que la nature a placés à trois cent lieues d'elles : éternel sujet de discorde, & preuve de la sagesse d'une loi telle que la *Salique* ; loi qui serait encor plus utile à un petit Etat qu'à un grand. *Henri VI.* alors fut beaucoup plus puissant que *Fréderic Barberousse*. Presque despotique en Allemagne, Souverain en Lombardie, à Naples, en Sicile, Suzerain de Rome, tout tremblait sous lui. Sa cruauté le perdit ; sa propre femme *Constance*, dont il avait exterminé la famille, conspira contre ce Tyran, & enfin, dit-on, 1198.
le fit empoisonner.

A la mort de *Henri VI.* l'Empire d'Allemagne est divisé. La France ne l'était pas ; c'est que les Rois de France avaient été assez prudens ou assez heureux pour établir l'ordre de la succession. Mais ce titre d'Empire que l'Allemagne affectait, servait à rendre la Couronne élective. Tout Evêque & tout grand Seigneur donnait sa voix. Ce droit d'élire & d'être élu, flattait l'ambition des Princes, & fit quelquefois les malheurs de l'Etat.

Le jeune *Fréderic II.* fils de *Henri VI.* sor- 1198.
tait du berceau. Une faction l'élit Empereur, & donne à son oncle *Philippe* le titre de *Roi des*

Digitized by Google

CH. XLV

*des Romains.* Un autre parti couronne *Otton de Saxe.* Les Papes tirèrent bien un autre fruit des divisions de l'Allemagne, que les Empereurs n'avaient fait de celles d'Italie.

Innocent III. Pape puissant.

*Innocent III.* fils d'un Gentilhomme d'Agnani près de Rome, bâtit enfin l'édifice de la puissance temporelle, dont ses Prédécesseurs avaient amassé les matériaux pendant quatre cent ans. Excommunier *Philippe*, vouloir détrôner le jeune *Frédéric*, prétendre exclurre à jamais du Trône d'Allemagne & d'Italie cette Maison de Souabe si odieuse aux Papes, se constituer Juges des Rois, c'était le stile devenu ordinaire depuis *Grégoire VII.* Mais *Innocent III.* ne s'en tint pas à ces formules. L'occasion était trop belle ; il obtint ce qu'on appelle le patrimoine de *St. Pierre* si longtems contesté. C'était une partie de l'héritage de la fameuse Comtesse *Matilde.*

La Romagne, l'Ombrie, la Marche d'Ancone, Orbitello, Viterbe, reconnurent le Pape pour Souverain. Il domina en effet d'une Mer à l'autre. La République Romaine n'en avait pas plus conquis dans ses quatre prémiers siécles ; & ces pays ne lui valaient pas ce qu'ils valaient aux Papes. *Innocent III.* conquit même Rome : le nouveau Sénat plia sous lui : il fut le Sénat du Pape, & non des Romains. Le titre de Consul fut aboli. Les Pontifes de Rome commencèrent alors à être Rois en effet ; & la Religion les rendait, suivant les occurrences, les Maîtres des Rois. Mais cette grande

Digitized by Google

de puiſſance temporelle en Italie ne fut pas de durée. CH. XLV

C'était un ſpectacle intéreſſant que ce qui ſe paſſait alors entre les Chefs de l'Egliſe, la France, l'Allemagne, & l'Angleterre. Rome donnait toûjours le mouvement à toutes les affaires de l'Europe. Vous avez vû les querelles du Sacerdoce & de l'Empire juſqu'au Pape *Innocent III.* & juſqu'aux Empereurs *Philippe*, *Henri* & *Oton*, pendant que *Fréderic II.* était jeune encore. Il faut jetter les yeux ſur la France & ſur l'Angleterre, & ſur les intérêts que ces Royaumes avaient à démêler avec l'Allemagne.

CHA-

Digitized by Google

## *CHAPITRE QUARANTE-SIXIEME.*

# ETAT DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE, PENDANT LE DOUZIEME SIECLE,

*Juſqu'au règne de* ST. LOUIS, *& de* JEAN SANS TERRE, *& de* HENRI III. *Grand changement dans l'adminiſtration publique en Angleterre & en France. Meurtre de* Thomas Becquet *Archevêque de Cantorberi. L'Angleterre devenue Province du domaine de Rome, &c. Le Pape* INNOCENT III. *joue les Rois de France & d'Angleterre.*

LE Gouvernement féodal était en vigueur dans preſque toute l'Europe, & les Loix de la Chevalerie par-tout, à peu près, les mêmes. Il était ſurtout établi dans l'Empire, en France, en Angleterre, en Eſpagne, par les Loix des Fiefs, que ſi le Seigneur d'un Fief diſait à ſon homme-lige : „ Venez-vous-en „ avec moi, car je veux guerroyer le Roi mon „ Seigneur qui me dénie juſtice : " l'homme-lige devait d'abord aller trouver le Roi, & lui demander s'il était vrai qu'il eût refuſé juſtice à ce Seigneur ? En cas de refus l'homme-lige devait marcher contre le Roi au ſervice de ce Seigneur, le nombre de jours preſcrits, ou perdre

Digitized by Google

dre ſon Fief. Un tel réglement pouvait être intitulé, *Ordonnance pour faire la guerre civile.* CH. XLVI.

L'Empereur *Frédéric Barberouſſe* abolit en 1158. cette Loi établie par l'uſage, & l'uſage l'a conſervée malgré lui dans l'Empire toutes les fois que les grands Vaſſaux ont été aſſez puiſſans pour faire la guerre à leur Chef. Elle fut en vigueur en France juſqu'au temps de l'extinction de la Maiſon de Bourgogne. Le Gouvernement féodal fit bientôt place en Angleterre à la liberté ; il a cédé en Eſpagne au pouvoir abſolu.

Dans les premiers temps de la race de *Hugues*, nommée improprement *Capétienne*, du ſobriquet donné à ce Roi, tous les petits Vaſſaux combattaient contre les grands, & les Rois avaient ſouvent les armes à la main contre les Barons du Duché de France. La race des anciens Pirates Danois qui régnait en Normandie & en Angleterre, favoriſait toûjours ce déſordre. C'eſt ce qui fit que *Louïs le gros* eut tant de peine à ſoumettre un Sire de *Couci*, un Baron de *Corbeil*, un Sire de *Montlhéri*, un Sire du *village de Puiſet*, un Seigneur de *Baudouin*, de *Châteaufort* : on ne voit pas même qu'il ait oſé & pû faire condamner à mort ces Vaſſaux. Les choſes ſont bien changées en France.

L'Angleterre dès le temps de *Henri I.* fut gouvernée comme la France. On comptait en Angleterre ſous le Roi *Etienne* fils de *Henri I.* mille Châteaux fortifiés. Les Rois de Fran-



Digitized by Google

CH. XLVI.

ce & d'Angleterre ne pouvaient rien alors ſans le conſentement & le ſecours de cette multitude de Barons: & c'était, comme on l'a déja vû, le régne de la confuſion.

Le Roi de France *Louïs le jeune* acquit un grand domaine par un mariage; mais il le perdit par un divorce. *Eléonore* ſa femme, héritière de la Guyenne & du Poitou, lui fit des affronts qu'un mari devait ignorer. Fatiguée de l'accompagner dans ces Croiſades illuſtres & malheureuſes, elle ſe dédommagea des ennuis que lui cauſait, à ce qu'elle diſait, un
1152. Roi qu'elle traitait toûjours de Moine. Le Roi fit caſſer ſon mariage ſous prétexte de parenté. Ceux qui ont blâmé ce Prince de ne pas retenir la dot en répudiant ſa femme, ne ſongent pas qu'alors un Roi de France n'était pas aſſez puiſſant pour commettre une telle injuſtice. Mais ce divorce eſt un des plus grands objets du droit public que les Hiſtoriens auraient bien dû approfondir. Le mariage fut caſſé à Beaujenci par un Concile d'Evêques de France, ſur le vain prétexte qu'*Eléonor* était arrière-couſine de *Louïs*: encor fallut-il que des Seigneurs Gaſcons fiſſent ſerment que les deux époux étaient parens, comme ſi on ne pouvait connaître que par un ſerment une telle vérité. Il n'eſt que trop certain que ce mariage était nul par les Loix ſuperſtitieuſes de ces temps d'ignorance. Si le mariage était nul, les deux Princeſſes qui en étaient nées, étaient donc bâtardes; elles furent pourtant mariées en

Digitized by Google

en qualité de filles très-légitimes. Le mariage d'*Eléonor* leur mére fut donc toûjours réputé valide, malgré la déciſion du Concile. Ce Concile ne prononça donc pas la nullité, mais la caſſation, le divorce; & dans ce procès de divorce, le Roi ſe garda bien d'accuſer ſa femme d'adultère : ce fut proprement une répudiation en plein Concile ſur le plus frivole des motifs. CH. XLVI.

Il reſte à ſavoir comment, ſelon la Loi du Chriſtianiſme, *Eléonor* & *Louïs* pouvaient ſe remarier. Il eſt aſſez connu, par *St. Matthieu* & par *St. Luc*, qu'un homme ne peut ni ſe marier après avoir répudié ſa femme, ni épouſer une répudiée. Cette Loi eſt émanée expreſſément de la bouche du CHRIST, & cependant elle n'a jamais été obſervée. Que de ſujets d'excommunications, d'interdits, de troubles & de guerres, ſi les Papes alors avaient voulu ſe mêler d'une pareille affaire dans laquelle ils ſont entrés tant de fois!

Un deſcendant du Conquérant *Guillaume*, *Henri II.* depuis Roi d'Angleterre, déja Maître de la Normandie, du Maine, de l'Anjou, de la Touraine, moins difficile que *Louïs le jeune*, crut pouvoir ſans honte épouſer une femme galante, qui lui donnait la Guyenne & le Poitou. Bientôt après, il fut Roi d'Angleterre : & le Roi de France en reçut l'hommage-lige, qu'il eût voulu rendre au Roi Anglais pour tant d'Etats.

Le Gouvernement féodal déplaiſait également



Digitized by Google

CH. XLVI.

aux Rois de France, d'Angleterre & d'Allemagne. Ces Rois s'y prirent presque de même, & presqu'en même tems, pour avoir des troupes indépendamment de leurs Vassaux. Le Roi *Louïs le jeune* donna des privilèges à toutes les villes de son Domaine, à condition que chaque Paroisse marcherait à l'armée, sous la bannière du Saint de son Eglise, comme les Rois marchaient eux-mêmes sous la bannière de *St. Denis*. Plusieurs serfs, alors affranchis, devinrent citoyens; & les citoyens eurent le droit d'élire leurs Officiers municipaux, leurs Echevins & leurs Maires.

C'est vers les années 1137. & 1138. qu'il faut fixer cette époque du rétablissement de ce Gouvernement municipal des cités & des bourgs. *Henri II.* Roi d'Angleterre, donna les mêmes privilèges à plusieurs villes pour en tirer de l'argent, avec lequel il pourrait lever des troupes.

Les Empereurs en usèrent à peu près de même en Allemagne. Spire, par exemple, acheta en 1166. le droit de se choisir des Bourguemaîtres, malgré l'Evêque qui s'y opposa. La liberté, naturelle aux hommes, renâquit du besoin d'argent où étaient les Princes. Mais cette liberté n'était qu'une moindre servitude en comparaison de ces villes d'Italie qui alors s'érigèrent en Républiques.

L'Italie Citérieure se formait sur le plan de l'ancienne Grèce. La plûpart de ces grandes villes libres & confédérées semblaient devoir former

Digitized by Google

former une République respectable ; mais de petits & de grands Tyrans la détruisirent bientôt. CH. XLVI.

Les Papes avaient à négocier à la fois avec chacune de ces villes, avec le Royaume de Naples, l'Allemagne, la France, l'Angleterre & l'Espagne. Tous eurent avec les Papes des démêlés, & l'avantage demeura toûjours au Pontife.

Le Roi *Louïs le jeune* en 1142. ayant donné l'exclusion à un de ses Sujets, nommé *Pierre la Châtre*, pour l'Evêché de Bourges, l'Evêque, élû malgré lui, & soutenu par Rome, mit en interdit les Domaines Royaux de son Evêché : de-là suit une guerre civile ; mais elle ne finit que par une négociation, en reconnaissant l'Evêque & en priant les Papes de faire lever l'interdit.

Les Rois d'Angleterre eurent bien d'autres querelles avec l'Eglise. Un des Rois dont la mémoire est le plus respectée chez les Anglais, est *Henri I.* le troisiéme Roi depuis la conquête, qui commença à régner en 1100. Ils lui savent bon gré d'avoir aboli la loi du couvre-feu, qui les gênait. Il fixa dans ses Etats les mêmes poids & les mêmes mesures, ouvrage d'un sage Législateur, qui fut aisément exécuté en Angleterre, & toûjours inutilement proposé en France. Il confirma les loix de *St. Edouard*, que son pére *Guillaume le Conquérant* avait abrogées. Enfin, pour mettre le Clergé dans ses intérêts, il renonça au droit



Digitized by Google

CH. XLVI.

de Régale qui lui donnait l'uſufruit des Bénéfices vacans : droit que les Rois de France ont conſervé.

Il ſigna ſur-tout une Charte, remplie de privilèges qu'il accordait à la Nation : premiére origine des libertés d'Angleterre, tant accrues dans la ſuite. *Guillaume le Conquérant* ſon pére avait traité les Anglais en eſclaves, qu'il ne craignait pas. Si *Henri* ſon fils les ménagea
1103. tant, c'eſt qu'il en avait beſoin. Il était cadet, il raviſſait le ſceptre à ſon ainé *Robert*. Voilà la ſource de tant d'indulgence. Mais tout adroit & tout Maître qu'il était, il ne put empêcher ſon Clergé & Rome de s'élever contre lui pour ces mêmes inveſtitures. Il fallut qu'il s'en déſiſtât, & qu'il ſe contentât de l'hommage que les Evêques lui faiſaient pour le temporel.

La France était exemte de ces troubles ; la cérémonie de la croſſe n'y avait pas lieu, & on ne peut attaquer tout le monde à la fois.

Il s'en fallait peu que les Evêques Anglais ne fuſſent Princes temporels dans leurs Evêchés : du moins les plus grands Vaſſaux de la Couronne ne les ſurpaſſaient pas en grandeur & en richeſſes. Sous *Etienne*, Succeſſeur de *Henri I.* un Evêque de Salisbury, nommé *Roger*, marié & vivant publiquement avec celle qu'il reconnaiſſait pour ſa femme, fait la guerre au Roi ſon Souverain ; & dans un de ſes châteaux pris pendant cette guerre, on trouva, dit-on, quarante mille marcs d'argent : ſi ce ſont des marcs, des demi-livres, c'eſt une ſomme exor-

Digitized by Google

exorbitante ; ſi ce ſont des marques, des écus, c'eſt encor beaucoup dans un temps où l'eſpèce était ſi rare. CH. XLVI.

Après ce régne d'*Etienne*, troublé par des guerres civiles, l'Angleterre prenait une nouvelle face ſous *Henri II.* qui réuniſſait la Normandie, l'Anjou, la Touraine, la Saintonge, le Poitou, la Guyenne avec l'Angleterre, excepté Cornouaille non encor ſoumiſe. Tout y était tranquille, lorſque ce bonheur fut troublé par la grande querelle du Roi & de *Thomas Becquet*, qu'on appelle *St. Thomas de Cantorbéri.*

Hiſtoire de Thomas Becquet, ou St. Thomas de Cantorbéri.

Ce *Thomas Becquet*, Avocat élevé par le Roi *Henri II.* à la Dignité de Chancelier, & enfin à celle d'Archevêque de Cantorberi, Primat d'Angleterre & Légat du St. Siége, devint l'ennemi de la premiére perſonne de l'Etat, dès qu'il fut la ſeconde. Un Prêtre commit un meurtre. Le Primat ordonna qu'il ſerait ſeulement privé de ſon Bénéfice. Le Roi indigné lui reprocha qu'un laïque en cas pareil étant puni de mort, c'était inviter les Eccléſiaſtiques au crime que de proportionner ſi peu la peine au délit. L'Archevêque ſoûtint qu'aucun Eccléſiaſtique ne pouvait être puni de mort, & renvoya ſes lettres de Chancelier pour être entiérement indépendant. Le Roi dans un Parlement propoſa qu'aucun Evêque n'allât à Rome, qu'aucun ſujet n'appellât au St. Siége, qu'aucun Vaſſal & Officier de la Couronne ne fût excommunié & ſuſpendu de ſes fonctions,



Digitized by Google

CH. XLVI.

ſans permiſſion du Souverain; qu'enfin les crimes du Clergé fuſſent ſoûmis aux Juges ordinaires. Tous les Pairs ſéculiers paſſérent ces propoſitions. *Thomas Becquet* les rejetta d'abord. Enfin il ſigna des loix ſi juſtes; mais il s'accuſa auprès du Pape d'avoir trahi les droits de l'Egliſe, & promit de n'avoir plus de telles complaiſances.

Accuſé devant les Pairs d'avoir malverſé pendant qu'il était Chancelier, il refuſa de répondre, ſous prétexte qu'il était Archevêque. Condamné à la priſon, comme ſéditieux, par les Pairs Eccléſiaſtiques & Séculiers, il s'enfuit en France, & alla trouver *Louïs le jeune*, ennemi naturel du Roi d'Angleterre. Quand il fut en France, il excommunia la plûpart des Seigneurs qui compoſaient le Conſeil de *Henri*. Il lui écrivait, *Je vous dois, à la vérité, revérence comme à mon Roi, mais je vous dois châtiment comme à mon fils ſpirituel.* Il le menaçait dans ſa Lettre d'être changé en bête comme *Nabucodonoſor*, quoiqu'après tout il n'y eût pas un grand raport entre *Nabucodonoſor* & *Henri II.*

Le Roi d'Angleterre fit tout ce qu'il put pour engager l'Archevêque à rentrer dans ſon devoir. Il prit dans un de ſes voyages *Louïs le jeune* ſon Seigneur Suzerain pour Arbitre: „ Que l'Archevêque, dit-il à *Louïs* en propres mots, „ agiſſe avec moi comme le plus ſaint „ de ſes Prédéceſſeurs en a uſé avec le moin„ dre des miens, & je ſerai ſatisfait. " Il ſe fit

Digitized by Google

fit une paix simulée entre le Roi & le Prélat. *Becquet* revint donc en Angleterre ; mais il n'y revint que pour excommunier tous les Ecclésiastiques, Evêques, Chanoines, Curés, qui s'étaient déclarés contre lui. Ils se plaignirent au Roi, qui était alors en Normandie. Enfin *Henri II.* outré de colère, s'écria : Est-il pos- „ sible qu'aucun de mes serviteurs ne me ven- „ gera de ce brouillon de Prêtre ? "

CH. XLVI. 1170.

Ces paroles plus qu'indiscrettes semblaient mettre le poignard à la main de quiconque croirait le servir en assassinant celui qui ne devait être puni que par les Loix.

Quatre de ses domestiques allèrent à Kenterburi, que nous nommons Cantorbéri ; ils assommèrent à coups de massue l'Archevêque au pied de l'Autel. Ainsi un homme qu'on aurait pu traiter de rebelle, devint un Martyr : & le Roi fut chargé de la honte & de l'horreur de ce meurtre.

Thomas assassiné. 1170.

L'Histoire ne dit point quelle justice on fit de ces quatre assassins : il semble qu'on n'en ait fait que du Roi.

On a déja vu comme *Adrien IV.* donna à *Henri II.* la permission d'usurper l'Irlande. Le Pape *Alexandre III.* Successeur d'*Adrien IV.* confirma cette permission, à condition que le Roi ferait serment qu'il n'avait jamais commandé cet assassinat, & qu'il irait pieds nuds recevoir la discipline sur le tombeau de l'Archevêque par la main des Chanoines. Il eût été bien grand de donner l'Irlande, si *Henri* avait eu

Le Pape donne l'Irlande au Roi Henri, pourvu qu'il se fasse fouetter par pénitence.

Digitized by Google

CH. XLVI.

eu le droit de s'en emparer, & le Pape celui d'en disposer. Mais il était plus grand de forcer un Roi puissant & coupable à demander pardon de son crime.

1172. Le Roi alla donc conquérir l'Irlande ; c'était un pays sauvage qu'un Comte de *Pembroke* avait déja subjugué en partie avec douze cent hommes seulement. Ce Comte de *Pembroke* voulait retenir sa conquête. *Henri II.* plus fort que lui, & muni d'une Bulle du Pape, s'empara aisément de tout. Ce pays est toûjours resté sous la domination de l'Angleterre, mais inculte, pauvre & inutile, jusqu'à ce qu'enfin dans le dix-huitiéme siécle l'Agriculture, les Manufactures, les Arts, les Sciences, tout s'y est perfectionné, & l'Irlande quoique subjuguée, est devenue une des plus florissantes Provinces de l'Europe.

1174. *Henri II.* contre lequel ses enfans se révoltaient, accomplit sa pénitence après avoir subjugué l'Irlande. Il renonça solemnellement à tous les droits de la Monarchie qu'il avait soutenus contre *Becquet*. Les Anglais condamnent cette renonciation, & même sa pénitence. Il ne devait certainement pas céder ses droits, mais il devait se repentir d'un assassinat ; l'intérêt du genre-humain demande un frein qui retienne les Souverains, & qui mette à couvert la vie des Peuples. Ce frein de la Religion aurait pû être par une convention universelle dans la main des Papes, comme nous l'avons déja remarqué. Ces premiers Pontifes en

Digitized by Google

en ne ſe mêlant des querelles temporelles que pour les appaiſer, en avertiſſant les Rois & les Peuples de leurs devoirs, en reprenant leurs crimes, en réſervant les excommunications pour les grands attentats, auroient toûjours été regardés comme des images de DIEU ſur la Terre; mais les hommes ſont réduits à n'avoir pour leur défenſe que les Loix & les mœurs de leur pays: Loix ſouvent mépriſées, & mœurs ſouvent corrompues. CH. XLVI.

L'Angleterre fut tranquille ſous *Richard Cœur de lion*, fils & ſucceſſeur de *Henri II.* Il fut malheureux par les Croiſades: mais ſon pays ne le fut pas. *Richard* eut avec *Philippe Auguſte* quelques-unes de ces guerres, inévitables entre un Suzerain & un Vaſſal puiſſant. Elles ne changèrent rien à la fortune de leurs Etats. Il faut regarder toutes les guerres pareilles entre les Princes Chrétiens comme des tems de contagion, qui dépeuplent des Provinces ſans en changer les limites, les uſages & les mœurs. Ce qu'il y eut de plus remarquable dans ces guerres, c'eſt que *Richard* enleva à *Philippe Auguſte* ſon Chartrier qui le ſuivait par-tout; il contenait un détail des revenus du Prince, une liſte de ſes Vaſſaux, un état des ſerfs & des affranchis. Le Roi de France fut obligé de faire un nouveau Chartrier, dans lequel ſes droits furent plûtôt augmentés que diminués. Richard Cœur de lion.

Un autre fait digne d'attention, c'eſt la captivité d'un Evêque de Beauvais, pris les armes 1194.

à

Digitized by Google

CH. XLVI.

à la main par le Roi *Richard*. Le Pape *Céleſtin III.* redemande l'Evêque : „ Vous devez me rendre mon fils, " écrivait-il à *Richard* : mais le Roi, en envoyant au Pape la cuiraſſe de l'Evêque, lui répondit par les paroles de l'hiſtoire de *Joſeph* : „ Connaiſſez-vous „ la tunique de vôtre fils ? "

Evêque portant les armes.

Il faut obſerver encor à l'égard de cet Evêque guerrier, que ſi les Loix des Fiefs n'obligeaient pas les Evêques à ſe battre, elles les obligeaient pourtant d'amener leurs vaſſaux au rendez-vous des troupes.

*Philippe Auguſte* ſaiſit le temporel des Evêques d'Orléans & d'Auxerre, pour n'avoir pas rempli cet abus, devenu un devoir. Ces Evêques condamnés commencèrent par mettre le Royaume en interdit, & finirent par demander pardon.

Jean ſans terre. 1199.

Nous verrons dans les Croiſades les autres avantures de *Richard Cœur de lion*. *Jean ſans terre*, ſon frére, qui lui ſuccéda, devait être le plus grand Terrien de l'Europe ; car outre les Domaines de ſon pére, il eut encor la Bretagne, qu'il uſurpa ſur le Prince *Artur* ſon neveu, à qui cette Province était échue par ſa mére. Mais pour avoir voulu ravir ce qui ne lui apartenait pas, il perdit tout ce qu'il avait, & devint enfin un grand exemple qui doit intimider les mauvais Rois. Il commença par s'emparer de la Bretagne, qui apartenait à ſon neveu *Artur*. Il le prit dans un combat, il le fit enfermer dans la tour de Rouen, ſans qu'on

Digitized by Google

qu'on ait jamais pu ſavoir ce que devint ce jeune Prince. L'Europe accuſa avec raiſon le Roi *Jean* de la mort de ſon neveu. Heureuſement pour l'inſtruction de tous les Rois, on peut dire que ce premier crime fut la cauſe de tous ſes malheurs. Les Loix féodales, qui d'ailleurs faiſaient naître tant de déſordres, furent ſignalées ici par un exemple mémorable de juſtice. La Comteſſe de Bretagne, mére d'*Artur*, fit préſenter à la Cour des Pairs de France une requête, ſignée des Barons de Bretagne. Le Roi d'Angleterre fut ſommé par les Pairs de comparaître. La citation lui fut ſignifiée à Londres par des Sergens-d'armes. Le Roi accuſé envoya un Evêque demander à *Philippe Auguſte* un ſauf-conduit. Qu'il vienne, dit le Roi, il le peut. Y aura-t-il ſûreté pour le retour? demande l'Evêque. Oui, ſi le jugement des Pairs le permet, répondit le Roi. L'accuſé n'ayant point comparu, les Pairs de France le condamnèrent à mort, & déclarèrent toutes ſes terres ſituées en France acquiſes & confiſquées au Roi. Mais qui étaient ces Pairs qui condamnèrent un Roi d'Angleterre à mort? ce n'étaient point les Eccléſiaſtiques, leſquels ne peuvent aſſiſter à un jugement criminel. On ne dit point qu'il y eût alors à Paris un Comte de Toulouſe, un Comte de Flandre, un Duc de Bourgogne. C'était l'accuſé lui-même qui était Duc de Guienne & de Normandie. L'aſſemblée des Pairs fut compoſée des hauts Barons relevans immédiatement

CH. XLVI.

Les Pairs de France font le procès au Roi d'Angleterre.

1203.

Digitized by Google

CH. XLVI.

ment de la Couronne. C'eſt un point très-important que nos Hiſtoriens auraient dû examiner, au lieu de ranger à leur gré des armées en bataille, & de s'appeſantir ſur les ſiéges de quelques Châteaux qui n'exiſtent plus. *Philippe* ſe mit bientôt en devoir de recueillir le fruit du crime du Roi ſon vaſſal. Il paraît que le Roi *Jean* était du naturel des Rois tyrans & lâches. Il ſe laiſſa prendre la Normandie, la Guyenne, le Poitou, & ſe retira en Angleterre, où il était haï & mépriſé. Il trouva d'abord quelque reſſource dans la fierté de la nation Anglaiſe, indignée de voir ſon Roi condamné en France; mais les Barons d'Angleterre ſe laſſèrent bientôt de donner de l'argent à un Roi qui n'en ſavait pas uſer. Pour comble de malheur, *Jean* ſe brouilla avec la Cour de Rome pour un Archevêque de Cantorbéri, que le Pape voulait nommer de ſon autorité malgré les Loix.

1212. Innocent III. met l'Angleterre en interdit, & la donne au Roi de France.

*Innocent III.* cet homme ſous lequel le St. Siége fut ſi formidable, mit l'Angleterre en interdit, & défendit à tous les ſujets de *Jean* de lui obéir. Cette foudre eccléſiaſtique était en effet terrible, parce que le Pape la remettait entre les mains de *Philippe Auguſte*, auquel il transféra le Royaume d'Angleterre en héritage perpétuel, l'aſſûrant de la remiſſion de tous ſes péchés, s'il réuſſiſſait à s'emparer de ce Royaume. Il accorda même pour ce ſujet les mêmes indulgences qu'à ceux qui allaient à la Terre ſainte. Le Roi de France ne publia

Digitized by Google

blia pas alors qu'il n'apartenait pas au Pape de donner des Couronnes. Lui-même avait été excommunié quelques années auparavant, en 1199. & ſon Royaume avait auſſi été mis en interdit par ce même Pape *Innocent III.* parce qu'il avait voulu changer de femme. Il avait déclaré alors les cenſures de Rome inſolentes & abuſives. Il avait ſaiſi le temporel de tout Evêque & de tout Prêtre aſſez mauvais Français pour obéir au Pape. Il penſa tout différemment quand il ſe vit l'exécuteur d'une Bulle qui lui donnait l'Angleterre. Alors il reprit ſa femme, dont le divorce lui avait attiré tant d'excommunications, & ne ſongea qu'à exécuter la ſentence de Rome. Il employa une année à faire conſtruire dix-ſept cent vaiſſeaux, (c'eſt-à-dire 1700. grandes barques,) & à préparer la plus belle armée qu'on eût jamais vue en France. La haine qu'on portait en Angleterre au Roi *Jean*, valait au Roi *Philippe* encor une autre armée. *Philippe Auguſte* était prêt de partir : & *Jean* de ſon côté faiſait un dernier effort pour le recevoir. Tout haï qu'il était d'une partie de la nation, l'éternelle émulation des Anglais contre la France, l'indignation contre le procédé du Pape, les prérogatives de la Couronne toûjours puiſſantes, lui donnèrent enfin pour quelques ſemaines une armée de près de ſoixante mille hommes, à la tête de laquelle il s'avança juſqu'à Douvres pour recevoir celui qui l'avait jugé en France, & qui devait le détrôner en Angleterre.

C. XLVI.

L'Eu-

Digitized by Google

CH. XLVI.

L'Europe s'attendait donc à une bataille décisive entre les deux Rois, lorsque le Pape les joua tous deux, & prit adroitement pour lui ce qu'il avait donné à *Philippe*. Un Soûdiacre son domestique, nommé *Pandolfe*, Légat en France & en Angleterre, consomma cette singuliére négociation. Il passe à Douvres, sous prétexte de négocier avec les Barons en faveur du Roi de France. Il voit le Roi *Jean* : „ Vous „ êtes perdu, lui dit-il : l'armée Française va „ mettre à la voile, la vôtre va vous aban- „ donner : vous n'avez qu'une ressource, c'est „ de vous en reporter entiérement au St. Siége. " *Jean* y consentit, en fit serment, & seize Barons jurèrent la même chose sur l'ame du Roi. Etrange serment, qui les obligeait à faire ce qu'ils ne savaient pas qu'on leur proposerait. L'artificieux Italien intimida tellement le Prince, disposa si bien les Barons, qu'enfin le 15 Mai 1213. dans la maison des Chevaliers du Temple au fauxbourg de Douvres, le Roi à genoux, mettant ses mains entre celles du Légat, prononça ces paroles :

1213.

Angleterre cédée solemnellement au Pape.

„ Moi *Jean* par la grace de DIEU Roi d'An- „ gleterre & Seigneur d'Hibernie, pour l'ex- „ piation de mes péchés, & de ma pure vo- „ lonté, & de l'avis de mes Barons, je donne „ à l'Eglise de Rome, au Pape *Innocent* & à „ ses Successeurs, les Royaumes d'Angleterre „ & d'Irlande, avec tous leurs droits : je les tien- „ drai comme vassal du Pape : je serai fidéle „ à DIEU, à l'Eglise Romaine, au Pape mon „ Sei-

Digitized by Google

„ Seigneur & à ſes ſucceſſeurs légitimement „ élus. Je m'oblige de lui payer une redevan- „ ce de mille marcs d'argent par an, ſavoir „ ſept cent pour le Royaume d'Angleterre & „ trois cent pour l'Hibernie. CH. XLVI.

Alors on mit de l'argent entre les mains du Légat comme premier payement de la redevance. On lui remit la couronne & le ſceptre. Le Diacre Italien foula l'argent aux pieds, & garda la couronne & le ſceptre cinq jours. Il rendit enſuite ces ornemens au Roi, comme un bienfait du Pape leur commun Maître.

*Philippe Auguſte* n'attendait à Boulogne que le retour du Légat pour ſe mettre en mer. Le Légat revient à lui pour lui apprendre qu'il ne lui eſt plus permis d'attaquer l'Angleterre, devenue Fief de l'Égliſe Romaine, & que le Roi *Jean* eſt ſous la protection de Rome. Rome ſe moque de Philippe Auguſte.

Le préſent que le Pape avait fait de l'Angleterre à *Philippe*, pouvait alors lui devenir funeſte. Un autre excommunié, neveu du Roi *Jean*, s'était ligué avec lui pour s'oppoſer à la France, qui devenait trop à craindre. Cet excommunié était l'Empereur *Oton IV.* qui diſputait à la fois l'Empire au jeune *Fréderic II.* fils de *Henri VI.* & l'Italie au Pape. C'eſt le ſeul Empereur d'Allemagne qui ait jamais donné une bataille en perſonne contre un Roi de France.



Digitized by Google

## CHAPITRE QUARANTE-SEPTIEME.

# D'OTON IV.
## ET DE PHILIPPE AUGUSTE,
### AU TREIZIEME SIECLE.

*De la bataille de Bouvines. De l'Angleterre & de la France, juſqu'à la mort de* Louïs VIII. *pére de* St. Louïs. *Puiſſance ſinguliére de la Cour de Rome: pénitence plus ſinguliére de* Louïs VIII. *&c.*

QUoique le ſyſtême de la balance de l'Europe n'ait été dévelopé que dans les derniers tems, cependant il paraît qu'on s'eſt réuni toûjours autant qu'on a pû contre les Puiſſances préponderantes. L'Allemagne, l'Angleterre & les Pays-bas armèrent contre *Philippe Auguſte*, ainſi que nous les avons vu ſe réunir contre *Louïs XIV. Ferrand* Comte de Flandres ſe joignit à l'Empereur *Oton IV.* Il était vaſſal de *Philippe*; mais c'était par cette raiſon même qu'il ſe déclara contre lui auſſi-bien que le Comte de Boulogne. Ainſi *Philippe*, pour avoir voulu accepter le préſent du Pape, ſe mit au point d'être opprimé. Sa fortune & ſon courage le firent ſortir de ce péril avec la plus grande gloire qu'ait jamais mérité un Roi de France.

Entre

Digitized by Google

Entre Lille & Tournay eſt un petit village nommé Bouvines, près duquel *Oton IV.* à la tête d'une armée qu'on dit forte de plus de cent mille combattans, vint attaquer le Roi, qui n'en avait guères que la moitié. On commençait alors à ſe ſervir d'arbalètes. Cette arme était en uſage à la fin du douziéme ſiécle. Mais ce qui décidait d'une journée, c'était cette peſante cavalerie toute couverte de fer. L'armure complette du Chevalier était une prérogative d'honneur, à laquelle les Ecuyers ne pouvaient prétendre; il ne leur était pas permis d'être invulnerables. Tout ce qu'un Chevalier avait à craindre, était d'être bleſſé au viſage quand il levait la viſiére de ſon caſque; ou dans le flanc au défaut de la cuiraſſe, quand il était abattu & qu'on avait levé ſa chemiſe de mailles; enfin ſous les aiſſelles, quand il levait le bras. CH. XLVII. 1215.

Il y avait encor des troupes de cavalerie, tirées du corps des Communes, moins bien armées que les Chevaliers. Pour l'infanterie, elle portait des armes défenſives à ſon gré, & les offenſives étaient l'épée, la fléche, la maſſue, la fronde.

Armée du Roi commandée par un Evêque.

Ce fut un Evêque qui rangea en bataille l'armée de *Philippe Auguſte*: il s'appellait *Guerin*, & venait d'être nommé à l'Evêché de Senlis. Cet Evêque de Beauvais, ſi longtems priſonnier du Roi *Richard* d'Angleterre, ſe trouva auſſi à cette bataille. Il s'y ſervit toûjours d'une maſſue, diſant qu'il ſerait irrégulier s'il



Digitized by Google

CH. XLVII.

verſait le ſang humain. On ne ſait point comment l'Empereur & le Roi diſpoſèrent leurs troupes. *Philippe* avant le combat fit chanter le Pſaume, *Exſurgat Deus, & diſſipentur inimici ejus* : comme ſi *Oton* avait combattu contre DIEU. Auparavant les Français chantaient des vers en l'honneur de *Charlemagne* & de *Rolland*. L'étendart Impérial d'*Oton* était ſur quatre roues. C'était une longue perche qui portait un dragon de bois peint, & ſur le dragon s'élevait un aigle de bois doré. L'étendart Royal de France était un bâton doré avec un drapeau de ſoye blanche ſemé de fleurs de lys : ce qui n'avait été longtems qu'une imagination de peintre, commençait à ſervir d'armoiries aux Rois de France. D'anciennes couronnes des Rois Lombards, dont on voit des eſtampes fidéles dans *Muratori*, ſont ſurmontées de cet ornement, qui n'eſt autre choſe que le fer d'une lance lié avec deux autres fers recourbés.

Outre l'étendart Royal, *Philippe Auguſte* fit porter l'Oriflamme de *St. Denis*. Lorſque le Roi était en danger, on hauſſait ou baiſſait l'un ou l'autre de ces étendarts. Chaque Chevalier avait auſſi le ſien, & les grands Chevaliers faiſaient porter un autre drapeau qu'on nommait banniére. Ce terme de banniére ſi honorable était pourtant commun aux drapeaux de l'infanterie, preſque toute compoſée de ſerfs. Le cri de guerre des Français était, *Mon joye St. Denis*. Le cri des Allemans était, *Kyrie eleiſon*.

Une preuve que les Chevaliers bien armés ne

Digitized by Google

ne couraient guères d'autre risque que d'être démontés, & n'étaient blessés que par un très-grand hazard, c'est que le Roi *Philippe Auguste*, renversé de son cheval, fut longtems entouré d'ennemis, & reçut des coups de toute espèce d'armes sans verser une goute de sang. CH. XLVII. Un seul Chevalier tué dans la bataille.

On raconte même qu'étant couché par terre, un soldat Allemand voulut lui enfoncer dans la gorge un javelot à double crochet, & n'en put jamais venir à bout. Aucun Chevalier ne périt dans la bataille, sinon *Guillaume de Longchamp*, qui malheureusement mourut d'un coup dans l'œil, adressé par la visiére de son casque.

On compte du côté des Allemans vingt-cinq Chevaliers Bannerets & sept Comtes de l'Empire prisonniers, mais aucun de blessé.

L'Empereur *Oton* perdit la bataille. On tua, dit-on, trente mille Allemans, nombre probablement exagéré. On ne voit pas que le Roi de France fit aucune conquête du côté de l'Allemagne après la victoire de Bouvines; mais il en eut bien plus de pouvoir sur ses vassaux.

Celui qui perdit le plus à cette bataille, fut *Jean d'Angleterre*, dont l'Empereur *Oton* semblait la derniére ressource. Cet Empereur mourut bientôt après en 1218. comme un pénitent. Il se faisait, dit-on, fouler aux pieds de ses garçons de cuisine & fouetter par des moines, selon l'opinion des Princes de ce tems-là, qui pensaient expier par quelques coups de discipline le sang de tant de milliers d'hommes.



Digitized by Google

CH. XLVII.

Il n'eſt point vrai, comme tant d'Auteurs l'ont écrit, que *Philippe* reçut le jour de la victoire de Bouvines la nouvelle d'une autre bataille, gagnée par ſon fils *Louïs VIII.* contre le Roi *Jean.* Au contraire *Jean* avait eu quelque ſuccès en Poitou. Mais deſtitué du ſecours de ſes Alliés, il fit une trêve avec *Philippe.* Il en avait beſoin. Ses propres ſujets d'Angleterre devenaient ſes plus grands ennemis. Il était mépriſé, parce qu'il s'était fait vaſſal de Rome. Les Barons le forcèrent de ſigner cette fameuſe Charte qu'on appelle la *Charte des libertés d'Angleterre.*

1215.

Grande Charte.

Le Roi *Jean* ſe crut plus lézé en laiſſant par cette Charte à ſes ſujets les droits les plus naturels, qu'il ne s'était cru dégradé en ſe faiſant ſujet de Rome; il ſe plaignit de cette Charte comme du plus grand affront fait à ſa Dignité: cependant qu'y trouve-t-on en effet d'injurieux à l'autorité Royale? Qu'à la mort d'un Comte, ſon fils majeur, pour entrer en poſſeſſion du fief, payera au Roi cent marcs d'argent, & un Baron cent ſchellings; qu'aucun Bailli du Roi ne pourra prendre les chevaux des payſans, qu'en payant cinq ſous par jour par cheval? Qu'on parcoure toute la Charte, on trouvera ſeulement que les droits du genre-humain n'y ont pas été aſſez défendus. On verra que les Communes qui portaient le plus grand fardeau, & qui rendaient les plus grands ſervices, n'avaient nulle part à ce Gouvernement, qui ne pouvait fleurir ſans elles. Cependant *Jean* ſe plai-

Digitized by Google

CH. XLVII.

plaignit ; il demanda juſtice au Pape ſon nouveau Souverain.

Ce Pape *Innocent III.* qui avait excommunié le Roi, excommunie alors les Pairs d'Angleterre. Les Pairs outrés font ce qu'avait fait ce même Pontife. Ils offrent la Couronne d'Angleterre à la France. *Philippe Auguſte*, vainqueur de l'Allemagne, poſſeſſeur de preſque tous les Etats de *Jean* en France, appellé au Royaume d'Angleterre, ſe conduiſit en grand politique. Il engagea les Anglais à demander ſon fils *Louïs* pour Roi. Alors les Légats de Rome vinrent lui repréſenter en vain que *Jean* était feudataire du St. Siége. *Louïs* de concert avec ſon pére, lui parle ainſi en préſence du Légat : „ Monſieur, ſuis votre homme-lige „ pour li fiefs que m'avez baillez en Fran„ ce ; mais ne vos apartient de décider du fait „ du Royaume d'Angleterre : & ſi le faites, me „ pourvoirai devant mes Pairs. “

Louïs VIII. va conquérir l'Angleterre. 1216.

Après avoir parlé ainſi, il partit pour l'Angleterre, malgré les défenſes publiques de ſon pére, qui le ſecourait en ſecret d'hommes & d'argent. *Innocent III.* excommunia en vain le pére & le fils. Les Evêques de France déclarèrent nulle l'excommunication du pére. Remarquons pourtant qu'ils n'oſèrent infirmer celle de *Louïs* : c'eſt-à-dire qu'ils avouaient que les Papes avaient le droit d'excommunier les Princes. Ils ne pouvaient diſputer ce droit aux Papes, puiſqu'ils ſe l'arrogeaient eux-mêmes ; mais ils ſe réſervaient encor celui de décider ſi



Digitized by Google

CH. XLVII. l'excommunication du Pape était juſte ou injuſte. Les Princes étaient alors bien malheureux, expoſés ſans ceſſe à l'excommunication chez eux & à Rome : mais les Peuples étaient plus malheureux encore : l'anathème retombait toûjours ſur eux, & la guerre les dépouillait.

Le fils de *Philippe Auguſte* fut reconnu Roi ſolemnellement dans Londres. Il ne laiſſa pas d'envoyer des Ambaſſadeurs plaider ſa cauſe devant le Pape. Ce Pontife jouïſſait de l'honneur qu'avait autrefois le Sénat Romain, d'être Juge des Rois. Il mourut avant de rendre ſon arrêt définitif.

1216.

Mort de Jean ſans terre.

*Jean ſans terre*, errant de ville en ville dans ſon pays, mourut dans le même tems, abandonné de tout le monde, dans un bourg de la Province de Norfolck. Un Pair de France avait autrefois conquis l'Angleterre, & l'avait gardée : un Roi de France ne la garda pas.

*Louïs VIII.* après la mort de *Jean* d'Angleterre, du vivant même de *Philippe Auguſte*, fut obligé de ſortir de ce même pays qui l'avait demandé pour Roi ; & au-lieu de défendre ſa conquête, il alla ſe croiſer contre les Albigeois, qu'on égorgeait alors en exécution des ſentences de Rome.

Louïs VIII. abandonne l'Angleterre.

Il ne régna qu'une ſeule année en Angleterre : les Anglais le forcèrent de rendre à leur Roi *Henri III.* dont ils n'étaient pas encor mécontens, le Trône qu'ils avaient ôté à *Jean* pére de ce *Henri III.* Ainſi *Louïs* ne fut que l'inſtrument dont ils s'étaient ſervis pour ſe venger

Digitized by Google

ger de leur Monarque. Le Légat de Rome qui était à Londres, régla en Maître les conditions auxquelles *Louïs* ſortit d'Angleterre. Ce Légat l'ayant excommunié pour avoir oſé régner à Londres malgré le Pape, lui impoſa pour pénitence de payer à Rome le dixiéme de deux années de ſes revenus. Ses Officiers furent taxés au vingtiéme, & les Chapelains qui l'avaient accompagné furent obligés d'aller demander à Rome leur abſolution. Ils firent le voyage; on leur ordonna d'aller ſe préſenter dans Paris à la porte de la Cathédrale, aux quatre grandes fêtes, nuds pieds & en chemiſe, tenant en main des verges dont les chanoines devaient les fouetter. Une partie de ces pénitences fut, dit-on, accomplie.

CH. XLVII. Louïs VIII. excommunié, & ſes Chapelains fouettés.

Cette ſcène incroyable ſe paſſait pourtant ſous un Roi habile & courageux, ſous *Philippe Auguſte*, qui ſouffrait cette humiliation de ſon fils & de ſa nation. Le vainqueur de Bouvines ne finit pas glorieuſement ſa carrière illuſtre. Il avait augmenté ſon Royaume de la Normandie, du Maine, du Poitou; le reſte des biens apartenans à l'Angleterre était encor défendu par beaucoup de Seigneurs. 1223.

Du tems de *Louïs VIII.* une partie de la Guyenne était Françaiſe, l'autre était Anglaiſe. Il n'y eut alors rien de grand ni de déciſif.

Le teſtament de *Louïs VIII.* fait en 1225. mérite ſeulement quelque attention. Il légue cent ſous à chacune des deux mille léproſeries de

Teſtament de Louïs VIII.

CH. XLVII.

de ſon Royaume. Les Chrétiens, pour fruit de leurs Croiſades, ne remportèrent enfin que la lépre. Il faut que le peu d'uſage du linge & la malpropreté du peuple eût bien augmenté le nombre des lépreux. Ce nom de léproſerie n'était pas donné indifféremment aux autres hôpitaux; car on voit par le même teſtament, que le Roi légue cent livres de compte à deux cent Hôtels-Dieu. Le legs que fit *Louïs VIII.* de trente mille livres une fois payées à ſon épouſe la célèbre Reine de Caſtille, revenait à cinq cent quarante mille livres d'aujourd'hui. J'inſiſte ſouvent ſur ces prix des monnoyes; c'eſt, me ſemble, le pouls d'un Etat, & une manière aſſez ſûre de reconnaître ſes forces. Par exemple, il eſt clair que *Philippe Auguſte* fut le plus puiſſant Prince de ſon temps, ſi indépendamment des pierreries qu'il laiſſa, les ſommes ſpécifiées dans ſon teſtament montent à près de neuf cent mille marcs de huit onces, qui valent à préſent quarante-cinq millions à cinquante livres de compte le marc. Mais il faut qu'il y ait quelque erreur de calcul dans ce teſtament: il n'eſt point du tout vraiſemblable qu'un Roi de France, qui n'avait de revenu que celui de ſes Domaines particuliers, ait pû laiſſer alors une ſomme ſi conſidérable. La puiſſance de tous les Rois de l'Europe conſiſtait alors à voir marcher un grand nombre de vaſſaux ſous leurs ordres, & non à poſſéder aſſez de tréſors pour les aſſervir.

Conte ridicule.

C'eſt ici le lieu de relever un étrange conte que

CH. XLVII.

que font tous nos Hiſtoriens. Ils diſent que *Louïs VIII.* étant au lit de la mort, les Médecins jugèrent qu'il n'y avait d'autre remède pour lui que l'uſage des femmes ; qu'ils mirent dans ſon lit une jeune fille, mais que le Roi la chaſſa, aimant mieux mourir, diſent-ils, que de commettre un péché mortel. Le Pére *Daniel*, dans ſon hiſtoire de France, a fait graver cette avanture à la tête de la vie de *Louïs VIII.* comme le plus bel exploit de ce Prince.

Cette fable a été appliquée à pluſieurs autres Monarques. Elle n'eſt, comme tous les autres contes de ces temps-là, que le fruit de l'ignorance. Mais on devrait ſavoir aujourd'hui que la jouïſſance d'une fille n'eſt point un remède pour un malade ; & après tout, ſi *Louïs VIII.* n'avait pû réchaper que par cet expédient, il avait *Blanche* ſa femme qui était fort belle, & en état de lui ſauver la vie. Le Pére *Daniel* prétend donc que *Louïs VIII.* mourut glorieuſement, en ne ſatisfaiſant pas la nature, & en combattant les hérétiques. Il eſt vrai qu'avant ſa mort il alla en Languedoc pour s'emparer d'une partie du Comté de Toulouſe que le jeune *Amauri* Comte de *Montfort*, fils de l'Uſurpateur, lui vendit. Mais acheter un pays d'un homme à qui ce pays n'apartient pas, eſt-ce-là combattre pour la foi ? Un eſprit juſte, en liſant l'Hiſtoire, n'eſt preſque occupé qu'à la refuter.

CHA-

Digitized by Google

## CHAPITRE QUARANTE-HUITIEME.

## DE L'EMPEREUR FREDERIC II.

*De ſes querelles avec les Papes, & de l'Empire Allemand. Des accuſations contre* FREDERIC II. *Du Livre* de Tribus Impoſtoribus. *Du Concile général de Lyon, &c.*

VErs le commencement du treiziéme ſiécle, tandis que *Philippe Auguſte* régnait encore, que *Jean ſans terre* était dépouillé par *Louïs VIII.*; qu'après la mort de *Jean* & de *Philippe Auguſte*, *Louïs VIII.* chaſſé d'Angleterre, régnait en France, & laiſſait l'Angleterre à *Henri III*: dans ces temps, dis-je, les Croiſades, les perſécutions contre les Albigeois épuiſaient toûjours l'Europe. L'Empereur *Fréderic II.* faiſait ſaigner les playes mal fermées de l'Allemagne & de l'Italie. La querelle de la Couronne Impériale & de la Mitre de Rome, les factions des *Guelphes* & des *Gibelins*, les haines des Allemans & des Italiens, troublaient le Monde plus que jamais.

*Fréderic II.* fils de *Henri VI.* & neveu de *Philippe*, jouïſſait de l'Empire qu'*Oton IV.* ſon compétiteur avait abandonné avant de mourir. Les Empereurs étaient alors bien plus puiſſans que les Rois de France; car outre la Souabe & les grandes terres que *Frédéric* poſſédait en Alle-

Digitized by Google

Allemagne, il avait auſſi Naples & Sicile par héritage. La Lombardie lui appartenait par cette longue poſſeſſion des Empereurs; mais cette liberté dont les villes d'Italie étaient alors idolâtres, reſpectait peu la poſſeſſion des *Céſars* Allemans. C'était en Allemagne un tems d'anarchie & de brigandage, qui dura long-tems. Ce brigandage s'était tellement accru, que les Seigneurs comptaient parmi leurs droits celui d'être voleurs de grand chemin dans leurs territoires, & de faire de la fauſſe monnoie. *Frédéric II.* les contraignit dans la Diète d'Egra en 1219. de faire ſerment de ne plus exercer de pareils droits: & pour leur donner l'exemple, il renonça à celui que ſes prédéceſſeurs s'étaient attribué de s'emparer de toute la dépouille des Evêques à leur décès. Cette rapine était alors autoriſée par-tout, & même en Angleterre. CH. XLVIII.

Les uſages les plus ridicules & les plus barbares étaient alors établis. Les Seigneurs avaient imaginé le droit de cuiſſage, de markette, de prélibation; c'était celui de coucher la premiére nuit avec les nouvelles mariées leurs vaſſales roturières. Des Evêques, des Abbés eurent ce droit en qualité de hauts Barons; & quelques-uns ſe ſont fait payer au dernier ſiécle par leurs ſujets la renonciation à ce droit étrange, qui s'étendit en Ecoſſe, en Lombardie, en Allemagne & dans les Provinces de France. Voilà les mœurs qui régnaient dans le tems des Croiſades. Droit de cuiſſage.

L'Italie

Digitized by Google

CH. XLVIII.

L'Italie était moins barbare, mais n'était pas moins malheureuſe. La querelle de l'Empire & du Sacerdoce avait produit les factions *Guelfe* & *Gibeline* qui diviſaient les villes & les familles.

Milan, Breſcia, Mantouë, Vicence, Padoue, Trévize, Ferrare, & preſque toutes les villes de la Romagne, ſous la protection du Pape, étaient liguées entr'elles contre l'Empereur.

Il avait pour lui Crémone, Bergame, Modène, Parme, Reggio, Trente. Beaucoup d'autres villes étaient partagées entre les factions *Guelfe* & *Gibeline*. L'Italie était le théatre non d'une guerre, mais de cent guerres civiles, qui en aiguiſant les eſprits & les courages, n'accoûtumaient que trop les nouveaux Potentats Italiens à l'aſſaſſinat & à l'empoiſonnement.

*Fréderic II.* étoit né en Italie. Il aimait ce climat agréable, & ne pouvait ſouffrir ni le pays, ni les mœurs de l'Allemagne dont il fut abſent quinze années entiéres. Il paraît évident que ſon grand deſſein était d'établir en Italie le Trône des nouveaux *Céſars*. Cela ſeul eût pu changer la face de l'Europe. C'eſt le nœud ſecret de toutes les querelles qu'il eut avec les Papes. Il employa tour à tour la ſoupleſſe & la violence, & le St. Siége le combattit avec les mêmes armes.

*Honorius III.* & *Grégoire IX.* ne peuvent d'abord lui réſiſter qu'en l'éloignant, & en l'en-

Digitized by Google

l'envoyant faire la guerre dans la Terre ſainte. Tel était le préjugé du temps, que l'Empereur fut obligé de ſe vouer à cette entrepriſe, de peur de n'être pas regardé par les Peuples comme Chrétien. Il fit le vœu par politique; & par politique, il différa le voyage. CH. XLVIII. 1228.

*Grégoire IX.* l'excommunie ſelon l'uſage ordinaire. *Fréderic* part: & tandis qu'il fait une Croiſade à Jéruſalem, le Pape en fait une contre lui dans Rome. Il revient après avoir négocié avec les Soudans, ſe battre contre le St. Siége. Il trouve dans le territoire de Capoue ſon propre beau-pére *Jean de Brienne* Roi titulaire de Jéruſalem, à la tête des ſoldats du Pontife qui portaient le ſigne des deux clefs ſur l'épaule. Les Gibelins de l'Empereur portaient le ſigne de la croix, & les croix mirent bientôt les clefs en fuite. Fréderic II. excommunié. 1230.

Il ne reſtait guère alors d'autre reſſource à *Grégoire IX.* que de ſoulever *Henri* Roi des Romains, fils de *Fréderic II.* contre ſon pére, ainſi que *Grégoire VII.*, *Urbain II.* & *Paſchal II.* avaient armé les enfans de *Henri IV.* Mais *Fréderic*, plus heureux que *Henri IV.* ſe ſaiſit de ſon fils rebelle, le dépoſe dans la célèbre Diète de Mayence, & le condamne à une priſon perpétuelle. 1235.

Il était plus aiſé à *Fréderic II.* de faire condamner ſon fils dans une Diète d'Allemagne, que d'obtenir de l'argent & des troupes de cette Diète pour aller ſubjuguer l'Italie. Il eut toûjours aſſez de forces pour l'enſanglanter, &

Digitized by Google

CH. XLVIII.

& jamais assez pour l'asservir. Les *Guelfes*, ces partisans de la Papauté, & encor plus de la liberté, balancèrent toûjours le pouvoir des *Gibelins* partisans de l'Empire.

La Sardaigne était encor un sujet de guerre entre l'Empire & le Sacerdoce, & par conséquent d'excommunications. L'Empereur s'empara en 1238. de presque toute l'Isle. Alors *Grégoire IX.* accusa publiquement *Frédéric II.* d'incrédulité. „ Nous avons des preuves, dit-il dans sa lettre circulaire du premier Juillet 1239. „ qu'il dit publiquement, que l'Univers a été trompé par trois Imposteurs, „ MOYSE, JESUS-CHRIST & MAHOMET. Mais „ il place JESUS-CHRIST fort au-dessous des „ autres; car il dit, Ils ont vécu pleins de „ gloire, & l'autre n'a été qu'un homme de „ la lie du peuple, qui prêchait à ses pareils. „ L'Empereur, ajoute-t-il, soûtient qu'un „ DIEU unique & Créateur ne peut être né „ d'une femme, & sur-tout d'une vierge. " C'est sur cette lettre du Pape *Grégoire IX.* qu'on crut dès ce temps-là qu'il y avait un livre intitulé, *de tribus Impostoribus* : on a cherché ce livre de siécle en siécle, & on ne l'a jamais trouvé.

Prétendu livre des trois Imposteurs.

Ces accusations, qui n'avaient rien de commun avec la Sardaigne, n'empêchèrent pas que l'Empereur ne la gardât: les divisions entre *Frédéric* & le St. Siége n'eurent jamais la Religion pour objet; & cependant les Papes l'excommuniaient, publiaient contre lui des Croi-

Digitized by Google

Croiſades, & le dépoſaient. Un Cardinal nommé *Jacques*, Evêque de Paleſtrine, apporta en France au jeune *Louis IX.* des lettres de ce Pape *Grégoire*, par leſquelles Sa Sainteté, ayant dépoſé *Fréderic II.* transférait de ſon autorité l'Empire à *Robert* Comte d'Artois, frére du jeune Roi de France. C'était mal prendre ſon tems : la France & l'Angleterre étaient en guerre : les Barons de France ſoulevés dans la minorité de *Louïs*, étaient encor puiſſans dans ſa majorité. On prétend qu'ils répondirent, qu'un frére d'un Roi de France n'avait pas beſoin d'un Empire, & que le Pape avait moins de Religion que *Fréderic II.* Une telle réponſe eſt trop peu vraiſemblable pour être vraie. CH. XLVIII.

Rien ne fait mieux connaître les mœurs & les uſages de ce tems, que ce qui ſe paſſa au ſujet de cette demande du Pape.

Il s'adreſſa aux moines de Citeaux, chez leſquels il ſavait que *St. Louïs* devait venir en pélérinage avec ſa mére. Il écrivit au Chapitre : „ Conjurez le Roi qu'il prenne la protection „ du Pape contre le fils de *Satan Fréderic* ; il „ eſt néceſſaire que le Roi me reçoive dans ſon „ Royaume, comme *Alexandre III.* y fut reçu „ contre la perſécution de *Fréderic I.*, & *St.* „ *Thomas* de Cantorberi contre celle de *Henri* „ *II.* Roi d'Angleterre. “ St. Louïs ſollicité en vain par les Papes de favoriſer leurs prétentions.

Le Roi alla en effet à Citeaux, où il fut reçu par cinq cent moines, qui le conduiſirent au Chapitre : là ils ſe mirent tous à ge-

CH. XLVIII. noux devant lui, & les mains jointes le prièrent de laiſſer paſſer le Pape en France. *Louïs* ſe mit auſſi à genoux devant les moines, leur promit de défendre l'Egliſe; mais il leur dit expreſſément, qu'il ne pouvait recevoir le Pape ſans le conſentement des Barons du Royaume, dont un Roi de France devait ſuivre les avis. *Grégoire* meurt : mais l'eſprit de Rome vit toûjours. *Innocent IV.* l'ami de *Fréderic* quand il était Cardinal, devient néceſſairement ſon ennemi dès qu'il eſt Souverain Pontife. Il fallait à quelque prix que ce fût affaiblir la puiſſance Impériale en Italie, & réparer la faute qu'avait fait *Jean XII.* d'appeller à Rome les Allemans.

Innocent IV. dépoſe l'Empereur Fréderic II.

*Innocent IV.* après bien des négociations inutiles, aſſemble dans Lyon ce fameux Concile, qui a cette inſcription encor aujourd'hui dans la Bibliothéque du Vatican : *Treiziéme Concile général, premier de Lyon. Fréderic II. y eſt déclaré ennemi de l'Egliſe, & privé du Siége Impérial.*

1245.

Il ſemble bien hardi de dépoſer un Empereur dans une ville Impériale; mais Lyon était ſous la protection de la France, & ſes Archevêques s'étaient emparés des droits régaliens. *Fréderic II.* ne négligea pas d'envoyer à ce Concile, où il devait être accuſé, des Ambaſſadeurs pour le défendre.

Le Pape, qui ſe conſtituait Juge à la tête du Concile, fit auſſi la fonction de ſon propre Avocat; & après avoir beaucoup inſiſté ſur

Digitized by Google

sur les droits temporels de Naples & de Sicile, sur le patrimoine de la Comtesse *Matilde*, il accusa *Fréderic* d'avoir fait la paix avec les Mahométans, d'avoir eu des concubines Mahométanes, de ne pas croire en JESUS-CHRIST, & d'être hérétique. Comment peut-on être à la fois hérétique & incrédule ? & comment dans ces siécles pouvait-on former si souvent de telles accusations ? Les Papes *Jean XII.*, *Etienne VIII.*, & les Empereurs *Fréderic I.*, *Fréderic II.*, le Chancelier *des Vignes*, *Mainfroi* Régent de Naples, beaucoup d'autres essuïent cette imputation. Les Ambassadeurs de l'Empereur parlèrent en sa faveur avec fermeté, & accusèrent le Pape à leur tour de rapine & d'usure. Il y avait à ce Concile des Ambassadeurs de France & d'Angleterre. Ceux-ci se plaignirent bien autant des Papes que le Pape se plaignit de l'Empereur. „ Vous tirez „ par vos Italiens, dirent-ils, plus de soixante mille marcs par an du Royaume d'Angleterre : vous nous avez en dernier lieu „ envoyé un Légat qui a donné tous les Bénéfices à des Italiens. Il extorque de tous „ les Religieux des taxes excessives, & il excommunie quiconque se plaint de ses vexations. Remédiez-y promtement, car nous „ ne souffrirons pas plus longtems ces avanies. "

CH. XLVIII. Accusations absurdes contre Fréderic II. Accusations différentes contre la Cour de Rome.

Le Pape rougit, ne répondit rien, & prononça la déposition de l'Empereur. Il est très à remarquer qu'il fulmina cette sentence, non



Digitized by Google

CH. XLVIII.

pas, dit-il, de l'approbation du Concile, mais en préſence du Concile. Tous les Péres tenaient des cierges allumés, quand le Pape prononçait. Ils les éteignirent enſuite. Une partie ſigna l'arrêt, une autre partie ſortit en gémiſſant.

Juſte colère de l'Empereur.

L'Empereur était à Turin, qui n'appartenait point encor à la Maiſon de Savoye. C'était un Fief de l'Empire, gouverné par le Marquis de *Suze*. Il demanda une caſſette : on la lui apporta. Il en tira la Couronne Impériale. „ Ce „ Pape & ce Concile, dit-il, ne me l'ont pas „ ravie ; & avant qu'on m'en dépouille, il y „ aura bien du ſang répandu. “ Il ne manqua pas d'écrire d'abord à tous les Princes d'Allemagne & de l'Europe par la plume de ſon fameux Chancelier *Pierre des Vignes*, tant accuſé d'avoir compoſé le livre des *trois Impoſteurs* : „ Je ne ſuis pas le premier, diſait-il dans ſes lettres, „ que le Clergé ait „ ainſi indignement traité, & je ne ſerai pas „ le dernier. Vous en êtes cauſe, en obéiſ„ ſant à ces hypocrites, dont vous connaiſſez „ l'ambition ſans bornes. Combien, ſi vous „ vouliez, découvririez-vous dans la Cour de „ Rome d'infamies qui font frémir la pudeur? „ Livrés au ſiécle, enyvrés de délices, l'excès „ de leurs richeſſes étouffe en eux tout ſenti„ ment de Religion. C'eſt une œuvre de cha„ rité de leur ôter ces richeſſes pernicieuſes „ qui les accablent : & c'eſt à quoi vous de„ vez travailler tous avec moi, &c. “

Cepen-

Digitized by Google

Cependant le Pape, ayant déclaré l'Empire vacant, écrivit à ſept Princes ou Evêques : c'étaient les Ducs de Baviére, de Saxe, d'Autriche & de Brabant, les Archevêques de Salzbourg, de Cologne & de Mayence. Voilà ce qui a fait croire que ſept Electeurs étaient alors ſolemnellement établis. Mais les autres Princes de l'Empire & les autres Evêques prétendaient auſſi avoir le même droit. CH. XLVIII.

Les Empereurs & les Papes tâchaient ainſi de ſe faire dépoſer mutuellement. Leur grande politique conſiſtait à exciter des guerres civiles.

On avait déjà élu Roi des Romains en Allemagne *Conrad* fils de *Fréderic II.* mais il fallait, pour plaire au Pape, choiſir un autre Empereur. Ce nouveau *Céſar* ne fut choiſi ni par les Ducs de Saxe, ou de Brabant, ou de Baviére, ou d'Autriche, ni par aucun Prince de l'Empire. Les Evêques de Strasbourg, de Würtzbourg, de Spire, de Metz, avec ceux de Mayence, de Cologne & de Trêves, créèrent cet Empereur. Ils choiſirent un Landgrave de Thuringe, qu'on appella le *Roi des Prêtres.* Rome arme ſouvent les fils contre les péres.

Quel étrange Empereur de Rome qu'un Landgrave qui recevait la Couronne ſeulement de quelques Evêques de ſon pays ! Alors le Pape fait renouveller la Croiſade contre *Fréderic.* Elle était prêchée par les *Fréres Prêcheurs*, que nous appellons *Dominicains*, & par les *Fréres Mineurs* que nous appellons Croiſade contre l'Empereur.



Digitized by Google

CH. XLVIII. *Cordeliers* ou *Franciſcains*. Cette nouvelle milice des Papes commençait à s'établir en Europe. Le St. Siége ne s'en tint pas à ces meſures. Il ménagea des conſpirations contre la vie d'un Empereur qui ſavait réſiſter aux Conciles, aux Moines, aux Croiſades ; du moins l'Empereur ſe plaignit que le Pape ſuſcitait des aſſaſſins contre lui, & le Pape ne répondit point à ces plaintes.

Les mêmes Prélats qui s'étaient donné la liberté de faire un *Céſar*, en firent encor un autre après la mort de leur Thuringien, & ce fut un Comte de Hollande. La prétention de l'Allemagne ſur l'Empire Romain ne ſervit donc jamais qu'à la déchirer. Ces mêmes Evêques qui éliſaient des Empereurs, ſe diviſérent entr'eux : leur Comte de Hollande fut tué dans cette guerre civile.

*Fréderic II.* avait à combattre les Papes depuis l'extrémité de la Sicile juſqu'à celle de
1249. l'Allemagne. On dit qu'étant dans la Pouille, il découvrit que ſon Médecin, ſéduit par le Pape *Innocent IV.* voulait l'empoiſonner. Le fait me paraît douteux ; mais dans les doutes que fait naître l'hiſtoire de ces tems, il ne s'agit que du plus ou du moins de crimes.

*Fréderic*, voyant avec horreur qu'il lui était impoſſible de confier ſa vie à des Chrétiens, fut obligé de prendre des Mahométans pour ſa garde. On prétend qu'ils ne le garantirent pas des fureurs de *Mainfroy* ſon bâtard, qui l'étouffa, dit-on, dans ſa derniére maladie.

Le

Digitized by Google

Le fait me paraît faux. Ce grand & malheureux Empereur, Roi de Sicile dès le berceau, ayant porté trente-huit ans la vaine Couronne de Jérusalem, & celle des *Césars* cinquante-quatre ans, (puis qu'il avait été déclaré Roi des Romains en 1196.) mourut âgé de cinquante-sept ans dans le Royaume de Naples, & laissa le monde aussi troublé à sa mort qu'à sa naissance. Malgré tant de troubles, ses Royaumes de Naples & de Sicile furent embellis & policés par ses soins. Il y bâtit des villes, y fonda des Universités, y fit fleurir un peu les Lettres. La Langue Italienne commençait à se former alors, c'était un composé de la Langue Romance & du Latin. On a des vers de *Fréderic II.* en cette Langue. Mais les traverses qu'il essuya nuisirent aux Sciences autant qu'à ses desseins. Ch. XLVIII. 1250

Depuis la mort de *Fréderic II.* jusqu'en 1268. l'Allemagne fut sans Chef, non pas comme l'avait été la Grèce, l'ancienne Gaule, l'ancienne Germanie, & l'Italie avant qu'elle fût soumise aux Romains : l'Allemagne ne fut ni une République, ni un pays partagé entre plusieurs Souverains, mais un corps sans tête, dont les membres se déchiraient.

C'était une belle occasion pour les Papes ; mais ils n'en profitèrent pas. On leur arracha Brescia, Crémone, Mantoue, & beaucoup de petites villes. Il eût fallu alors un Pape guerrier pour les reprendre ; mais rarement un Pape eut ce caractère. Ils ébranlaient à-la-vérité le



Digitized by Google

CH. XLVIII.

Monde avec leurs Bulles. Ils donnaient des Royaumes avec des parchemins. Le Pape en 1247. déclara de sa propre autorité *Haquin* Roi de Norwégue, en le faisant enfant légitime de bâtard qu'il était. Un Légat du Pape couronna ce Roi *Haquin*, & reçut de lui un tribut de quinze mille marcs d'argent, & cinq-cent marcs (ou marques) des Eglises de Norwégue; ce qui était peut-être la moitié de l'argent comptant qui roulait dans un pays si peu riche.

1251. Le même Pape *Innocent IV.* créa aussi un certain *Mandog* Roi de Lithuanie, mais Roi relevant de Rome. *Nous recevons*, dit-il dans sa Bulle du 15. Juillet 1251. *ce nouveau Royaume de Lithuanie au droit & à la propriété de St. Pierre, vous prenant sous nôtre protection, vous, vôtre femme & vos enfans.* C'était imiter en quelque sorte la grandeur de l'ancien Sénat de Rome, qui accordait des titres de Rois & de Tétrarques. La Lithuanie ne fut pas cependant un Royaume; elle ne put même encor être Chrétienne que plus d'un siécle après.

Les Papes parlaient donc en Maîtres du Monde, & ne pouvaient être Maîtres chez eux: il ne leur en coûtait que du parchemin pour donner ainsi des Etats; mais ce n'était qu'à force d'intrigues qu'ils pouvaient se resaisir d'un village auprès de Mantoue ou de Ferrare.

Voilà quelle était la situation des affaires de l'Eu-

Digitized by Google

l'Europe : l'Allemagne & l'Italie déchirées, la France encor faible, l'Eſpagne partagée entre les Chrétiens & les Muſulmans : ceux-ci entiérement chaſſés de l'Italie ; l'Angleterre commençant à diſputer ſa liberté contre ſes Rois ; le Gouvernement féodal établi par-tout ; la Chevalerie à la mode ; les Prêtres devenus Princes & guerriers ; une politique preſqu'en tout différente de celle qui anime aujourd'hui l'Europe. Il ſemblait que les pays de la Communion Romaine fuſſent une grande République, dont l'Empereur & les Papes voulaient être les Chefs ; & cette République, quoique diviſée, s'était accordée longtems dans les projets des Croiſades, qui ont produit de ſi grandes & de ſi infames actions, de nouveaux Royaumes, de nouveaux établiſſemens, de nouvelles miſères, & enfin beaucoup plus de malheur que de gloire.

CH. XLVIII.

CHA-

Digitized by Google

## CHAPITRE QUARANTE-NEUVIEME.

# DE L'ORIENT

## AU TEMPS DES CROISADES,

### ET DE L'ETAT DE LA PALESTINE.

Commencemens des Turcs.

LEs Religions durent toûjours plus que les Empires. Le Mahométiſme floriſſait, & l'Empire des Califes était détruit par la nation des Turcomans. On ſe fatigue à rechercher l'origine de ces Turcs. Elle eſt la même que celle de tous les Peuples conquérans. Ils ont tous été d'abord des Sauvages, vivans de rapine. Les Turcs habitaient autrefois au-delà du Taurus & de l'Immaus, & bien loin, dit-on, de l'Araxe. Ils étaient compris parmi ces Tartares que l'Antiquité nommait Scythes. Ce grand Continent de la Tartarie, bien plus vaſte que l'Europe, n'a jamais été habité que par des Barbares. Leurs antiquités ne méritent guères mieux une hiſtoire ſuivie que les loups & les tigres de leur pays. Ils ſe répandirent vers le onziéme ſiécle du côté de la Moſcovie. Ils inondèrent les bords de la Mer Noire & ceux de la Mer Caſpienne. Les Arabes ſous les prémiers ſucceſſeurs de Mahomet avaient ſoûmis preſque toute l'Aſie mineure, la Syrie & la Perſe: les Turcomans vinrent enfin, qui ſoumirent les Arabes.

Un

Digitized by Google

Un Calife de la Dynaſtie des Abaſſides, nommé *Motaſſem*, fils du grand *Almamon*, & petit-fils du célèbre *Aaron Rachild*, protecteur comme eux de tous les arts, contemporain de nôtre *Louïs le débonnaire* ou *le faible*, poſa les premiéres pierres de l'édifice ſous lequel ſes Succeſſeurs furent enfin écraſés. Il fit venir une milice de Turcs pour ſa garde. Il n'y a jamais eu un plus grand exemple du danger des troupes étrangères. Cinq à ſix cent Turcs à la ſolde de *Motaſſem* ſont l'origine de la puiſſance Ottomane, qui a tout englouti, de l'Euphrate juſqu'au bout de la Gréce; & a de nos jours mis le ſiége devant Vienne. Cette milice Turque augmentée avec le tems devint funeſte à ſes Maîtres. De nouveaux Turcs arrivent qui profitèrent des guerres civiles excitées pour le Califat. Les Califes Abaſſides de Bagdad perdirent bientôt la Syrie, l'Egypte, l'Afrique, que les Califes Fatimites leur enlevèrent. Les Turcs dépouillèrent & Fatimites & Abaſſides. C. XLIX.

*Togrud Beg*, ou *Ortogrul Beg*, de qui on fait deſcendre la race des Ottomans, entra dans Bagdat, à peu près comme tant d'Empereurs ſont entrés dans Rome. Il ſe rendit maître de la ville & du Calife, en ſe proſternant à ſes pieds. *Ortogrul* conduiſit le Calife *Caiem* à ſon Palais en tenant la bride de ſa mule; mais plus habile ou plus heureux que les Empereurs Allemans ne l'ont été dans Rome, il établit ſa puiſſance, & ne laiſſa au Calife que le ſoin de commencer le Vendredi les priéres à la Moſquée, Décadence des Califes. 1050.

Digitized by Google

CH. XLIX.

quée, & l'honneur d'inveſtir de leurs Etats tous les Tyrans Mahométans qui ſe faiſaient Souverains.

Il faut ſe ſouvenir que comme ces Turcomans imitaient les Francs, les Normans & les Goths dans leurs irruptions, ils les imitaient auſſi en ſe ſoumettant aux loix, aux mœurs & à la Religion des vaincus. C'eſt ainſi que d'autres Tartares en ont uſé avec les Chinois; & c'eſt l'avantage que tout peuple policé, quoique le plus faible, doit avoir ſur le barbare, quoique le plus fort.

Ainſi les Califes n'étaient plus que les Chefs de la Religion, tels que le Dairi Pontife du Japon, qui commande en apparence aujourd'hui au Cuboſama, & qui lui obéit en effet; tels que le Sherif de la Mecque, qui appelle le Sultan Turc ſon Vicaire; tels enfin qu'étaient les Papes ſous les Rois Lombards. Je ne compare point ſans doute le trône de l'erreur à celui de la vérité; je compare les révolutions. Je remarque que les Califes ont été les plus puiſſans Souverains de l'Orient, tandis que les Pontifes de Rome n'étaient rien. Le Califat eſt tombé ſans retour; & les Papes ſont peu à peu devenus de grands Souverains, affermis, reſpectés de leurs voiſins, & qui ont fait de Rome la plus belle ville de la Terre.

Il y avait donc au tems de la premiére Croiſade un Calife à Bagdat qui donnait des inveſtitures, & un Sultan Turc qui régnait. Pluſieurs autres Uſurpateurs Turcs & quelques Arabes,

Digitized by Google

bes, étaient cantonnés en Perſe, dans l'Arabie, dans l'Aſie mineure. Tout était diviſé, & c'eſt ce qui pouvait rendre les Croiſades heureuſes. Mais tout était armé, & ces peuples devaient combattre ſur leur terrain avec un grand avantage. CH. XLIX.

L'Empire de Conſtantinople ſe ſoûtenait : tous ſes Princes n'avaient pas été indignes de régner. *Conſtantin Porphirogénète*, fils de *Léon le Philoſophe*, & Philoſophe lui-même, fit renaître, comme ſon pére, des tems heureux. Si le Gouvernement tomba dans le mépris ſous *Romain* fils de *Conſtantin*, il devint reſpectable aux Nations ſous *Nicéphore Phocas*, qui avait repris Candie en 961. avant d'être Empereur. Si *Jean Zimiſcés* aſſaſſina ce *Nicéphore*, & ſouilla de ſang le Palais, s'il joignit l'hypocriſie à ſes crimes, il fut d'ailleurs le défenſeur de l'Empire contre les Turcs & les Bulgares. Mais ſous *Michel Paphlagonate* on avait perdu la Sicile : ſous *Romain Diogéne* preſque tout ce qui reſtait vers l'Orient, excepté la Province de Pont ; & cette Province, qu'on appelle aujourd'hui Turcomanie, tomba bientôt après ſous le pouvoir du Turc *Soliman*, qui Maître de la plus grande partie de l'Aſie mineure, établit le ſiége de ſa domination à Nicée, & menaçait de-là Conſtantinople au tems où commencèrent les Croiſades. Décadence de Conſtantinople.

L'Empire Grec était donc borné alors preſqu'à la ville Impériale, du côté des Turcs ; mais il s'étendait dans toute la Gréce, la Macédoine,

Digitized by Google

CH. XLIX. cédoine, l'Epire, la Theſſalie, la Thrace, l'Illyrie, & avait même encor l'Iſle de Candie. Les guerres continuelles, quoique toûjours malheureuſes contre les Turcs, entretenaient un reſte de courage. Tous les riches Chrétiens d'Aſie, qui n'avaient pas voulu ſubir le joug Mahométan, s'étaient retirés dans la ville Impériale, qui par-là même s'enrichit des dépouilles des Provinces. Enfin malgré tant de pertes, malgré les crimes & les révolutions du Palais, cette ville, à-la-vérité déchue, mais immenſe, peuplée, opulente & reſpirant les délices, ſe regardait comme la premiére du Monde. Les habitans s'appellaient *Romains*, & non *Grecs*. Leur Etat était l'Empire Romain: & les peuples d'Occident, qu'ils nommaient *Latins*, n'étaient à leurs yeux que des Barbares révoltés.

Tableau de la Paleſtine. La Paleſtine n'était que ce qu'elle eſt aujourd'hui, le plus mauvais pays de tous ceux qui ſont habités dans l'Aſie. Cette petite province eſt dans ſa longueur d'environ quarante-cinq lieues, & de trente à trente-cinq en largeur. Elle eſt couverte preſque par-tout de rochers arides, ſur leſquels il n'y a pas une ligne de terre. Si ce coin de terre était cultivé, on pourrait la comparer à la Suiſſe. La riviére du Jourdain, large d'environ cinquante pieds dans le milieu de ſon cours, reſſemble à la riviére d'Aar chez les Suiſſes; qui coule dans une vallée plus fertile que d'autres Cantons. La Mer de Tibériade peut être comparée au

Lac

Digitized by Google

Lac de Genéve. Cependant, les voyageurs qui ont bien examiné la Suiſſe & la Paleſtine, donnent tous la préférence à la Suiſſe, ſans aucune comparaiſon. Il eſt vraiſemblable que la Judée fut plus cultivée autrefois quand elle était poſſédée par les Juifs. Ils avaient été forcés de porter un peu de terre ſur les rochers pour y planter des vignes. Ce peu de terre, liée avec les éclats des rochers, était ſoutenu par de petits murs dont on voit encor des reſtes de diſtance en diſtance. CH. XLIX.

Tout ce qui eſt ſitué vers le Midi, conſiſte en deſerts de ſables ſalés du côté de la Méditerranée & de l'Egypte, & en montagnes affreuſes, juſqu'à Eſiongaber vers la Mer Rouge. Ces ſables & ces rochers habités aujourd'hui par quelques Arabes voleurs, ſont l'ancienne patrie des Juifs. Ils s'avancèrent un peu au Nord dans l'Arabie pétrée. Le petit pays de Jérico qu'ils envahirent, eſt un des meilleurs qu'ils poſſédèrent : le terrain de Jéruſalem eſt bien plus aride ; il n'a pas même l'avantage d'être ſitué ſur une rivière. Il y a très-peu de pâturages : les habitans n'y pûrent jamais nourrir de chevaux : les ânes firent toûjours la monture ordinaire du pays. Les bœufs y ſont maigres ; les moutons y réuſſiſſent mieux ; les oliviers en quelques endroits y produiſent un fruit d'une bonne qualité. On y voit encor quelques palmiers ; & ce pays que les Juifs améliorèrent avec beaucoup de peine, quand leur condition preſque toûjours malheureuſe

le

Digitized by Google

CH. XLIX.

le leur permit, fut pour eux une terre délicieuse, en comparaison des deserts de Param & de Cadés-Barné.

*Saint Jérôme* qui vécut si longtems à Bethléem, avoue qu'on souffrait continuellement la sécheresse & la soif dans ce pays de montagnes arides, de cailloux & de sables, où il pleut rarement, où l'on manque de fontaines, & où l'industrie est obligée d'y suppléer à grands fraix par des citernes.

La Palestine, malgré le travail des Hébreux, n'eut jamais de quoi nourrir ses habitans; & de même que les treize Cantons envoyent le superflu de leurs peuples servir dans les armées des Princes qui peuvent les payer, les Juifs allaient faire le métier de Courtiers en Asie & en Afrique. A peine Alexandrie était-elle bâtie, qu'ils s'y étaient établis. Les Juifs commerçans n'habitaient guères Jérusalem; & je doute que dans le tems le plus florissant de ce petit Etat, il y ait jamais eu des hommes aussi opulens que le sont aujourd'hui plusieurs Hébreux d'Amsterdam, de la Haye, de Londres, de Constantinople.

Lorsqu'*Omar*, l'un des premiers successeurs de *Mahomet*, s'empara des fertiles pays de la Syrie, il prit la contrée de la Palestine; & comme Jérusalem est une ville sainte pour les Mahométans, il y entra chargé d'une haire, & d'un sac de pénitent, & n'exigea que le tribut de treize drachmes par tête, ordonné par le Pontife. C'est ce que raporte *Nicetas*

Digitized by Google

*cetas Coniates. Omar* enrichit Jéruſalem d'une magnifique Moſquée de marbre, couverte de plomb, ornée en dedans d'un nombre prodigieux de lampes d'argent, parmi leſquelles il y en avait beaucoup d'or pur. Quand enſuite les Turcs déja Mahométans s'emparèrent du pays vers l'an 1055., ils reſpectèrent la Moſquée, & la ville reſta toûjours peuplée de ſept à huit mille habitans. C'était ce que ſon enceinte pouvait alors contenir, & ce que tout le territoire d'alentour pouvait nourrir. Ce peuple ne s'enrichiſſait guéres d'ailleurs que des pélérinages des Chrétiens & des Muſulmans. Les uns allaient viſiter la Moſquée, les autres le St. Sépulchre. Tous payaient une petite redevance à l'Emir Turc qui réſidait dans la ville, & à quelques Imans qui vivaient de la curioſité des pélerins.

CH. XLIX.

## *CHAPITRE CINQUANTIEME.*

# DE LA PREMIERE CROISADE, JUSQU'A LA PRISE DE JERUSALEM.

TEL était l'état de l'Aſie mineure, lorſqu'un pélerin d'Amiens ſuſcita les Croiſades. Il n'avait d'autre nom que *Coucoupétre* ou *Cucupiètre*, comme le dit la fille de l'Empereur *Comnéne*, qui le vit à Conſtantinople. Nous le connaiſſons ſous le nom de *Pierre l'Her-*



Digitized by Google

CH. L. *l'Hermite.* Ce Picard parti d'Amiens pour aller en pélerinage vers l'Arabie, fut cauſe que l'Occident s'arma contre l'Orient, & que des millions d'Européans périrent en Aſie. C'eſt ainſi que ſont enchaînés les événemens de l'Univers. Il ſe plaignit amérement à l'Evêque ſecret, qui réſidait dans le pays, avec le titre de Patriarche de Jéruſalem, des vexations que ſouffraient les pélerins; les revélations ne lui manquèrent pas. *Guillaume* de Tyr aſſure que JESUS-CHRIST apparut à l'Hermite. *Je ſerai avec toi*, lui dit-il, *il eſt temps de ſecourir mes ſerviteurs.* A ſon retour à Rome, il parla d'une maniére ſi vive, & fit des tableaux ſi touchans, que le Pape *Urbain II.* crut cet homme propre à ſeconder le grand deſſein que les Papes avaient depuis longtems d'armer la Chrétienté contre le Mahométiſme. Il envoya *Pierre* de Province en Province communiquer par ſon imagination forte l'ardeur de ſes ſentimens & ſemer l'entouſiaſme.

1094. *Urbain II.* tint enſuite vers Plaiſance un Concile en raſe campagne, où ſe trouvèrent plus de trente mille Séculiers outre les Eccléſiaſtiques. On y propoſa la manière de venger les Chrétiens. L'Empereur des Grecs *Alexis Comniéne*, pére de cette Princeſſe qui écrivit l'Hiſtoire de ſon tems, envoya à ce Concile des Ambaſſadeurs pour demander quelque ſecours contre les Muſulmans; mais ce n'était ni du Pape, ni des Italiens qu'il devait l'attendre. Les Normans enlevaient alors Naples & Sicile

Digitized by Google

Sicile aux Grecs ; & le Pape, qui voulait être au moins Seigneur Suzerain de ces Royaumes, étant d'ailleurs rival de l'Eglise Grecque, devenait nécessairement par son état, l'ennemi déclaré des Empereurs d'Orient, comme il était l'ennemi couvert des Empereurs Teutoniques. Le Pape, loin de secourir les Grecs, voulait soumettre l'Orient aux Latins. CH. L.

Au reste, le projet d'aller faire la guerre en Palestine, fut vanté par tous les assistans au Concile de Plaisance, & ne fut embrassé par personne. Les principaux Seigneurs Italiens avaient chez eux trop d'intérêts à ménager, & ne voulaient point quitter un pays délicieux pour aller se battre vers l'Arabie pétrée.

On fut donc obligé de tenir un autre Concile à Clermont en Auvergne. Le Pape y harangua dans la grande place. On avait pleuré en Italie sur les malheurs des Chrétiens de l'Asie. On s'arma en France. Ce pays était peuplé d'une foule de nouveaux Seigneurs, inquiets, indépendans, aimans la dissipation & la guerre, plongés pour la plûpart dans les crimes que la débauche entraîne, & dans une ignorance qui égalait leurs débauches. Le Pape leur proposait la rémission de tous leurs péchés, & leur ouvrait le Ciel, en leur imposant pour pénitence de suivre la plus grande de leurs passions, de courir au pillage. On prit donc la croix à l'envi. Les Eglises & les Cloîtres achetèrent alors à vil prix beaucoup 1095. Croisade déclarée.



Digitized by Google

Ch. L. de terres des Seigneurs, qui crurent n'avoir besoin que d'un peu d'argent & de leurs armes pour aller conquérir des Royaumes en Asie. *Godefroy de Bouillon*, par exemple, Duc de Brabant, vendit sa terre de Bouillon au Chapitre de Liége, & Stenay à l'Evêque de Verdun. *Baudouin*, frére de *Godefroy*, vendit au même Evêque le peu qu'il avait en ce pays-là. Les moindres Seigneurs Châtelains partirent à leurs fraix; les pauvres Gentilshommes servirent d'Ecuyers aux autres. Le butin devait se partager selon les grades, & selon les dépenses des Croisés. C'était une grande source de division, mais c'était aussi un grand motif. La Religion, l'avarice, & l'inquiétude encourageaient également ces émigrations. On enrôla une infanterie innombrable, & beaucoup de simples cavaliers sous mille drapeaux différens. Cette foule de Croisés se donna rendez-vous à Constantinople. Moines, Femmes, Marchands, Vivandiers, Ouvriers, tout partit, comptant ne trouver sur la route que des Chrétiens, qui gagneraient des indulgences en les nourrissant. Plus de quatre-vingt mille de ces vagabonds se rangèrent sous le drapeau de *Coucoupétre*, que j'appellerai toûjours l'*Hermite Pierre*. Il marchait en sandales & ceint d'une corde, à la tête de l'armée. Nouveau genre de vanité! Jamais l'Antiquité n'avait vû de ces émigrations d'une partie du Monde dans l'autre, produites par un entousiasme de Religion. Cette fureur épidémique parut alors pour la

Armement prodigieux.

première

Digitized by Google

première fois, afin qu'il n'y eût aucun fléau possible qui n'eût affligé l'espèce humaine. CH. L.

La première expédition de ce Général Hermite, fut d'assiéger une ville Chrétienne en Hongrie, nommée *Malaville*, parce que l'on avait refusé des vivres à ces soldats de JESUS-CHRIST, qui malgré leur sainte entreprise, se conduisaient en voleurs de grand chemin. La ville fut prise d'assaut, livrée au pillage, les habitans égorgés. L'*Hermite* ne fut plus alors le maître de ses Croisés, excités par la soif du brigandage. Un des Lieutenans de l'*Hermite*, nommé *Gautier sans argent*, qui commandait la moitié des troupes, agit de même en Bulgarie. On se réunit bientôt contre ces brigands, qui furent presque tous exterminés, & l'*Hermite* arriva enfin devant Constantinople, avec vingt mille personnes mourant de faim.

Un Prédicateur Allemand nommé *Godescald*, qui voulut jouer le même rôle, fut encor plus maltraité. Dès qu'il fut arrivé avec ses disciples dans cette même Hongrie où ses prédécesseurs avaient fait tant de desordres, la seule vue de la croix rouge qu'ils portaient, fut un signal auquel ils furent tous massacrés.

Une autre horde de ces avanturiers, composée de plus de deux cent mille personnes, tant femmes que Prêtres, paysans, écoliers, croyant qu'elle allait défendre JESUS-CHRIST, s'imagina qu'il fallait exterminer tous les Juifs qu'on rencontrerait. Il y en avait beaucoup sur



Digitized by Google

CH. L. les frontiéres de France : tout le commerce était entre leurs mains. Les Chrétiens, croyant venger DIEU, firent main-baſſe ſur tous ces malheureux. Il n'y eut jamais depuis *Adrien* un ſi grand maſſacre de cette nation. Ils furent égorgés à Verdun, à Spire, à Worms, à Cologne, à Mayence : & pluſieurs ſe tuérent eux-mêmes, après avoir fendu le ventre à leurs femmes, pour ne pas tomber entre les mains des Barbares. La Hongrie fut encor le tombeau de cette troiſiéme armée de Croiſés.

L'Hermite ſans armée.

Cependant l'*Hermite Pierre* trouva devant Conſtantinople d'autres vagabonds Italiens & Allemans, qui ſe joignirent à lui, & ravagèrent les environs de la ville. L'Empereur *Alexis Comnène*, qui régnait, était aſſurément ſage & modéré. Il ſe contenta de ſe défaire au plutôt de pareils hôtes. Il leur fournit des bateaux pour les tranſporter au-delà du Boſphore. Le Général *Pierre* ſe vit enfin à la tête d'une armée Chrétienne contre les Muſulmans. *Soliman*, Soudan de Nicée, tomba avec ſes Turcs aguerris ſur cette multitude diſperſée. *Gautier ſans argent* y périt avec beaucoup de pauvre Nobleſſe. L'*Hermite* retourna cependant à Conſtantinople, regardé comme un fanatique qui s'était fait ſuivre par des furieux.

Il n'en fut pas de même des Chefs des Croiſés, plus politiques, moins entouſiaſtes, plus accoutumés au commandement, & conduiſans des troupes un peu plus réglées. *Godefroy de Bouillon* menait ſoixante & dix mille hommes

Digitized by Google

mes de pied & dix mille cavaliers couverts d'une armure complette, ſous pluſieurs banniéres de Seigneurs tous rangés ſous la ſienne. CH. L.

Cependant *Hugues*, frére du Roi de France *Philippe I.* marchait par l'Italie avec d'autres Seigneurs qui s'étaient joints à lui. Il allait tenter la fortune. Preſque tout ſon établiſſement conſiſtait dans le titre de frére d'un Roi très-peu puiſſant par lui-même. Ce qui eſt plus étrange, c'eſt que *Robert* Duc de Normandie, fils aîné de *Guillaume* le conquérant de l'Angleterre, quitta cette Normandie, où il était à peine affermi. Chaſſé d'Angleterre par ſon cadet *Guillaume le Roux*, il lui engagea encor la Normandie pour ſubvenir aux frais de ſon armement. C'était, dit-on, un Prince voluptueux & ſuperſtitieux. Ces deux qualités, qui ont leur ſource dans la faibleſſe, l'entraînèrent à ce voyage.

Le vieux *Raimond*, Comte de Toulouſe, maître du Languedoc & d'une partie de la Provence, qui avait déja combattu contre les Muſulmans en Eſpagne, ne trouva ni dans ſon âge ni dans les intérêts de ſa patrie aucune raiſon contre l'ardeur d'aller en Paleſtine. Il fut un des prémiers qui s'arma & paſſa les Alpes, ſuivi, dit-on, de près de cent mille hommes. Il ne prévoyait pas que bientôt on prêcherait une Croiſade contre ſa propre famille.

Le plus politique de tous ces Croiſés, & peut-être le ſeul, fut *Bohémond*, fils de ce *Robert Guiſcard* Conquérant de la Sicile. Toute cette



Digitized by Google

CH. L. famille de Normans, tranſplantée en Italie, cherchait à s'agrandir, tantôt aux dépens des Papes, tantôt ſur les ruines de l'Empire Grec. Ce *Bohémond* avait lui-même longtems fait la guerre à l'Empereur *Alexis* en Epire & en Gréce ; & n'ayant pour tout héritage que la petite Principauté de Tarente & ſon courage, il profita de l'entouſiaſme épidémique de l'Europe, pour raſſembler ſous ſa banniére juſqu'à dix mille cavaliers bien armés & quelque infanterie, avec leſquels il pouvait conquérir des Provinces, ſoit ſur les Chrétiens, ſoit ſur les Mahométans.

La Princeſſe *Anne Comnéne* dit que ſon pére fut allarmé de ces émigrations prodigieuſes, qui fondaient dans ſon pays. On eût cru, dit-elle, que l'Europe, arrachée de ſes fondemens, allait tomber ſur l'Aſie. Qu'aurait-ce donc été, ſi près de trois cent mille hommes, dont les uns avaient ſuivi l'*Hermite Pierre*, les autres le Prêtre *Godeſcald*, n'avaient déja diſparu ?

On propoſa au Pape de ſe mettre à la tête de ces armées immenſes qui reſtaient encore. C'était la ſeule maniére de parvenir à la Monarchie univerſelle, devenue l'objet de la Cour Romaine. Cette entrepriſe que le Pape *Grégoire VII.* avait oſé méditer, demandait le génie d'un *Mahomet* ou d'un *Alexandre*. Les obſtacles étaient grands, & *Urbain* ne vit que les obſtacles.

Le Pape & les Princes Croiſés avaient dans ce grand appareil leurs vues différentes, & Conſtan-

Digitized by Google

Constantinople les redoutait toutes. On y haïssait les Latins, qu'on y regardait comme des hérétiques & des Barbares. CH. I.

Ce que les Grecs craignaient le plus, & avec raison, c'était ce *Bohémond* & ses Napolitains, ennemis de l'Empire. Mais quand même les intentions de *Bohémond* eussent été pures, de quel droit tous ces Princes d'Occident venaient-ils prendre pour eux des Provinces que les Turcs avaient arrachées aux Empereurs Grecs?

Caractère des princes Croisés.

On peut juger d'ailleurs quelle était l'arrogance féroce des Seigneurs Croisés, par le trait que raporte la Princesse *Anne Comnène*, de je ne sai quel Comte Français, qui vint s'asseoir à côté de l'Empereur sur son Trône dans une cérémonie publique. *Baudouin* frére de *Godefroy de Bouillon*, prenant par la main cet homme indiscret pour le faire retirer, le Comte dit tout haut dans son jargon barbare: „ Voi„ là un plaisant rustre que ce Grec, de s'asseoir „ devant des gens comme nous. “ Ces paroles furent interprétées à *Alexis*, qui ne fit que sourire. Une ou deux indiscrétions pareilles suffisent pour décrier une Nation. *Alexis* fit demander à ce Comte qui il était. „ Je suis, répondit-il, „ de la race la plus noble. J'allais tous „les jours dans l'Eglise de ma Seigneurie, où s'as„semblaient tous les braves Seigneurs qui vou„laient se battre en duel & qui priaient JESUS„CHRIST & la Ste. Vierge de leur être favorables. „Aucun d'eux n'osa jamais se battre contre moi.

Il était moralement impossible que de tels hôtes

CH. L. hôtes n'exigeaſſent des vivres avec dureté, & que les Grecs n'en refuſaſſent avec malice. C'était un ſujet de combats continuels entre les Peuples & l'armée de *Godefroy*, qui parut la première après les brigandages des Croiſés de *Pierre l'Hermite*. *Godefroy* en vint juſqu'à attaquer les fauxbourgs de Conſtantinople, & l'Empereur les défendit en perſonne. L'Evêque du Puy en Auvergne, nommé *Monteil*, Légat du Pape dans les armées de la Croiſade, voulait abſolument qu'on commençât les entrepriſes contre les Infidèles par le ſiége de la ville où réſidait le premier Prince des Chrétiens. Tel était l'avis de *Bohémond*, qui était alors en Sicile, & qui envoyait courriers ſur courriers à *Godefroy* pour l'empêcher de s'accorder avec l'Empereur. *Hugues* frére du Roi de France, eut alors l'imprudence de quitter la Sicile, où il était avec *Bohémond*, & de paſſer preſque ſeul ſur les terres d'*Alexis*. Il joignit à cette indiſcrétion celle de lui écrire des lettres pleines d'une fierté peu ſéante à qui n'avait point d'armée. Le fruit de ces démarches fut d'être arrêté quelque tems priſonnier. Enfin la politique de l'Empereur Grec vint à bout de détourner tous ces orages. Il fit donner des vivres. Il engagea tous les Seigneurs à lui prêter hommage pour les terres qu'ils conquéreraient. Il les fit tous paſſer en Aſie les uns après les autres, après les avoir comblés de préſens. *Bohémond* qu'il redoutait le plus, fut celui qu'il traita avec le plus de magnificence. Quand ce Prince vint lui

Digitized by Google

lui rendre hommage à Conſtantinople, & qu'on lui fit voir les raretés du palais, *Alexis* ordonna qu'on remplit un cabinet de meubles précieux, d'ouvrages d'or & d'argent, de bijoux de toute eſpèce, entaſſés ſans ordre, & de laiſſer la porte du cabinet entr'ouverte. *Bohémond* vit en paſſant ces tréſors, auxquels les conducteurs affectaient de ne faire nulle attention. „ Eſt-il poſſible, s'écria-t-il, qu'on négli„ ge de ſi belles choſes? Si je les avais, je me „ croirais le plus puiſſant des Princes.“ Le ſoir même l'Empereur lui envoya tout le cabinet. Voilà ce que raporte ſa fille, témoin oculaire. C'eſt ainſi qu'en uſait ce Prince, que tout homme déſintéreſſé appellera ſage & magnifique, mais que la plûpart des Hiſtoriens des Croiſades ont traité de perfide, parce qu'il ne voulut pas être l'eſclave d'une multitude dangereuſe. CH. L. Magnificence de l'Empereur Alexis.

Enfin, quand il s'en fut heureuſement débarraſſé, & que tout fut paſſé dans l'Aſie mineure, on fit la revue près de Nicée, & il ſe trouva cent mille cavaliers & ſix cent mille hommes de pied en comptant les femmes. Ce nombre, joint avec les premiers Croiſés qui périrent ſous l'*Hermite* & ſous d'autres, fait environ onze cent mille. Il juſtifie ce qu'on dit des armées des Rois de Perſe, qui avaient inondé la Gréce, & ce qu'on raconte des tranſplantations de tant de Barbares. Les Français enfin, & ſur-tout *Raimond de Toulouſe*, ſe trouvèrent par-tout ſur le même terrain que les Gaulois

Digitized by Google

CH. L. Gaulois méridionaux avaient parcouru treize cent ans auparavant, quand ils allèrent ravager l'Asie mineure & donner leur nom à la Province de Galatie.

Les Historiens nous informent rarement comment on nourrissait ces multitudes. C'était une entreprise qui demandait autant de soins que la guerre même. Venise ne voulut pas d'abord s'en charger. Elle s'enrichissait plus que jamais par son commerce avec les Mahométans, & craignait de perdre les privilèges qu'elle avait chez eux. Les Génois, les Pisans & les Grecs équipèrent des vaisseaux chargés de provisions, qu'ils vendaient aux Croisés en côtoyant l'Asie mineure. La fortune des Génois s'en accrut, & on fut étonné bientôt après de voir Gênes devenue une Puissance.

Le vieux Turc *Soliman* Soudan de Syrie, qui était sous les Califes de Bagdat ce que les Maires avaient été sous la race de *Clovis*, ne put avec le secours de son fils résister au premier torrent de tous ces Princes Croisés. Leurs troupes étaient mieux choisies que celles de *Pierre l'Hermite*, & disciplinées autant que le permettait la licence & l'entousiasme.

1097. On prit Nicée; on battit deux fois les armées commandées par le fils de *Solimian*. Les Turcs & les Arabes ne soûtinrent point dans ces commencemens le choc de ces multitudes couvertes de fer, & de leurs grands chevaux de bataille, & des forêts de lances auxquelles ils n'étaient point accoutumés.

*Bobé.*

Digitized by Google

*Bohémond* eut l'adreſſe de ſe faire céder par les Croiſés le fertile pays d'Antioche. *Boudouin* alla juſqu'en Méſopotamie s'emparer de la ville d'Edeſſe, & s'y forma un petit Etat. Enfin on mit le ſiége devant Jéruſalem, dont le Caliſe d'Egypte s'était ſaiſi par ſes Lieutenans. La plûpart des Hiſtoriens diſent que l'armée des aſſiégeans, diminuée par les combats, par les maladies & par les garniſons miſes dans les villes conquiſes, était réduite à vingt mille hommes de pied & à quinze cent chevaux, & que Jéruſalem, pourvue de tout, était défendue par une garniſon de quarante mille ſoldats. On ne manque pas d'ajouter qu'il y avait outre cette garniſon vingt mille habitans déterminés. Il n'y a point de lecteur ſenſé qui ne voye qu'il eſt moralement impoſſible qu'une armée de vingt mille hommes en aſſiége une de ſoixante mille dans une Place fortifiée; mais les Hiſtoriens ont toûjours voulu du merveilleux.

CH. L. 1098. Priſe de Jéruſalem.

Ce qui eſt vrai, c'eſt qu'après cinq ſemaines de ſiége la ville fut emportée d'aſſaut, & que tout ce qui n'était pas Chrétien, fut maſſacré. L'*Hermite Pierre*, de Général devenu Chapelain, ſe trouva à la priſe & au maſſacre. Quelques Chrétiens que les Muſulmans avaient laiſſé vivre dans la ville, conduiſirent les vainqueurs dans les caves les plus reculées, où les méres ſe cachaient avec leurs enfans; & rien ne fut épargné. Preſque tous les Hiſtoriens conviennent qu'après cette boucherie, les

Digitized by Google

CH. L. les Chrétiens tout dégoutans de ſang allèrent en proceſſion à l'endroit qu'on dit être le ſé-
1099. pulcre de JESUS-CHRIST, & y fondirent en larmes. Il eſt très-vraiſemblable qu'ils y donnèrent des marques de Religion ; mais cette tendreſſe qui ſe manifeſta par des pleurs, n'eſt guères compatible avec cet eſprit de vertige, de fureur, de débauche & d'emportement. Le même homme peut être furieux & tendre, mais non dans le même tems.

*Elmacim* rapporte qu'on enferma les Juifs dans la Synagogue qui leur avait été accordée par les Turcs, & qu'on les y brula tous. Cette action eſt croyable après la fureur avec laquelle on les avait exterminés ſur la route.

Jéruſalem fut priſe par les Croiſés le 5. Juillet 1099. tandis qu'*Alexis Comnène* était Empereur d'Orient, *Henri IV.* d'Occident, & qu'*Urbain II.* Chef de l'Egliſe Romaine vivait encore. Il mourut avant d'avoir apris ce triomphe de la Croiſade dont il était l'auteur.

Les Seigneurs, Maîtres de Jéruſalem, s'aſſemblaient déja pour donner un Roi à la Judée. Les Eccléſiaſtiques, ſuivans l'armée, ſe rendirent dans l'aſſemblée, & oſèrent déclarer nulle l'élection qu'on allait faire, parce qu'il fallait, diſaient-ils, faire un Patriarche avant de faire un Souverain.

Cependant *Godefroy de Bouillon* fut élu, non pas Roi, mais Duc de Jéruſalem. Quelques mois après arriva un Légat nommé *Damberto*, qui ſe fit nommer Patriarche par le Clergé ;

Digitized by Google

gé ; & la première chose que fit ce Patriarche, ce fut de prétendre le petit Royaume de Jérusalem pour lui-même. Il falut que *Godefroy de Bouillon*, qui avait conquis la ville au prix de son sang, la cédât à cet Evêque. Il se réserva le port de Joppé & quelques droits dans Jérusalem. Sa patrie qu'il avait abandonnée valait bien au-delà de ce qu'il avait acquis en Palestine. CH. L.

## *CHAPITRE CINQUANTE-UNIEME.*

# CROISADES DEPUIS LA PRISE DE JERUSALEM.

LOUÏS LE JEUNE *prend la croix.* St. Bernard, *qui d'ailleurs fait des miracles, prédit des victoires, & on est battu.* SALADIN *prend Jérusalem, ses exploits, sa conduite. Quel fut le divorce de* LOUIS VII. *dit* LE JEUNE, &c.

DEpuis le quatriéme siécle le tiers de la Terre est en proie à des émigrations presque continuelles. Les Huns venus de la Tartarie Chinoise s'établissent enfin sur les bords du Danube, & de là ayant pénétré sous *Attila* dans les Gaules & en Italie, ils restent fixés en Hongrie. Les Herules, les Gots, s'emparent de Rome. Les Vandales vont des Emigrations.

Digitized by Google

CH. LI. des bords de la Mer Baltique ſubjuguer l'Eſpagne & l'Afrique. Les Bourguignons envahiſſent une partie des Gaules : les Francs paſſent dans l'autre. Les Maures aſſerviſſent les Viſigots Conquérans de l'Eſpagne, tandis que d'autres Arabes étendaient leurs conquêtes dans la Perſe, dans l'Aſie Mineure, en Syrie, en Egypte. Les Turcs viennent du bord Oriental de la Mer Caſpienne, & partagent les Etats conquis par les Arabes. Les Croiſés de l'Europe inondent la Syrie en bien plus grand nombre que toutes ces Nations enſemble n'en ont jamais eu dans leurs émigrations, tandis que le Tartare *Gengiskan* ſubjugue la haute Aſie. Cependant au bout de quelque tems il n'eſt reſté aucune trace des conquêtes des Croiſés. *Gengis*, au contraire, ainſi que les Arabes, les Turcs, & les autres, ont fait de grands établiſſemens loin de leur patrie. Il ſera peut-être aiſé de découvrir les raiſons du peu de ſuccès des Croiſés.

Les mêmes circonſtances produiſent les mêmes effets. On a vû que quand les Succeſſeurs de *Mahomet* eurent conquis tant d'Etats, la diſcorde les diviſa. Les Croiſés éprouvèrent un ſort à peu près ſemblable. Ils conquirent moins, & furent diviſés plutôt. Voilà déja trois petits Etats Chrétiens formés tout d'un coup en Aſie, Antioche, Jéruſalem & Edeſſe. Il s'en forma quelques années après un quatriéme ; ce fut celui de Tripoli de Syrie, qu'eut le jeune *Bertrand*, fils du Comte de Toulouſe.

Mais

Digitized by Google

Mais pour conquérir Tripoli, il fallut avoir recours aux vaiſſeaux des Vénitiens. Ils prirent alors part à la Croiſade, & ſe firent céder une partie de cette nouvelle conquête. CH. LI.

De tous ces nouveaux Princes qui avaient promis de faire hommage de leurs acquiſitions à l'Empereur Grec, aucun ne tint ſa promeſſe, & tous furent jaloux les uns des autres. En peu de tems, ces nouveaux Etats diviſés & ſubdiviſés, paſſèrent en beaucoup de mains différentes. Il s'éleva, comme en France, de petits Seigneurs, des Comtes de Joppé, des Marquis de Galilée, de Sidon, d'Acre, de Céſarée. *Soliman* qui avait perdu Antioche & Nicée, tenait toûjours la campagne, habitée d'ailleurs par des colons Muſulmans; & ſous *Soliman*, & après lui, on vit dans l'Aſie un mélange de Chrétiens, de Turcs, d'Arabes, ſe faiſant tous la guerre. Un Château Turc était voiſin d'un Château Chrétien, de même qu'en Allemagne les terres des Proteſtans & des Catholiques ſont enclavées les unes dans les autres.

De ce million de Croiſés bien peu reſtaient alors. Au bruit de leurs ſuccès, groſſis par la renommée, de nouveaux eſſains partirent encor de l'Occident. Ce Prince *Hugues*, frére de *Philippe I.* ramena une nouvelle multitude, groſſie par des Italiens & des Allemans. On en compta trois cent mille; mais en réduiſant ce nombre aux deux tiers, ce ſont encor deux cent mille hommes qu'il en coûta



Digitized by Google

GR. LI. à la Chrétienté. Ceux-là furent traités vers Conſtantinople à peu près comme les ſuivans de *Pierre l'Hermite*. Ceux qui abordèrent en Aſie, furent détruits par *Soliman*; & le Prince *Hugues* mourut preſqu'abandonné dans l'Aſie mineure.

Ce qui prouve encor, ce me ſemble, l'extrême faibleſſe de la Principauté de Jéruſalem, c'eſt l'établiſſement de ces Religieux ſoldats, Templiers & Hoſpitaliers. Il faut bien que ces moines, fondés d'abord pour ſervir les malades, ne fuſſent pas en ſureté, puiſqu'ils prirent les armes. D'ailleurs, quand la ſociété générale eſt bien gouvernée, on ne fait guères d'aſſociations particulières.

Templiers. Les Religieux conſacrés au ſervice des bleſſés, ayant fait vœu de ſe battre, vers l'an 1118. il ſe forma tout d'un coup une Milice ſemblable, ſous le nom de *Templiers*, qui prirent ce titre, parce qu'ils demeuraient auprès de cette Egliſe qui avait, diſait-on, été autrefois le *Temple de Salomon*. Ces établiſſemens ne ſont dûs qu'à des Français, ou du moins à des habitans d'un pays annexé depuis à la France. *Raimond Dupuy*, premier Grand-Maître & Inſtituteur de la Milice des Hoſpitaliers, était de Dauphiné.

A peine ces deux Ordres furent-ils établis par les Bulles des Papes, qu'ils devinrent riches & rivaux. Ils ſe battirent les uns contre les autres auſſi ſouvent que contre les Muſulmans. Bientôt après, un nouvel Ordre s'établit

Digitized by Google

tablit encor en faveur des pauvres Allemans abandonnés dans la Paleſtine : & ce fut l'Ordre des moines Teutoniques, qui devint après en Europe une Milice de Conquérans. CH. LI. Cheva liers Teutons.

Enfin, la ſituation des Chrétiens était ſi peu affermie, que *Baudouin*, prémier Roi de Jéruſalem, qui régna après la mort de *Godefroy* ſon frére, fut pris preſqu'aux portes de la ville par un Prince Turc.

Les conquêtes des Chrétiens s'affaibliſſaient tous les jours. Les prémiers Conquérans n'étaient plus ; leurs ſucceſſeurs étaient amollis. Déja l'Etat d'Edeſſe était repris par les Turcs en 1140. & Jéruſalem menacée. Les Empereurs Grecs ne voyant dans les Princes d'Antioche leurs voiſins que de nouveaux Uſurpateurs, leur faiſaient la guerre, non ſans juſtice. Les Chrétiens d'Aſie, prêts d'être accablés de tous côtés, ſollicitèrent en Europe une nouvelle Croiſade génerale.

La France avait commencé la premiére inondation : ce fut à elle qu'on s'adreſſa pour la ſeconde. Le Pape *Eugéne III.* n'aguères diſciple de *St. Bernard*, fondateur de Clervaux, choiſit avec raiſon ſon prémier Maître, pour être l'organe d'un nouveau dépeuplement. Jamais Religieux n'avait mieux concilié le tumulte des affaires avec l'auſtérité de ſon état : aucun n'était arrivé comme lui à cette conſidération purement perſonnelle, qui eſt au-deſſus de l'autorité même. Son contemporain l'Abbé *Suger* était Prémier Miniſtre de France ; ſon St. Bernard.



Digitized by Google

CH. LI. disciple était Pape ; mais *Bernard*, simple Abbé de Clervaux, était l'oracle de la France & de l'Europe.

1146. A Vézelai en Bourgogne fut dressé un échaffaut dans la place publique, où *Bernard* parut à côté de *Louïs le jeune* Roi de France. Il parla d'abord, & le Roi parla ensuite. Tout ce qui était présent, prit la croix. *Louïs* la prit le prémier des mains de *St. Bernard.* Le Ministre *Suger* ne fut point d'avis que le Roi abandonnât le bien certain qu'il pouvait faire à ses Etats, pour tenter en Hongrie des conquêtes incertaines : mais l'éloquence de *Bernard*, & l'esprit du tems, sans lequel cette éloquence n'était rien, l'emportèrent sur les conseils du Ministre.

Louïs le jeune. On nous peint *Louïs le jeune* comme un Prince plus rempli de scrupules que de vertus. Dans une de ces petites guerres civiles que le Gouvernement féodal rendait inévitables en France, les troupes du Roi avaient brûlé l'Eglise de Vitry, & le peuple réfugié dans cette Eglise avait péri dans les flammes. On persuada aisément au Roi qu'il ne pouvait expier qu'en Palestine ce crime, qu'il eût mieux réparé en France par une administration sage. Sa jeune femme, *Eléonore de Guyenne*, se croisa avec lui, soit qu'elle l'aimât alors, soit qu'il fût de la bienséance de ces tems d'accompagner son mari dans de telles guerres.

*Bernard* s'était acquis un crédit si singulier, que dans une nouvelle assemblée à Chartres

Digitized by Google

tres on le choisit lui-même pour le Chef de la Croisade. Ce fait parait presqu'incroyable ; mais tout est croyable de l'emportement religieux des peuples. *St. Bernard* avait trop d'esprit pour s'exposer au ridicule qui le menaçait. L'exemple de l'*Hermite Pierre* était récent. Il refusa l'emploi de Général, & se contenta de celui de Prophète. CH. LI.

De France il court en Allemagne. Il y trouve un autre moine qui prêchait la Croisade. Il fit taire ce rival, qui n'avait pas la mission du Pape. Il donne enfin lui-même la croix rouge à l'Empereur *Conrad III.* & il promet publiquement de la part de DIEU des victoires contre les Infidèles. Bientôt après un de ses disciples, nommé *Philippe*, écrivit en France que *Bernard* avait fait beaucoup de miracles en Allemagne. Ce n'étaient pas à-la-vérité des morts ressuscités ; mais les aveugles avaient vû, les boiteux avaient marché, les malades avaient été guéris. On peut compter parmi ces prodiges, qu'il prêchait partout en Français aux Allemans.

L'espérance d'une victoire certaine entraîna à la suite de l'Empereur & du Roi de France la plûpart des Chevaliers de leurs Etats. On compta, dit-on, dans chacune des deux armées soixante & dix mille gens-d'armes, avec une cavalerie légére prodigieuse ; on ne compta point les fantassins. On ne peut guères réduire cette seconde émigration à moins de trois cent mille personnes, qui jointes aux treize cent



Digitized by Google

CH. LI. mille que nous avons précédemment trouvés, fait juſqu'à cette époque ſeize cent mille habitans tranſplantés. Les Allemans partirent les prémiers, les Français enſuite. Il eſt naturel que de ces multitudes qui paſſent ſous un autre climat, les maladies en emportent une grande partie. L'intempérance ſurtout cauſa la mortalité dans l'armée de *Conrad* vers les plaines de Conſtantinople. De là ces bruits répandus dans l'Occident, que les Grecs avaient empoiſonné les puits & les fontaines. Les mêmes excès que les premiers Croiſés avaient commis, furent renouvellés par les ſeconds, & donnèrent les mêmes allarmes à *Manuel Comnène*, qu'ils avaient données à ſon grand-pére *Alexis*.

Nouvelles fautes des Croiſés.

*Conrad*, après avoir paſſé le Boſphore, ſe conduiſit avec l'imprudence attachée à ces expéditions. La Principauté d'Antioche ſubſiſtait. On pouvait ſe joindre à ces Chrétiens de Syrie, & attendre le Roi de France. Alors le grand nombre devait vaincre. Mais l'Empereur Allemand, jaloux du Prince d'Antioche & du Roi de France, s'enfonça au milieu de l'Aſie mineure. Un Sultan d'Icone, plus habile que lui, attira dans des rochers cette peſante cavalerie Allemande, fatiguée, rebutée, incapable d'agir dans ce terrain. Les Turcs n'eurent que la peine de tuer. L'Empereur bleſſé, & n'ayant plus auprès de lui que quelques troupes fugitives, ſe ſauva vers Antioche, & de là fit le voyage de Jéruſalem en pélerin,

Digitized by Google

pélerin, au lieu d'y paraître en Général d'armée. Le fameux *Frédéric Barberouſſe*, ſon neveu & ſon ſucceſſeur à l'Empire d'Allemagne, le ſuivait dans ces voyages, apprenant chez les Turcs à exercer un courage que les Papes devaient mettre à de plus grandes épreuves. CH. LI.

L'entrepriſe de *Louïs le jeune* eut le même ſuccès. Il faut avouer que ceux qui l'accompagnaient, n'eurent pas plus de prudence que les Allemans, & eurent beaucoup moins de juſtice. A peine fut-on arrivé dans la Thrace, qu'un Evêque de Langres propoſa de ſe rendre maître de Conſtantinople. Mais la honte d'une telle action était trop ſûre, & le ſuccès trop incertain. L'armée Françaiſe paſſa l'Helleſpont 1147.
ſur les traces de l'Empereur *Conrad*.

Il n'y a perſonne, je crois, qui n'ait obſervé que ces puiſſantes armées de Chrétiens firent la guerre dans ces mêmes pays où *Alexandre* remporta toûjours la victoire avec bien moins de troupes contre des ennemis incomparablement plus puiſſans que ne l'étaient alors les Turcs & les Arabes. Il fallait qu'il y eût dans la diſcipline militaire de ces Princes croiſés un défaut radical, qui devait néceſſairement rendre leur courage inutile. Ce défaut était probablement l'eſprit d'indépendance que le Gouvernement féodal avait établi en Europe. Des Chefs ſans expérience & ſans art conduiſaient dans des pays inconnus des multitudes déréglées. Le Roi de France ſurpris comme l'Empereur dans des rochers vers Laodicée, fut



Digitized by Google

CH. LI. battu comme lui ; mais il eſſuya dans Antioche des malheurs domeſtiques plus ſenſibles que les calamités publiques. *Raimond* Prince d'Antioche, chez lequel il ſe réfugia avec la Reine *Eléonore* ſa femme, fit publiquement l'amour à cette Princeſſe. On dit même qu'elle oubliait toutes les fatigues d'un ſi cruel voyage avec un jeune Turc d'une rare beauté, nommé *Saladin*.

Défaſtres de Louïs le jeune. *Louïs* enleva ſa femme d'Antioche, & la conduiſit à Jéruſalem, en danger d'être pris avec elle, ſoit par les Muſulmans, ſoit par les troupes du Prince d'Antioche. Il eut du moins la ſatisfaction d'accomplir ſon vœu, & de pouvoir un jour dire à *St. Bernard* qu'il avait vû Bethléem & Nazareth. Mais pendant ce voyage, ce qui lui reſtait de ſoldats fut battu & diſperſé de tous côtés. Enfin trois mille Français 1148. déſertèrent à la fois, & ſe firent Mahométans pour avoir du pain.

La concluſion de cette Croiſade fut, que l'Empereur *Conrad* retourna preſque ſeul en Allemagne. Le Roi *Louïs le jeune* ne ramena en France que ſa femme & quelques Courtiſans. A ſon retour il fit caſſer ſon mariage avec *Eléonor* de Guyenne, ſous prétexte de parenté, car l'adultère, ainſi qu'on l'a déja remarqué, n'annullait point le Sacrement du Mariage ; mais par la plus abſurde des loix, le crime d'avoir épouſé ſon arrière-couſine annullait ce Sacrement. *Louïs* n'était pas aſſez puiſſant pour garder la dot en renvoyant la perſonne ; il perdit la Guyenne, cette belle Province de France, après avoir perdu en Aſie

la

Digitized by Google

la plus floriſſante armée que ſon pays eût encor miſe ſur pied. Mille familles déſolées éclatèrent en vain contre les prophéties de *St. Bernard*, qui en fut quitte pour ſe comparer à *Moyſe*, lequel, diſait-il, avait comme lui promis de la part de DIEU aux Iſraélites de les conduire dans une terre heureuſe, & qui vit périr la prémiére génération dans les déſerts. CH. LI.

## *CHAPITRE CINQUANTE-DEUXIEME.*

## DE SALADIN.

Alliance du Roi Chrétien de Jéruſalem avec un Soudan.

APrès ces malheureuſes expéditions, les Chrétiens de l'Aſie furent plus diviſés que jamais entr'eux. La même fureur régnait chez les Muſulmans. Le prétexte de la Religion n'avait plus de part aux affaires politiques. Il arriva même vers l'an 1166. qu'*Amauri* Roi de Jéruſalem ſe ligua avec le Soudan d'Egypte contre les Turcs. Mais à peine le Roi de Jéruſalem avait-il ſigné ce Traité, qu'il le viola. Les Chrétiens poſſédaient encor Jéruſalem, & diſputaient quelques territoires de la Syrie aux Turcs & aux Tartares. Tandis que l'Europe était épuiſée pour cette guerre, tandis qu'*Andronic Manuel* montait ſur le Trône chancelant de Conſtantinople par le meurtre de ſon neveu, que *Fréderic Barberouſſe* & les Papes tenaient

Digitized by Google

CH. LII. tenaient l'Italie en armes, la nature produisit un de ces accidens qui devraient faire rentrer
1182. les hommes en eux-mêmes, & leur montrer le peu qu'ils sont, & le peu qu'ils se disputent.

Horrible tremblement de terre. Un tremblement de terre plus étendu que celui qui s'est fait en 1755. renversa la plûpart des villes de Syrie & de ce petit Etat de Jérusalem; la terre engloutit en cent endroits les animaux & les hommes. On prêcha aux Turcs que DIEU punissait les Chrétiens; on prêcha aux Chrétiens que DIEU se déclarait contre les Turcs, & on continua de se battre sur les débris de la Syrie.

Saladin. Au milieu de tant de ruines s'élevait le grand *Salaheddin*, qu'on nommait en Europe *Saladin*. C'était un Persan d'origine, du petit pays des Curdes, nation toûjours guerriére & toûjours libre. Il fut au rang de ces Capitaines qui s'emparaient des terres des Califes, & aucun ne fut aussi puissant que lui. Il conquit en peu de tems l'Egypte, la Syrie, l'Arabie, la Perse & la Mésopotamie. *Saladin* Maître de tant de pays, songea bientôt à conquérir le Royaume de Jérusalem. De violentes factions déchiraient ce petit Etat, & hâtaient sa ruine. *Guy de Lusignan*, couronné Roi, mais à qui on disputait la Couronne, rassembla dans la Galilée tous ces Chrétiens divisés que le péril réunissait, & marcha contre *Saladin*; l'Evêque de Ptolémaïs portant la chappe par-dessus sa cuirasse, & tenant entre ses bras une croix qu'on persuada aux Chrétiens être la même qui avait été l'instru-

Digitized by Google

ſtrument de la mort de JESUS-CHRIST. Cependant tous les Chrétiens furent tués ou pris. Le Roi captif, qui ne s'attendait qu'à la mort, fut étonné d'être traité par *Saladin* comme aujourd'hui les priſonniers de guerre le ſont par les Généraux les plus humains. CH. LII. Le Roi de Jéruſalem captif de Saladin.

*Saladin* préſenta de ſa main à *Luſignan* une coupe de liqueur rafraîchie dans de la neige. Le Roi, après avoir bu, voulut donner ſa coupe à un de ſes Capitaines, nommé *Renaud de Châtillon*. C'était une coutume inviolable, établie chez les Muſulmans, & qui ſe conſerve encor chez quelques Arabes, de ne point faire mourir les priſonniers auxquels ils avaient donné à boire & à manger. Ce droit de l'ancienne hoſpitalité était ſacré pour *Saladin*. Il ne ſouffrit pas que *Renaud de Châtillon* bût après le Roi. Ce Capitaine avait violé pluſieurs fois ſa promeſſe. Le vainqueur avait juré de le punir; & montrant qu'il ſavait ſe venger comme pardonner, il abbattit d'un coup de ſabre la tête de ce perfide.

Arrivé aux portes de Jéruſalem, qui ne pouvait plus ſe défendre, il accorda à la Reine femme de *Luſignan* une capitulation qu'elle n'eſpérait pas. Il lui permit de ſe retirer où elle voudrait. Il n'exigea aucune rançon des Grecs qui demeuraient dans la ville. Lorſqu'il fit ſon entrée dans Jéruſalem, pluſieurs femmes vinrent ſe jetter à ſes pieds, en lui redemandant les unes leurs maris, les autres leurs enfans, ou leurs péres qui étaient dans ſes fers. 1187. Généroſité de Saladin.

Digitized by Google

CH. LII. fers. Il les leur rendit avec une généroſité qui n'avait pas encor eu d'exemple dans cette partie du Monde. *Saladin* fit laver avec de l'eau roſe, par les mains même des Chrétiens, la Moſquée qui avait été changée en Egliſe. Il y plaça une chaire magnifique, à laquelle *Noradin* Soudan d'Alep avait travaillé lui-même, & fit graver ſur la porte ces paroles : „ Le Roi „ *Saladin*, ſerviteur de DIEU, mit cette in„ ſcription après que DIEU eut pris Jéruſalem „ par ſes mains. “

Il purifie la Moſquée.

Il établit des écoles Muſulmanes ; mais malgré ſon attachement à ſa Religion, il rendit aux Chrétiens orientaux l'Egliſe du ſaint Sépulcre. Il faut ajouter que *Saladin*, au bout d'un an, rendit la liberté à *Guy de Luſignan*, en lui faiſant jurer qu'il ne porterait jamais les armes contre ſon libérateur. *Luſignan* ne tint pas ſa parole.

Pendant que l'Aſie mineure avait été le théâtre du zèle, de la gloire, des crimes & des malheurs de tant de milliers de Croiſés, la fureur d'annoncer la Religion les armes à la main s'était répandue dans le fond du Nord.

Croiſade dans le Nord.

Nous avons vu, il n'y a qu'un moment, *Charlemagne* convertir l'Allemagne ſeptentrionale avec le fer & le feu. Nous avons vu enſuite les Danois idolâtres faire trembler l'Europe, conquérir la Normandie, ſans tenter jamais de faire recevoir l'idolâtrie chez les vaincus. A peine le Chriſtianiſme fut affermi dans le Dannemarc, dans la Saxe & dans la Scandinavie,

Digitized by Google

dinavie, qu'on y prêcha une Croiſade contre les Payens du Nord qu'on appellait Sclaves, ou Slaves, & qui ont donné le nom à ce pays qui touche à la Hongrie, & qu'on appelle Sclavonie. Les Chrétiens s'armèrent contre eux depuis Bréme juſqu'au fond de la Scandinavie. Plus de cent-mille Croiſés portèrent la deſtruction chez ces peuples. On tua beaucoup de monde : on ne convertit perſonne. On peut encor ajouter la perte de ces cent-mille hommes aux ſeize-cent-mille que le fanatiſme de ces tems-là coûtait à l'Europe. CH. LII.

Cependant il ne reſtait aux Chrétiens d'Aſie qu'Antioche, Tripoli, Joppé, & la ville de Tyr. *Saladin* poſſédait tout le reſte, ſoit par lui-même, ſoit par ſon gendre le Sultan d'Iconium ou de Cogni.

Au bruit des victoires de *Saladin*, toute l'Europe fut troublée. Le Pape *Clément III.* remua la France, l'Allemagne, l'Angleterre. *Philippe-Auguſte* qui régnait alors en France, & le vieux *Henri II.* Roi d'Angleterre, ſuſpendirent leurs différens, & mirent toute leur rivalité à marcher à l'envi au ſecours de l'Aſie. Ils ordonnèrent chacun dans leurs Etats, que tous ceux qui ne ſe croiſeraient point, payeraient le dixiéme de leurs revenus & de leurs biens meubles pour les frais de l'armement. C'eſt ce qu'on appelle *la Dixme Saladine*. Taxe qui ſervait de trophée à la gloire du Conquérant. Dixme Saladine. 1188.

Cet Empereur *Fréderic Barberouſſe*, ſi fameux

CH. LII. meux par les perſécutions qu'il eſſuya des Papes & qu'il leur fit ſouffrir, ſe croiſa preſqu'au même tems. Il ſemblait être chez les Chrétiens d'Aſie ce que *Saladin* était chez les Turcs : politique, grand Capitaine, éprouvé par la fortune, il conduiſait une armée de cent cinquante mille combattans. Il prit le prémier la précaution d'ordonner qu'on ne reçût aucun Croiſé qui n'eût au moins cent cinquante francs d'argent comptant, afin que chacun pût par ſon induſtrie prévenir les horribles diſettes qui avaient contribué à faire périr les armées précédentes.

L'Empereur de Conſtantinople allié de Saladin.

Il lui falut d'abord combattre les Grecs. La Cour de Conſtantinople, fatiguée d'être continuellement menacée par les Latins, fit enfin une alliance avec *Saladin*. Cette alliance révolta l'Europe; mais il eſt évident qu'elle était indiſpenſable ; on ne s'allie point avec un ennemi naturel ſans néceſſité. Nos alliances d'aujourd'hui avec les Turcs, moins néceſſaires peut-être, ne cauſent pas tant de murmures. *Frédéric* s'ouvrit un paſſage dans la Thrace, les armes à la main, contre l'Empereur *Iſaac l'Ange* : & victorieux des Grecs, il gagna deux batailles contre le Sultan de Cogni; mais s'étant baigné tout en ſueur dans les eaux d'une riviére qu'on croit être le Cidnus, il en mourut, & ſes victoires furent inutiles. Elles avaient coûté cher ſans-doute, puiſque ſon fils le Duc de Souabe ne put raſſembler de ces cent-cinquante mille hommes que ſept à huit mille

Digitized by Google

mille tout au plus. Il les conduisit à Antioche, & joignit ces débris à ceux du Roi de Jérusalem, *Guy de Lusignan*, qui voulait encor attaquer son vainqueur *Saladin*, malgré la foi des sermens & malgré l'inégalité des armes. CH. LII.

Après plusieurs combats dont aucun ne fut décisif, ce fils de *Fréderic Barberousse*, qui eût pu être Empereur d'Occident, perdit la vie près de Ptolémaïs. Ceux qui ont écrit qu'il mourut martyr de la chasteté, & qu'il eût pu réchaper par l'usage des femmes, sont à la fois des Panégyristes bien hardis & des Physiciens peu instruits. On en dit autant depuis du Roi de France *Louïs VIII.*

L'Asie mineure était un goufre où l'Europe venait se précipiter. Non seulement cette armée immense de l'Empereur *Fréderic* était perdue; mais des flottes d'Anglais, de Français, d'Italiens, d'Allemans, précédant encor l'arrivée de *Philippe Auguste* & de *Richard Cœur de lion*, avaient amené de nouveaux Croisés & de nouvelles victimes. Philippe Auguste & Richard Cœur de lion.

Le Roi de France & le Roi d'Angleterre arrivèrent enfin en Syrie devant Ptolémaïs. Presque tous les Chrétiens de l'Orient s'étaient rassemblés pour assiéger cette ville. *Saladin* était embarrassé vers l'Euphrate dans une guerre civile. Quand les deux Rois eurent joint leurs forces à celles des Chrétiens d'Orient, on compta plus de trois cent mille combattans.

Ptolémaïs à-la-vérité fut prise; mais la discorde qui devait nécessairement diviser deux 1190.

rivaux

CH. LII. rivaux de gloire & d'intérêt, tels que *Philippe* & *Richard*, fit plus de mal que ces trois cent mille ne firent d'exploits heureux. *Philippe*, fatigué de ces diviſions, & plus encor de la ſupériorité & de l'aſcendant que prenait en tout *Richard* ſon vaſſal, retourna dans ſa patrie, qu'il n'eût pas dû quitter peut-être, mais qu'il eût dû revoir avec plus de gloire.

*Richard* demeuré maître du champ d'honneur, mais non de cette multitude de Croiſés, plus diviſés entr'eux que ne l'avaient été les deux Rois, déploya vainement le courage le plus héroïque. *Saladin* qui revenait vainqueur de la Méſopotamie, livra bataille aux Croiſés près de Céſarée. *Richard* eut la gloire de déſarmer *Saladin*: ce fut preſque tout ce qu'il gagna dans cette expédition mémorable.

Les fatigues, les maladies, les petits combats, les querelles continuelles ruinèrent cette grande armée: & *Richard* s'en retourna, avec
1191. plus de gloire à-la-vérité que *Philippe-Auguſte*, mais d'une maniére bien moins prudente. Il partit avec un ſeul vaiſſeau: & ce vaiſſeau ayant fait naufrage ſur les côtes de Veniſe, il traverſa déguiſé & mal accompagné la moitié de l'Allemagne. Il avait offenſé en Syrie par ſes hauteurs un Duc d'Autriche, & il eut l'imprudence de paſſer par ſes terres. Ce Duc d'Autriche
1193. le chargea de chaînes & le livra au barbare & lâche Empereur *Henri VI.* qui le garda en priſon comme un ennemi qu'il aurait pris en guerre, & qui exigea de lui, dit-on, cent mille

Digitized by Google

le marcs d'argent pour ſa rançon. Mais cent mille marcs feraient aujourd'hui en 1760. cinq de nos millions, & alors l'Angleterre n'était pas en état de payer cette ſomme; c'était probablement cent mille marques (*marcas*) qui revenaient à cent mille écus. CH. LII.

*Saladin* qui avait fait un Traité avec *Richard*, par lequel il laiſſait aux Chrétiens le rivage de la Mer depuis Tyr juſqu'à Joppé, garda fidélement ſa parole. Il mourut trois ans après à Damas, admiré des Chrétiens mêmes. Il avait fait porter dans ſa dernière maladie, au lieu du drapeau qu'on élevait devant ſa porte, le drap qui devait l'enſevelir; & celui qui tenait cet étendart de la mort, criait à haute voix: „ Voilà tout ce que *Saladin*, vainqueur „ de l'Orient, remporte de ſes conquêtes. " On dit qu'il laiſſa par ſon teſtament des diſtributions égales d'aumônes aux pauvres Mahométans, Juifs & Chrétiens: voulant faire entendre par cette diſpoſition, que tous les hommes ſont fréres, & que pour les ſecourir il ne faut pas s'informer de ce qu'ils croyent, mais de ce qu'ils ſouffrent. Mort de Saladin: ſon teſtament. 1195.

L'ardeur des Croiſades ne s'amortiſſait pas: & les guerres de *Philippe-Auguſte* contre l'Angleterre & contre l'Allemagne n'empêchèrent pas qu'un grand nombre de Seigneurs Français ne ſe croiſât encore. Le principal moteur de cette émigration fut un Prince Flamand, ainſi que *Godefroy de Bouillon*, Chef de la prémiére; c'était *Baudouin*, Comte de Flandres.



Digitized by Google

CH. LII. Quatre mille Chevaliers, neuf mille Ecuyers, & vingt mille hommes de pied, compoſérent cette Croiſade nouvelle, qu'on peut appeller la cinquiéme.

Veniſe gagne aux Croiſades.

Veniſe devenait de jour en jour une République redoutable, qui appuyait ſon commerce par la guerre. Il falut s'adreſſer à elle préférablement à tous les Rois de l'Europe. Elle s'était miſe en état d'équiper des flottes, que les Rois d'Angleterre, d'Allemagne, de France ne pouvaient alors fournir. Ces Républicains indûſtrieux, gagnèrent à cette Croiſade de l'argent & des terres. Premiérement, ils ſe firent payer quatre-vingt-cinq mille écus d'or, pour tranſporter ſeulement l'armée dans le trajet. Secondement, ils ſe ſervirent de cette armée même, à laquelle ils joignirent cinquante
1202. galéres, pour faire d'abord des conquêtes en Dalmatie.

Le Pape *Innocent III.* les excommunia, ſoit pour la forme, ſoit qu'il craignit déja leur grandeur. Ces Croiſés excommuniés n'en prirent pas moins Zara & ſon territoire, qui accrut les forces de Veniſe.

Cette Croiſade fut différente de toutes les autres, en ce qu'elle trouva Conſtantinople diviſée, & que les précédentes avaient eu en tête des Empereurs affermis. Les Vénitiens, le Comte de Flandre, le Marquis de Montferrat joint à eux, enfin les principaux Chefs toûjours politiques quand la multitude eſt effrenée, virent que le tems était venu d'exécuter

Digitized by Google

cuter l'ancien projet contre l'Empire des Grecs. Ainſi les Chrétiens dirigèrent leur Croiſade contre le premier Prince de la Chrétienté. CH. LII.

## CHAPITRE CINQUANTE-TROISIEME.

*Les Croiſés envahiſſent Conſtantinople. Malheurs de cette ville & des Empereurs Grecs. Croiſade en Egypte. Avanture ſingulière de* St. François d'Aſſize. *Diſgraces des Chrétiens.*

L'Empire de Conſtantinople, qui avait toûjours le titre d'Empire Romain, poſſédait encor la Thrace, la Gréce entière, les Iſles, l'Epire, & étendait ſa domination en Europe juſqu'à Belgrade & juſqu'à la Valachie. Il diſputait les reſtes de l'Aſie mineure aux Arabes, aux Turcs & aux Croiſés. On cultivait toûjours les Sciences & les beaux-Arts dans la ville Impériale. Il y eut une ſuite d'Hiſtoriens non interrompuë, juſqu'au temps où *Mahomet II.* s'en rendit maître. Les Hiſtoriens étaient ou des Empereurs, ou des Princes, ou des hommes d'Etat, & n'en écrivaient pas mieux; ils ne parlent que de dévotion; ils déguiſent tous les faits; ils ne cherchent qu'un vain arrangement de paroles; ils n'ont de l'ancienne Gréce que la loquacité: la controverſe était l'étude de la Cour. L'Empereur *Manuel,*



Digitized by Google

CH. LIII. *nuel*, au douziéme ſiécle, diſputa longtems avec ſes Evêques ſur ces paroles, *Mon pére eſt plus grand que moi*, pendant qu'il avait à craindre les Croiſés & les Turcs. Il y avait un Catéchiſme Grec, dans lequel on anatématiſait avec exécration ce verſet ſi connu de l'Alcoran, où il eſt dit que *Dieu eſt un Etre infini, qui n'a point été engendré, & qui n'a engendré perſonne. Manuel* voulut qu'on ôtât du Catéchiſme cet anatême. Ces diſputes ſignalèrent ſon régne & l'affaiblirent. Mais remarquez que dans cette diſpute *Manuel* ménageait les Muſulmans. Il ne voulait pas que dans le Catéchiſme Grec on inſultât un Peuple victorieux, qui n'admettait qu'un DIEU incommunicable, & que notre Sainte Trinité revoltait.

*Alexis Manuel* ſon fils, qui épouſa une fille du Roi de France *Loüis le jeune*, fut détrôné par *Andronic* un de ſes parens. Cet *Andronic*
1185. le fut à ſon tour par un Officier du Palais, nommé *Iſaac l'Ange*. On traîna l'Empereur *Andronic* dans les ruës; on lui coupa une main, on lui creva les yeux, on lui verſa de l'eau bouillante ſur le corps, & il expira dans les plus cruels ſupplices.

Révolutions horribles dans l'Empire Grec.

*Iſaac l'Ange*, qui avait puni un Uſurpateur avec tant d'atrocité, fut lui-même dépouillé par ſon propre frére *Alexis l'Ange*, qui lui fit crever les yeux. Cet *Alexis l'Ange* prit le nom de *Comnène*, quoiqu'il ne fût pas de la famille Impériale des *Comnènes*; & ce fut lui qui
1195. fut

Digitized by Google

fut la cauſe de la priſe de Conſtantinople par les Croiſés. CH. LIII.

Le fils d'*Iſaac l'Ange* alla implorer le ſecours du Pape, & ſur-tout des Vénitiens, contre la barbarie de ſon oncle. Pour s'aſſurer de leur ſecours, il renonça à l'Egliſe Grecque, & embraſſa le culte de la Latine. Les Vénitiens & quelques Princes croiſés, comme *Baudouin* Comte de Flandre, *Boniface* Marquis de Montferrat, lui donnèrent leur dangereux ſecours. De tels auxiliaires furent également odieux à tous les partis. Ils campaient hors de la ville, toûjours pleine de tumulte. Le jeune *Alexis*, déteſté des Grecs pour avoir introduit les Latins, fut immolé bientôt à une nouvelle faction. Un de ſes parens, ſurnommé *Mirziflos*, l'étrangla de ſes mains, & prit les brodequins rouges qui étaient la marque de l'Empire.

Les Croiſés, qui avaient alors le prétexte de venger leurs créatures, profitèrent des ſéditions qui déſolaient la ville, pour la ravager. Ils y entrèrent preſque ſans réſiſtance; & ayant tué tout ce qui ſe préſenta, ils s'abandonnèrent à tous les excès de la fureur & de l'avarice. *Nicétas* aſſûre que le ſeul butin des Seigneurs de France fut évalué deux cent mille livres d'argent en poids. Les Egliſes furent pillées: & ce qui marque aſſez le caractère de la Nation, qui n'a jamais changé, les Français danſèrent avec des femmes dans le Sanctuaire de l'Egliſe de *Ste. Sophie*, tandis qu'une des proſtituées Priſe de Conſtantinople par les Croiſés. 1204.



Digitized by Google

CH. LIII. qui ſuivait l'armée de *Baudouin* chantait des chanſons de ſa profeſſion dans la Chaire Patriarchale.

Feu grégeois. Ce fut pour la premiére fois que la ville de Conſtantinople fut priſe & ſaccagée : & elle le fut par des Chrétiens qui avaient fait vœu de ne combattre que les Infidèles.

On ne voit pas que ce feu gregeois, tant vanté par les Hiſtoriens, ait fait le moindre effet. S'il était tel qu'on le dit, il eût toûjours donné ſur Terre & ſur Mer une victoire aſſûrée. Si c'était quelque choſe de ſemblable à nos phoſphores, l'eau pouvait à-la-vérité le conſerver, mais il n'aurait point eu d'action dans l'eau. Enfin, malgré ce ſecret, les Turcs avaient enlevé preſque toute l'Aſie mineure aux Grecs, & les Latins leur arrachèrent le reſte.

Election ſinguliére d'un Empereur. Le plus puiſſant des Croiſés, *Baudouin* Comte de Flandres, ſe fit élire Empereur. Ils étaient quatre prétendans. On mit quatre grands calices de l'Egliſe de *Sophie* pleins de vin devant eux. Celui qui était deſtiné à l'élu, était ſeul conſacré. *Baudouin* le but, prit les brodequins rouges, & fut reconnu. Ce nouvel Uſurpateur condamna l'autre Uſurpateur *Mirziflos* à être précipité du haut d'une colonne. Les autres Croiſés partagèrent l'Empire. Les Vénitiens ſe donnèrent le Péloponnéſe, l'Iſle de Candie, & pluſieurs villes des côtes de Phrygie, qui n'avaient point ſubi le joug des Turcs. Le Marquis de Montferrat prit la Theſſalie. Ainſi

*Bau-*

Digitized by Google

*Baudouin* n'eut guères pour lui que la Thrace & la Mœsie. A l'égard du Pape, il y gagna, du moins pour un tems, l'Eglise d'Orient. Cette conquête eût pu avec le tems valoir un Royaume : Constantinople était autre chose que Jérusalem. CH. LIII.

Ces Croisés, qui ruinaient des Chrétiens leurs frères, auraient pu bien plus aisément que tous leurs prédécesseurs chasser les Turcs de l'Asie. Les Etats de *Saladin* étaient déchirés. Mais de tant de Chevaliers qui avaient fait vœu d'aller secourir Jérusalem, il ne passa en Syrie que le petit nombre de ceux qui ne purent avoir part aux dépouilles des Grecs. De ce petit nombre fut *Simon de Montfort*, qui ayant en vain cherché un Etat en Gréce & en Syrie, se mit ensuite à la tête d'une Croisade contre les Albigeois, pour usurper avec la croix quelque chose sur les Chrétiens.

Il restait beaucoup de Princes de la famille Impériale des *Comnènes*, qui ne perdirent point courage dans la destruction de leur Empire. Un d'eux, qui portait aussi le nom d'*Alexis*, se réfugia avec quelques vaisseaux vers la Colchide ; & là, entre la Mer & le Mont Caucase, forma un petit Etat, qu'on appella l'*Empire de Trébizonde* : tant on abusait de ce mot d'*Empire*. Débris de l'Empire Grec.

*Théodore Lascaris* reprit Nicée, & s'établit dans la Bithinie, en se servant à propos des Arabes contre les Turcs. Il se donna aussi le titre d'Empereur, & fit élire un Patriarche de



Digitized by Google

CH. LIII. ſa Communion. D'autres Grecs, unis avec les Turcs mêmes, appellèrent à leur ſecours leurs anciens ennemis les Bulgares, contre le nouvel Empereur *Baudouin de Flandres*, qui jouït à peine de ſa conquête. Vaincu par eux près d'Andrinople, on lui coupa les bras & les jambes, & il expira en proie aux bêtes féroces.

1205.

Les ſources de ces émigrations devaient tarir alors; mais les eſprits des hommes étaient en mouvement. Les Confeſſeurs ordonnaient aux pénitens d'aller à la Terre ſainte. Les fauſſes nouvelles qui en venaient tous les jours, donnaient de fauſſes eſpérances.

Croiſades dégénerées en folie.

Un moine Breton nommé *Eſloin* conduiſit en Syrie vers l'an 1204. une multitude de Bretons. La veuve d'un Roi de Hongrie ſe croiſa avec quelques femmes, croyant qu'on ne pouvait gagner le Ciel que par ce voyage. Cette maladie épidémique paſſa juſqu'aux enfans: & il y en eut des milliers, qui conduits par des maîtres d'école & des moines, quittèrent les maiſons de leurs parens, ſur la foi de ces paroles: *Seigneur, tu as tiré ta gloire des enfans.* Leurs conducteurs en vendirent une partie aux Muſulmans: le reſte périt de miſére.

L'Etat d'Antioche était ce que les Chrétiens avaient conſervé de plus conſidérable en Syrie. Le Royaume de Jéruſalem n'exiſtait plus que dans Ptolémaïs. Cependant il était établi dans l'Occident qu'il falait un Roi de Jéruſalem. Un *Emery de Luſignan*, Roi titulaire, étant mort vers l'an 1205., l'Evêque de Ptolémaïs

Digitized by Google

lémaïs proposa d'aller demander en France un Roi de Judée. *Philippe Auguſte* nomma un cadet de la Maiſon de *Brienne* en Champagne, qui avait à peine un Patrimoine. On voit par le choix du Roi quel était le Royaume. CH. LIII. Le Roi de France fait un Roi de Jéruſalem.

Ce Roi titulaire, ſes Chevaliers, les Bretons qui avaient paſſé la Mer, pluſieurs Princes Allemans, un Duc d'Autriche, *André* Roi de Hongrie ſuivi d'aſſez belles troupes, les Templiers, les Hoſpitaliers, les Evêques de Munſter & d'Utrecht; tout cela pouvait encor faire une armée de Conquérans, ſi elle avait eu un Chef; mais c'eſt ce qui manqua toûjours.

Le Roi de Hongrie s'étant retiré, un Comte de Hollande entreprit ce que tant de Rois & de Princes n'avaient pu faire. Les Chrétiens ſemblaient toucher au tems de ſe relever: leurs eſpérances s'accrurent par l'arrivée d'une foule de Chevaliers qu'un Légat du Pape leur amena. Un Archevêque de Bourdeaux, les Evêques de Paris, d'Angers, d'Autun, de Beauvais, accompagnèrent le Légat avec des troupes conſidérables. Quatre mille Anglais, autant d'Italiens, vinrent ſous diverſes banniéres. Enfin *Jean de Brienne*, qui était arrivé à Ptolémaïs preſque ſeul, ſe trouve à la tête de près de cent mille combattans.

*Saphadin*, frére du fameux *Saladin*, qui avait joint depuis peu l'Egypte à ſes autres Etats, venait de démolir les reſtes des murailles de Jéruſalem, qui n'était plus qu'un bourg ruiné:

Digitized by Google

CH. LIII. ruiné : mais comme *Saphadin* paraiſſait mal affermi dans l'Egypte, les Croiſés crurent pouvoir s'en emparer.

De Ptolémaïs le trajet eſt court aux embouchures du Nil. Les vaiſſeaux qui avaient aporté tant de Chrétiens, les portèrent en trois jours vers l'ancienne Peluſe.

Près des ruines de Peluſe eſt élevée Damiette, ſur une chauſſée qui la défend des inonda-
1218. tions du Nil. Les Croiſés commencèrent le ſiége pendant la derniére maladie de *Saphadin*, & le continuèrent après ſa mort. *Mélédin*, l'aîné de ſes fils, régnait alors en Egypte, & paſſait pour aimer les Loix, les ſciences & le repos plus que la guerre. *Corradin*, Sultan de Damas, à qui la Syrie était tombée en partage, vint le ſecourir contre les Chrétiens. Le ſiége, qui dura deux ans, fut mémorable en Europe, en Aſie & en Afrique.

St. François à la Croiſade. *St. François d'Aſſize*, qui établiſſait alors ſon Ordre, paſſa lui-même au camp des aſſiégeans: & s'étant imaginé qu'il pourrait aiſément convertir le Sultan *Mélédin*, il s'avança avec ſon compagnon, Frére *Illuminé*, vers le camp des Egyptiens. On les prit, on les conduiſit au Sultan. *François* le prêcha en Italien. Il propoſa à *Mélédin* de faire allumer un grand feu, dans lequel ſes Imans d'un côté, *François* & *Illuminé* de l'autre, ſe jetteraient, pour faire voir quelle était la Religion véritable. *Mélédin*, à qui un Interprète expliquait cette propoſition ſingulière, répondit en riant, que ſes Prêtres

Digitized by Google

tres n'étaient pas hommes à se jetter au feu pour leur foi. Alors *François* proposa de s'y jetter tout seul. *Mélédin* lui dit, que s'il acceptait une telle offre, il paraîtrait douter de sa Religion. Ensuite il renvoya *François* avec bonté, voyant bien qu'il ne pouvait être un homme dangereux. CH. LIII.

Telle est la force de l'entousiasme, que *François* n'ayant pû réussir à se jetter dans un bucher en Egypte, & à rendre le Soudan Chrétien, voulut tenter cette avanture à Maroc. Il s'embarqua d'abord pour l'Espagne; mais étant tombé malade, il obtint de Frére *Gille* & de quatre autres de ses compagnons, qu'ils allassent convertir les Maroquins. Frére *Gille* & les quatre moines font voile vers Tétuan, arrivent à Maroc, & prêchent en Italien dans une charette. Le Miramolin ayant pitié d'eux les fit rembarquer pour l'Espagne. Ils revinrent une seconde fois; on les renvoya encore. Ils revinrent une troisiéme; l'Empereur poussé à bout, les condamna à la mort dans son Divan, & leur trancha lui-même la tête. C'est un usage superstitieux autant que barbare, que les Empereurs de Maroc soient les premiers bourreaux de leur pays. Les Miramolins se disaient descendus de *Mahomet*. Les premiers qui furent condamnés à mort sous leur Empire, demandérent de mourir de la main du Maître, dans l'espérance d'une expiation plus pure. Cet abominable usage s'est si bien conservé, que le dernier Empereur de Maroc *Mulei Ismaël* a exécuté

1218. On coupe la tête à cinq compagnons de St. François.

Digitized by Google

CH.LIII. exécuté de ſa main près de dix mille hommes dans ſa longue vie.

Cette mort des cinq compagnons de *François d'Aſſize* eſt encor célébrée tous les ans à Coimbre par une proceſſion auſſi ſingulière que leur avanture. On prétendit que les corps de ces Franciſcains revinrent en Europe après leur mort, & s'arrêtèrent à Coimbre dans l'Egliſe de Ste. Croix. Les jeunes gens, les femmes & les filles vont tous les ans la nuit de l'arrivée de ces Martyrs, de l'Egliſe de Ste. Croix à celle des Cordeliers. Les garçons ne ſont couverts que d'un petit caleçon qui ne deſcend qu'au haut des cuiſſes; les femmes & les filles ont un jupon non moins court. La marche eſt longue, & on s'arrête ſouvent.

Damiette cependant fut priſe, & ſemblait ouvrir le chemin à la conquête de l'Egypte. Mais *Pélage Albano*, Bénédictin Eſpagnol, Légat du Pape, & Cardinal, fut cauſe de ſa perte. Le Légat prétendait que le Pape étant Chef de toutes les Croiſades, celui qui le repréſentait, en était inconteſtablement le Général; que le Roi de Jéruſalem n'étant Roi que par la permiſſion du Pape, devait obéir en tout au Légat. Ces diviſions conſumèrent du tems. Il falut écrire à Rome. Le Pape ordonna au Roi de retourner au camp, & le Roi y retourna pour ſervir ſous le Bénédictin. Ce Général engagea l'armée entre deux bras du Nil, préciſément au tems que ce fleuve, qui nourrit & qui défend l'Egypte, commençait à ſe déborder. Le Sultan par des écluſes

1220. Défaite des Chrétiens.

Digitized by Google

écluſes inonda le camp des Chrétiens. D'un côté, il brula leurs vaiſſeaux ; de l'autre côté, le Nil croiſſait & menaçait d'engloutir l'armée du Légat. Elle ſe trouvait dans l'état où l'on peint les Egyptiens de *Pharaon*, quand ils virent la Mer prête à retomber ſur eux. CH. LIII. 1221.

Les contemporains conviennent que dans cette extrémité on traita avec le Sultan. Il ſe fit rendre Damiette ; il renvoya l'armée en Phénicie, après avoir fait jurer que de huit ans on ne lui ferait la guerre ; & il garda le Roi *Jean de Brienne* en ôtage.

Les Chrétiens n'avaient plus d'eſpérance que dans l'Empereur *Fréderic II. Jean de Brienne*, ſorti d'ôtage, lui donna ſa fille, & les droits au Royaume de Jéruſalem pour dot.

L'Empereur *Fréderic II.* concevait très-bien l'inutilité des Croiſades ; mais il fallait ménager les eſprits des Peuples & éluder les coups des Papes. Il me ſemble que la conduite qu'il tint, eſt un modèle de ſaine politique. Il négocie à la fois avec le Pape & avec le Sultan *Mélédin*. Son Traité étant ſigné entre le Sultan & lui, il part pour la Paleſtine, mais avec un cortège, plutôt qu'avec une armée. A peine eſt-il arrivé, qu'il rend public le Traité par lequel on lui céde Jéruſalem, Nazaret, & quelques villages. Il fait répandre dans l'Europe, que ſans verſer une goute de ſang, il a repris les ſaints lieux. On lui reprochait d'avoir laiſſé par le Traité une Moſquée dans Jéruſalem. Le Patriarche de cette ville le traitait d'Athée. Comment Fréderic II. ſe démêlait des Croiſades.

Ailleurs

Digitized by Google

CH. LIII. Ailleurs il était regardé comme un Prince qui savait régner.

Suite d'événemens étranges. Il faut avouer, quand on lit l'histoire de ces tems, que ceux qui ont imaginé des romans, n'ont guères pu aller par leur imagination au-delà de ce que fournit ici la vérité. C'est peu que nous ayons vu quelques années auparavant un Comte de Flandres, qui ayant fait vœu d'aller à la Terre sainte, se saisit en chemin de l'Empire de Constantinople. C'est peu que *Jean de Brienne*, cadet de Champagne, devenu Roi de Jérusalem, ait été sur le point de subjuguer l'Egypte. Ce même *Jean de Brienne*, n'ayant plus d'Etats, marche presque seul au secours de Constantinople. Il arrive pendant un interrégne, & on l'élit Empereur.

1224. Son successeur *Baudouin II.* dernier Empereur Latin de Constantinople, toûjours pressé par les Grecs, courait, une Bulle du Pape à la main, implorer en vain le secours de tous les Princes de l'Europe. Tous les Princes étaient alors hors de chez eux. Les Empereurs d'Occident couraient à la Terre sainte : les Papes étaient presque toûjours en France, & les Rois prêts à partir pour la Palestine.

*Thibaud de Champagne* Roi de Navarre, si célèbre par l'amour qu'on lui suppose pour la

1240. Reine *Blanche*, & par ses chansons, fut aussi un de ceux qui s'embarquèrent alors pour la Palestine. Il revint la même année : & c'était être heureux. Environ soixante & dix Chevaliers Français, qui voulurent se signaler avec lui, furent

Digitized by Google

furent tous pris & menés au grand Caire, au neveu de *Mélédin*, nommé *Mélecſala*, qui ayant hérité des Etats & des vertus de ſon oncle, les traita humainement, & les laiſſa enfin retourner dans leur patrie pour une rançon modique. CH. LIII.

En ce tems le territoire de Jéruſalem n'appartient plus ni aux Syriens ni aux Egyptiens, ni aux Chrétiens, ni aux Muſulmans. Une révolution qui n'avait point d'exemple, donnait une nouvelle face à la plus grande partie de l'Aſie. *Gengis-Kan* & ſes Tartares avaient franchi le Caucaſe, le Taurus, l'Immaüs. Les Peuples qui fuyaient devant eux, comme des bêtes féroces chaſſées de leurs repaires par d'autres animaux plus terribles, fondaient à leur tour ſur les terres abandonnées.

Les habitans du Chorazan, qu'on nomma *Coraſmins*, pouſſés par les Tartares, ſe précipitèrent ſur la Syrie, ainſi que les Goths au quatriéme ſiécle, chaſſés par des Scythes, étaient tombés ſur l'Empire Romain. Ces Coraſmins idolâtres égorgèrent ce qui reſtait à Jéruſalem de Turcs, de Chrétiens, de Juifs. Les Chrétiens qui reſtaient dans Antioche, dans Tyr, dans Sidon & ſur ces côtes de la Syrie, ſuſpendirent quelque tems leurs querelles particuliéres pour réſiſter à ces nouveaux brigands. Ces Chrétiens étaient alors ligués avec le Soudan de Damas. Les Templiers, les Chevaliers de *St. Jean*, les Chevaliers Teutoniques, étaient des défenſeurs toûjours armés. 1244. Autres brigands.

Digitized by Google

CH. LIII. armés. L'Europe fourniſſait ſans ceſſe quelques volontaires. Enfin, ce qu'on put ramaſſer, combattit les Coraſmins. La défaite des Croiſés fut entiére. Ce n'était pas là le terme de leurs malheurs. De nouveaux Turcs vinrent ravager ces côtes de Syrie après les Coraſmins, & exterminèrent preſque tout ce qui reſtait de Chevaliers. Mais ces torrens paſſagers laiſſèrent toûjours aux Chrétiens les villes de la côte.

Les Latins, renfermés dans leurs villes maritimes, ſe virent alors ſans ſecours, & leurs querelles augmentaient leurs malheurs. Les Princes d'Antioche n'étaient occupés qu'à faire la guerre à quelques Chrétiens d'Arménie. Les factions des Vénitiens, des Génois & des Piſans ſe diſputaient la ville de Ptolemaïs. Les Templiers & les Chevaliers de *St. Jean* ſe diſputaient tout. L'Europe refroidie n'envoyait preſque plus de ces Pélerins armés. Les eſpérances des Chrétiens d'Orient s'éteignaient, quand *St. Louïs* entreprit la derniére Croiſade.

CHA-

Digitized by Google

## CHAPITRE CINQUANTE-QUATRIEME.

# DE SAINT LOUIS.

*Son Gouvernement, ſa Croiſade, nombre de ſes vaiſſeaux, ſes dépenſes, ſa vertu, ſon imprudence, ſes malheurs.*

LOUIS IX. paroiſſait un Prince deſtiné à réformer l'Europe, ſi elle avait pu l'être, à rendre la France triomphante & policée, & à être en tout le modèle des hommes. Sa piété, qui était celle d'un Anachorète, ne lui ôta aucune vertu de Roi. Une ſage économie ne déroba rien à ſa libéralité. Il ſut accorder une politique profonde avec une juſtiſe exacte : & peut-être eſt-il le ſeul Souverain qui mérite cette louange : prudent & ferme dans le conſeil, intrépide dans les combats ſans être emporté, compatiſſant comme s'il n'avait jamais été que malheureux. Il n'eſt pas donné à l'homme de porter plus loin la vertu. Portrait de St. Louis.

Il avait, conjointement avec la Régente ſa mére qui ſavait régner, reprimé l'abus de la juriſdiction trop étendue des Eccléſiaſtiques. Ils voulaient que les Officiers de Juſtice ſaiſiſſent les biens de quiconque était excommunié, ſans examiner ſi l'excommunication était juſte ou injuſte. Le Roi diſtinguant très-ſagement entre les loix civiles auxquelles tout



Digitized by Google

CH. LIV. doit être soumis, & les loix de l'Eglise dont l'empire doit ne s'étendre que sur les consciences, ne laissa pas plier les loix du Royaume sous cet abus des excommunications. Ayant dès le commencement de son administration, contenu les prétentions des Evêques & des Laïcs dans leurs bornes, il avait reprimé les factions de la Bretagne : il avait gardé une neutralité prudente entre les emportemens de *Grégoire IX.* & les vengeances de l'Empereur *Fréderic II.*

Son domaine déja fort grand, s'était accru de plusieurs terres qu'il avait achetées. Les Rois de France avaient alors pour revenus leurs biens propres, & non ceux des peuples. Leur grandeur dépendait d'une économie bien entendue, comme celle d'un Seigneur particulier.

Cette administration l'avait mis en état de lever de fortes armées contre le Roi d'Angleterre *Henri III.* & contre des vassaux de France unis avec l'Angleterre. *Henri III.* moins riche, moins obéi de ses Anglais, n'eut ni d'aussi bonnes troupes, ni d'aussi-tôt prêtes. *Louis* le battit deux fois, & surtout à la journée de
1241. Taillebourg en Poitou. Le Roi Anglais s'enfuit devant lui. Cette guerre fut suivie d'une paix utile. Les vassaux de France rentrés dans leur devoir, n'en sortirent plus. Le Roi n'oublia pas même d'obliger l'Anglais à payer cinq mille livres sterlings pour les frais de la campagne.

Quand

Digitized by Google

Quand on ſonge qu'il n'avait pas vingt-quatre ans lors qu'il ſe conduiſit ainſi, & que ſon caractère était fort au deſſus de ſa fortune, on voit ce qu'il eût fait, s'il fût demeuré dans ſa patrie, & on gémit que la France ait été ſi malheureuſe par ces vertus mêmes, qui devaient faire le bonheur du monde. CH. LIV.

L'an 1244. *Louïs* attaqué d'une maladie violente, crut, dit-on, dans une létargie, entendre une voix qui lui ordonnait de prendre la croix contre les Infidèles. A peine put-il parler, qu'il fit vœu de ſe croiſer. La Reine ſa mére, la Reine ſa femme, ſon Conſeil, tout ce qui l'aprochait, ſentit le danger de ce vœu funeſte. L'Evêque de Paris même lui en repréſenta les dangereuſes conſéquences; mais *Louïs* regardait ce vœu comme un lien ſacré qu'il n'était pas permis aux hommes de dénouer. Il prépara pendant quatre années cette expédition. Enfin laiſſant à ſa mére le gouvernement du Royaume, il part avec ſa femme, & ſes trois fréres que ſuivent auſſi leurs épouſes; preſque toute la Chevalerie de France l'accompagne. Il y eut dans l'armée près de trois mille Chevaliers-Bannerets. Une partie de la flotte immenſe qui portait tant de Princes & de ſoldats, part de Marſeille, l'autre d'Aiguemortes, qui n'eſt plus un port aujourd'hui. Son vœu d'entreprendre une Croiſade. 1243.

La plûpart des gros vaiſſeaux ronds qui tranſportèrent les troupes, furent conſtruits dans les ports de France. Ils étaient au nombre de dix-huit cent. Un Roi de France ne pourrait



Digitized by Google

CH. LIV. rait aujourd'hui faire un pareil armement, parce que les bois ſont incomparablement plus rares, tous les fraix plus grands à proportion, & que l'artillerie néceſſaire rend la dépenſe plus forte, & l'armement beaucoup plus difficile.

Ses dépenſes. On voit par les comptes de *St. Louïs* combien ces Croiſades apauvriſſaient la France. Il donnait au Seigneur de Vallery huit-mille livres pour trente Chevaliers. Le Connétable avait pour quinze Chevaliers trois mille livres. L'Archevêque de Reims & l'Evêque de Langres recevaient chacun quatre mille livres pour quinze Chevaliers que chacun d'eux conduiſait. Cent ſoixante & deux Chevaliers mangeaient aux tables du Roi. Ces dépenſes, & les préparatifs étaient immenſes.

Si la fureur des Croiſades & la religion des ſermens avaient permis à la vertu de *Louïs* d'écouter la raiſon, non ſeulement il eût vu le mal qu'il faiſait à ſon pays, mais l'injuſtice extrême de cet armement qui lui paraiſſait ſi juſte.

Le projet n'eût-il été que d'aller mettre les Français en poſſeſſion de Jéruſalem, ils n'y avaient aucun droit. Mais on marchait contre le vieux & ſage *Mélecſala* Soudan d'Egypte, qui certainement n'avait rien à démêler avec le Roi de France. *Mélecſala* était Muſulman: c'était là le ſeul prétexte de lui faire la guerre. Mais il n'y avait pas plus de raiſon à ravager l'Egypte parce qu'elle ſuivait les dogmes de

Digitized by Google

de *Mahomet*, qu'il n'y en aurait aujourd'hui à porter la guerre à la Chine, parce que la Chine eſt attachée à la morale de *Confucius*. CH. LIV.

*Louïs* mouilla dans l'iſle de Chypre : le Roi de cette iſle ſe joint à lui. On aborde en Egypte. Le Soudan d'Egypte ne poſſédait point Jéruſalem. La Paleſtine alors était ravagée par les Coraſmins. Le Sultan de Syrie leur abandonnait ce malheureux pays, & le Calife de Bagdat, toûjours reconnu & toûjours ſans pouvoir, ne ſe mêlait plus de ces guerres. Il reſtait encor aux Chrétiens, Ptolemaïs, Tyr, Antioche, Tripoli. Leurs diviſions les expoſaient continuellement à être écraſés par les Sultans Turcs & par les Coraſmins.

Dans ces circonſtances il eſt difficile de voir pourquoi le Roi de France choiſiſſoit l'Egypte pour le théatre de ſa guerre. Le vieux *Mélecſala* malade demanda la paix ; on la refuſa. *Louïs* était renforcé par de nouveaux ſecours arrivés de France, ſuivis de ſoixante mille combattans, obéi, aimé, ayant en tête des ennemis déja vaincus, un Soudan qui touchait à ſa fin. Qui n'eût cru que l'Egypte & bientôt la Syrie ſeraient domtées ? Cependant la moitié de cette armée floriſſante périt de maladie ; l'autre moitié eſt vaincue près de la Maſſoure. *St. Louïs* voit tuer ſon frére *Robert d'Artois*. Il eſt pris avec ſes deux autres fréres, le Comte d'Anjou & le Comte de Poitiers. Ce n'était plus alors *Mélecſala* qui régnait en Egypte, c'était ſon fils *Almoadan*. Ce nouveau

Il va en Egypte.

Défait & pris. 1250.

CH. LIV. Soudan avait certainement de la grandeur d'ame; car le Roi *Louïs* lui ayant offert pour ſa rançon & pour celle des priſonniers un million de beſans d'or, *Almoadan* lui en remit la cinquiéme partie.

Ce Soudan fut maſſacré par les Mammélucs, dont ſon pére avait établi la milice. Le Gouvernement, partagé alors, ſemblait devoir être funeſte aux Chrétiens. Cependant le Conſeil Egyptien continua de traiter avec le Roi. Le Sire de *Joinville* raporte que ces Emirs même propoſèrent, dans une de leurs aſſemblées, de choiſir *Louïs* pour leur Soudan.

Fables de Joinville, dont on n'a point la véritable hiſtoire.

*Joinville* était priſonnier avec le Roi. Ce que raconte un homme de ſon caractère, a du poids ſans doute. Mais qu'on faſſe réflexion, combien dans un camp, dans une maiſon, on eſt mal informé des faits particuliers qui ſe paſſent dans un camp voiſin, dans une maiſon prochaine; combien il eſt hors de vraiſemblance que des Muſulmans ſongent à ſe donner pour Roi un Chrétien ennemi, qui ne connaît ni leur langue, ni leurs mœurs, qui déteſte leur Religion, & qui ne peut être regardé par eux que comme un Chef de brigands étrangers; on verra que *Joinville* n'a raporté qu'un diſcours populaire. Dire fidélement ce qu'on a entendu dire, c'eſt ſouvent raporter de bonne foi des choſes au moins ſuſpectes. Mais nous n'avons point la véritable hiſtoire de *Joinville*; ce n'eſt qu'une traduction infidèle qu'on fit du tems de *François I.* d'un écrit qu'on

Digitized by Google

qu'on n'entendrait aujourd'hui que très difficilement. CH. LIV.

Je ne saurais guère encore concilier ce que les Historiens disent de la manière dont les Musulmans traitèrent les prisonniers. Ils racontent qu'on les faisait sortir un à un d'une enceinte où ils étaient renfermés, qu'on leur demandait s'ils voulaient renier JESUS-CHRIST, & qu'on coupait la tête à ceux qui persistaient dans le Christianisme.

D'un autre côté ils attestent, qu'un vieil Emir fit demander par interprète aux captifs, s'ils croyaient en JESUS-CHRIST; & les captifs ayant dit qu'ils croyaient en lui : „ Consolez-„ vous, dit l'Emir; puisqu'il est mort pour vous, „ & qu'il a pû ressusciter, il saura bien vous „ sauver. "

Ces deux récits semblent un peu contradictoires; & ce qui est plus contradictoire encor, c'est que ces Emirs fissent tuer des captifs dont ils espéraient une rançon.

Au reste ces Emirs s'en tinrent aux huit cent mille besans auxquels leur Soudan avait bien voulu se restraindre pour la rançon des captifs. Et lorsqu'en vertu du Traité, les troupes Françaises qui étaient dans Damiette, rendirent cette ville, on ne voit point que les vainqueurs fissent le moindre outrage aux femmes. On laissa partir la Reine & ses belles-sœurs avec respect. Ce n'est pas que tous les soldats Musulmans fussent modérés; le vulgaire en tout pays est féroce : il y eut sans doute beaucoup de vio- Générosité des vainqueurs. 1250.



Digitized by Google

CH. LIV. lences commiſes, des captifs maltraités & tués; mais enfin j'avoue que je ſuis étonné que le ſoldat Mahométan n'exterminât pas un plus grand nombre de ces étrangers, qui des ports de l'Europe étaient venus ſans aucune raiſon ravager les terres de l'Egypte.

St. Louïs de retour en France.

*St. Louïs*, délivré de captivité, ſe retire en Paleſtine, & y demeure près de quatre ans avec les débris de ſes vaiſſeaux & de ſon armée. Il va viſiter Nazaret, au-lieu de retourner en France, & enfin ne revient dans ſa patrie qu'après la mort de la Reine *Blanche* ſa mére; mais il y rentre pour former une Croiſade nouvelle.

Son ſéjour à Paris lui procurait continuellement des avantages & de la gloire. Il reçut un honneur qu'on ne peut rendre qu'à un Roi vertueux. Le Roi d'Angleterre *Henri III*, & ſes Barons le choiſirent pour arbitre de leurs querelles. Il prononça l'arrêt en Souverain; & ſi cet arrêt qui favoriſait *Henri III.* ne put apaiſer les troubles d'Angleterre, il fit voir au moins à l'Europe quel reſpect les hommes ont malgré eux pour la vertu. Son frére le Comte d'*Anjou* dut à la réputation de *Louïs* & au bon ordre de ſon Royaume, l'honneur d'être choiſi par le Pape pour Roi de Sicile.

*Louïs* cependant augmentait ſes Domaines de l'acquiſition de Namur, de Peronne, d'Avranches, de Mortagne, du Perche. Il pouvait ôter aux Rois d'Angleterre tout ce qu'ils poſſédaient en France. Les querelles de *Henri III.* & de ſes Barons lui facilitaient les moyens;

Digitized by Google

moyens : mais il préfera la juſtice à l'uſurpation. Il les laiſſa jouïr de la Guienne, du Périgord, du Limouſin : mais il les fit renoncer pour jamais à la Touraine, au Poitou, à la Normandie, réunis à la Couronne par *Philippe-Auguſte*. Ainſi la paix fut affermie avec ſa réputation. CH. LIV.

Il établit le premier la Juſtice de reſſort, & les ſujets opprimés par les ſentences arbitraires des Juges des Baronies, commencèrent à pouvoir porter leurs plaintes à quatre grands Baillages Royaux créés pour les écouter. Sous lui des Lettrés commencèrent à être admis aux ſéances de ces Parlemens dans leſquels des Chevaliers qui rarement ſavaient lire décidaient de la fortune des Citoyens. Il joignit à la piété d'un Religieux la fermeté éclairée d'un Roi, en reprimant les entrepriſes de la Cour de Rome, par cette fameuſe Pragmatique, qui conſerve les anciens droits de l'Egliſe, nommés libertés de l'Egliſe Gallicane. Son Gouvernement en France.

Enfin treize ans de ſa préſence réparaient en France tout ce que ſon abſence avait ruiné ; mais ſa paſſion pour les Croiſades l'entraînait. Les Papes l'encouragaient. *Clément IV.* lui accordait une décime ſur le Clergé pour trois ans. Il part enfin une ſeconde fois, & à peu près avec les mêmes forces. Son frére, qu'il a fait Roi de Sicile, doit le ſuivre. Mais ce n'eſt plus ni du côté de la Paleſtine, ni du côté de l'Egypte, qu'il tourne ſa dévotion & ſes armes. Il fait cingler ſa flotte vers Tunis. Il repart pour ſa Croiſade.

Les

Digitized by Google

CH. LIV. Les Chrétiens de Syrie n'étaient plus la race de ces premiers Francs établis dans Antioche & dans Tyr. C'était une génération mêlée de Syriens, d'Arméniens & d'Européans. On les appellait *Poulains*, & ces reſtes ſans vigueur étaient pour la plûpart ſoumis aux Egyptiens. Les Chrétiens n'avaient plus de villes fortes que Tyr & Ptolémaïs.

Etat de la Syrie.

Les Religieux Templiers & Hoſpitaliers, qu'on peut en quelque ſens comparer à la milice des Mammélucs, ſe faiſaient entre eux, dans ces villes mêmes, une guerre ſi cruelle, que dans un combat de ces moines militaires, il ne reſta aucun Templier en vie.

Croiſade contre Tunis.

Quel raport y avait-il entre cette ſituation de quelques métifs ſur les côtes de Syrie, & le voyage de *St. Louïs* à Tunis? Son frére *Charles d'Anjou* Roi de Naples & de Sicile, ambitieux, cruel, intéreſſé, faiſait ſervir la ſimplicité héroïque de *Louïs* à ſes deſſeins. Il prétendait que le Roi de Tunis lui devait quelques années de tribut. Il voulait ſe rendre maître de ces pays : & *St. Louïs* eſpérait, diſent tous les Hiſtoriens (je ne ſai ſur quel fondement) convertir le Roi de Tunis. Etrange maniére de gagner ce Mahométan au Chriſtianiſme! On fait une deſcente à main armée dans ſes Etats, vers les ruines de Carthage.

Mort du Roi.

Mais bientôt le Roi eſt aſſiégé lui-même dans ſon camp par les Maures réunis. Les mêmes maladies que l'intempérance de ſes ſujets tranſplantés & le changement de climat avaient attirées

rées dans ſon camp en Egypte, déſolèrent ſon camp de Carthage. Un de ſes fils, né à Damiette pendant la captivité, mourut de cette eſpéce de contagion devant Tunis. Enfin le Roi en fut attaqué; il ſe fit étendre ſur la cendre, & expira à l'âge de cinquante-cinq ans, avec la piété d'un Religieux & le courage d'un Grand-Homme. Ce n'eſt pas un des moindres exemples des jeux de la fortune, que les ruines de Carthage ayent vû mourir un Roi Chrétien qui venait combattre des Muſulmans dans un pays où *Didon* avait aporté les Dieux des Syriens. A peine eſt-il mort que ſon frére le Roi de Sicile arrive. On fait la paix avec les Maures, & les débris des Chrétiens ſont ramenés en Europe. CH. LIV. 1270.

On ne peut guères compter moins de cent mille perſonnes ſacrifiées dans les deux expéditions de *St. Louïs*. Joignez les cent cinquante mille qui ſuivirent *Frédéric Barberouſſe*, les trois-cent mille de la Croiſade de *Philippe-Auguſte* & de *Richard*, deux cent mille au moins au tems de *Jean de Brienne*; comptez les cent ſoixante mille Croiſés qui avaient déja paſſé en Aſie, & n'oubliez pas ce qui périt dans l'expédition de Conſtantinople & dans les guerres qui ſuivirent cette révolution, ſans parler de la Croiſade du Nord & de celle contre les Albigeois; on trouvera que l'Orient fut le tombeau de plus de deux millions d'Européans. Pertes de l'Europe.

Pluſieurs pays en furent dépeuplés & apauvris. Le Sire de *Joinville* dit expreſſément, qu'il

CH. LIV. qu'il ne voulut pas accompagner *Louïs* à ſa ſeconde Croiſade, parce qu'il ne le pouvait, & que la prémiére avait ruiné toute ſa Seigneurie.

La rançon de *St. Louïs* avait coûté huit cent mille beſans; c'était environ neuf millions de la monnoye qui court actuellement (en 1760.) Si des deux millions d'hommes qui moururent dans le Levant, chacun emporta ſeulement cent francs, c'eſt encor deux-cent millions de livres qu'il en coûta. Les Génois, les Piſans, & ſurtout les Vénitiens s'y enrichirent: mais la France, l'Angleterre, l'Allemagne furent épuiſées.

On dit que les Rois de France gagnèrent à ces Croiſades, parce que *St. Louïs* augmenta ſes domaines, en achetant quelques terres des Seigneurs ruinés. Mais il ne les accrut que pendant ſes treize années de ſéjour par ſon économie.

Le ſeul bien que ces entrepriſes procurèrent, ce fut la liberté que pluſieurs bourgades achetèrent de leurs Seigneurs. Le Gouvernement municipal s'accrut un peu des ruines des poſſeſſeurs des Fiefs. Peu à peu ces Communautés pouvant travailler & commercer pour leur propre avantage, exercèrent les Arts & le Commerce que l'eſclavage éteignait.

Cependant ce peu de Chrétiens métifs cantonnés ſur les côtes de Syrie, fut bientôt exterminé ou réduit en ſervitude. Ptolémaïs, leur principal aſyle, & qui n'était en effet qu'une

Digitized by Google

ne retraite de bandits fameux par leurs crimes, ne put réſiſter aux forces du Soudan d'Egypte *Mélecſéraph*. Il la prit en 1291. Tyr & Sidon ſe rendirent à lui. Enfin vers la fin du douziéme ſiécle il n'y avait plus dans l'Aſie aucune trace aparente de ces émigrations des Chrétiens. CH. LIV.

## *CHAPITRE CINQUANTE-CINQUIEME.*

# SUITE DE LA PRISE DE CONSTANTINOPLE PAR LES CROISÉS.

### *Ce qu'était alors l'*Empire *nommé* Grec.

CE Gouvernement féodal de France avait produit, comme on l'a vu, bien des Conquérans. Un Pair de France Duc de Normandie, avait ſubjugué l'Angleterre; de ſimples Gentilshommes la Sicile: & parmi les Croiſés, des Seigneurs de France avaient eu pour quelque tems Antioche & Jéruſalem. Enfin *Baudouin*, Pair de France & Comte de Flandres, avait pris Conſtantinople. Nous avons vu les Mahométans d'Aſie céder Nicée aux Empereurs Grecs fugitifs. Ces Mahométans même s'alliaient avec les Grecs contre les Francs & les Latins leurs communs ennemis; & pendant ces

Digitized by Google

CH. LV. ces tems là les irruptions des Tartares dans l'Asie & dans l'Europe empêchaient les Muſulmans d'opprimer ces Grecs. Les Francs, maîtres de Conſtantinople, éliſaient leurs Empereurs, les Papes les confirmaient.

1216. *Pierre de Courtenay*, Comte d'Auxerre, de la Maiſon de France, ayant été élu, fut couronné & ſacré dans Rome par le Pape *Honorius III.* Les Papes ſe flataient alors de donner les Empires d'Orient & d'Occident. On a vu ce que c'était que leur droit ſur l'Occident, & combien de ſang coûta cette prétention. A l'égard de l'Orient, il ne s'agiſſait guères que de Conſtantinople, d'une partie de la Thrace & de la Theſſalie. Cependant le Patriarche Latin, tout ſoumis qu'il était au Pape, prétendait qu'il n'apartenait qu'à lui de couronner ſes Maîtres, tandis que le Patriarche Grec ſiégeant tantôt à Nicée, tantôt à Andrinople, anatématiſait & l'Empereur Latin & le Patriarche de cette Communion, & le Pape même. C'était ſi peu de choſe que cet Empire Latin de Conſtantinople, que *Pierre de Courtenay*, en revenant de Rome, ne put éviter de tomber entre les mains des Grecs, & après ſa mort ſes Succeſſeurs n'eurent préciſément que la ville de Conſtantinople & ſon territoire. Des Français poſſédaient l'Achaïe; les Vénitiens avaient la Morée.

Les Français régnent à Conſtantinople.

1218.

Conſtantinople autrefois ſi riche, était devenue ſi pauvre, que *Baudouin II.* ( j'ai peine à le nommer Empereur ) mit en gage pour quelque

Digitized by Google

quelque argent entre les mains des Vénitiens la couronne d'épines de JESUS-CHRIST, ſes langes, ſa robe, ſa ſerviette, ſon éponge, & beaucoup de morceaux de la vraye Croix. *St. Louïs* retira ces gages des mains des Vénitiens, & les plaça dans la ſainte Chapelle de Paris, avec d'autres reliques, qui ſont des témoignages de piété plutôt que de la connaiſſance de l'antiquité. CH. LV.

On vit ce *Baudouin II.* venir en 1245. au Concile de Lyon, dans lequel le Pape *Innocent IV.* excommunia ſi ſolemnellement *Fréderic II.* Il y implora vainement le ſecours d'une Croiſade, & ne retourna dans Conſtantinople que pour la voir enfin retomber au pouvoir des Grecs ſes légitimes poſſeſſeurs. *Michel Paléologue*, Empereur & tuteur du jeune Empereur *Laſcaris*, reprit la ville par une intelligence ſecrette. *Baudouin* s'enfuit enſuite en France, où il vécut de l'argent que lui valut la vente de ſon Marquiſat de Namur qu'il fit au Roi *St. Louïs*. Ainſi finit cet Empire des Croiſés. Les Grecs reprennent l'Empire. 1261.

Les Grecs raportèrent leurs mœurs dans leur Empire. L'uſage recommença de crever les yeux. *Michel Paléologue* ſe ſignala d'abord en privant ſon pupille de la vue & de la liberté. On ſe ſervait auparavant d'une lame de métal ardente: *Michel* employa le vinaigre bouillant, & l'habitude s'en conſerva; car la mode entre juſques dans les crimes. Leurs mœurs.

*Paléologue* ne manqua pas de ſe faire abſoudre

Digitized by Google

CH. LV. dre ſolemnellement de cette cruauté par ſon Patriarche & par ſes Evêques, qui répandaient des larmes de joye, dit-on, à cette pieuſe cérémonie. *Paléologue* ſe frapait la poitrine, demandait pardon à DIEU, & ſe gardait bien de délivrer de priſon ſon pupille & ſon Empereur.

Quand je dis que la ſuperſtition rentra dans Conſtantinople avec les Grecs, je n'en veux pour preuve que ce qui arriva en 1284. Tout l'Empire était diviſé entre deux Patriarches. L'Empereur ordonna, que chaque parti préſenterait à DIEU un mémoire de ſes raiſons dans Ste. Sophie, qu'on jetterait les deux mémoires dans un braſier béni, & qu'ainſi la volonté de DIEU ſe déclarerait. Mais la volonté céleſte ne ſe déclara qu'en laiſſant bruler les deux papiers, & abandonna les Grecs à leurs querelles eccléſiaſtiques.

L'Empire d'Orient reprit cependant un peu de vie. La Gréce lui était jointe avant les Croiſades; mais il avait perdu preſque toute l'Aſie mineure & la Syrie. La Gréce en fut ſéparée après les Croiſades; mais un peu de l'Aſie mineure reſtait, & il s'étendait encor en Europe juſqu'à Belgrade.

Tout le reſte de cet Empire était poſſedé par des Nations nouvelles. L'Egypte était devenue la proye de la milice des Mammelucs, compoſée d'abord d'eſclaves, & enſuite de Conquérans. C'étaient des ſoldats ramaſſés des côtes Septentrionales de la Mer Noire: & cette nou-

Digitized by Google

nouvelle forme de brigandage s'était établie du tems de la captivité de *St. Louïs*. CH. LV.

Le Califat touchait à sa fin dans ce treiziéme siécle, tandis que l'Empire de *Constantin* panchait vers la sienne. Vingt Usurpateurs nouveaux déchiraient de tous côtés la Monarchie fondée par *Mahomet*, en se soumettant à sa Religion. Et enfin ces Califes de Babylone, nommés les Califes Abassides, furent entiérement détruits par la famille de *Gengis-Kan*.

Il y eut ainsi dans les douziéme & treiziéme siécles une suite de dévastations non interrompue dans tout l'Hémisphère. Les Nations se précipitèrent les unes sur les autres par des émigrations prodigieuses, qui ont établi peu à peu de grands Empires. Car tandis que les Croisés fondaient sur la Syrie, les Turcs minaient les Arabes; & les Tartares parurent enfin, qui tombèrent sur les Turcs, sur les Arabes, sur les Indiens, sur les Chinois. Ces Tartares conduits par *Gengis-Kan* & par ses fils, changèrent la face de toute la grande Asie, tandis que l'Asie mineure & la Syrie étaient le tombeau des Francs & des Sarrazins.



Digitized by Google

## CHAPITRE CINQUANTE-SIXIEME.

# DE L'ORIENT
## ET DE GENGIS-KAN.

AU delà de la Perſe, vers le Gion & l'Oxus, il s'était formé un nouvel Empire des débris du Califat. Nous l'appellons *Cariſme*, ou *Kouareſm*, du nom corrompu de ſes Conquérans. Sultan *Mohammed* y régnait à la fin du douziéme ſiécle & au commencement du treiziéme, quand la grande invaſion des Tartares vint engloutir tant de vaſtes Etats. *Mohammed le Cariſmin* régnait du fond de l'Irac, qui eſt l'ancienne Médie, juſqu'au-delà de la Sogdiane, & fort avant dans le pays des Tartares. Il avait encor ajouté à ſes Etats une partie de l'Inde, & ſe voyait un des plus grands Souverains du Monde, mais reconnaiſſant toûjours le Calife qu'il dépouillait, & auquel il ne reſtait que Bagdat.

Des Tartares. Par-delà le Taurus & le Caucaſe, à l'Orient de la Mer Caſpienne, & du Volga juſqu'à la Chine, & au Nord juſques ſous la Zone glaciale, s'étendent ces immenſes pays des anciens Scythes, qui ſe nommèrent depuis Tatares du nom de *Tatar-Kan* l'un de leurs plus grands Princes, & que nous appellons Tartares. Ces pays paraiſſent peuplés de tems immémorial, ſans qu'on y ait preſque jamais bâti

Digitized by Google

bâti de villes. La nature a donné à ces Peuples, comme aux Arabes Bedouins, un goût pour la liberté & pour la vie errante, qui leur a fait toûjours regarder les villes comme les priſons où les Rois, diſent-ils, tiennent leurs eſclaves. CH. LVI.

Leurs courſes continuelles, leur vie néceſſairement frugale, peu de repos goûté en paſſant ſous une tente, ou ſur un chariot, ou ſur la terre, en firent des générations d'hommes robuſtes, endurcis à la fatigue, qui comme des bêtes féroces trop multipliées, ſe jettèrent loin de leurs tannières; tantôt vers le Palus Méotide, lorſqu'ils chaſſèrent au cinquiéme ſiécle les habitans de ces contrées qui ſe précipitèrent ſur l'Empire Romain; tantôt à l'Orient & au Midi, vers l'Arménie & la Perſe; tantôt du côté de la Chine & juſqu'aux Indes; ainſi ce vaſte reſervoir d'hommes ignorans & belliqueux a vomi ſes inondations dans preſque tout notre Hémiſphère; & les Peuples qui habitent aujourd'hui ces deſerts, privés de toute connaiſſance, ſavent ſeulement que leurs péres ont conquis le Monde. Leurs mœurs.

Chaque horde ou tribu avait ſon Chef, & pluſieurs Chefs ſe réuniſſaient ſous un Kan. Les Tribus voiſines du *Dalailama* l'adoraient: & cette adoration conſiſtait principalement en un léger tribut; les autres, pour tout culte, ſacrifiaient à DIEU quelques animaux une fois l'an. Il n'eſt point dit qu'ils ayent jamais immolé d'hommes à la Divinité, ni qu'ils ayent Leur culte.



Digitized by Google

CH. LVI. cru un Etre malfaiſant & puiſſant tel que le Diable. Les beſoins & les occupations d'une vie vagabonde les garantiſſaient auſſi de beaucoup de ſuperſtitions nées de l'oiſiveté : ils n'avaient que les défauts que la brutalité attache à une vie dure & ſauvage ; & ces défauts mêmes en firent des Conquérans.

Tout ce que je peux recueillir de certain ſur l'origine de la grande révolution que firent ces Tartares aux douziéme & treiziéme ſiécles, c'eſt que vers l'Orient de la Chine les hordes des Monguls ou Mogols, poſſeſſeurs des meilleures mines de fer, fabriquèrent ce métal avec lequel on ſe rend maître de ceux qui poſſèdent tout le reſte. *Cal-Kan* ou *Gaſſar-Kan*, ayeul de *Gengis-Kan*, ſe trouvant à la tête de ces Tribus, plus aguerries & mieux armées que les autres, força pluſieurs de ſes voiſins à devenir ſes vaſſaux, & fonda une eſpèce de Monarchie, telle qu'elle peut ſubſiſter parmi des Peuples errans & impatiens du joug. Son fils, que les Hiſtoriens Européans appellent *Piſouca*, affermit cette domination naiſſante : & enfin *Gengis* l'étendit dans la plus grande partie de la Terre connue.

Prêtre Jean chimérique.

Il y avait un puiſſant Etat entre ſes terres & celles de la Chine ; cet Empire était celui d'un Kan dont les ayeux avaient renoncé à la vie vagabonde des Tartares pour bâtir des villes à l'exemple des Chinois : il fut même connu en Europe ; c'eſt à lui qu'on donna d'abord le nom de *Prêtre-Jean*. Des Critiques ont voulu prouver

Digitized by Google

ver que le mot propre eſt *Prête-Jean*, quoi- CH. LVI.
qu'aſſurément il n'y eût aucune raiſon de l'ap-
peller ni *Prête* ni *Prêtre*.

Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que la réputation de ſa Capitale, qui faiſait du bruit dans l'Aſie, avait excité la cupidité des Marchands d'Arménie; ces Marchands étaient de l'ancienne Communion de *Neſtorius*; quelques-uns de leurs Religieux ſe mirent en chemin avec eux; & pour ſe rendre recommandables aux Princes Chrétiens qui faiſaient alors la guerre en Syrie, ils écrivirent qu'ils avaient converti ce grand Kan le plus puiſſant des Tartares, qu'ils lui avaient donné le nom de *Jean*, qu'il avait même voulu recevoir le Sacerdoce. Voilà la fable qui rendit le *Prêtre-Jean* ſi fameux dans nos anciennes Chroniques des Croiſades. On alla enſuite chercher le *Prêtre-Jean* en Ethiopie, & on donna ce nom à ce Prince Négre, qui eſt moitié Chrétien ſchiſmatique & moitié Juif. Cependant le *Prêtre-Jean* Tartare ſuccomba dans une grande bataille ſous les armes de *Gengis*. Le vainqueur s'empara de ſes Etats, & ſe fit élire Souverain de tous les Kans Tartares, ſous le nom de *Gengis-Kan*, qui ſignifie *Roi des Rois*, ou *grand Kan*. Il portait auparavant le nom de *Témugin*. Il paraît que les Kans Tartares étaient en uſage d'aſſembler des Diétes vers le Printems: Ces Diétes s'appellaient *Cour-ilté*. Eh qui ſait ſi ces aſſemblées & nos Cours pléniéres au mois de Mars & de Mai n'ont pas une origine commune?

CH. LVI.

Loix de Gengis-Kan.

*Gengis-Kan* publia dans cette assemblée qu'il fallait ne croire qu'un DIEU, & ne persécuter personne pour sa Religion : preuve certaine que ses vassaux n'avaient pas tous la même créance. La discipline militaire fut rigoureusement établie ; des Dizeniers, des Centeniers, des Capitaines de mille hommes, des Chefs de dix-mille sous des Généraux, furent tous astraints à des devoirs journaliers : & tous ceux qui n'allaient point à la guerre, furent obligés à travailler un jour la semaine pour le service du grand Kan. L'adultère fut défendu d'autant plus sévérement que la polygamie était permise. Il n'y eut qu'un Canton Tartare dans lequel il fut permis aux habitans de demeurer dans l'usage de prostituer les femmes à leurs hôtes. Le sortilège fut expressément defendu sous peine de mort. On a vû que *Charlemagne* ne le punit que par des amendes. Mais il en resulte que les Germains, les Francs & les Tartares croyaient également au pouvoir des Magiciens. *Gengis-Kan* fit jouër dans cette grande assemblée de Princes barbares un ressort qu'on voit souvent employé dans l'Histoire du Monde. Un Prophète prédit à *Gengis-Kan* qu'il serait le Maître de l'Univers ; les vassaux du grand Kan s'encouragèrent à remplir la prédiction.

L'Auteur Chinois qui a écrit les conquêtes de *Gengis*, & que le Pére *Gaubil* a traduit, assure que ses Tartares n'avaient aucune connaissance de l'art d'écrire. Cet art avait toûjours

Digitized by Google

jours été ignoré des Provinces d'Arcangel juſ- CH. LVI.
qu'au-delà de la grande muraille, ainſi qu'il le fut des Celtes, des Bretons, des Germains, des Scandinaviens, & de tous les Peuples de l'Afrique au-delà du mont Atlas. L'uſage de tranſmettre à la poſtérité toutes les articulations de la langue, & toutes les idées de l'eſprit, eſt un des grands rafinemens de la ſocieté perfectionnée, qui ne fut connu que chez quelques Nations très policées, & encor ne fut-il jamais d'un uſage univerſel chez ces Nations. Les Loix des Tartares étaient promulguées de bouche ſans aucun ſigne repréſentatif qui en perpétuât la mémoire. Ce fut ainſi que *Gengis* porta une loi nouvelle, qui devait faire des Héros de ſes ſoldats. Il ordonna la peine de mort contre ceux qui dans le combat, appellés au ſecours de leurs camarades, fuiraient au lieu de les ſecourir. Bientôt Maître de tous les pays qui ſont entre le fleuve Volga & la muraille de la Chine, il attaque enfin 1214
cet ancien Empire qu'on appellait alors le Cataï. Il prit Cambalu, capitale du Cataï Septentrional. C'eſt la même ville que nous nommons aujourd'hui Péquin. Maître de la moitié de la Chine, il ſoumit juſqu'au fond de la Corée.

L'imagination des hommes oiſifs, qui s'é- Conquêpuiſe en fictions romaneſques, n'oſerait pas tes de imaginer qu'un Prince partît du fond de la Gengis. Corée, qui eſt l'extrémité Orientale de notre Globe, pour porter la guerre en Perſe & aux Indes. C'eſt ce qu'exécuta *Gengis-Kan.*



Digitized by Google

CH. LVI. Le Calife de Bagdat, nommé *Naſſer*, l'appelle imprudemment à ſon ſecours. Les Califes alors étaient, comme nous l'avons vû, ce qu'avaient été les Rois fainéans de France ſous la tyrannie des Maires du Palais : les Turcs étaient les Maires des Califes.

Ce Sultan *Mohammed* de la race des Cariſmins, dont nous venons de parler, était Maître de preſque toute la Perſe ; l'Arménie, toûjours faible, lui payait tribut. Le Calife *Naſſer*, que ce *Mohammed* voulait enfin dépouiller de l'ombre de dignité qui lui reſtait, attira *Gengis-Kan* dans la Perſe.

Le Conquérant Tartare avait alors ſoixante ans ; il paraît qu'il ſavait régner comme vaincre ; ſa vie eſt un des témoignages qu'il n'y a point de grand Conquérant qui ne ſoit grand politique. Un Conquérant eſt un homme dont la tête ſe ſert avec une habileté heureuſe du bras d'autrui. *Gengis* gouvernait ſi adroitement la partie de la Chine conquiſe, qu'elle ne ſe révolta point pendant ſon abſence ; & il ſavait ſi bien régner dans ſa famille, que ſes quatre fils, qu'il fit ſes quatre Lieutenans Généraux, mirent preſque toûjours leur jalouſie à le bien ſervir, & furent les inſtrumens de ſes victoires.

Armées prodigieuſes. Nos combats en Europe paraiſſent de légères eſcarmouches en comparaiſon de ces batailles qui ont enſanglanté quelquefois l'Aſie. Le Sultan *Mohammed* marche contre *Gengis* avec quatre-cent mille combattans, au-delà du

Digitized by Google

du fleuve Jaxartes près de la ville d'Otrar : & dans les plaines immenſes qui ſont par-delà cette ville, au quarante-deuxiéme degré de latitude, il rencontre l'armée Tartare de ſept-cent mille hommes, commandée par *Gengis* & par ſes quatre fils : les Mahométans furent défaits, & Otrar priſe. On ſe ſervit du bélier dans le ſiége ; il ſemble que cette machine de guerre ſoit une invention naturelle de preſque tous les Peuples comme l'arc & les fléches. CH. LVI.

De ces pays qui ſont vers la Tranſoxane, le vainqueur s'avance à Bocara, ville célèbre dans toute l'Aſie par ſon grand commerce, ſes manufactures d'étoffes, ſurtout par les ſciences que les Sultans Turcs avaient apriſes des Arabes, & qui floriſſaient dans Bocara & dans Samarcande. Si même on en croit le Kan *Abulgaſi*, de qui nous tenons l'hiſtoire des Tartares, *Bocar* ſignifie *ſavant* en langue Tartare-Mongule ; & c'eſt de cette étimologie, dont il ne reſte aujourd'hui nulle trace, que vint le nom de *Bocara*. Le Tartare, après l'avoir rançonnée, la réduiſit en cendres ; ainſi que Perſépolis avait été brulée par *Alexandre*. Mais les Orientaux qui ont écrit l'hiſtoire de *Gengis-Kan*, diſent qu'il voulut venger ſes Ambaſſadeurs que le Sultan avait fait tuer avant cette guerre. S'il peut y avoir quelque excuſe pour *Gengis*, il n'y en a point pour *Alexandre*.

Toutes ces contrées à l'Orient & au Midi de

Digitized by Google

CH. LVI. de la Mer Caſpienne furent ſoumiſes : & le Sultan *Mohammed*, fugitif de province en province, traînant après lui ſes tréſors & ſon infortune, mourut abandonné des ſiens.

Enfin le Conquérant pénétra juſqu'au fleuve de l'Inde ; & tandis qu'une de ſes armées ſoumettait l'Indouſtan, une autre ſous un de ſes fils ſubjugua toutes les Provinces qui ſont au Midi & à l'Occident de la Mer Caſpienne, le Coraſſan, l'Irak, le Shirvan, l'Aran. Elle paſſa les portes de fer, près deſquelles la ville de Derbent fut bâtie, dit-on, par *Alexandre*. C'eſt l'unique paſſage de ce côté de la haute Aſie à travers les montagnes eſcarpées & inacceſſibles du Caucaſe. De-là, marchant le long du Volga vers Moſcou, cette armée, par-tout victorieuſe, ravagea la Ruſſie. C'était prendre ou tuer des beſtiaux & des eſclaves. Chargée de ce butin, elle repaſſa le Volga, & retourna vers *Gengis-Kan* par le Nord-Eſt de la Mer Caſpienne. Aucun voyageur n'avait fait, dit-on, le tour de cette mer ; & ces troupes furent les premiéres qui entreprirent une telle courſe par des pays incultes, impraticables à d'autres hommes qu'à des Tartares, auxquels il ne fallait ni tentes, ni proviſions, ni bagages, & qui ſe nourriſſaient de la chair de leurs chevaux morts de vieilleſſe comme de celle des autres animaux.

Ainſi donc la moitié de la Chine, & la moitié de l'Indouſtan, preſque toute la Perſe juſqu'à l'Euphrate, les frontiéres de la Ruſſie, Caſan,

Digitized by Google

Caſan, Aſtracan, toute la grande Tartarie, furent ſubjuguées par *Gengis* en près de dix-huit années. Il eſt certain que cette partie du *Tibet* où régne le grand *Lama*, était enclavée dans ſon Empire, & que le Pontife ne fut point inquiété par *Gengis*, qui avait beaucoup d'adorateurs de cette idole humaine dans ſes armées. Tous les Conquérans ont toûjours épargné les Chefs des Religions, & parce que ces Chefs les ont flattés, & parce que la ſoumiſſion du Pontife entraîne celle du peuple. CH. LVI.

En revenant des Indes par la Perſe & par l'ancienne Sogdiane, il s'arrêta dans la ville de Toncat au Nord-Eſt du fleuve Jaxarte, comme au centre de ſon vaſte Empire. Ses fils, victorieux de tous côtés, des Généraux, & tous les Princes tributaires, lui aportèrent les tréſors de l'Aſie. Il en fit des largeſſes à ſes ſoldats, qui ne connurent que par lui cette eſpèce d'abondance. C'eſt de là que les Ruſſes trouvent ſouvent aujourd'hui des ornemens d'argent & d'or, & des monumens de luxe enterrés dans les pays ſauvages de la Tartarie. C'eſt tout ce qui reſte à préſent de tant de déprédations.

Il tint dans les plaines de Toncat une Cour pléniére triomphale, auſſi magnifique qu'avait été guerriére celle qui autrefois lui prépara tant de triomphes. On y vit un mêlange de barbarie Tartare, & de luxe Aſiatique. Tous les Kans & leurs vaſſaux, compagnons Cour pléniére.

Digitized by Google

CH. VI. pagnons de ſes victoires, étaient ſur ces anciens chariots Scythes, dont l'uſage ſubſiſte encor juſques chez les Tartares de la Crimée; mais ces chars étaient couverts des étoffes précieuſes, de l'or, & des pierreries de tant de peuples vaincus. Un des fils de *Gengis* lui fit dans cette Diète un préſent de cent-mille chevaux. Ce fut dans ces Etats généraux de l'Aſie qu'il reçut les adorations de plus de cinq-cent Ambaſſadeurs des pays conquis. De là il courut remettre ſous le joug un grand pays qu'on nommait *Tangut*, frontiére de la Chine. Il voulait, âgé d'environ ſoixante & dix ans, aller achever la conquête de ce grand Royaume de la Chine, l'objet le plus chéri de ſon ambition. Mais enfin une maladie mortelle le ſaiſit dans ſon camp ſur la route de cet Empire, à quelques lieuës de la grande muraille.

Mort de Gengis. 1226.

Jamais ni avant ni après lui aucun homme n'a ſubjugué plus de Peuples. Il avait conquis plus de dix-huit-cent lieuës de l'Orient au Couchant, & plus de mille du Septentrion au Midi. Mais dans ſes conquêtes il ne fit que détruire; & ſi on excepte Bocara & deux ou trois autres villes dont il permit qu'on réparât les ruines, ſon Empire, de la frontiére de Ruſſie juſqu'à celle de la Chine, fut une dévaſtation. La Chine fut moins ſaccagée, parce qu'après la priſe de Pequin, ce qu'il envahit ne réſiſta pas. Il partagea avant ſa mort ſes Etats à ſes quatre

Digitized by Google

tre fils, & chacun d'eux fut un des plus puiſſans Rois de la Terre. CH. LVI.

On aſſure qu'on égorgea beaucoup d'hommes ſur ſon tombeau, & qu'on en a uſé ainſi à la mort de ſes Succeſſeurs qui ont régné dans la Tartarie. C'eſt une ancienne coutume des Princes Scythes, qu'on a trouvé établie depuis peu chez les Negres de Congo : coutume digne de ce que la Terre a porté de plus barbare. On prétend que c'était un point d'honneur chez les domeſtiques des Kans Tartares de mourir avec leurs Maîtres, & qu'ils ſe diſputaient l'honneur d'être enterrés avec eux. Si ce fanatiſme était commun, ſi la mort était ſi peu de choſe pour ces peuples, ils étaient faits pour ſubjuguer les autres Nations. Les Tartares, dont l'admiration redoubla pour *Gengis-Kan*, quand ils ne le virent plus, imaginèrent qu'il n'était point né comme les autres hommes, mais que ſa mére l'avait conçu par le ſeul ſecours d'une influence céleſte ; comme ſi la rapidité de ſes conquêtes n'était pas un aſſez grand prodige. S'il fallait donner à de tels hommes un Etre ſurnaturel pour pére, il faudrait ſuppoſer que c'eſt un Etre malfaiſant. Hommes égorgés ſur ſon tombeau.

Les Grecs, & avant eux les Aſiatiques, avaient ſouvent appellé fils des Dieux leurs défenſeurs & leurs Légiſlateurs, & même les raviſſeurs conquérans. L'apotéoſe dans tous les temps d'ignorance a été prodiguée à quiconque inſtruiſit, ou ſervit, ou écraſa le genre-humain.

Les

Digitized by Google

CH. LVI.

Ses enfans partagent la moitié du Monde.

Les enfans de ce Conquérant étendirent encor la domination qu'avait laissée leur père. *Octaï* & bientôt après *Coblaï-Kan* fils d'*Octaï*, achevèrent la conquête de la Chine. C'est ce *Coblaï* que vit *Marc Paolo* vers l'an 1260. lorsqu'avec son frére & son oncle il pénétra dans ces pays dont le nom même était alors ignoré, & qu'il appelle *le Cataï*. L'Europe, chez qui ce *Marc Paolo* est fameux pour avoir voyagé dans les Etats soumis par *Gengis-Kan* & ses enfans, ne connut longtems ni ces Etats ni leurs vainqueurs.

A la vérité le Pape *Innocent IV.* en 1246. envoya quelques Franciscains dans la Tartarie. Ces Moines, qui se qualifiaient Ambassadeurs, virent peu de chose, furent traités avec le plus grand mépris, & ne servirent à rien.

On était si peu instruit de ce qui se passait dans cette vaste partie du Monde, qu'un fourbe nommé *David* fit accroire à *St. Louïs* en Syrie, qu'il venait auprès de lui de la part du grand Kan de Tartarie qui s'était fait Chrétien. *St. Louïs* envoya le Moine *Rubruquis* dans ces pays en 1258. pour s'informer de ce qui en pouvait être. Il paraît par la rélation de *Rubruquis*, qu'il fut introduit devant le petit-fils de *Gengis-Kan* qui régnait à la Chine. Mais quelles lumiéres pouvait-on tirer d'un Moine qui ne fit que voyager chez des peuples dont il ignorait les langues, & qui n'était pas à portée de bien voir ce qu'il voyait ?

Digitized by Google

voyait? Il ne raporta de ſon voyage que beaucoup de fauſſes notions & quelques vérités indifférentes. CH. LVI.

Ainſi donc au même tems que les Princes & les Barons Chrètiens baignaient de ſang le Royaume de Naples, la Gréce, la Syrie, & l'Egypte, l'Aſie était ſaccagée par les Tartares. Preſque tout notre Hémiſphère ſouffrait à la fois.

Si les Princes de la race de Gengis étaient deſpotiques.

Les Moines qui voyagèrent en Tartarie dans le treiziéme ſiécle, ont écrit que *Gengis* & ſes enfans gouvernaient deſpotiquement leurs Tartares. Mais peut-on croire que des Conquérans armés pour partager le butin avec leur Chef, des hommes robuſtes nés libres, des hommes errans, couchans l'hyver ſur la neige, & l'été ſur la roſée, ſe ſoient laiſſés traiter par des conducteurs élus en plein champ, comme les chevaux qui leur ſervaient de monture & de pâture? Ce n'eſt pas là l'inſtinct des Peuples du Nord: les Alains, les Huns, les Gépides, les Turcs, les Goths, les Francs, furent tous les compagnons, & non les eſclaves de leurs barbares Chefs. Le deſpotiſme ne vient qu'à la longue; il ſe forme du combat de l'eſprit de domination contre l'eſprit d'indépendance. Le Chef a toûjours plus de moyens d'écraſer, que ſes compagnons de réſiſter; & enfin, l'argent rend abſolu.

Le Moine *Plan Carpin* envoyé en 1243. par le Pape *Innocent IV.* dans Caracorum, alors

CH. LVI. alors Capitale de la Tartarie, témoin de l'inauguration d'un fils du grand *Kan Octaï*; raporte que les principaux Tartares firent asseoir ce Kan sur une piéce de feutre, & lui dirent, *Honore les Grands, sois juste & bienfaisant envers tous; sinon, tu seras si misérable, que tu n'auras pas même le feutre sur lequel tu es assis.* Ces paroles ne sont pas d'un Courtisan esclave.

*Gengis* usa du droit qu'ont eu toûjours tous les Princes de l'Orient, droit semblable à celui de tous les péres de famille dans la loi Romaine, de choisir leurs héritiers, & de faire leur partage entre leurs enfans sans avoir égard à l'aîneſſe. Il déclara grand Kan des Tartares son troisiéme fils *Octay*, dont la postérité régna dans le Nord de la Chine jusques vers le milieu du quatorziéme siécle. La force des armes y avait introduit les Tartares; les querelles de Religion les en chassèrent. Les Prêtres *Lamas* voulurent exterminer les Bonzes. Ceux-ci soûlevèrent les Peuples. Les Princes du sang Chinois profitèrent de cette discorde Ecclésiastique, & chassèrent enfin leurs Dominateurs que l'abondance & le repos avaient amollis.

Un autre fils de *Gengis-Kan* nommé *Touchi*, eut le Turqueſtan, la Bactriane, le Royaume d'Astracan, & le pays des Usbecs. Le fils de
1234. ce *Touchi* alla ravager la Pologne, la Dal-
1235. matie, la Hongrie, les environs de Constantinople. Il s'apellait *Batou-Kan.* Les Princes de

de la Tartarie Crimée descendent de lui de mâle en mâle, & les Kans Usbecs qui habitent aujourd'hui la vraie Tartarie vers le Nord & l'Orient de la Mer Caspienne, rapportent aussi leur origine à cette source. Ils sont Maîtres de la Bactriane Septentrionale; mais ils ne ménent dans ces beaux pays qu'une vie vagabonde, & désolent la terre qu'ils habitent. CH. LVI. Descendans de Gengis-Kan.

*Tuti*, ou *Tuli*, autre fils de *Gengis*, eut la Perse du vivant de son Pére. Le fils de ce *Tuti*, nommé *Houlacou*, passa l'Euphrate que *Gengis-Kan* n'avait point passé. Il détruisit pour jamais dans Bagdat l'Empire des Califes, & se rendit Maître d'une partie de l'Asie mineure ou Natolie, tandis que les Maîtres naturels de cette belle partie de l'Empire de Constantinople étaient chassés de leur capitale par les Chrétiens croisés.

Un quatriéme fils, nommé *Zagataï*, eut la Transoxane, Candahar, l'Inde Septentrionale, Cachemire, le Tibet: & tous les descendans de ces quatre Monarques conservèrent quelque tems par les armes leurs Monarchies établies par le brigandage.

Si on compare ces vastes & soudaines dépredations avec ce qui se passe de nos jours dans nôtre Europe, on verra une énorme différence. Nos Capitaines qui entendent l'art de la guerre infiniment mieux que les *Gengis*, & tant d'autres Conquérans; nos armées, dont un détachement aurait dissipé avec quelques Cause des succès de cette famille.



Digitized by Google

CH. LVI. ques canons toutes ces hordes de Huns, d'Alains & de Scythes, peuvent à peine aujourd'hui prendre quelques villes dans leurs expéditions les plus brillantes. C'eſt qu'alors il n'y avait nul art, & que la force décidait du ſort du Monde.

Tartares font la guerre du Japon à l'Italie.

*Gengis* & ſes fils allant de conquête en conquête, crurent qu'ils ſubjugueraient toute la Terre habitable; c'eſt dans ce deſſein que d'un côté *Koublaï*, Maître de la Chine, envoya une armée de cent-mille hommes ſur mille batteaux appellés *Jonques*, pour conquérir le Japon, & que *Batou-Kan* pénétra aux frontiéres de l'Italie. Le Pape *Céleſtin IV.* lui envoya quatre Religieux, ſeuls Ambaſſadeurs qui puſſent accepter une telle commiſſion. Frére *Aſſelin* raporte qu'il ne put parler qu'à un des Capitaines Tartares, qui lui donna cette Lettre pour le Pape.

„ Si tu veux demeurer ſur terre, vien „ nous rendre hommage. Si tu n'obéis pas, „ nous ſçavons ce qui en arrivera. Envoye „ nous de nouveaux Députés, pour nous di- „ re ſi tu veux être nôtre Vaſſal ou nôtre „ ennemi.

On a blâmé *Charlemagne* d'avoir diviſé ſes Etats, on doit en louer *Gengis-Kan*. Les Etats de *Charlemagne* ſe touchaient, avaient à peu près les mêmes loix, étaient ſous la même Religion, & pouvaient ſe gouverner par un ſeul homme. Ceux de *Gengis*, beaucoup plus vaſtes, entrecoupés de deſerts, parta-

Digitized by Google

partagés en Religions différentes, ne pouvaient obéir longtems au même Sceptre. CH. LVI.

Cependant cette vaſte puiſſance des Tartares Mogols, fondée vers l'an 1220. s'affaiblit de tous côtés; juſqu'à ce que *Tamerlan*, plus d'un ſiécle après, établit une Monarchie univerſelle dans l'Aſie, Monarchie qui ſe partagea encore.

La Dynaſtie de *Gengis-Kan* ſubſiſta longtemps à la Chine ſous le nom d'*Iven*. Il eſt à croire que la ſcience de l'Aſtronomie, qui avait rendu les Chinois ſi célébres, déchut beaucoup dans cette révolution; car on ne voit en ce temps là que des Mahométans Aſtronomes à la Chine; & ils ont preſque toûjours été en poſſeſſion de régler le Calendrier juſqu'à l'arrivée des Jéſuites. C'eſt peut-être la raiſon de la médiocrité où ſont reſtés les Chinois.

Voilà tout ce qu'il vous convient de ſçavoir des Tartares dans ces temps reculés. Il n'y a là ni Droit Civil, ni Droit Canon, ni diviſion entre le Trône & l'Autel & entre des Tribunaux de Judicature, ni Conciles, ni Univerſités, ni rien de ce qui a perfectionné ou ſurchargé la ſocieté parmi nous. Les Tartares partirent de leurs deſerts vers l'an 1212. & eurent conquis la moitié de l'Hémiſphère vers l'an 1236. C'eſt là toute leur hiſtoire.

Tournons maintenant vers l'Occident, & voyons ce qui ſe paſſait au treiziéme ſiécle en Europe.



Digitized by Google

## *CHAPITRE CINQUANTE-SEPTIEME.*

# DE CHARLES D'ANJOU ROI DES DEUX SICILES.

### *De* MAINFROY, *de* CONRADIN, *& des Vêpres Siciliennes.*

PEndant que la grande révolution des Tartares avait ſon cours, que les fils & les petits-fils de *Gengis-Kan* ſe partageaient la plus grande partie du Monde, que les Croiſades continuaient, & que *St. Louïs* préparait malheureuſement ſa dernière, l'illuſtre Maiſon Impériale de Suabe finit d'une manière inouïe juſqu'alors. Ce qui reſtait de ſon ſang coula ſur un échafaut.

L'Empereur *Fréderic II.* avait été à la fois Empereur des Papes, leur vaſſal & leur ennemi. Il leur rendait hommage-lige pour le Royaume de Naples & de Sicile. Son fils
1254. *Conrad IV.* ſe mit en poſſeſſion de ce Royaume. Je ne vois point d'Auteur qui n'aſſûre que ce *Conrad* fut empoiſonné par ſon frére *Manfreddo*, ou *Mainfroy*, bâtard de *Fréderic*; mais je n'en vois aucun qui en apporte la plus légére preuve.

Ce même Empereur *Conrad IV.* avait été accuſé d'avoir empoiſonné ſon frére *Henri*: vous verrez

Digitized by Google

verrez que, dans tous les temps les soupçons de poison sont plus communs que le poison même. CH. LVII

Pourquoi Naples & Sicile dépendent des Papes.

Cet hommage-lige qu'on rendait à la Cour Romaine, pour les Royaumes de Naples & de Sicile, fut une des sources des calamités de ces Provinces, de celles de la Maison Impériale de Suabe, & de celles de la Maison d'Anjou, qui après avoir dépouillé les héritiers légitimes, périt elle-même misérablement. Cet hommage fut d'abord, comme vous l'avez vu, une simple cérémonie pieuse & adroite des Conquérans Normans, qui mirent, comme tant d'autres Princes, leurs Etats sous la protection de l'Eglise, pour arrêter, s'il était possible, par l'excommunication, ceux qui voudraient leur ravir ce qu'ils avaient usurpé. Les Papes tournèrent bientôt en hommage cette oblation: & n'étant pas Souverains de Rome, ils étaient Suzerains des deux Siciles.

L'Empereur *Fréderic II.* laissa Naples & Sicile dans l'état le plus floriſſant, De sages loix établies, des villes bâties, Naples embellie, les sciences & les arts en honneur, furent ses monumens. Ce Royaume devait appartenir à l'Empereur *Conrad* son fils; on ne sait si *Manfreddo*, que nous nommons *Mainfroy*, était fils légitime ou bâtard de *Fréderic II.* L'Empereur semble le regarder dans son Testament comme son fils légitime. Il lui donne Tarente & plusieurs autres Principautés en Souveraineté. Il l'institue Régent du Royaume pendant l'absence de *Conrad*,



Digitized by Google

CH. LVII

& le déclare ſon ſucceſſeur, en cas que *Conrad* & *Henri* viennent à mourir ſans enfans; juſques-là tout paraît paiſible. Mais les Italiens n'obéïſſaient jamais que malgré eux au ſang Germanique; les Papes déteſtaient la Maiſon de Suabe, & voulaient la chaſſer d'Italie; les partis *Guelfe* & *Gibelin* ſubſiſtaient dans toute leur force d'un bout de l'Italie à l'autre.

Le fameux Pape *Innocent IV.* qui avait dépoſé à Lyon l'Empereur *Frédéric II.*, c'eſt-à-dire, qui avait oſé le déclarer dépoſé, prétendait bien que les enfans d'un excommunié ne pouvaient ſuccéder à leur pére.

Les Papes veulent dépouiller l'héritier du Royaume.

*Innocent* ſe hâta donc de quitter Lyon, pour aller ſur les frontiéres de Naples exhorter les Barons à ne point obéïr à *Manfreddo*, ou *Mainfroy*. Cet Evêque ne combattait qu'avec les armes de l'opinion; mais vous avez vu combien ces armes étaient dangereuſes. *Mainfroy* ſe défia de ſes Barons, dévots, factieux & ennemis du ſang de Suabe. Il y avait encor des Sarrazins dans la Pouille. L'Empereur *Frédéric II.* ſon pére avait toûjours eu une garde compoſée de ces Mahométans; la ville de Lucéra, ou Nocera, était remplie de ces Arabes; on l'appellait *Lucera da Pagani*, la ville des Payens. Les Mahométans ne méritaient pas à beaucoup près ce nom que les Italiens leur donnaient. Jamais Peuple ne fut plus éloigné de ce que nous appellons improprement *le Paganiſme*, & ne fut plus forte-

Digitized by Google

fortement attaché ſans aucun mélange à l'unité de Dieu. Mais ce terme de Payens avait rendu odieux *Frédéric II.* qui avait employé les Arabes dans ſes armées ; il rendit *Manfreddo* plus odieux encore. *Manfreddo* cependant, aidé de ſes Mahométans, étouffa la révolte & contint tout le Royaume, excepté la ville de Naples, qui reconnut le Pape *Innocent* pour ſon unique Maître. Ce Pape prétendait que les deux Siciles lui étaient dévolues, & lui apartenaient de droit, en vertu des paroles qu'il avait prononcées en dépoſant *Frédéric II.* & ſa race au Concile de Lyon. L'Empereur *Conrad IV.* arrive alors pour défendre ſon héritage. Il prend d'aſſaut ſa ville de Naples ; le Pape s'enfuit à Gènes ſa patrie, & là il ne prend d'autre parti que d'offrir le Royaume au Prince *Richard* frére du Roi d'Angleterre *Henri III.* Prince qui n'était pas en état d'armer deux vaiſſeaux, & qui remercia le St. Pére de ſon dangereux préſent. CH. LVII

Les diſſentions inévitables entre *Conrad* Roi Allemand, & *Manfreddo* Italien, ſervirent mieux la Cour Romaine que ne firent la politique & les malédictions du Pape. *Conrad* mourut, & on prétend, comme je vous l'ai dit, qu'il mourut empoiſonné. La Cour Papale accrédita ce ſoupçon. *Conrad* laiſſait ſa Couronne de Naples à un enfant de dix ans ; c'eſt cet infortuné *Conradin*, que nous verrons périr d'une fin ſi tragique. *Conradin* était en 1254.



Digitized by Google

CH. LVII Allemagne. *Manfreddo* était ambitieux. Il fit courir le bruit que *Conradin* était mort, & ſe fit prêter ſerment comme à un Régent ſi *Conradin* était en vie, & comme à un Roi ſi ce fils de l'Empereur n'était plus. *Innocent* avait toûjours pour lui dans le Royaume la faction des *Guelfes*, ce parti ennemi de la Maiſon Impériale, & il avait encor pour lui ſes excommunications. Il ſe déclara lui-même Roi des deux Siciles, & donna des inveſtitures. Voilà donc enfin les Papes Rois de ce pays conquis par des Gentilshommes de Normandie. Mais cette Royauté ne fut que paſſagère; le Pape eut une armée, mais il ne ſavait pas la commander; il mit un Légat à la tête; *Manfreddo* avec ſes Mahométans & quelques Barons peu ſcrupuleux, défit entiérement le Légat & l'armée Pontificale.

Les Papes prennent pour eux les deux Siciles.

1253. & 1254.

1254. Ce fut dans ces circonſtances que le Pape *Innocent* ne pouvant prendre pour lui le Royaume de Naples, ſe tourna enfin vers le Comte d'Anjou frére de *St. Louïs*, & lui offrit une Couronne dont il n'avait nul droit de diſpoſer, & à laquelle le Comte d'Anjou n'avait nul droit de prétendre. Mais le Pape mourut dès le commencement de cette négociation. C'eſt à quoi aboutiſſent tous les projets de l'ambition qui tourmentent ſi horiblement la vie.

*Rinaldo de Signi, Alexandre IV.* ſuccéda à la place d'*Innocent IV.* & à tous ſes deſſeins. Il ne put réuſſir avec le frére du Roi de France

Digitized by Google

France *St. Louis*; ce Roi malheureuſement venait d'épuiſer la France par ſa Croiſade & par ſa rançon en Egypte, & il dépenſait le peu qui lui reſtait à rebâtir en Paleſtine les murailles de quelques villes ſur la côte, villes bientôt perdues pour les Chrêtiens. CH. LVII

Le Pape *Alexandre IV.* commence par citer par devant lui *Manfreddo*; il en était en droit par les loix des Fiefs, puiſque ce Prince était ſon Vaſſal. Mais ce droit ne pouvant être que celui du plus fort, il n'y avait pas d'apparence qu'un Vaſſal armé comparût devant ſon Seigneur. *Alexandre* était à Naples, dont ſes intrigues lui avaient ouvert les portes. Il négocia avec ſon Vaſſal qui était dans la Pouille; il pria le St. Pére de lui envoyer un Cardinal pour traiter avec lui. La Cour du Pape décida: *id non convenire Sanctæ Sedis honori, ut Cardinales iſto modo mittantur*, qu'il ne convenait pas à l'honneur du St. Siége d'envoyer ainſi des Cardinaux. Roi de Naples cité devant le Pape.

La guerre civile continua donc; le Pape publia une Croiſade contre *Mainfroy*, comme on en avait publié contre les Muſulmans, les Empereurs & les Albigeois. Il y a bien loin de Naples en Angleterre; cependant cette Croiſade y fut prêchée; un Nonce y alla lever des Décimes; ce Nonce releva de ſon vœu le Roi *Henri III.* qui avait fait ſerment d'aller faire la guerre en Paleſtine, & lui fit faire un autre vœu de fournir de l'argent & des troupes au Pape dans ſa guerre contre *Manfreddo*. 1255.

*Mat-*

Digitized by Google

CH. LVII

*Matthieu Paris* raporte que le Nonce leva cinquante-mille livres ſterling en Angleterre. A voir les Anglais d'aujourd'hui, on ne croirait pas que leurs ancêtres ayent pû être ſi imbécilles. La Cour Papale pour extorquer cet argent, flattait le Roi de la Couronne de Naples pour le Prince *Edmond* ſon fils; mais dans le même temps elle négociait avec *Charles d'Anjou*, toûjours prête à donner les deux Siciles à qui les voudrait payer le plus chérement. Toutes ces négociations échouèrent pour lors; le Pape diſſipa l'argent qu'il avait levé en Angleterre pour ſa Croiſade, & ne la fit point; *Manfreddo* régna,
1260. & *Alexandre IV.* mourut ſans avoir réuſſi à rien qu'à extorquer de l'argent de l'Angleterre.

Un Savetier devenu Pape ſous le nom d'*Urbain IV.* continua ce que ſes Prédéceſſeurs avaient commencé. Ce Savetier était de Troye en Champagne; ſon Prédéceſſeur avait fait prêcher une Croiſade en Angleterre contre les deux Siciles; celui-ci en fit prêcher une en France; il prodigua des indulgences pléniéres, mais il ne put avoir que peu d'argent, & quelques ſoldats, qu'un Comte de Flandre, gendre de *Charles d'Anjou* conduiſit en Italie. *Charles* accepta enfin la Couronne de Naples & de Sicile; le Roi *St. Louïs* y
1264. conſentit; mais *Urbain IV.* mourut, ſans avoir pu voir les commencemens de cette révolution.

Voilà

Digitized by Google

CH. LVII

Voilà trois Papes qui consument leur vie à persécuter en vain *Manfreddo*; un Languedochien (*Clément IV.*) sujet de *Charles d'Anjou*, termina ce que les autres avaient entrepris, & eut l'honneur d'avoir son Maître pour son Vassal. Ce Comte d'Anjou, *Charles*, possédait déja la Provence par son mariage, & une partie du Languedoc; mais ce qui augmentait sa puissance, c'était d'avoir soumis la ville de Marseille. Il avait encor une Dignité qu'un homme habile pouvait faire valoir, c'était celle de Sénateur unique de Rome; car les Romains défendaient toûjours leur liberté contre les Papes: ils avaient depuis cent ans créé cette Dignité de Sénateur unique, qui faisait revivre les droits des anciens Tribuns. Le Sénateur était à la tête du Gouvernement municipal, & les Papes qui donnaient si libéralement des Couronnes, ne pouvaient mettre un impôt sur les Romains; ils étaient ce qu'un Electeur est dans la ville de Cologne. *Clément* ne donna l'investiture à son ancien Maître qu'à condition qu'il renoncerait à cette Dignité au bout de trois ans, qu'il payerait trois mille onces d'or au St. Siége chaque année pour la mouvance du Royaume de Naples, & que, si jamais le payement était différé plus de deux mois, il serait excommunié. *Charles* souscrivit aisément à ces conditions & à toutes les autres. Le Pape lui accorda la levée d'une Décime sur les biens Ecclésiastiques de France. Il part avec de l'argent & des

Manfredo se soutient toûjours contre les Papes.

1265. Marché de Clément IV. avec Charles d'Anjou.

Digitized by Google

CH. LVII des troupes, se fait couronner à Rome, livre bataille à *Mainfroy* dans les plaines de Bénévent, & est assez heureux pour que *Mainfroy* soit tué en combattant. Il usa durement de la victoire, & parut aussi cruel que son frére *St. Louïs* était humain. Le Légat empêcha qu'on ne donnât la sépulture à *Mainfroy*. Les Rois ne se vengent que des vivans ; l'Eglise se vengeait des vivans & des morts.

1266. Manfred-do vaincu, son cadavre sans sépulture.

Cependant le jeune *Conradin*, véritable héritier du Royaume de Naples, était en Allemagne pendant cet interrègne, qui la désolait ; & pendant qu'on lui ravissait le Royaume de Naples, ses partisans l'excitent à venir défendre son héritage. Il n'avait encor que quinze ans. Son courage était au-dessus de son âge. Il se met, avec le Duc d'Autriche son parent, à la tête d'une armée, & vient soûtenir ses droits. Les Romains étaient pour lui. *Conradin* excommunié est reçu à Rome aux acclamations de tout le peuple, dans le tems même que le Pape n'osait aprocher de sa capitale.

Conradin : son droit, ses malheurs

1268.

On peut dire que de toutes les guerres de ce siécle, la plus juste était celle que faisait *Conradin* ; elle fut la plus infortunée. Le Pape fit prêcher la Croisade contre lui, ainsi que contre les Turcs. Ce Prince est défait & pris dans la Pouille, avec son parent *Fréderic* Duc d'Autriche. *Charles d'Anjou*, qui devait honorer leur courage, les fit condamner par des Jurisconsultes. La Sentence portait qu'ils méritaient

1268.

Digitized by Google

taient la mort *pour avoir pris les armes contre l'Eglise.* Ces deux Princes furent exécutés publiquement à Naples par la main du bourreau. Le Pape *Clément IV.* auquel on semblait les sacrifier, n'osa approuver cette barbarie, d'autant plus exécrable qu'elle était revétue des formes de la justice. Je ne puis assez m'étonner que *St. Louïs* n'ait jamais fait de reproches à son frére d'une action si deshonorante ; lui, que des Egyptiens avaient épargné dans une circonstance bien moins favorable ! Il devait condamner plus qu'un autre la férocité de *Charles d'Anjou.* Le vainqueur, au-lieu de ménager les Napolitains, les irrita par des oppressions ; ses Provençaux & lui furent en horreur.

CH. LVII

Conradin & Fréderic d'Autriche exécutés par l'ordre de l'Usurpateur.

C'est une opinion générale, qu'un Gentilhomme de Sicile, nommé *Jean de Procida*, déguisé en Cordelier, trama cette fameuse conspiration, par laquelle tous les Français devaient être égorgés à la même heure le jour de Pâques au son de la cloche de Vêpres. Il est sûr que ce *Jean de Procida* avait en Sicile préparé tous les esprits à une révolution, qu'il avait passé à Constantinople & en Arragon, & que le Roi d'Arragon, *Pierre*, gendre de *Mainfroy*, s'était ligué avec l'Empereur Grec contre *Charles d'Anjou* : mais il n'est guères vraisemblable qu'on eût tramé précisément la conspiration des *Vêpres Siciliennes.* Si le complot avait été formé, c'était dans le Royaume de Naples qu'il fallait principalement l'exécuter ; & cependant aucun

Vêpres Siciliennes.

Digitized by Google

CH.LVII aucun Français n'y fut tué. *Malespina* raconte qu'un Provençal, nommé *Droguet*, violait une femme dans Palerme le jour de Pâques, dans le tems que le peuple allait à Vêpres. La femme cria, le peuple accourut, on tua le Provençal. Ce premier mouvement d'une vengeance particuliére anima la haine générale. Les Siciliens, excités par *Jean de Procida* & par leur fureur, s'écrièrent qu'il fallait massacrer les ennemis. On fit main-basse à Palerme sur tout ce qu'on trouva de Provençaux. La même rage qui était dans tous les cœurs, produisit ensuite le même massacre dans le reste de l'Isle. On dit qu'on éventrait les femmes grosses pour en arracher les enfans à demi formés, & que les Religieux mêmes massacraient leurs pénitentes Provençales. Il n'y eut, dit-on, qu'un Gentilhomme nommé *des Porcellets*, qui échapa. Cependant il est certain que le Gouverneur de Messine avec sa garnison se retira de l'Isle dans le Royaume de Naples.

1282.

Le sang de *Conradin* fut ainsi vengé, mais sur d'autres que sur celui qui l'avait répandu. Les Vêpres Siciliennes attirèrent encor de nouveaux malheurs à ces peuples, qui nés dans le climat le plus fortuné de la Terre, n'en étaient que plus méchans & plus misérables. Il est tems de voir quels nouveaux désastres furent produits dans ce même siécle par l'abus des Croisades & par celui de la Religion.

CHA-

Digitized by Google

## *CHAPITRE CINQUANTE-HUITIEME.*

# DE LA CROISADE CONTRE LES LANGUEDOCHIENS.

LEs querelles ſanglantes de l'Empire & du Sacerdoce, les richeſſes des Monaſtères, l'abus que tant d'Evêques avaient fait de leur puiſſance temporelle, devaient tôt ou tard révolter les eſprits, & leur inſpirer une ſecrette indépendance. *Arnaud de Breſcia* avait oſé exciter les peuples juſques dans Rome à ſecouer le joug. On raiſonna beaucoup en Europe vers le douziéme ſiécle ſur la Religion. Il ſe trouva des hommes qui ne voulurent de loi que l'Evangile, & qui prêchèrent à peu près les mêmes dogmes que tiennent aujourd'hui les Proteſtans. On les nommait *Vaudois*, parce qu'il y en avait beaucoup dans les Vallées du Piémont; *Albigeois*, à cauſe de la ville d'Alby; *bons hommes* par la régularité dont ils ſe piquaient; enfin *Manichéens*, du nom qu'on donnait alors en général aux hérétiques. On fut étonné vers la fin du douziéme ſiécle que le Languedoc en parut tout rempli. Albigeois.

Dès l'an 1198. le Pape *Innocent III.* délégua deux ſimples Moines de Citeaux pour juger les hérétiques: „ Nous mandons, dit-il, „ aux Princes, aux Comtes, & à tous les Sei- „ gneurs Commencemens de l'Inquiſition.

Digitized by Google

CH. LVIII.

„ gneurs de votre Province, de les assister puis-
„ samment contre les hérétiques, par la puis-
„ sance qu'ils ont reçue pour la punition des
„ méchans : ensorte qu'après que Frére *Rainier*
„ aura prononcé l'excommunication contre
„ eux, les Seigneurs confisquent leurs biens,
„ les bannissent de leurs terres, & les punissent
„ plus sévérement s'ils osent y résister. Or nous
„ avons donné pouvoir à Frére *Rainier* d'y con-
„ traindre les Seigneurs par excommunication
„ & par interdit sur leurs biens, &c. " Ce fut le premier fondement de l'Inquisition.

Luxe des moines.

Un Abbé de Citeaux fut nommé ensuite avec d'autres Moines pour aller faire à Toulouse ce que l'Evêque devait y faire. Ce procédé indigna le Comte *de Foix* & tous les Princes du pays, déja séduits par les Réformateurs, & irrités contre la Cour de Rome.

La Secte était en grande partie composée d'une bourgeoisie réduite à l'indigence par le long esclavage dont on sortait à peine, & encor par les Croisades. L'Abbé de Citeaux paraissait avec l'équipage d'un Prince. Il voulut en vain parler en Apôtre. Le peuple lui criait, *Quittez le luxe ou le sermon.* Un Espagnol Evêque d'Osma, très homme de bien, qui était alors à Toulouse, conseilla aux Inquisiteurs de renoncer à leurs équipages somptueux, de marcher à pied, de vivre austérement, & d'imiter les Albigeois pour les convertir. *St. Dominique*, qui avait accompagné cet Evêque, donna l'exemple avec lui de cette vie Apostolique, & parut

Digitized by Google

parut ſouhaiter alors qu'on n'employat jamais d'autres armes contre les erreurs. Mais *Pierre de Caſtelnau*, l'un des Inquiſiteurs, fut accuſé de ſe ſervir des armes qui lui étaient propres, en ſoulevant ſecrétement quelques Seigneurs voiſins contre le Comte de Toulouſe, & en ſuſcitant une guerre civile. Cet Inquiſiteur fut aſſaſſiné. Le ſoupçon tomba ſur le Comte de Toulouſe. CH. LVIII. 1207.

Le Pape *Innocent III.* ne balança pas à délier les ſujets du Comte de Toulouſe de leur ſerment de fidélité. C'eſt ainſi qu'on traitait les deſcendans de ce *Raimond de Toulouſe*, qui avait le premier ſervi la Chrétienté dans les Croiſades. Le Comte de Toulouſe perſécuté.

Le Comte, qui ſavait ce que pouvait quelquefois une Bulle, ſe ſoumit à la ſatisfaction qu'on exigea de lui. Un des Légats du Pape, nommé *Milon*, lui commande de le venir trouver à Valence, de lui livrer ſept Châteaux qu'il poſſédait en Provence, de ſe croiſer lui-même contre les Albigeois ſes ſujets, de faire amende honorable. Le Comte obéit à tout. 1209.

On voyait d'un côté le Duc de Bourgogne, le Comte de Nevers, *Simon* Comte de Montfort, les Evêques de Sens, d'Autun, de Nevers à la tête de leurs troupes, & le malheureux Comte de Toulouſe au milieu d'eux comme leur ôtage: de l'autre côté des peuples animés par le fanatiſme de la perſuaſion. La ville de Béziers voulut tenir contre les Croiſés. On égorgea tous les habitans, réfugiés dans une



Digitized by Google

CH. LVIII.

Egliſe. La ville fut réduite en cendres. Les citoyens de Carcaſſone, effrayés de cet exemple, implorèrent la miſéricorde des Croiſés. On leur laiſſa la vie. On leur permit de ſortir preſque nuds de leur ville, & on s'empara de tous leurs biens.

Injuſtice du Jéſuite Daniel

On donnait au Comte *Simon de Montfort* le nom de *Macabée*, de *Défenſeur de l'Egliſe*. Il ſe rendit maître d'une grande partie du pays, s'aſſûrant des Châteaux des Seigneurs ſuſpects, attaquant ceux qui ne ſe mettaient pas entre ſes mains, pourſuivant les hérétiques qui oſaient ſe défendre. Les Ecrivains Eccléſiaſtiques racontent eux-mêmes, que *Simon de Montfort* ayant allumé un bucher pour ces malheureux, il y en eut cent-quarante qui coururent, en chantant des pſaumes, ſe précipiter dans les flammes. Le Jéſuite *Daniel* en parlant de ces infortunés dans ſon Hiſtoire de France, les appelle infames & déteſtables. Il eſt bien évident que des hommes qui volaient ainſi au martyre, n'avaient point des mœurs infames. Il n'y a ſans doute de déteſtable que la barbarie avec laquelle on les traita. On peut ſeulement déplorer l'aveuglement de ces malheureux, qui croyaient que DIEU les récompenſerait, parce que des Moines les faiſaient brûler.

L'eſprit de juſtice & de raiſon qui s'eſt introduit depuis dans le droit public de l'Europe, a fait voir enfin qu'il n'y avait rien de plus injuſte que la guerre contre les Albigeois. On n'attaquait point des peuples rebelles à leur Prince;

Digitized by Google

Prince ; c'était le Prince même qu'on attaquait pour le forcer à détruire ſes peuples. Que dirait-on aujourd'hui, ſi quelques Evêques venaient aſſiéger l'Electeur de Saxe ou l'Electeur Palatin, ſous prétexte que les Sujets de ces Princes ont impunément d'autres cérémonies que les Sujets de ces Evêques ? CH. LVIII.

En dépeuplant le Languedoc, on dépouillait le Comte de Toulouſe. Il ne s'était défendu que par les négociations. Il alla trouver dans St. Gilles les Légats, les Abbés qui étaient à la tête de cette Croiſade. Il pleura devant eux. On lui répondit que ſes larmes venaient de fureur. Le Légat lui laiſſa le choix, ou de céder à *Simon de Montfort* tout ce que ce Comte avait uſurpé, ou d'être excommunié. Le Comte de Toulouſe eut du moins le courage de choiſir l'excommunication. Il ſe réfugia chez *Pierre II.* Roi d'Arragon, ſon beau-frére, qui prit ſa défenſe, & qui avait preſqu'autant à ſe plaindre du Chef des Croiſés que le Comte de Toulouſe. 1210.

Evêques croiſés contre les Languedociens.

Cependant l'ardeur de gagner des indulgences & des richeſſes multipliait les Croiſés. Les Evêques de Paris, de Liſieux, de Bayeux accourent au ſiége de Lavaur. On y prit priſonniers quatre-vingt Chevaliers avec le Seigneur de cette ville, que l'on condamna tous à être pendus ; mais les fourches patibulaires étant rompues, on abandonna ces captifs aux Croiſés, qui les maſſacrèrent. On jetta dans un puits la ſœur du Seigneur de Lavaur, & on 1211.



Digitized by Google

CH. LVIII.

brula autour du puits trois cent habitans qui ne voulurent pas renoncer à leurs opinions.

Le Prince *Louïs*, qui fut depuis le Roi *Louïs VIII.* ſe joignit à la vérité aux Croiſés pour avoir part aux dépouilles; mais *Simon de Montfort* écarta bientôt un compagnon qui eût été ſon Maître.

C'était l'intérêt des Papes de donner ces pays à *Montfort*; & le projet en était ſi bien formé, que le Roi d'Arragon ne put jamais par ſa médiation obtenir la moindre grace. Il paraît qu'il n'arma que quand il ne put s'en diſpenſer.

1213. Bataille incroyable.

La bataille qu'il donna aux Croiſés auprès de Toulouſe, dans laquelle il fut tué, paſſa pour une des plus extraordinaires de ce Monde. Une foule d'Ecrivains répète que *Simon de Montfort* avec huit-cent hommes de cheval ſeulement, & mille fantaſſins, attaqua l'armée du Roi d'Arragon & du Comte de Toulouſe, qui faiſaient le ſiége de Muret. Ils diſent que le Roi d'Arragon avait cent mille combattans, & que jamais il n'y eut une déroute plus complette. Ils diſent que *Simon de Montfort*, l'Evêque de Toulouſe & l'Evêque de Cominge diviſerent leur armée en trois corps en l'honneur de la Sainte Trinité.

Mais quand on a cent mille ennemis en tête, va-t-on les attaquer avec dix-huit cent hommes en pleine campagne, & diviſe-t-on une ſi petite troupe en trois corps? C'eſt un miracle, diſent quelques Ecrivains; mais les gens

Digitized by Google

gens de guerre qui liſent de telles avantures, les appellent des abſurdités. CH. LVIII.

Après cette victoire, le Pape tint un Concile général à Rome. Le Comte de Toulouſe vint y demander grace. Je ne puis découvrir ſur quel fondement il eſpérait qu'on lui rendrait ſes Etats. Il fut trop heureux de ne pas perdre ſa liberté. Le Concile même porta la miſéricorde juſqu'à ſtatuer qu'il jouïrait d'une penſion de quatre-cent marcs ou marques d'argent. Si ce ſont des marcs, c'eſt à peu près vingt-mille francs de nos jours; ſi ce ſont des marques, c'eſt environ douze-cent francs. Le dernier eſt plus probable, attendu que moins on lui donnait d'argent, plus il en reſtait pour l'Egliſe. Le Comte de Toulouſe va demander grace à Rome.

Quand *Innocent III.* fut mort, *Raimond de Toulouſe* ne fut pas mieux traité. Il fut aſſiégé dans ſa capitale par *Simon de Montfort*; mais ce Conquérant y trouva le terme de ſes ſuccès & de ſa vie. Un coup de pierre écraſa cet homme, qui en faiſant tant de mal avait acquis tant de renommée. 1218.

Il avait un fils à qui le Pape donna tous les droits du pére; mais le Pape ne put lui donner le même crédit. La Croiſade contre le Languedoc ne fut plus que languiſſante. Le fils du vieux *Raimond*, qui avait ſuccédé à ſon pére, était excommunié comme lui. Alors le Roi de France *Louïs VIII.* ſe fit céder par le jeune *Montfort* tous ces pays que *Montfort* ne



Digitized by Google

CH. LVIII.

pouvait garder ; mais la mort arrêta *Louïs VIII*, au milieu de ſes conquêtes.

La Croiſade contre le Languedoc ſous St. Louïs.

Le régne de *St. Louïs*, neuviéme du nom, commença malheureuſement par cette horrible Croiſade contre des Chrétiens ſes vaſſaux. Ce n'était pas par des Croiſades que ce Monarque était deſtiné à ſe couvrir de gloire. La Reine *Blanche de Caſtille* ſa mére, femme dévouée au Pape, Eſpagnole frémiſſant au nom d'hérétique, & tutrice d'un pupille à qui les dépouilles des opprimés devaient revenir, prêta le peu qu'elle avait de forces à un frére de *Montfort* pour achever de ſaccager le Languedoc : le jeune *Raimond* ſe défendit. On fit une guerre ſemblable à celle que nous avons vue dans les Cévennes. Les Prêtres ne pardonnaient jamais aux Languedochiens, & ceux-ci n'épargnaient point les Prêtres. Tout priſonnier fut mis à mort pendant deux années, toute Place renduë fut réduite en cendre.

1227. 1228.

Enfin la Régente *Blanche* qui avait d'autres ennemis, & le jeune *Raimond* las des maſſacres & épuiſé de pertes, firent la paix à Paris. Un Cardinal de *St. Ange* fut l'arbitre de cette paix, & voici les Loix qu'il donna, & qui furent exécutées.

Le Comte de Toulouſe devait payer dix mille marcs, ou marques, aux Egliſes du Languedoc, entre les mains d'un Receveur dudit Cardinal ; deux mille aux Moines de Citeaux

Digitized by Google

teaux immenſément riches, cinq-cent aux Moines de Clervaux, plus riches encore, & quinze-cent à d'autres Abbayes. Il devait aller faire pendant cinq ans la guerre aux Sarrazins & aux Turcs, qui aſſurément n'avaient point fait la guerre à *Raimond*. Il abandonnait au Roi, ſans nulle récompenſe, tous ſes Etats en deça du Rhône ; car ce qu'il poſſédait en delà était terre de l'Empire. Il ſigna ſon dépouillement, moyennant quoi il fut reconnu par le Cardinal *St. Ange*, & par un Légat, non-ſeulement pour être bon Catholique, mais pour l'avoir toûjours été. On le conduiſit ſeulement pour la forme en chemiſe & nuds pieds devant l'Autel de l'Egliſe de Nôtre-Dame de Paris. Là il demanda pardon à la Vierge ; apparemment qu'au fond de ſon cœur il demandait pardon d'avoir ſigné un ſi infame Traité. 1228.

Ch. LVIII.

Cruelle paix faite avec le Comte de Toulouſe.

Rome ne s'oublia pas dans le partage des dépouilles. *Raimond le jeune*, pour obtenir le pardon de ſes péchés, céda aux Papes à perpétuité le Comtat Venaiſſin qui eſt en delà du Rhône. Cette ceſſion était nulle par toutes les Loix de l'Empire : le Comtat était un Fief Impérial, & il n'était pas permis de donner ſon Fief à l'Egliſe, ſans le conſentement de l'Empereur & des Etats. Mais où ſont les poſſeſſions qu'on ne ſe ſoit appropriées que par les Loix ? Auſſi bientôt après cette extorſion, l'Empereur *Fréderic II.* rendit au Comte de Toulouſe ce petit pays d'Avignon que le Pape lui

Le Comtat d'Avignon demeuré aux Papes.



Digitized by Google

CH. LVIII.

avait ravi ; il fit juſtice comme Souverain, & ſur-tout comme Souverain outragé. Mais lorſqu'enſuite *St. Louïs*, & ſon fils *Philippe le hardi*, ſe furent mis en poſſeſſion des Etats des Comtes de Toulouſe, *Philippe* remit aux Papes le Comtat Venaiſſin, qu'ils ont toûjours conſervé par la libéralité des Rois de France. La ville & le territoire d'Avignon n'y furent point compris. Elle paſſa dans la branche de France d'Anjou qui régnait à Naples, & y reſta juſqu'au temps où la malheureuſe Reine *Jeanne de Naples* fut obligée enfin de céder Avignon pour quatre-vingt mille florins, qui ne lui furent jamais payés. Tels ſont en général les titres des poſſeſſions. Tel a été nôtre droit public.

Ces Croiſades contre le Languedoc durèrent vingt années. La ſeule envie de s'emparer du bien d'autrui les fit naître, & produiſit en même temps l'Inquiſition. Ce nouveau fléau inconnu auparavant chez toutes les Religions du Monde, reçut la première forme en 1204. ſous le Pape *Innocent III.* Elle fut établie en France dès l'année 1229. ſous *St. Louïs*. Un Concile à Toulouſe commença dans cette année par défendre aux Chrétiens laïques de lire l'Ancien & le Nouveau Teſtament. C'était inſulter au genre-humain que d'oſer lui dire, Nous voulons que vous ayez une croyance, & nous ne voulons pas que vous liſiez le livre ſur lequel cette croyance eſt fondée.

Ariſtote brûlé

Dans ce Concile on fit bruler les ouvrages d'*Ariſtote*,

Digitized by Google

d'*Ariſtote*, c'eſt-à-dire, deux ou trois exemplaires qu'on avait apportés de Conſtantinople dans les premiéres Croiſades, livres que perſonne n'entendait, & ſur leſquels on s'imaginait que l'héréſie des Languedochiens était fondée. Des Conciles ſuivans ont mis *Ariſtote* preſque à côté des Péres de l'Egliſe. C'eſt ainſi que vous verrez dans ce vaſte tableau des démences humaines les ſentimens des Théologiens, les ſuperſtitions des Peuples, le fanatiſme, variés ſans ceſſe, mais toûjours conſtans à plonger la Terre dans l'abrutiſſement & la calamité, juſqu'au temps où quelques Académies, quelques Sociétés éclairées ont fait rougir nos contemporains de tant de ſiécles de barbarie.

CH. LVIII. dans un Concile.

Mais ce fut bien pis en 1237. quand le Roi eut la faibleſſe de permettre qu'il y eût dans ſon Royaume un grand Inquiſiteur nommé par le Pape. Ce fut le Cordelier *Robert* qui exerça ce pouvoir nouveau, d'abord dans Toulouſe, & enſuite dans d'autres Provinces.

Grand Inquiſiteur en France, ſcélerat reconnu.

Si ce *Robert* n'eût été qu'un fanatique, il y aurait eu du moins dans ſon miniſtère une apparence de zèle, qui eût excuſé ſes fureurs aux yeux des ſimples: mais c'était un Apoſtat, qui conduiſait avec lui une femme perduë: & pour mettre le comble à l'horreur de ſon miniſtère, cette femme était elle-même hérétique. C'eſt ce que raportent *Matthieu Paris*, & *Mousk*, & ce qui eſt prouvé dans le *Spicilegium* de *Luc d'Acheri*.

Le

Digitized by Google

CH. LVIII.

Le Roi *St. Louïs* eut le malheur de lui permettre d'exercer ſes fonctions d'Inquiſiteur à Paris, en Champagne, en Bourgogne & en Flandre. Il fit accroire au Roi qu'il y avait une Secte nouvelle qui infectait ſecrettement ces Provinces. Ce monſtre fit bruler ſur ce prétexte, quiconque étant ſans crédit, & étant ſuſpect, ne voulut pas ſe racheter de ſes perſécutions. Le Peuple ſouvent bon juge de ceux qui en impoſent aux Rois, ne l'appellait que *Robert le B.....* Il fut enfin reconnu; ſes iniquités & ſes infamies furent publiques; mais ce qui vous indignera, c'eſt qu'il ne fut condamné qu'à une priſon perpétuelle; & ce qui pourrait encor vous indigner, c'eſt que le Jéſuite *Daniel* ne parle point de cet homme dans ſon Hiſtoire de France.

C'eſt donc ainſi que l'Inquiſition commença en Europe; elle ne méritait pas un autre berceau. Vous ſentez aſſez que c'eſt le dernier degré d'une barbarie brutale & abſurde, de maintenir par des délateurs & des bourreaux, la Religion d'un DIEU que des bourreaux firent périr. Cela eſt preſque auſſi contradictoire, que d'attirer à ſoi les tréſors des Peuples & des Rois, au nom de ce même DIEU qui nâquit & qui vécut dans la pauvreté. Vous verrez dans un chapitre à part ce qu'a été l'Inquiſition en Eſpagne & ailleurs, & juſqu'à quel excès la barbarie & la rapacité de quelques hommes ont abuſé de la ſimplicité des autres.

CHA-

Digitized by Google

## *CHAPITRE CINQUANTE-NEUVIEME.*

# ETAT DE L'EUROPE AU TREIZIEME SIECLE.

NOus avons vû que les Croiſades épuiſèrent l'Europe d'hommes & d'argent, & ne la civiliſèrent pas. L'Allemagne fut dans une entiére anarchie depuis la mort de *Fréderic II.* Tous les Seigneurs s'emparèrent à l'envi des revenus publics attachés à l'Empire; de ſorte que quand *Rodolphe de Habsbourg* fut élu en 1273. on ne lui accorda que des ſoldats, avec leſquels il conquit l'Autriche ſur *Ottocare*, qui l'avait enlevée à la Maiſon de Baviére. Anarchie en Allemagne.

C'eſt pendant l'interrègne qui précéda l'élection de *Rodolphe*, que le Dannemarck, la Pologne, la Hongrie, s'affranchiſſent entiérement des légéres redevances qu'elles payaient aux Empereurs, quand ceux-ci étaient les plus forts.

Mais c'eſt auſſi dans ce temps-là que pluſieurs villes établiſſent leur Gouvernement municipal qui dure encore. Elles s'allient entre elles pour ſe défendre des invaſions des Seigneurs. Les villes Anſéatiques, comme Lubeck, Cologne, Brunſwick, Dantzick, auxquelles quatre-vingt autres ſe joignent avec le temps, forment une République commerçante

Digitized by Google

CH. LIX. çante disperſée dans pluſieurs Etats différens. Les Auſtregues s'établiſſent; ce ſont des Arbitres de convention entre les Seigneurs, comme entre les villes: ils tiennent lieu des Tribunaux & des Loix qui manquaient en Allemagne.

L'Italie ſe forme ſur un plan nouveau avant *Rodolphe de Habsbourg*, & ſous ſon régne beaucoup de villes deviennent libres. Il leur confirme cette liberté à prix d'argent. Il paraiſſait alors que l'Italie pouvait être pour jamais détachée de l'Allemagne.

Election de Rodolphe de Habsbourg.

Tous les Seigneurs Allemans pour être plus puiſſans, s'étaient accordés à vouloir un Empereur qui fût faible. Les quatre Princes, & les trois Archevêques, qui peu à peu s'attribuèrent à eux ſeuls le droit d'élection, n'avaient choiſi de concert avec quelques autres Princes *Rodolphe de Habsbourg* pour Empereur, que parce qu'il était ſans Etats conſidérables. C'était un Seigneur Suiſſe qui s'était fait redouter comme un de ces Chefs que les Italiens appellaient *Condottieri*. Il avait été le champion de l'Abbé de St. Gall contre l'Evêque de Bâle, dans une petite guerre pour quelques tonneaux de vin. Il avait ſecouru la ville de Strasbourg. Sa fortune était ſi peu proportionnée à ſon courage, qu'il fut quelque tems grand Maître-d'Hôtel de ce même *Ottocare* Roi de Bohême, qui depuis preſſé de lui rendre hommage, répondit *qu'il ne lui devait rien, & qu'il lui avait payé ſes gages.* Les Princes d'Alle-

Digitized by Google

d'Allemagne ne prévoyaient pas alors que ce même *Rodolphe* ſerait le fondateur d'une Maiſon longtems la plus floriſſante de l'Europe, & qui a été quelquefois ſur le point d'avoir dans l'Empire la même puiſſance que *Charlemagne*. Cette puiſſance fut longtems à ſe former ; & ſurtout à la fin de ce treiziéme ſiécle, & au commencement du quatorziéme, l'Empire n'avait ſur l'Europe aucune influence. CH. LIX.

La France eût été heureuſe ſous un Souverain tel que *St. Louïs*, ſans ce funeſte préjugé des Croiſades qui cauſa ſes malheurs, & qui le fit mourir ſur les ſables d'Afrique. On voit par le grand nombre de vaiſſeaux équipés pour ces expéditions fatales, que la France eût pû avoir aiſément une grande Marine commerçante. Les ſtatuts de *St. Louïs* pour le Commerce, une nouvelle police établie par lui dans Paris, ſa Pragmatique ſanction qui aſſûra la diſcipline de l'Egliſe Gallicane, ſes quatre grands Baillages auxquels reſſortiſſaient les jugemens de ſes vaſſaux, & qui ſont l'origine du Parlement de Paris; ſes réglemens & ſa fidélité ſur les monnoyes ; tout fait voir que la France aurait pû alors être floriſſante.

Quant à l'Angleterre, elle fut ſous *Edouard I.* auſſi heureuſe que les mœurs du tems pouvaient le permettre. Le pays de Galles lui fut réuni ; elle ſubjugua l'Ecoſſe, qui reçut un Roi de la main d'*Edouard*. Les Anglais, à la vérité, n'avaient plus la Normandie ni l'Anjou, mais ils poſſédaient toute la Guienne. Si *Edouard I.* n'eut

Digitized by Google

CH. LIX. n'eut qu'une petite guerre paſſagère avec la France, il le faut attribuer aux embarras qu'il eut toûjours chez lui, ſoit quand il ſoumit l'Ecoſſe, ſoit quand il la perdit à la fin.

Nous donnerons un article particulier & plus étendu à l'Eſpagne, que nous avons laiſſée depuis longtems en proye aux Sarrazins. Il reſte ici à dire un mot de Rome.

La Papauté fut vers le treiziéme ſiécle dans le même état où elle était depuis ſi longtems. Les Papes, mal affermis dans Rome, n'ayant qu'une autorité chancelante en Italie, & à peine Maîtres de quelques Places dans le Patrimoine de *St. Pierre*, & dans l'Ombrie, donnaient toûjours des Royaumes & jugeaient les Rois.

Papes jugent preſque tous les Rois.

En 1289. le Pape *Nicolas* jugea ſolemnellement à Rome les démêlés du Roi de Portugal & de ſon Clergé. Nous avons vu qu'en 1283. le Pape *Martin IV.* dépoſa le Roi d'Arragon, & donna ſes Etats au Roi de France, qui ne put mettre la Bulle du Pape à exécution. *Boniface VIII.* donna la Sardaigne & la Corſe à un autre Roi d'Arragon, *Jaques* ſurnommé *le Juſte*.

Vers l'an 1300. lorſque la ſucceſſion au Royaume d'Ecoſſe était conteſtée, le Pape *Boniface VIII.* ne manqua pas d'écrire au Roi *Edouard*: „ Vous devez ſavoir que c'eſt à nous „ à donner un Roi à l'Ecoſſe, qui a toûjours „ de plein droit apartenu & apartient encor „ à l'Egliſe Romaine; que ſi vous y prétendez „ avoir quelque droit, envoyez-nous vos Pro-

„ cureurs,

Digitized by Google

„ eureurs, & nous vous rendrons justice; car CH. LIX.
„ nous réservons cette affaire à nous. "

Lorsque vers la fin du treiziéme siécle quelques Princes déposèrent *Adolphe de Nassau*, Successeur du premier Prince de la Maison d'Autriche, fils de *Rodolphe*, ils supposèrent une Bulle du Pape pour déposer *Nassau*. Ils attribuaient au Pape leur propre pouvoir. Ce même *Boniface*, apprenant l'élection d'*Albert*, écrit aux Electeurs: „ Nous vous ordonnons 1298.
„ de dénoncer qu'*Albert* qui se dit Roi des Ro-
„ mains, comparaisse devant nous pour se pur-
„ ger du crime de léze-Majesté & de l'excom-
„ munication encourue. "

On sait qu'*Albert d'Autriche*, au lieu de comparaître, vainquit *Nassau*, le tua dans la bataille auprès de Spire, & que *Boniface* après lui avoir prodigué les excommunications, lui prodigua les bénédictions, quand ce Pape en 1303. eut besoin de lui contre *Philippe le Bel*. Alors il supplée, par la plénitude de sa puissance, à l'irrégularité de l'élection d'*Albert*; il lui donne dans sa Bulle le Royaume de France, *qui de droit appartenait*, dit-il, *aux Empereurs*. C'est ainsi que l'intérêt change ses démarches, & employe à ses fins le sacré & le profane. *

D'autres Têtes couronnées se soumettaient à la juridiction Papale. *Marie* femme de *Charles le boiteux* Roi de Naples, qui prétendait au Royaume de Hongrie, fit plaider sa cause devant

* Voyez le Chapitre de *Philippe le Bel*.

Digitized by Google

CH. LIX. devant le Pape & ſes Cardinaux, & le Pape lui adjugea le Royaume par défaut. Il ne manquait à la ſentence qu'une armée.

L'an 1339. *Chriſtofe* Roi de Dannemark ayant été dépoſé par la Nobleſſe & par le Clergé, *Magnus* Roi de Suéde demande au Pape la Scanie & d'autres terres. *Le Royaume du Dannemark*, dit-il dans ſa lettre, *ne dépend, comme vous le ſavez, Très-Saint Pére, que de l'Egliſe Romaine, à laquelle il paye tribut, & non de l'Empire.* Le Pontife que ce Roi de Suéde implorait, & dont il reconnaiſſait la juriſdiction temporelle ſur tous les Rois de la Terre, était *Jaques Fournier*, *Benoit XII.*, réſident à Avignon; mais le nom eſt inutile; il ne s'agit que de faire voir que tout Prince qui voulait uſurper ou recouvrer un Domaine, s'adreſſait au Pape comme à ſon Maître. *Benoit* prit le parti du Roi de Dannemark, & répondit, qu'*il ne ferait juſtice de ce Monarque que quand il l'aurait cité à comparaitre devant lui, ſelon les anciens uſages.*

La France, comme nous le verrons, n'avait pas pour *Boniface VIII.* une pareille déférence. Au reſte il eſt aſſez connu que ce *Pontife* inſtitua le Jubilé, & ajouta une ſeconde Couronne à celle du bonnet Pontifical, pour ſignifier les deux puiſſances. *Jean XXII.* les ſurmonta depuis d'une troiſiéme. Mais *Jean* ne fit point porter devant lui les deux épées nues que faiſait porter *Boniface* en donnant des indulgences.

On

Digitized by Google

CH. LIX.

Science Scholastique pire que la plus honteuse ignorance.

On passa dans ce treiziéme siécle de l'ignorance sauvage à l'ignorance scholastique. *Albert*, surnommé *le Grand*, enseignait les principes du chaud, du froid, du sec, & de l'humide. Il enseignait aussi la Politique suivant *les régles de l'Astrologie & de l'influence des Astres*, & la Morale *suivant la Logique d'Aristote.*

Souvent les institutions les plus sages ne furent dues qu'à l'aveuglement & à la faiblesse. Il n'y a guéres dans l'Eglise de cérémonie plus noble, plus pompeuse, plus capable d'inspirer la piété aux peuples, que la fête du St. Sacrement. L'antiquité n'en eut guéres dont l'appareil fut plus auguste. Cependant, qui fut la cause de cet établissement? Une Religieuse de Liége nommée *Moncornillon*, qui s'imaginait voir toutes les nuits un trou à la Lune. Elle eut ensuite une revélation qui lui apprit que 1264.
la Lune signifiait l'Eglise, & le trou une fête qui manquait. Un Moine nommé *Jean*, composa avec elle l'Office du St. Sacrement; la fête s'en établit à Liége, & *Urbain IV.* l'adopta pour toute l'Eglise.

Au douziéme siécle les Moines noirs & les blancs formaient deux grandes factions, qui partageaient les villes à peu près comme les factions bleues & vertes partagèrent les esprits dans l'Empire Romain. Ensuite, lorsqu'au treiziéme siécle les mendians eurent du crédit, les blancs & les noirs se réunirent contre ces nouveaux venus, jusqu'à ce qu'enfin la moitié de



Digitized by Google

CH. LIX. l'Europe s'eſt élevée contre eux tous. Les études des Scholaſtiques étaient alors & ſont demeurées preſque juſqu'à nos jours des ſyſtêmes d'abſurdités, tels que ſi on les imputait aux Peuples de la Trapobane, nous croirions qu'on les calomnie. On agitait, *ſi* DIEU *peut produire la nature univerſelle des choſes & la conſerver, ſans qu'il y ait des choſes. Si* DIEU *peut être dans un prédicat, s'il peut communiquer la faculté de créer, rendre ce qui eſt fait non-fait, changer une femme en fille; ſi chaque perſonne divine peut prendre la nature qu'elle veut; ſi* DIEU *peut être ſcarabée & citrouille; ſi le Pére produit le Fils par l'intellect ou la volonté, ou par l'eſſence, ou par l'attribut, naturellement ou librement?* Et les Docteurs qui réſolvaient ces queſtions s'appellaient le grand, le ſubtil, l'angelique, l'irréfragable, le ſolemnel, l'illuminé, l'univerſel, le profond. Ces Docteurs étaient à l'égard des anciens Péres ce qu'un faux bel eſprit eſt à un vrai ſavant.

CHA-

Digitized by Google

## CHAPITRE SOIXANTIEME.

# DE L'ESPAGNE

## AUX DOUZIEME ET TREIZIEME SIECLES.

QUand le *Cid* eut chaſſé les Muſulmans de Tolède & de Valence à la fin de l'onziéme ſiécle, l'Eſpagne ſe trouvait partagée entre pluſieurs Dominations. Le Royaume de Caſtille comprenait les deux Caſtilles, Léon, la Galice, & Valence. Le Royaume d'Arragon était alors réuni à la Navarre. L'Andalouſie, une partie de la Murcie, Grenade appartenaient aux Maures. Il y avait des Comtes de Barcelonne qui faiſaient hommage aux Rois d'Arragon. Le tiers du Portugal était aux Chrétiens. Le Cid.

Ce tiers du Portugal que poſſédaient les Chrètiens, n'était qu'un Comté. Le fils d'un Duc de Bourgogne, deſcendant de *Hugues Capet*, qu'on nomme le Comte *Henri*, venait de s'en emparer au commencement du douziéme ſiécle.

Une Croiſade aurait plus facilement chaſſé les Muſulmans de l'Eſpagne que de la Syrie; mais il eſt très-vraiſemblable que les Princes Chrétiens d'Eſpagne ne voulurent point de ce ſecours dangereux, & qu'ils aimèrent mieux déchirer eux-mêmes leur patrie, & la diſputer



Digitized by Google

CH. LX. aux Maures, que la voir envahie par des Croisés.

1114. *Alphonſe* ſurnommé *le Batailleur*, Roi d'Arragon & de Navarre, prit ſur les Maures Sarragoſſe, qui devint la capitale d'Arragon, & qui ne retourna plus au pouvoir des Muſulmans.

Le fils du Comte *Henri*, que je nomme *Alphonſe de Portugal*, pour le diſtinguer de tant
1147. d'autres Rois de ce nom, ravit aux Maures Lisbonne, le meilleur port de l'Europe, & le reſte du Portugal, mais non les Algarves. Il
1139. gagna pluſieurs batailles, & ſe fit enfin Roi de Portugal.

Cet événement eſt très-important. Les Rois de Caſtille alors ſe diſaient encor Empereurs des Eſpagnes. *Alphonſe*, Comte d'une partie du Portugal, était leur vaſſal quand il était peu puiſſant; mais dès qu'il ſe trouve Maître par les armes d'une Province conſidérable, il ſe fait Souverain indépendant. Le Roi de Caſtille lui fit la guerre comme à un vaſſal rebelle; mais le nouveau Roi de Portugal ſoumit ſa Couronne au St. Siége, comme les Normans s'étaient rendus vaſſaux de Rome pour le Royaume de Naples. *Eugène III.* confére, donne la Dignité de Roi à *Alphonſe* & à ſa poſtérité, à la charge d'un tribut annuel de deux livres
1147. d'or. Le Pape *Alexandre III.* confirme enſuite la donation, moyennant la même redevance. Ces Papes donnaient donc en effet les Royaumes. Les Etats du Portugal aſſemblés à Lamégo,

Digitized by Google

go, ſous *Alphonſe*, pour établir les Loix de ce Royaume naiſſant, commencèrent par lire la Bulle d'*Eugène III.* qui donnait la Couronne à *Alphonſe :* ils la regardaient donc comme le premier droit de leur Souveraineté : c'eſt donc encor une nouvelle preuve de l'uſage & des préjugés de ces ſiécles. Aucun nouveau Prince n'oſait ſe dire Souverain, & ne pouvait être reconnu des autres Princes, ſans la permiſſion du Pape ; & le fondement de toute l'hiſtoire du moyen âge, eſt toûjours que les Papes ſe croyent Seigneurs Suzerains de tous les Etats, ſans en excepter aucun, en vertu de ce qu'ils prétendent avoir ſuccédé ſeuls à JESUS-CHRIST ; & les Empereurs Allemans de leur côté feignaient de penſer, & laiſſaient dire à leur Chancellerie, que les Royaumes de l'Europe n'étaient que des démembremens de leur Empire, parce qu'ils prétendaient avoir ſuccédé aux *Céſars.* Cependant les Eſpagnols s'occupaient de droits plus réels. CH. LX.

Encor quelques efforts, & les Muſulmans étaient chaſſés de ce Continent ; mais il fallait de l'union, & les Chrétiens d'Eſpagne ſe faiſaient preſque toûjours la guerre. Tantôt la Caſtille & l'Arragon étaient en armes l'une contre l'autre ; tantôt la Navarre combattait l'Arragon : quelquefois ces trois Provinces ſe faiſaient la guerre à la fois ; & dans chacun de ces Royaumes il y avait ſouvent une guerre inteſtine. Il y eut de ſuite trois Rois d'Arragon qui joignirent à cet Etat la plus grande par-



Digitized by Google

CH. LX. tie de la Navarre, dont les Muſulmans occupèrent le reſte. *Alphonſe le Batailleur*, qui mourut en 1134. fut le dernier de ces Rois. On peut juger de l'eſprit du temps, & du mauvais gouvernement, par le teſtament de ce Roi, qui laiſſa ſes Royaumes aux Chevaliers du Temple, & à ceux de Jéruſalem. C'était ordonner des guerres civiles par ſa dernière volonté. Heureuſement ces Chevaliers ne ſe mirent pas en état de ſoutenir le teſtament. Les Etats d'Arragon toûjours libres, élurent pour leur Roi *Don Ramire* frére du Roi dernier mort, quoique Moine depuis quarante ans, & Evêque depuis quelques années. On l'appella *le Prêtre Roi*, & le Pape *Innocent II.* lui donna une diſpenſe pour ſe marier.

Prêtre Evêque, marié, & Roi par diſpenſe du Pape.

1134. La Navarre dans ces ſecouſſes fut diviſée de l'Arragon, & redevint un Royaume particulier, qui paſſa depuis par des mariages aux Comtes de Champagne, appartint à *Philippe le Bel* & à la Maiſon de France, enſuite tomba dans celles de *Foix* & d'*Albret*, & eſt abſorbé aujourd'hui dans la Monarchie d'Eſpagne.

1158. Pendant ces diviſions les Maures ſe ſoutinrent: ils reprirent Valence. Leurs incurſions donnèrent naiſſance à l'Ordre de Calatrava. Des Moines de Cîteaux, aſſez puiſſans pour fournir aux frais de la défenſe de la ville de Calatrava, armèrent leurs fréres Convers avec pluſieurs Ecuyers, qui combattirent en portant le Scapulaire. Bientôt après ſe forma cet Ordre qui n'eſt plus aujourd'hui ni religieux, ni militaire,

Digitized by Google

taire, dans lequel on peut se marier une fois, & qui ne consiste que dans la jouïssance de plusieurs Commanderies en Espagne. CH. LX.

Les querelles des Chrétiens durèrent toûjours, & les Mahométans en profitèrent quelquefois. Vers l'an 1197. un Roi de Navarre nommé *Don Sanche*, persécuté par les Castillans & les Arragonois, fut obligé d'aller en Afrique implorer le secours du Miramolin de l'Empire de Maroc; mais ce qui devait faire une révolution, n'en fit point.

Lorsqu'autrefois l'Espagne entiére était réunie sous le Roi *Don Rodrigue*, Prince peut-être incontinent, mais brave, elle fut subjuguée en moins de deux années: & maintenant qu'elle était divisée entre tant de Dominations jalouses, ni les Miramolins d'Afrique, ni le Roi Maure d'Andalousie, ne pouvaient faire de conquêtes. C'est que les Espagnols étaient plus aguerris, que le pays était hérissé de forteresses, qu'on se réunissait dans les grands dangers, & que les Maures n'étaient pas plus sages que les Chrétiens.

Enfin toutes les Nations Chrétiennes de l'Espagne se réunirent pour résister aux forces de l'Afrique qui tombaient sur eux. 1200.

Le Miramolin *Mahomed-ben Joseph* avait passé la mer avec près de cent-mille combattans, au raport des Historiens, qui ont presque tous exageré; on doit toûjours rabattre beaucoup du nombre des soldats qu'ils mettent en campagne, & de ceux qu'ils tuent, & des tré-



Digitized by Google

CH. LX. fors qu'ils étalent, & des prodiges qu'ils racontent. Enfin ce Miramolin fortifié encor des Maures d'Andalousie, s'assûrait de conquérir l'Espagne. Le bruit de ce grand armement avait réveillé quelques Chevaliers Français. Les Rois de Castille, d'Arragon, de Navarre, se réunirent par le danger. Le Portugal fournit des troupes. Ces deux grandes armées se rencontrèrent dans les défilés de la Montagne Noire * sur les confins de l'Andalousie, & de la Province de Tolède. L'Archevêque de Tolède était à côté du Roi de Castille *Alphonse le Noble*, & portait la croix à la tête des troupes. Le Miramolin tenait un sabre dans une main, & l'Alcoran dans l'autre. Les Chrétiens vainquirent; & cette journée se célèbre encor tous les ans à Tolède le 16. Juillet: mais la victoire fut plus illustre qu'utile. Les Maures d'Andalousie furent fortifiés des débris de l'armée d'Afrique, & celle des Chrétiens se dissipa bientôt.

1212.

Presque tous les Chevaliers retournaient chez eux dans ce tems là après une bataille. On savait se battre, mais on ne savait pas faire la guerre; & les Maures savaient encor moins cet art que les Espagnols. Ni Chrétiens, ni Musulmans n'avaient de troupes continuellement rassemblées sous le drapeau.

L'Espagne occupée de ses propres afflictions pendant cinq-cent ans, ne commença d'avoir part à celles de l'Europe que dans le temps des Albi-

* La Sierra Morena.

Digitized by Google

Albigeois. Nous avons vû comment le Roi d'Arragon *Pierre I.* fut obligé de ſecourir ſes vaſſaux du Languedoc, & du pays de Foix, qu'on opprimait ſous prétexte de Religion; & comment il mourut en combattant *Montfort* le raviſſeur de ſon fils, & le Conquérant du Languedoc. Sa veuve *Marie* de Montpellier, qui était retirée à Rome, plaida la cauſe de ce fils devant le Pape *Innocent III.* & le ſupplia d'uſer de ſon autorité pour le faire remettre en liberté. Il y avait des momens bien honorables pour la Cour de Rome. Le Pape ordonna à *Simon de Montfort* de rendre cet enfant aux Arragonois, & *Montfort* le rendit. Si les Papes avaient toûjours uſé ainſi de leur autorité, ils euſſent été les Légiſlateurs de l'Europe. CH. LX. 1214.

Ce même Roi *Jacques* eſt le prémier des Rois d'Arragon, à qui les Etats ayent prêté ſerment de fidélité. C'eſt lui qui prit ſur les Maures l'Iſle de Majorque; c'eſt lui qui les chaſſa du beau Royaume de Valence, pays favoriſé de la nature, où elle forme des hommes robuſtes, & leur donne tout ce qui peut flatter leurs ſens. Je ne ſais comment tant d'Hiſtoriens peuvent dire que la ville de Valence n'avait que mille pas de circuit, & qu'il en ſortit plus de cinquante-mille Mahométans. Comment une ſi petite ville pouvait-elle contenir tant de monde? Prémier Roi d'Arragon à qui on fait ſerment. 1238.

Ce temps ſemblait marqué pour la gloire de l'Eſpagne, & pour l'expulſion des Maures. Le Roi de Caſtille & de Léon *Ferdinand III.* 1236.

leur

Digitized by Google

CH. LX. leur enlevait la célèbre ville de Cordoue, résidence de leurs premiers Rois, ville fort supérieure à Valence, dans laquelle ils avaient fait bâtir cette superbe Mosquée, & tant de beaux Palais.

Ce *Ferdinand* troisiéme du nom, asservit encor les Musulmans de Murcie. C'est un petit pays, mais fertile, & dans lequel les Maures recueillaient beaucoup de soye, dont ils fa-
1248. briquaient de belles étoffes. Enfin après seize mois de siége il se rendit maître de Séville, la plus opulente ville des Maures, qui ne re-
1252. tourna plus à leur domination. La mort mit fin à ses succès. Si l'Apothéose est dûe à ceux qui ont délivré leur patrie, l'Espagne révère avec autant de raison *Ferdinand*, que la France invoque *St. Louis*. Il fit de sages loix comme ce Roi de France; il établit comme lui
1248. de nouvelles Juriſdictions. C'est à lui qu'on attribue le Conseil Royal de Castille, qui subsista toûjours depuis lui.

1252. Il eut pour Ministre un *Ximenès* Archevêque de Tolède, nom heureux pour l'Espagne, mais qui n'avait rien de commun avec cet autre *Ximenès* qui dans les temps suivans a été Régent de Castille.

Etats d'Arragon égaux au Roi.

La Castille & l'Arragon étaient alors des Puissances: mais il ne faut pas croire que leurs Souverains fussent absolus; aucun ne l'était en Europe. Les Seigneurs en Espagne plus qu'ailleurs resserraient l'autorité du Roi dans des limites étroites. Les Arragonois se souviennent

Digitized by Google

viennent encor aujourd'hui de la formule de l'inauguration de leurs Rois. Le grand Juſticier du Royaume prononçait ces paroles au nom des Etats: *Nos que valemos tanto como vos, e que podemos mas que vos, os hazemos nueſtro Rey y Señor, con tal que guardeis nueſtros fueros, ſe no, no.* „ Nous qui ſommes „ autant que vous, & qui pouvons plus que „ vous, nous vous faiſons nôtre Roi, à con- „ dition que vous garderez nos Loix, ſinon, „ non. CH. LX.

Le grand Juſticier prétendait que ce n'était pas une vaine cérémonie, & qu'il avait le droit d'accuſer le Roi devant les Etats, & de préſider au jugement. Je ne vois point pourtant d'exemple qu'on ait uſé de ce privilège.

La Caſtille n'avoit guères moins de droits, & les Etats mettaient des bornes au pouvoir ſouverain. Enfin on doit juger que dans des pays où il y avait tant de Seigneurs, il était auſſi difficile aux Rois de dompter leurs ſujets que de chaſſer les Maures.

*Alphonſe* ſurnommé *l'Aſtronome*, ou *le Sage*, fils de *St. Ferdinand*, en fit l'épreuve. On a dit de lui qu'en étudiant le Ciel, il avait perdu la Terre. Cette penſée triviale ſerait juſte, ſi *Alphonſe* avait négligé ſes affaires pour l'étude; mais c'eſt ce qu'il ne fit jamais. Le même fonds d'eſprit qui en avait fait un grand Philoſophe, en fit un très bon Roi. Pluſieurs Auteurs l'accuſent encor d'Athéiſme, pour avoir Juſtification d'Alphonſe le Sage.

Digitized by Google

CH. LX. avoir dit, *que s'il avait été du Conſeil de* DIEU, *il lui aurait donné de bons avis ſur le mouvement des Aſtres.* Ces Auteurs ne font pas attention que cette plaiſanterie de ce ſage Prince tombait uniquement ſur le ſiſtème de *Ptolomée*, dont il ſentait l'inſuffiſance, & les contrarietés. Il fut le rival des Arabes dans les Sciences; & l'Univerſité de Salamanque, établie en cette ville par ſon pére, n'eut aucun perſonnage qui l'égalât. Ses Tables Alphonſines ſont encor aujourd'hui ſa gloire, & la honte des Princes qui ſe font un mérite d'être ignorans; mais auſſi il faut avouer qu'elles furent dreſſées par des Arabes.

Les difficultés dans leſquelles ſon régne fut embarraſſé, n'étaient pas ſans doute un effet des ſciences qui rendirent *Alphonſe* illuſtre, mais une ſuite des dépenſes exceſſives de ſon pére. Ainſi que *St. Louïs* avait épuiſé la France par ſes voyages, *St. Ferdinand* avait ruiné pour un temps la Caſtille par ſes acquiſitions mêmes, qui coûtèrent alors plus qu'elles ne valurent d'abord.

Après la mort de *St. Ferdinand*, il fallut que ſon fils réſiſtât à la Navarre, & à l'Arragon jaloux.

Cependant tous ces embarras, qui occupaient ce Roi Philoſophe, n'empêchèrent pas que les Princes de l'Empire ne le demandaſſent pour Empereur; & s'il ne le fut pas, ſi *Rodolphe de Habsbourg* fut enfin élu à ſa place, il ne faut, me ſemble, l'attribuer qu'à la

Digitized by Google

la distance qui séparait la Castille de l'Allemagne. *Alphonse* montra du moins qu'il méritait l'Empire, par la manière dont il gouverna la Castille. Son recueil de Loix qu'on appelle *Las Partidas*, y est encor un des fondemens de la Jurisprudence. Il dit dans ces Loix, *que le Despote arrache l'arbre, & que le sage Monarque l'ébranche.* CH. LX.

Loix d'Alphonse le Sage.

Ce Prince vit dans sa vieillesse son fils *Don Sanche III.* se révolter contre lui; mais le crime du fils ne fait pas, je crois, la honte du pére. Ce *Don Sanche* était né d'un second mariage, & prétendit, du vivant de son pére, se faire déclarer son héritier, à l'exclusion des petits-fils du premier lit. Une assemblée de factieux sous le nom d'Etats, lui déféra même la Couronne. Cet attentat est une nouvelle preuve de ce que j'ai souvent dit, qu'en Europe il n'y avait point de Loix, & que presque tout se décidait suivant l'occurrence des temps, & le caprice des hommes. 1283.

*Alphonse le Sage* fut réduit à la douloureuse nécessité de se liguer avec les Mahométans contre un fils & des Chrétiens rebelles. Ce n'était pas la premiére alliance des Chrétiens avec les Musulmans contre d'autres Chrétiens, mais c'était certainement la plus juste.

Le Miramolin de Maroc appellé par le Roi *Alphonse X.* passa la mer. L'Afriquain & le Castillan se virent à Zara sur les confins de Grenade. L'Histoire doit perpétuer à jamais la conduite & le discours du Miramolin. Il céda

Digitized by Google

CH. LX. céda la place d'honneur au Roi de Castille : *Je vous traite ainsi*, dit-il, *parce que vous êtes malheureux, & je ne m'unis avec vous que pour venger la cause commune de tous les Rois, & de tous les péres.* *Alphonse* combattit son fils, & le vainquit ; ce qui prouve encor combien
1284. il était digne de régner ; mais il mourut après sa victoire.

Le Roi de Maroc fut obligé de repasser dans ses Etats, & *Don Sanche* fils dénaturé d'*Alphonse*, & usurpateur du Trône de ses neveux, régna, & même régna heureusement.

La Domination Portugaise comprenait alors les Algarves arrachées enfin aux Maures. Ce mot *Algarves* signifie en Arabe *pays fertile.* N'oublions pas encor qu'*Alphonse le Sage* avait beaucoup aidé le Portugal dans cette conquête. Tout cela, ce me semble, prouve invinciblement qu'*Alphonse* n'eut jamais à se repentir d'avoir cultivé les Sciences, comme le veulent insinuer des Historiens, qui pour se donner la réputation équivoque de Politiques, affectent de mépriser des Arts qu'ils devraient honorer.

*Alphonse le Philosophe* avait oublié si peu le temporel, qu'il s'était fait donner par le Pape *Grégoire X.* le tiers de certaines Décimes du Clergé de Léon & de Castille, droit qu'il a transmis à ses Successeurs.

Sa Maison fut troublée, mais elle s'affermit toûjours contre les Maures. Son petit-fils *Fer-*
1303. *dinand IV.* leur enleva alors Gibraltar, qui n'était

Digitized by Google

n'était pas si difficile à conquérir qu'aujourd'hui. CH. LX.

On appelle ce *Ferdinand IV. Ferdinand l'ajourné*, parce que dans un accès de colère il fit, dit-on, jetter du haut d'un rocher deux Seigneurs, qui avant d'être précipités, l'ajournèrent à comparaître devant DIEU dans trente jours, & qu'il mourut au bout de ce terme. Il serait à souhaiter que ce conte fût véritable, ou du moins cru tel par ceux qui pensent pouvoir tout faire impunément. Il fut pére de ce fameux *Pierre le Cruel*, dont nous verrons les excessives sévérités; Prince implacable, & punissant cruellement les hommes, sans qu'il fût ajourné au Tribunal de DIEU.

L'Arragon de son côté se fortifia, comme nous l'avons vû, & accrut sa puissance par l'acquisition de la Sicile.

Les Papes prétendaient pouvoir disposer du Royaume d'Arragon, pour deux raisons; premiérement parce qu'ils le regardaient comme un Fief de l'Eglise Romaine; secondement parce que *Pierre III.* surnommé *le Grand*, auquel on reprochait les Vêpres Siciliennes, était excommunié, non pour avoir eu part au massacre, mais pour avoir pris la Sicile que le Pape ne voulait pas lui donner. Son Royaume d'Arragon fut donc transferé par sentence du Pape à *Charles de Valois* petit-fils de *St. Louïs*. Mais la Bulle ne put être mise à exécution. La Maison d'Arragon demeura florissante, & bientôt après les Papes qui avaient voulu la perdre, l'enri- Papes prétendent droit sur l'Arragon.

Digitized by Google

CH. LX. l'enrichirent encore. *Boniface VIII.* donna la Sardaigne & la Corſe au Roi d'Arragon *Jacques* 1294. *IV.* dit *le Juſte*, pour l'ôter aux Génois & aux Piſans qui ſe diſputaient ces Iſles.

Alors la Caſtille & la France étaient unies, parce qu'elles étaient ennemies de l'Arragon. Les Caſtillans & les Français étaient Alliés de Royaume à Royaume, de peuple à peuple, & d'homme à homme.

Ce qui ſe paſſait alors en France du tems de *Philippe le Bel*, au commencement du quatorziéme ſiécle, doit attirer nos regards.

## *CHAPITRE SOIXANTE-UNIEME.*

## DU ROI DE FRANCE PHILIPPE LE BEL, ET DE BONIFACE VIII.

LE temps de *Philippe le Bel*, qui commença ſon régne en 1285. fut une grande époque en France, par l'admiſſion du Tiers-Etat aux aſſemblées de la Nation, par l'inſtitution des Tribunaux ſuprêmes nommés Parlemens, * par la premiére érection d'une nouvelle Pairie faite en faveur du Duc de Bretagne, par l'abolition

* Voyez les Chapitres concernant les Etats Généraux, & les Tribunaux de Parlement.

Digitized by Google

lition des duels en matiére civile, par la loi des appanages reſtraints aux ſeuls héritiers mâles. Nous nous arrêterons à préſent à deux autres objets, aux querelles de *Philippe le Bel* avec le Pape *Boniface VIII.* & à l'extinction de l'Ordre des Templiers. CH. LXI.

Quel était Boniface.

Nous avons déja vû que *Boniface VIII.* de la Maiſon des *Caïetans*, était un homme ſemblable à *Grégoire VII.*, plus ſavant encor que lui dans le Droit Canon, non moins ardent à ſoumettre les Puiſſances à l'Egliſe, & toutes les Egliſes au St. Siége. Les factions *Gibeline* & *Guelfe* diviſaient plus que jamais l'Italie. Les *Gibelins* étaient originairement les partiſans des Empereurs; & l'Empire alors n'étant qu'un vain nom, les *Gibelins* ſe ſervaient toûjours de ce nom pour ſe fortifier & pour s'agrandir. *Boniface* fut longtems *Gibelin* quand il fut particulier, & on peut bien juger qu'il fut *Guelfe* quand il devint Pape. On rapporte qu'un prémier jour de Carême, donnant les cendres à un Archevêque de Génes, il les lui jetta au nez, en lui diſant; *Souvien-toi que tu es Gibelin*, au-lieu de lui dire, *Souvien-toi que tu es homme.* La Maiſon des *Colonnes*, prémiers Barons Romains, qui poſſédait des villes au milieu du patrimoine de *St. Pierre*, était de la faction *Gibeline.* Leur intérêt contre les Papes était le même que celui des Seigneurs Allemans contre l'Empereur, & des Français contre le Roi de France. Le pouvoir des Seigneurs de Fief s'oppoſait partout au pouvoir ſouverain.



Digitized by Google

CH. LXI. Les autres Barons voiſins de Rome étaient dans le même cas; ils s'uniſſaient avec les Rois de Sicile, & avec les *Gibelins* des villes d'Italie. Il ne faut pas s'étonner ſi le Pape les perſécuta, & en fut perſécuté. Preſque tous ces Seigneurs avaient à la fois des Diplomes de *Vicaires du St. Siége*, & de *Vicaires de l'Empire*, ſource néceſſaire de guerres civiles, que le reſpect de la Religion ne put jamais tarir, & que les hauteurs de *Boniface VIII.* ne firent qu'accroître.

Quel était l'état de Rome.

Ces violences n'ont pû finir que par les violences encor plus grandes d'*Alexandre VI.* plus de cent ans après. Le Pontificat du tems de *Boniface VIII.* n'était plus maître de tout le pays qu'avait poſſédé *Innocent III.* de la Mer Adriatique au port d'Oſtie. Il en prétendait le Domaine ſuprême: il poſſédait quelques villes en propre: c'était une Puiſſance au rang des plus médiocres. Le grand revenu des Papes conſiſtait dans ce que l'Egliſe univerſelle leur fourniſſait, dans les décimes qu'ils recueillaient ſouvent du Clergé, dans les diſpenſes, dans les taxes.

Une telle ſituation devait porter *Boniface* à ménager une Puiſſance qui pouvait le priver d'une partie de ces revenus, & fortifier contre lui les *Gibelins*. Auſſi dans le commencement même de ſes démêlés avec le Roi de France, il fit venir en Italie *Charles de Valois* frére de *Philippe*, qui arriva avec quelque gendarmerie: il

Digitized by Google

il lui fit épouser la petite-fille de *Baudouin* second Empereur de Constantinople dépossédé, & nomma solemnellement *Valois* Empereur d'Orient; de sorte qu'en deux années il donna l'Empire d'Orient, celui d'Occident, & la France; car nous avons déja remarqué (au chapitre 48.) qu'en 1303. ce Pape réconcilié avec *Albert d'Autriche*, lui fit un don de la France. Il n'y eut de ces trois présens que celui de l'Empire d'Allemagne qui fût reçu, parce qu'*Albert* le possédait en effet.

CH. LXI.

Boniface nomme Charles de Valois Empereur d'Orient.

Le Pape, avant sa réconciliation avec l'Empereur, avait donné à *Charles de Valois* un autre titre, celui de *Vicaire de l'Empire* en Italie, & principalement en Toscane. Il pensait, puisqu'il nommait les Maîtres, devoir à plus forte raison nommer les Vicaires. Aussi *Charles de Valois*, pour lui plaire, persécuta violemment le parti *Gibelin* à Florence. C'est pourtant précisément dans le tems que *Valois* lui rend ce service, qu'il outrage, & qu'il pousse à bout le Roi de France son frére. Rien ne prouve mieux que la passion & l'animosité l'emportent souvent sur l'intérêt même.

*Philippe le Bel*, qui voulait dépenser beaucoup d'argent, & qui en avait peu, prétendait que le Clergé, comme l'Ordre de l'Etat le plus riche, devait contribuer aux besoins de la France sans la permission de Rome. Le Pape voulait avoir l'argent d'une décime accordée pour le secours de la Terre sainte, qui n'était plus secourable, & qui était sous le



Digitized by Google

CH. LXI. pouvoir d'un descendant de *Gengis-Kan*. Le Roi prenait cet argent pour faire en Guienne la guerre qu'il eut en 1301. & 1302. contre le Roi d'Angleterre *Edouard*. Ce fut le premier sujet de la querelle. L'entreprise d'un Evêque de la ville de Pamiers aigrit ensuite les esprits. Cet homme avait cabalé contre le Roi dans son pays, qui ressortissait alors de la Couronne, & le Pape aussi-tôt le fit son Légat à la Cour de *Philippe*. Ce Sujet, revêtu d'une Dignité, qui, selon la Cour Romaine, le rendait égal au Roi même, vint à Paris braver son Souverain, & le menacer de mettre son Royaume en interdit. Un séculier qui se fût conduit ainsi, aurait été puni de mort. Il fallut user de grandes précautions pour s'assurer seulement de la personne de l'Evêque. Encor fallut-il le remettre entre les mains de son Métropolitain l'Archevêque de Narbonne.

Observation importante.

Vous avez déja observé que depuis la mort de *Charlemagne*, on ne vit aucun Pontife de Rome, qui n'eût des disputes ou épineuses, ou violentes, avec les Empereurs & les Rois; vous verrez durer jusqu'au siécle de *Lòuïs XIV.* ces querelles qui sont la suite nécessaire de la forme de Gouvernement la plus absurde, à laquelle les hommes se soient jamais soumis. Cette absurdité consistait à dépendre chez soi d'un étranger. En effet, souffrir que cet étranger donne chez vous des Fiefs, ne pouvoir recevoir de subsides des possesseurs de ces Fiefs qu'avec la permission de cet étranger, & sans partager

Digitized by Google

partager avec lui; être continuellement exposé à voir fermer par son ordre les Temples que vous avez construits & dottés; convenir qu'une partie de vos sujets doit aller plaider à trois cent lieues de vos Etats: c'est-là une petite partie des chaines que les Souverains de l'Europe s'imposèrent insensiblement, & sans presque le sçavoir. Il est clair que si aujourd'hui on venait pour la prémiére fois proposer au Conseil d'un Souverain de se soumettre à de pareils usages, celui qui oserait en faire la proposition serait regardé comme le plus insensé des hommes. Le fardeau d'abord léger s'était appesanti par degrés. On sentait bien qu'il fallait le diminuer, mais on n'était ni assez sage, ni assez instruit, ni assez ferme pour s'en défaire entiérement. CH. LXI.

Déja dans une Bulle longtems fameuse, l'Evêque de Rome *Boniface VIII.* avait décidé, *qu'aucun Clerc ne doit rien payer au Roi son Maître, sans permission expresse du Souverain Pontife. Philippe* Roi de France, n'osa pas d'abord faire bruler cette Bulle; il se contenta de défendre la sortie de l'argent hors du Royaume, sans nommer Rome. On négotia; le Pape, pour gagner du temps, canoniza *St. Louïs*; & les Moines concluaient que si un homme disposait du Ciel, il pouvait disposer de l'argent de la Terre. 1302. & suiv.

Le Roi plaida devant l'Archevêque de Narbonne contre l'Evêque de Pamiers, par la bouche de son Chancelier *Pierre Flotte*, à Senlis;



Digitized by Google

CH. LXI. & ce Chancelier alla lui-même à Rome rendre compte au Pape du procès. Les Rois de Cappadoce & de Bithinie en usaient à peu près de même avec la République Romaine : mais ce qu'ils n'eussent pas fait, *Pierre Flotte* parla au Pontife de Rome comme le Ministre d'un Souverain réel, à un Souverain imaginaire ; il lui dit très-expressément *que le Royaume de France était de ce monde, & que celui du Pape n'en était pas.*

Témérité de Boniface. Le Pape fut assez hardi pour s'en offenser ; il écrit au Roi un Bref, dans lequel on trouve ces paroles ; *Sachez que vous nous êtes soumis dans le spirituel comme dans le temporel.* Un Historien judicieux & instruit, remarque très à propos que ce Bref était conservé à Paris dans un ancien manuscrit de la Bibliothèque de St. Germain-des-Prés, & que l'on a déchiré le feuillet, en laissant subsister un sommaire qui l'indique, & un extrait qui le rappelle.

*Philippe* répondit : *A Boniface, prétendu Pape, peu ou point de salut : que vôtre très-grande fatuité sache que nous ne sommes soumis à personne pour le temporel.* Le même Historien observe que cette même réponse du Roi est conservée au Vatican. Ainsi les Romains modernes ont eu plus de soin de conserver les choses curieuses que les Bénédictins de Paris. L'authenticité de ces lettres a été vainement contestée. Je ne crois pas qu'elles ayent jamais été revêtues des formes ordinaires, & présentées en céré-

Digitized by Google

cérémonie ; mais elles furent certainement écrites. CH. LXI.

Le Pontife lança Bulles sur Bulles, qui toutes déclarent que le Pape est le Maître des Royaumes : que si le Roi de France ne lui obéit pas, il sera excommunié, & son Royaume en interdit, c'est-à-dire, qu'il ne sera plus permis de faire les exercices du Christianisme, ni de batiser les enfans, ni d'enterrer les morts. Il semble que ce soit le comble des contradictions de l'esprit humain, qu'un Evêque Chrétien, qui prétend que tous les Chrétiens sont ses Sujets, veuille empêcher ces prétendus Sujets d'être Chrétiens, & qu'il se prive ainsi tout d'un coup lui-même de ce qu'il croit son propre bien. Mais vous sentez assez que le Pape comptait sur l'imbécillité des hommes ; il espérait que les Français le feraient assez pour sacrifier leur Roi à la crainte d'être privés des Sacremens. Il se trompa ; on brula sa Bulle ; la France s'éleva contre le Pape, sans rompre avec la Papauté. Le Roi convoqua les Etats. Etait-il donc nécessaire de les assembler, pour décider que *Boniface VIII.* n'était pas Roi de France ? On brule sa Bulle. 1303.

Le Cardinal *le Moine*, Français de naissance, qui n'avait plus d'autre patrie que Rome, vint à Paris pour négocier ; & s'il ne pouvait réussir, pour excommunier le Royaume. Ce nouveau Légat avait ordre de mener à Rome le Confesseur du Roi, qui était Dominicain, afin qu'il y rendit compte de sa conduite & de celle de



Digitized by Google

CH. LXI.

Le Confeſſeur du Roi va rendre compte de la conſcience de ſon Pénitent en Cour de Rome.

*Philippe.* Tout ce que l'eſprit humain peut inventer pour élever la puiſſance du Pape, était épuiſé ; les Evêques ſoumis à lui ; de nouveaux Ordres de Religieux relevans immédiatement du St. Siége, portans par-tout ſon étendart ; un Roi qui confeſſe ſes plus ſecrettes penſées, ou du moins qui paſſe pour les confeſſer à un de ces Moines : & enfin ce Confeſſeur ſommé par le Pape ſon Maître d'aller rendre compte à Rome de la conſcience du Roi ſon pénitent. Cependant *Philippe* ne plia point. Il fait ſaiſir le temporel de tous les Prélats abſens. Les Etats-Généraux appellent au futur Concile & au futur Pape. Ce remède même tenait un peu de la faibleſſe ; car appeller au Pape, c'était reconnaître ſon autorité ; & quel beſoin les hommes ont-ils d'un Concile & d'un Pape pour ſavoir que chaque Gouvernement eſt indépendant, & qu'on ne doit obéir qu'aux loix de ſa patrie ?

Alors le Pape ôte à tous les Corps Eccléſiaſtiques de France le droit des élections, aux Univerſités les grades, le droit d'enſeigner, comme s'il révoquait une grace qu'il eût donnée. Ces armes étaient faibles ; il voulut y joindre celles de l'Empire d'Allemagne.

Vous avez vû les Papes donner l'Empire, l'Angleterre, l'Arragon, la Sicile, preſque tous les Royaumes. Celui de France n'avait pas encor été transferé par une Bulle. *Boniface* enfin le mit dans le rang des autres Etats, & en fit un don à l'Empereur *Albert d'Autriche*, ci-

Digitized by Google

ci-devant excommunié par lui, & maintenant Ch. LXI.
ſon cher fils, & le ſoutien de l'Egliſe. Remarquez les mots de ſa Bulle : *Nous vous donnons par la plénitude de nôtre puiſſance..... le Royaume de France, qui appartient de droit aux Empereurs d'Occident.* *Boniface* & ſon Dataire 1303.
ne ſongeaient pas que ſi la France apartenait de droit aux Empereurs, la plénitude de la puiſſance Papale était fort inutile. Il y avait pourtant un reſte de raiſon dans cette démence ; on flattait la prétention de l'Empire ſur tous les Etats occidentaux ; car vous verrez toûjours que les Juriſconſultes Allemans croyaient, ou feignaient de croire, que le peuple de Rome s'étant donné avec ſon Evêque à *Charlemagne*, tout l'Occident devait apartenir à ſes Succeſſeurs, & que tous les autres Etats n'étaient qu'un démembrement de l'Empire.

Si *Albert d'Autriche* avait eu deux cent mille hommes, & deux cent millions, il eſt clair qu'il eût profité des bontés de *Boniface* ; mais étant pauvre, & à peine affermi, il abandonna le Pape au ridicule de ſa donation.

Le Roi de France eut toute la liberté de traiter le Pape en Prince ennemi. Il ſe joignit à la Maiſon des *Colonnes*, qui ne faiſaient pas plus de cas que lui des excommunications, & qui ſouvent reprimaient dans Rome même cette autorité ſouvent redoutable ailleurs. *Guillaume de Nogaret* paſſe en Italie ſous des prétextes plauſibles, léve ſecrettement quelques cavaliers, donne rendez-vous

à

Digitized by Google

CH. LXI. à *Sciarra Colonna.* On surprend le Pape dans Anagnie, ville de son domaine, où il était né; on crie, *Meure le Pape & vivent les Français!* Le Pontife ne perdit point courage. Il revêtit la chape, mit sa tiare en tête, & portant les clefs dans une main & la croix dans l'autre, il se présenta avec majesté devant *Colonna* & *Nogaret.* Il est fort douteux que *Colonna* ait eu la brutalité de le fraper. Les contemporains disent qu'il lui criait, *Tyran, renonce à la Papauté que tu deshonores, comme tu as fait renoncer* Célestin. *Boniface* répondit fièrement, *Je suis Pape, & je mourrai Pape.* Les Français pillèrent sa maison & ses trésors. Mais après ces violences, qui tenaient plus du brigandage que de la justice d'un grand Roi, les habitans d'Anagnie ayant reconnu le petit nombre des Français, furent honteux d'avoir laissé leur compatriote & leur Pontife dans les mains des étrangers. Ils les chassèrent. *Boniface* alla à Rome, méditant sa vengeance; mais il mourut en arrivant. C'est ainsi qu'ont été traités en Italie presque tous les Papes qui voulurent être trop puissans: vous les voyez toûjours donnant des Royaumes, & persécutés chez eux.

Philippe fait saisir la personne du Pape.

1303.

*Philippe le Bel* poursuivait son ennemi jusques dans le tombeau. Il voulut faire condamner sa mémoire dans un Concile. Il exigea de *Clément V.* né son sujet, & qui siégeait dans Avignon, que le procès contre le Pape son prédécesseur fût commencé dans les formes. On l'accusait d'avoir engagé le Pape *Célestin V.* son Prédé-

Digitized by Google

Prédécesseur à renoncer à la Chaire Pontificale, d'avoir obtenu sa place par des voies illégitimes, & enfin d'avoir fait mourir *Célestin* en prison. Ce dernier fait n'était que trop véritable. Un de ses domestiques nommé *Maffredo*, & treize autres témoins, déposaient qu'il avait insulté plus d'une fois à la Religion qui le rendait si puissant, en disant, *Ah que de biens nous a faits cette fable du Christ!* qu'il niait en conséquence les Mystères de la Trinité, de l'Incarnation, de la Transsubstantiation. Ces dépositions se trouvent encor dans les enquêtes juridiques qu'on a recueillies. Le grand nombre de témoins fortifie ordinairement une accusation, mais ici il l'affaiblit. Il n'y a point du tout d'apparence qu'un Souverain Pontife ait proféré devant treize témoins ce qu'on dit rarement à un seul. Le Roi voulait qu'on exhumât le Pape, & qu'on fît bruler ses os par le bourreau. Il osait flétrir ainsi la Chaire Pontificale, & ne sut pas se soustraire à son obéissance. *Clément V.* fut assez sage pour faire évanouir dans les délais une entreprise trop flétrissante pour l'Eglise.

CH. LXI. Procès criminel fait à la mémoire du Pape.

La conclusion de toute cette affaire fut que loin de faire le procès à la mémoire de *Boniface VIII.*, le Roi consentit à recevoir seulement la main-levée de l'excommunication portée par ce *Boniface* contre lui & son Royaume. Il souffrit même que *Nogaret* qui l'avait servi, qui n'avait agi qu'en son nom, qui l'avait vengé de *Boniface*, fût condamné par le Successeur de

CH. LXI. de ce Pape, à paſſer ſa vie en Paleſtine. Tout le grand éclat de *Philippe le Bel* ne ſe termina qu'à ſa honte. Jamais vous ne verrez dans ce grand tableau du Monde, un Roi de France l'emporter à la longue ſur un Pape. Ils feront enſemble des marchés; mais Rome y gagnera toûjours quelque choſe; il en coûtera toûjours de l'argent à la France. Vous ne verrez que les Parlemens du Royaume combattre avec inflexibilité les ſoupleſſes de la Cour de Rome, & très-ſouvent la politique ou la faibleſſe du Cabinet; la néceſſité des conjonctures, les intrigues des Moines rendront la fermeté des Parlemens inutile.

1306. Juifs chaſſés. *Philippe le Bel*, pour ſe dépiquer, chaſſa tous les Juifs du Royaume, s'empara de leur argent, & leur défendit d'y revenir, ſous peine de la vie. Ce ne fut point le Parlement qui rendit cet Arrêt; ce fut par un ordre ſecret, donné dans ſon Conſeil Privé, que *Philippe* punit l'uſure Juive par une injuſtice. Les Peuples ſe crurent vengés, & le Roi fut riche.

Quelque tems après, un événement qui eut encor ſa ſource dans cet eſprit vindicatif de *Philippe le Bel*, étonna l'Europe & l'Aſie.

CHA-

Digitized by Google

## *CHAPITRE SOIXANTE-DEUXIEME.*

## DU SUPPLICE DES TEMPLIERS, ET DE L'EXTINCTION DE CET ORDRE.

PArmi les contradictions qui entrent dans le Gouvernement de ce Monde, ce n'en eſt pas une petite que cette inſtitution de Moines armés qui font vœu de vivre à la fois en Anachorètes & en Soldats.

On accuſait les Templiers de réunir tout ce qu'on reprochait à ces deux profeſſions, les débauches & la cruauté du guerrier, & l'inſatiable paſſion d'acquérir, qu'on impute à ces grands Ordres qui ont fait vœu de pauvreté.

Tandis qu'ils goûtaient le fruit de leurs travaux, ainſi que les Chevaliers Hoſpitaliers de *St. Jean*, l'Ordre Teutonique formé comme eux dans la Paleſtine, s'emparait au treiziéme ſiécle de la Pruſſe, de la Livonie, de la Courlande, de la Samogitie. Ces Chevaliers Teutons étaient accuſés de réduire les Eccléſiaſtiques comme les Payens à l'eſclavage, de piller leurs biens, d'uſurper les droits des Evêques, d'exercer un brigandage horrible; mais on ne fait point le procès à des Conquérans. Les Templiers excitèrent l'envie, parce qu'ils vivaient chez leurs compatriotes avec tout l'orgueil que donne l'opulence, & dans les plaiſirs effrénés que prennent des gens de guerre qui

ne

Digitized by Google

CH. LXII ne ſont point retenus par le frein du mariage.

La rigueur des impôts, & la malverſation
1306. du Conſeil du Roi *Philippe le Bel* dans les monnoies, excita une ſédition dans Paris. Les Templiers, qui avaient en garde le tréſor du Roi, furent accuſés d'avoir eu part à la mutinerie; & on a vu déjà que *Philippe le Bel* était implacable dans ſes vengeances.

Templiers accuſés. Les prémiers accuſateurs de cet Ordre furent un bourgeois de Béziers, nommé *Squin de Florian*, & *Noffo dei Florentin*, Templier Apoſtat, détenus tous deux en priſon pour leurs crimes. Ils demandèrent à être conduits devant le Roi, à qui ſeul ils voulaient revéler des choſes importantes. S'ils n'avaient pas ſçu quelle était l'indignation du Roi contre les Templiers, auraient-ils eſpéré leur grace en les accuſant? Ils furent écoutés. Le Roi ſur leur dépoſition ordonne à tous les Baillis du Royaume, à tous les Officiers, de prendre main forte, leur envoïe un ordre cacheté, avec défenſe, ſous pei-
1309. ne de la vie, de l'ouvrir avant le 13. Octobre. Ce jour venu, chacun ouvre ſon ordre; il portait de mettre en priſon tous les Templiers. Tous ſont arrêtés. Le Roi auſſi-tôt fait ſaiſir en ſon nom les biens des Chevaliers juſqu'à ce qu'on en diſpoſe.

Il paraît évident que leur perte était réſolue très-longtems avant cet éclat. L'accuſation & l'empriſonnement ſont de 1309. mais on a retrouvé des lettres de *Philippe le Bel* au Comte de Flandres, datées de Melun 1306. par leſquelles

Digitized by Google

quelles il le priait de se joindre à lui pour extirper les Templiers. CH. LXII.

Il fallait juger ce prodigieux nombre d'accusés. Le Pape *Clément V.* créature de *Philippe*, & qui demeurait alors à Poitiers, se joint à lui après quelques disputes sur le droit que l'Eglise avait d'exterminer ces Religieux, & le droit du Roi de punir des sujets. Le Pape interrogea lui-même soixante & douze Chevaliers. Des Inquisiteurs, des Commissaires délégués procédent partout contre les autres. Les Bulles sont envoyées chez tous les Potentats de l'Europe pour les exciter à imiter la France. On s'y conforme en Castille, en Arragon, en Sicile, en Angleterre; mais ce ne fut qu'en France qu'on fit périr ces malheureux. Deux cent & un témoins les accusèrent de renier JESUS-CHRIST en entrant dans l'Ordre, de cracher sur la Croix, d'adorer une tête dorée montée sur quatre pieds. Le Novice baisait le Profès qui le recevait, à la bouche, au nombril, & à des parties qui paraissent peu destinées à cet usage. Il jurait de s'abandonner à ses confrères. Voilà, disent les informations conservées jusqu'à nos jours, ce qu'avouèrent soixante & douze Templiers au Pape même, & cent-quarante-un, de ces accusés à Frére *Guillaume* Cordelier, Inquisiteur dans Paris, en présence de témoins. On ajoute que le Grand-Maître de l'Ordre même, le Grand-Maître de Chypre, les Maîtres de France, de Poitou, de Vienne, de Normandie, firent les mêmes aveux

Templiers interrogés.

Digitized by Google

CH. LXII aveux à trois Cardinaux délégués par le Pape.

Templiers brulés. 1312.

Ce qui eſt indubitable, c'eſt qu'on fit ſubir les tortures les plus cruelles à plus de cent Chevaliers, qu'on en brula vifs cinquante-neuf en un jour près de l'Abbaye *St. Antoine de Paris*, & que le Grand-Maître *Jean de Molay*, & *Gui* frére du Dauphin d'Auvergne, deux des principaux Seigneurs de l'Europe, l'un par ſa dignité, l'autre par ſa naiſſance, furent auſſi jettés vifs dans les flammes non loin de l'endroit où eſt à préſent la ſtatue équeſtre du Roi *Henri IV.*

Ces ſupplices dans leſquels on fait mourir tant de citoyens d'ailleurs reſpectables, cette foule de témoins contre eux, ces aveux de pluſieurs accuſés mêmes, ſemblent des preuves de leur crime, & de la juſtice de leur perte.

Juſtifiés.

Mais auſſi que de raiſons en leur faveur! Prémiérement, de tous ces témoins qui dépoſent contre les Templiers, la plûpart n'articulent que de vagues accuſations. Secondement, très-peu diſent que les Templiers reniaient JESUS-CHRIST. Qu'auraient-ils en effet gagné en maudiſſant une Religion qui les nourriſſait, & pour laquelle ils combattaient? Troiſiémement, que pluſieurs d'entre eux, témoins & complices des débauches des Princes, & des Eccléſiaſtiques de ce tems-là, euſſent marqué quelquefois du mépris pour les abus d'une Religion tant deshonorée en Aſie, & en Europe; qu'ils en euſſent parlé dans

Digitized by Google

dans des momens de liberté, comme on disait que *Boniface VIII.* en parlait ; c'est un emportement de jeunes gens dont certainement l'Ordre n'est point comptable. Quatriémement, cette tête dorée qu'on prétend qu'ils adoraient, & qu'on gardait à Marseille, devait leur être représentée. On ne se mit seulement pas en peine de la chercher ; & il faut avouer qu'une telle accusation se détruit d'elle-même. Cinquiémement, la manière infame dont on leur reprochait d'être reçus dans l'Ordre, ne peut avoir passé en loi parmi eux. C'est mal connaître les hommes, de croire qu'il y ait des societés qui se soutiennent par les mauvaises mœurs, & qui fassent une loi de l'impudicité. On veut toûjours rendre sa societé respectable à qui veut y entrer. Je ne doute nullement que plusieurs jeunes Templiers ne s'abandonnassent à des excès qui de tout temps ont été le partage de la jeunesse ; & ce sont de ces vices passagers qu'il vaut beaucoup mieux ignorer que punir. Sixiémement, si tant de témoins ont déposé contre les Templiers, il y eut aussi beaucoup de témoignages étrangers en faveur de l'Ordre. Septiémement, si les accusés vaincus par les tourmens qui font dire le mensonge comme la vérité, ont confessé tant de crimes, peut-être ces aveux sont-ils autant à la honte des Juges qu'à celle des Chevaliers. On leur promettait leur grace pour extorquer leur confession. Huitiémement, les cinquante-neuf qu'on brula vifs, prirent DIEU à témoin

CH. LXII. Templiers justifiés.



Digitized by Google

CH. LXII de leur innocence, & ne voulurent point la vie qu'on leur offrait à condition de s'avouer coupables. Quelle plus grande preuve, non seulement d'innocence, mais d'honneur ! Neuviémement, soixante & quatorze Templiers non accusés entreprirent de défendre l'Ordre, & ne furent point écoutés. Dixiémement, lorsqu'on lut au Grand-Maître sa confession rédigée devant les trois Cardinaux, ce vieux guerrier qui ne savait ni lire ni écrire, s'écria qu'on l'avoit trompé, que l'on avait écrit une autre déposition que la sienne, que les Cardinaux Ministres de cette perfidie, méritaient qu'on les punit, comme les Turcs punissent les faussaires en leur fendant le corps & la tête en deux. Onziémement, on eût accordé la vie à ce Grand-Maître, & à *Guy* frére du Dauphin d'Auvergne, s'ils avaient voulu se reconnaître coupables publiquement; & on ne les brula que parce qu'appellés en présence du peuple sur un échaffaut pour avouer les crimes de l'Ordre, ils jurèrent que l'Ordre était innocent. Cette déclaration qui indigna le Roi, leur attira leur supplice, & ils moururent en invoquant en vain la vengeance céleste contre leurs persécuteurs.

Cependant, en conséquence de la Bulle du Pape & de leurs grands biens, on poursuivit les Templiers dans toute l'Europe; mais en Allemagne ils furent empêcher qu'on ne saisit leurs personnes. Ils soutinrent en Arragon des siéges dans leurs châteaux. Enfin le Pape

Digitized by Google

pe abolit l'Ordre de sa seule autorité, dans un Consistoire secret, pendant le Concile de Vienne. Partagea qui put leurs dépouilles. Les Rois de Castille & d'Arragon s'emparèrent d'une partie de leurs biens, & en firent part aux Chevaliers de Calatrava. On donna les terres de l'Ordre en France, en Italie, en Angleterre, en Allemagne, aux Hospitaliers nommés alors *Chevaliers de Rhodes*, parce qu'ils venaient de prendre cette Isle sur les Turcs, & l'avaient sçu garder avec un courage qui méritait au moins les dépouilles des Chevaliers du Temple pour leur récompense. CH. LXII. 1312. L'Ordre aboli.

*Denis* Roi de Portugal institua en leur place l'Ordre des *Chevaliers du Christ*, Ordre qui devait combattre les Maures, mais qui étant devenu depuis un vain honneur, a cessé même d'être honneur à force d'être prodigué.

*Philippe le Bel* se fit donner deux cent-mille livres, & *Louïs Hutin* son fils prit encor soixante-mille livres sur les biens des Templiers. J'ignore ce qui revint au Pape; mais je vois évidemment que les frais des Cardinaux, des Inquisiteurs délégués pour faire ce procès épouvantable, montèrent à des sommes immenses. Je m'étais peut-être trompé quand je lus avec vous la lettre circulaire de *Philippe le Bel*, par laquelle il ordonne à ses Sujets de restituer les meubles & immeubles des Templiers aux Commissaires du Pape. Cette ordonnance de *Philippe* est raportée par *Pierre Dupui*. Nous crumes que le Pape avait profité de cette Dépouilles partagées.



Digitized by Google

CH. LXII

prétendue reſtitution : car à qui reſtitue-t-on ſinon à ceux qu'on regarde comme propriétaires ? Or dans ce temps on penſait que les Papes étaient les maîtres des biens de l'Egliſe ; cependant je n'ai jamais pu découvrir ce que le Pape recueillit de cette dépouille. Il faut conſidérer un événement qui ſe paſſait dans le même temps, qui fait plus d'honneur à la nature humaine, & qui a fondé une République invincible.

## CHAPITRE SOIXANTE-TROISIEME.

# DE LA SUISSE ET DE SA REVOLUTION

*Au commencement du quatorzième ſiécle.*

Deſcription de la Suiſſe.

DE tous les pays de l'Europe celui qui avait le plus conſervé la ſimplicité & la pauvreté des premiers âges, était la Suiſſe. Si elle n'était pas devenue libre, elle n'aurait point de place dans l'hiſtoire du Monde ; elle ſerait confondue avec tant de Provinces plus fertiles & plus opulentes, qui ſuivent le ſort des Royaumes où elles ſont enclavées. On ne s'attire l'attention que quand on eſt quelque choſe par ſoi-même. Un ciel triſte, un terrain pierreux & ingrat, des montagnes, des précipices, c'eſt là tout ce que la nature a fait pour les trois quarts de

Digitized by Google

de cette contrée. Cependant on se disputait la souveraineté de ces rochers avec la même fureur qu'on s'égorgeait pour avoir le Royaume de Naples ou l'Asie mineure. CH. LXIII.

Dans ces dix-huit ans d'Anarchie où l'Allemagne fut sans Empereur, des Seigneurs de Châteaux & des Prélats combattaient à qui aurait une petite portion de la Suisse. Leurs petites villes voulaient être libres, comme les villes d'Italie sous la protection de l'Empire.

Quand *Rodolphe* fut Empereur, quelques Seigneurs de Châteaux accusèrent juridiquement les Cantons de Schwitz, d'Ury & d'Underwald de s'être soustraits à leur domination féodale. *Rodolphe*, qui avait autrefois combattu ces petits Tyrans, jugea en faveur des citoyens.

*Albert d'Autriche* son fils, étant parvenu à l'Empire, voulut faire de la Suisse une Principauté pour un de ses enfans. Une partie des terres du pays était de son domaine, comme Lucerne, Zurich & Glaris. Des Gouverneurs sévères furent envoyés, qui abusèrent de leur pouvoir. Maison d'Autriche.

Les fondateurs de la liberté Helvétienne se nommaient *Meletald*, *Stauffacher* & *Walther-furst*. La difficulté de prononcer des noms si respectables, nuit à leur célébrité. Ces trois paysans furent les premiers conjurés; chacun d'eux en attira trois autres. Ces neuf gagnèrent les trois Cantons de Schwitz, d'Ury & d'Underwald. Fondateurs de la liberté Helvétique.



Digitized by Google

CH. LXIII.

1307. Fable de la pomme.

Tous les Hiſtoriens prétendent que tandis que cette conſpiration ſe tramait, un Gouverneur d'Ury, nommé *Grisler*, s'aviſa d'un genre de tyrannie ridicule & horrible. Il fit mettre, dit-on, un de ſes bonnets au haut d'une perche dans la place, & ordonna qu'on ſaluât le bonnet, ſous peine de la vie. Un des conjurés, nommé *Guillaume Tell*, ne ſalua point le bonnet. Le Gouverneur le condamna à être pendu, & ne lui donna ſa grace qu'à condition que le coupable, qui paſſait pour archer très-adroit, abattrait d'un coup de fléche une pomme placée ſur la tête de ſon fils. Le pére tremblant tira, & fut aſſez heureux pour abattre la pomme. *Grisler* apercevant une ſeconde fléche ſous l'habit de *Tell*, demanda ce qu'il en prétendait faire : *Elle t'était deſtinée*, dit le Suiſſe en colère, *ſi j'avais bleſſé mon fils.* Il faut convenir que l'hiſtoire de la pomme eſt bien ſuſpecte. Il ſemble qu'on ait crû devoir orner d'une fable le berceau de la liberté Helvétique; mais on tient pour conſtant que *Tell* ayant été mis aux fers, tua enſuite le Gouverneur d'un coup de fléche, que ce fut le ſignal des Conjurés, que les peuples démolirent les forteresſes.

L'Empereur *Albert d'Autriche*, qui voulait punir ces hommes libres, fut prévenu par la mort. Le Duc d'Autriche *Léopold*, le même qui viola ſi lâchement le droit de l'hoſpitalité dans la perſonne de *Richard Cœur de lion*, aſſembla contre eux vingt mille hommes. Les citoyens Suiſſes

Digitized by Google

Suiſſes ſe conduiſirent comme les Lacédémoniens aux Thermopyles. Ils attendirent, au nombre de quatre ou cinq cent, la plus grande partie de l'armée Autrichienne au pas de Morgate. Plus heureux que les Lacédémoniens, ils mirent en fuite leurs ennemis en roulant ſur eux des pierres. Les autres corps de l'armée ennemie furent battus en même tems par un auſſi petit nombre de Suiſſes. CH. LXIII. 1315. Suiſſes vainqueurs.

Cette victoire ayant été gagnée dans le Canton de Schwitz, les deux autres Cantons donnèrent ce nom à leur alliance, laquelle devenant plus générale, fait encor ſouvenir, par ce ſeul nom, de la victoire qui leur acquit la liberté.

Petit à petit les autres Cantons entrèrent dans l'alliance. Berne, qui eſt en Suiſſe ce qu'Amſterdam eſt en Hollande, ne ſe ligua qu'en 1352. & ce ne fut qu'en 1513. que le petit pays d'Appenzel ſe joignit aux autres Cantons, & acheva le nombre de treize.

Jamais peuple n'a plus longtems ni mieux combattu pour ſa liberté que les Suiſſes. Ils l'ont gagnée par plus de ſoixante combats contre les Autrichiens; & il eſt à croire qu'ils la conſerveront longtems. Tout pays qui n'a pas une grande étendue, qui n'a pas trop de richeſſes, & où les loix ſont douces, doit être libre. Le nouveau Gouvernement en Suiſſe a fait changer de face à la nature. Un terrain aride négligé ſous des Maîtres trops durs, a été enfin cultivé. La vigne a été plantée ſur des



Digitized by Google

CH. LXIII.

rochers. Des bruïères défrichées & labourées par des mains libres, ſont devenues fertiles.

Bonheur de la Suiſſe.

L'égalité, le partage naturel des hommes, ſubſiſte encor en Suiſſe autant qu'il eſt poſſible. Vous n'entendez pas par ce mot cette égalité abſurde & impoſſible par laquelle le ſerviteur & le Maître, le manœuvre & le Magiſtrat, le plaideur & le Juge ſeraient confondus enſemble, mais cette égalité par laquelle le citoyen ne dépend que des Loix, & qui maintient la liberté des faibles, contre l'ambition du plus fort. Ce pays enfin aurait mérité d'être appellé heureux, ſi la Religion n'avait dans la ſuite diviſé ſes citoyens, que l'amour du bien public réuniſſait, & ſi en vendant leur courage à des Princes plus riches qu'eux, ils euſſent toujours conſervé l'incorruptibilité qui les diſtingue.

Chaque Nation a eu des temps où les eſprits s'emportent au delà de leur caractère naturel. Ces temps ont été moins fréquens chez les Suiſſes qu'ailleurs. La ſimplicité, la frugalité, la modeſtie, conſervatrices de la liberté, ont toûjours été leur partage. Jamais ils n'ont entretenu d'armée pour défendre leurs frontiéres, ou pour entrer chez leurs voiſins; point de citadelles qui ſervent contre les ennemis ou contre les citoyens, point d'impôt ſur les peuples. Ils n'ont à payer ni le luxe, ni les armées d'un Maître. Leurs montagnes ſont leurs remparts, & tout citoyen y eſt ſoldat pour défendre la patrie. Il y a bien peu de Républiques dans

Digitized by Google

dans le Monde; & encor doivent-elles leur liberté à leurs rochers ou à la mer qui les défend. Les hommes ſont très-rarement dignes de ſe gouverner eux-mêmes. CH. LXIII.

## CHAPITRE SOIXANTE-QUATRIEME.

# SUITE DE L'ETAT OU ETAIENT L'EMPIRE, L'ITALIE, ET LA PAPAUTE',

### *Au quatorziéme ſiécle.*

NOus avons entamé le quatorziéme ſiécle. Nous pouvons remarquer que depuis ſix cent ans, Rome faible & malheureuſe eſt toûjours le principal objet de l'Europe. Elle domine par la Religion, tandis qu'elle eſt dans l'aviliſſement & dans l'anarchie; & malgré tant d'abaiſſement & tant de deſordres, ni les Empereurs ne peuvent y établir le Trône des *Céſars*, ni les Pontifes s'y rendre abſolus. Voilà depuis *Frédéric II.* quatre Empereurs de ſuite qui oublient entiérement l'Italie, *Conrad IV.*, *Rodolphe I.*, *Adolphe de Naſſau*, *Albert d'Autriche.* Auſſi c'eſt alors que toutes les villes d'Italie rentrent dans leurs droits naturels & lévent l'étendart de la liberté. Génes & Piſe ſont les émules de Veniſe. Florence devient une République illuſtre. Bologne ne reconnait

Digitized by Google

CH. LXIV.

nait alors ni Empereurs ni Papes. Le Gouvernement municipal prévaut par-tout, & surtout dans Rome. *Clément V.* qu'on appella le Pape Gascon, aima mieux transférer le St. Siége hors d'Italie, & jouïr en France des contributions payées alors par tous les fidéles, que disputer inutilement des châteaux & des villes auprès de Rome. La Cour de Rome fut établie sur les frontiéres de France par ce Pape; & c'est ce que les Romains appellent encor aujourd'hui le temps de la captivité de Babylone. *Clément* allait de Lyon à Vienne en Dauphiné, à Avignon, menant publiquement avec lui la Comtesse de Périgord, & tirant ce qu'il pouvait d'argent de la piété des fidéles. C'est celui qùe vous avez vû détruire le corps redoutable des Templiers.

Transmigration du St. Siége.

1312.

Comment les Italiens dans ces conjonctures ne firent-ils pas, loin des Empereurs & des Papes, ce qu'ont fait les Allemans, qui sous les yeux mêmes des Empereurs ont établi de siécle en siécle leur association au pouvoir suprême, & leur indépendance? Il n'y avait plus en Italie ni Empereurs ni Papes: qui forgea donc de nouvelles chaînes à ce beau pays? la division. Les factions *Guelfe* & *Gibeline*, nées des querelles du Sacerdoce & de l'Empire, subsistaient toûjours comme un feu qui se nourrissait par de nouveaux embrasemens. La discorde était partout. L'Italie ne faisait point un Corps; l'Allemagne en faisait toûjours un. Enfin le premier Empereur entreprenant qui

Digitized by Google

qui voudrait repaſſer les monts, pouvait renouveller les droits & les prétentions des *Charlemagnes* & des *Othons*. C'eſt ce qui arrive enfin à *Henri VII.* de la Maiſon de *Luxembourg* en 1311. Il deſcend en Italie avec une armée d'Allemans. Il vient ſe faire reconnaître. Le parti *Guelfe* regarde ſon voyage comme une nouvelle irruption de Barbares; mais le parti *Gibelin* le favoriſe. Il ſoumet les villes de Lombardie; c'eſt une nouvelle conquête. Il marche à Rome pour y recevoir la Couronne Impériale.

CH. LXIV.

L'Empereur Henri VII. à Rome.

Rome qui ne voulait ni d'Empereur ni de Pape, & qui ne put ſecouer tout-à-fait le joug de l'un & de l'autre, ferma ſes portes en vain. Les *Urſins*, & le frére de *Robert* Roi de Naples, ne purent empêcher que l'Empereur n'entrât l'épée à la main, ſecondé du parti des *Colonnes*. On ſe battit longtems dans les ruës, & un Evêque de Liége fut tué à côté de l'Empereur. Il y eut beaucoup de ſang répandu pour cette cérémonie du couronnement, que trois Cardinaux firent enfin au lieu du Pape. Il ne faut pas oublier que *Henri VII.* proteſta par-devant Notaire, que le ſerment, par lui prêté à ſon Sacre, n'était point un ſerment de fidélité.

1313.

Maître de Rome, il y établit un Gouverneur. Il ordonna que toutes les villes, que tous les Princes d'Italie lui payaſſent un tribut annuel. Il comprit même dans cet ordre le Royaume de Naples, ſéparé alors de celui de Sicile, & cita

CH. LXIV.

cita le Roi de Naples à comparaitre. Ainſi l'Empire reclame ſon droit ſur Naples. Le Pape en était Suzerain ; l'Empereur ſe diſait Suzerain du Pape, & le Pape ſe croyait Suzerain de l'Empereur.

Henri VII. cru empoiſonné. 1313.

*Henri VII.* allait ſoutenir ſa prétention ſur Naples par les armes, quand il mourut, empoiſonné, comme on le prétend. Un Dominicain mêla, dit-on, du poiſon dans le vin conſacré.

Les Empereurs communiaient alors ſous les deux eſpèces, en qualité de Chanoines de *St. Jean de Latran.* Ils pouvaient faire l'office de Diacres à la Meſſe du Pape, & les Rois de France y auraient été ſous-Diacres.

On n'a point de preuves juridiques que *Henri VII.* ait péri par cet empoiſonnement ſacrilège. Frére *Bernard Politien de Montepulciano* en fut accuſé, & les Dominicains obtinrent trente ans après du fils de *Henri VII. Jean* Roi de Bohême, des lettres qui les déclaraient innocens. Il eſt triſte d'avoir eu beſoin de ces lettres.

De même qu'alors peu d'ordre régnait dans les élections des Papes, celles des Empereurs étaient très-mal ordonnées. Les hommes n'avaient point encor ſû prévenir les ſchiſmes par de ſages loix.

*Louis de Bavière*, & *Fréderic le Beau*, Duc d'Autriche, furent élus à la fois au milieu des plus funeſtes troubles. Il n'y avait que la guerre qui pût décider ce qu'une Diète réglée d'Electeurs

Digitized by Google

lecteurs aurait dû juger. Un combat dans lequel l'Autrichien fut vaincu & pris, donna la Couronne au Bavarois. Ch. LXIV. 1322.

On avait alors pour Pape *Jean XXII.* élu à Lyon en 1315. Lyon se regardait encor comme une ville libre; mais l'Evêque en voulait toûjours être le Maître, & les Rois de France n'avaient encor pû soumettre l'Evêque. *Philippe le Long*, à peine Roi de France, avait assemblé les Cardinaux dans cette ville libre: & après leur avoir juré qu'il ne leur ferait aucune violence, il les avait enfermés tous, & ne les avait relâchés qu'après la nomination de *Jean XXII.* Jean XXII.

Ce Pape est encor un grand exemple de ce que peut le simple mérite dans l'Eglise; car il faut sans doute en avoir beaucoup pour parvenir de la profession de savetier au rang dans lequel on se fait baiser les pieds.

Il est au nombre de ces Pontifes qui eurent d'autant plus de hauteur dans l'esprit que leur origine était plus basse aux yeux des hommes. Nous avons déja remarqué que la Cour Pontificale ne subsistait que des rétributions fournies par les Chrétiens. Ce fonds était plus considérable que les terres de la Comtesse *Mathilde*. Quand je parle du mérite de *Jean XXII.* ce n'est pas de celui du desintéressement. Ce Pontife exigeait plus ardemment qu'aucun de ses prédécesseurs, non seulement le denier de *St. Pierre*, que l'Angleterre payait très irréguliérement, mais les tributs de Suéde, de Danne-

Digitized by Google

CH. LXIV. Dannemark, de Norvége, & de Pologne. Il demandait si souvent & si violemment, qu'il obtenait toûjours quelque argent. Mais être à Lyon & n'avoir que peu de crédit en Italie, ce n'était pas être Pape.

Jean XXII. dépose l'Empereur Louïs de Baviére.

Pendant qu'il siégeait à Lyon, & que *Louïs de Baviére* s'établissait en Allemagne, l'Italie se perdait, & pour l'Empereur & pour lui. Les *Visconti* commençaient à s'établir à Milan. L'Empereur *Louïs* ne pouvant les abaisser, feignait de les protéger, & leur laissait le titre de ses Lieutenans. Ils étaient *Gibelins* : comme tels ils s'emparaient d'une partie de ces terres de la Comtesse *Mathilde*, éternel sujet de discorde. *Jean* les fit déclarer hérétiques par l'Inquisition. Il était en France, il pouvait sans rien risquer donner une de ces Bulles qui ôtent & qui donnent les Empires. Il déposa *Louïs de Baviére* en idée par une de ces Bulles, *le privant*, dit-il, *de tous ses biens meubles & immeubles.*

1327. L'Empereur ainsi déposé se hâta de marcher vers l'Italie, où celui qui le déposait n'osait paraître; il vint à Rome, séjour toûjours passager des Empereurs, accompagné de *Castracani* Tyran de Luques, ce Héros de *Machiavel.*

Auteur âgé de 115 ans.

*Ludovico Monaldesco*, natif d'Oviette, qui à l'âge de cent-quinze ans écrivit des mémoires de son tems, dit qu'il se ressouvient très-bien

1328. de cette entrée de l'Empereur *Louïs de Baviére.* Le peuple chantait, dit-il, *Vive* DIEU & *l'Em-*

Digitized by Google

*l'Empereur ; Nous ſommes délivrés de la guerre, de la famine & du Pape.* Ce trait ne vaut la peine d'être cité que parce qu'il eſt d'un homme qui écrivait à l'âge de cent-quinze années. CH. LXIV.

*Louïs de Baviére* convoqua dans Rome une aſſemblée générale, ſemblable à ces anciens Parlemens de *Charlemagne* & de ſes enfans. Ce Parlement ſe tint dans la place même de *St. Pierre.* Des Princes d'Allemagne & d'Italie, des Députés des villes, des Evêques, des Abbés, des Religieux y aſſiſtèrent en foule. L'Empereur aſſis ſur un trône au haut des degrés de l'égliſe, la Couronne en tête & un ſceptre d'or à la main, fit crier trois fois par un Moine Auguſtin, *Y-a-t-il quelqu'un qui veuille défendre la cauſe du Prêtre de Cahors qui ſe nomme le Pape Jean ?* Perſonne n'ayant comparu, *Louïs* prononça la ſentence, par laquelle il privait le Pape de tout Bénéfice, & le livrait au bras ſéculier pour être brulé comme hérétique. Condamner ainſi à la mort un Souverain Pontife, était le dernier excès où pût monter la querelle du Sacerdoce & de l'Empire. Louïs de Baviére dépoſe le Pape. 1328.

Quelques jours après, l'Empereur, avec le même appareil, créa Pape un Cordelier Napolitain, l'inveſtit par l'anneau, lui mit lui-même la chape, & le fit aſſeoir ſous le dais à ſes côtés ; mais il ſe garda bien de déférer à l'uſage de baiſer les pieds du Pontife.

Parmi tous les Moines, dont je parlerai à part,

Digitized by Google

CH. LXIV.

part, les Franciſcains faiſaient alors le plus de bruit. Quelques-uns d'eux avaient prétendu que la perfection conſiſtait à porter un capuchon plus pointu & un habit plus ſerré. Ils ajoutaient à cette réforme l'opinion que leur boire & leur manger ne leur apartenaient pas en propre. Le Pape avait condamné ces propoſitions. La condamnation avait révolté les réformateurs. Enfin la querelle s'étant échauffée, les Inquiſiteurs de Marſeille avaient fait bruler quatre de ces malheureux Moines.

Cordeliers brulés.

1318.

Le Cordelier fait Pape par l'Empereur était de leur parti; voila pourquoi *Jean XXII.* était hérétique. Ce Pape était deſtiné à être accuſé d'héréſie; car quelque tems après, ayant prêché que les Saints ne jouiraient de la viſion béatifique qu'après le Jugement dernier, & qu'en attendant ils avaient une viſion imparfaite, ces deux viſions partagèrent l'Egliſe, & enfin *Jean* ſe retracta.

Jean XXII. hérétique.

Cependant ce grand appareil de *Louïs de Baviére* à Rome, n'eut pas plus de ſuite que les efforts des autres *Céſars* Allemans. Les troubles d'Allemagne les rappellaient toûjours, & l'Italie leur échapait.

*Louïs de Baviére*, au fond peu puiſſant, ne put empêcher à ſon retour que ſon Pontife ne fût pris par le parti de *Jean XXII.* & ne fût conduit dans Avignon, où il fut enfermé. Enfin telle était alors la différence d'un Empereur & d'un Pape, que *Louïs de Baviére*, tout ſage qu'il était, mourut pauvre dans ſon pays, &

Digitized by Google

& que le Pape, éloigné de Rome & tirant peu de secours de l'Italie, laissa en mourant dans Avignon, la valeur de vingt-cinq millions de florins d'or, si on en croit *Villani* Auteur contemporain. Il est clair que *Villani* exagère. Quand on réduirait cette somme au tiers, ce serait encor beaucoup. Aussi la Papauté n'avait jamais tant valu à personne; mais aussi jamais Pontife ne vendit tant de Bénéfices, & si chérement.

CH. LXIV.

1344. Pape Jean XXII. très-riche, & pourquoi?

Il s'était attribué la réserve de toutes les Prébendes, de presque tous les Evêchés, & le revenu de tous les Bénéfices vacans. Il avait trouvé par l'art des réserves, celui de prévenir presque toutes les élections & de donner tous les Bénéfices. Bien plus, jamais il ne nommait un Evêque qu'il n'en déplaçat sept ou huit. Chaque promotion en attirait d'autres, & toutes valaient de l'argent. Les taxes pour les dispenses & pour les péchés furent inventées & rédigées de son tems. Le livre de ses taxes a été imprimé plusieurs fois depuis le seiziéme siécle, & a mis au jour des abus bien violens que l'Eglise a toûjours condamnés, & qu'elle a difficilement abolis.

Les Papes ses successeurs restèrent jusqu'en 1371. dans Avignon. Cette ville ne leur appartenait pas; elle était aux Comtes de Provence; mais les Papes s'en étaient rendus insensiblement les Maîtres usufruitiers, tandis que les Rois de Naples Comtes de Provence, disputaient le Royaume de Naples.

La malheureuse Reine *Jeanne*, dont nous al-



Digitized by Google

CH. LXIV.

lons parler, se crut heureuse en 1348. de céder Avignon au Pape *Clément VI.* pour quatre-vingt mille florins d'or, qu'il ne paya jamais. La Cour des Papes y était tranquille : elle répandait l'abondance dans la Provence & le Dauphiné, & oubliait le séjour orageux de Rome.

Rome veut toûjours être libre.

Je ne vois presque aucun tems depuis *Charlemagne* dans lequel les Romains n'ayent rappelé leurs anciennes idées de grandeur & de liberté. Ils choisissaient, comme on a vû, tantôt plusieurs Sénateurs, tantôt un seul, ou un Patrice, ou un Gouverneur, ou un Consul, quelquefois un Tribun. Quand ils virent que le Pape achetait Avignon, ils songèrent encor à faire renaître la République. Ils revétirent du Tribunat un simple citoyen, nommé *Nicolas Rienzi*, & vulgairement *Cola*, homme né fanatique & devenu ambitieux, capable par conséquent de grandes choses. Il les entreprit, & donna des espérances à Rome ; c'est de lui que parle *Pétrarque* dans la plus belle de ses odes ou *canzoni* ; il dépeint Rome échevelée & les yeux mouillés de larmes, implorant le secours de *Rienzi*.

Cola Rienzi Tribun du peuple, ridicule, & assassiné.

*Con gli occhi di dolor bagnati e molli*
*Ti chier' mercè di tutti i sette colli.*

Ce Tribun s'intitulait *sévére & clément libérateur de Rome, zélateur de l'Italie, amateur de l'Univers.* Il déclara que tous les Peuples d'Italie étaient libres & citoyens Romains. Mais ces

ces convulsions d'une liberté depuis si long-tems mourante, ne furent pas plus efficaces que les prétentions des Empereurs sur Rome. Ce Tribunal passa plus vite que le Sénat & le Consulat en vain rétablis. *Rienzi* ayant commencé comme les *Gracchus*, finit comme eux : il fut assassiné par la faction des familles Patriciennes. CH. LXIV.

Rome devait dépérir par l'absence de la Cour des Papes, par les troubles de l'Italie, par la stérilité de son territoire, & par le transport de ses manufactures à Gênes, à Pise, à Venise, à Florence. Les pélérinages seuls la soutenaient alors. Le grand Jubilé surtout institué par *Boniface VIII.* de siécle en siécle, mais établi de cinquante en cinquante ans par *Clément VI.* attirait à Rome une si prodigieuse foule, qu'en 1350. on y compta deux-cent mille pélérins. Rome sans Empereur & sans Pape est toûjours faible, & la premiére ville du Monde Chrétien.



Digitized by Google

## CHAPITRE SOIXANTE-CINQUIEME.

# DE JEANNE
## REINE DE NAPLES.

NOus avons dit que le St. Siége acquit Avignon de *Jeanne* d'Anjou & de Provence. On ne vend ſes Etats que quand on eſt malheureux. Les infortunes & la mort de cette Reine entrent dans tous les événemens de ce tems-là, & ſurtout dans le grand Schiſme d'Occident, que nous aurons bientôt ſous les yeux.

Crime & malheurs de la belle Jeanne Reine de Naples.

Naples & Sicile étaient toûjours gouvernées par des étrangers; Naples par la Maiſon de France, l'Iſle de Sicile par celle d'Arragon. *Robert* qui mourut en 1343. avait rendu ſon Royaume de Naples floriſſant. Son neveu *Loüis d'Anjou* avait été élu Roi de Hongrie. La Maiſon de France étendait ſes branches de tous côtés: mais ces branches ne furent unies, ni avec la ſouche commune, ni entre elles; elles devinrent toutes malheureuſes. Le Roi de Naples *Robert* avait avant de mourir marié ſa petite-fille *Jeanne* ſon héritiére à *André* frére du Roi de Hongrie. Ce mariage qui ſemblait devoir cimenter le bonheur de cette Maiſon, en fit les infortunes. *André* prétendait régner de ſon chef. *Jeanne* toute jeune qu'elle était, voulut qu'il ne fût que le mari de la Reine.

Un

Digitized by Google

Un moine Franciscain nommé *Frére Robert*, qui gouvernait *André*, alluma la haine & la discorde entre les deux époux. Une Cour de Napolitains auprès de la Reine, une autre auprès d'*André* composée de Hongrois, regardés comme des Barbares par les naturels du pays, augmentait l'antipatie. *Louïs* Prince de Tarente, Prince du sang qui bientôt après épousa la Reine, d'autres Princes du sang, les favoris de cette Princesse, la fameuse *Catanoise* si attachée à elle, résolvent la mort d'*André*. On l'étrangle dans la ville d'Averse dans l'antichambre de sa femme & presque sous ses yeux; on le jette par les fenêtres. On laisse trois jours le corps sans sépulture. La Reine épouse au bout de l'an le Prince de Tarente accusé par la voix publique. Que de raisons pour la croire coupable! Ceux qui la justifient alléguent qu'elle eut quatre maris, & qu'une Reine qui se soumet toûjours au joug du mariage ne doit pas être accusée des crimes que l'amour fait commettre. Mais l'amour seul inspire-t-il les attentats? *Jeanne* consentit au meurtre de son époux par faiblesse, & elle eut trois maris ensuite par une autre faiblesse plus pardonnable & plus ordinaire, celle de ne pouvoir régner seule.

CH. LXV

Les troubles de sa Maison commencent par un Moine.

1346. Mari de Jeanne étranglé.

*Louïs* de Hongrie frére d'*André* écrivit à *Jeanne* qu'il vengerait la mort de son frére sur elle & sur ses complices. Il mareha vers Naples par Venise & par Rome, & fit accuser *Jeanne* juridiquement à Rome devant ce Tribun *Cola Rienzi*, qui dans sa puissance passagère & ridicule



Digitized by Google

CH. LXV cule vit pourtant des Rois à son tribunal comme les anciens Romains. *Rienzi* n'osa rien décider, & en cela seul il montra de la prudence.

Cependant le Roi *Louïs* avança vers Naples, faisant porter devant lui un étendart noir sur lequel on avait peint un Roi étranglé. Il fait couper la tête à un Prince du sang *Charles de Durazzo*, complice du meurtre. Il poursuit la Reine *Jeanne*, qui fuit avec son nouvel époux dans ses Etats de Provence. Mais ce qui est bien étrange, c'est que l'ambition n'eut point de part à la vengeance d'*André*. Il pouvait s'emparer du Royaume, & il ne le fit pas. On trouve rarement de tels exemples. Ce Prince avait une vertu austère qui le fit élire depuis Roi de Pologne. Nous parlerons de lui quand nous traiterons particuliérement de la Hongrie.

1347. Mari de Jeanne vengé.

*Jeanne* coupable & punie avant l'âge de vingt ans d'un crime qui attira sur ses peuples autant de calamités que sur elle, abandonnée à la fois des Napolitains & des Provençaux, va trouver le Pape *Clément VI.* dans Avignon dont elle était Souveraine; elle lui abandonne sa ville & son territoire pour quatre-vingt mille florins d'or qu'elle ne reçut point. Pendant qu'on négocie ce sacrifice, elle plaide elle même sa cause devant le Consistoire; & le Consistoire la déclare innocente. *Clément VI.* pour faire sortir de Naples le Roi de Hongrie, stipule que *Jeanne* lui payera trois cent mille florins. *Louïs* répond, qu'il n'est pas venu pour vendre le sang de son frére, qu'il l'a vengé

Jeanne vend Avignon au Pape.

1348.

en

Digitized by Google

en partie, & qu'il part ſatisfait. L'eſprit de Chevalerie qui régnait alors, n'a produit jamais ni plus de dureté, ni plus de généroſité. CH.LXV

La Reine chaſſée par ſon beau-frére & rétablie par la faveur du Pape, perdit ſon ſecond mari, & jouït ſeule du Gouvernement quelques années. Elle épouſa un Prince d'Arragon qui mourut bientôt après. Enfin à l'âge de quarante-ſix ans, elle ſe remarie avec un cadet de la Maiſon de Brunſwick nommé *Oton*. C'était choiſir plutôt un mari qui pût lui plaire qu'un Prince qui la pût défendre. Son héritier naturel était un autre *Charles de Durazzo* ſon couſin, ſeul reſte alors de la premiére Maiſon d'Anjou à Naples; ces Princes ſe nommaient ainſi, parce que la ville de Durazzo, conquiſe par eux ſur les Grecs, & enlevée enſuite par les Vénitiens, avait été leur appanage: elle reconnut ce *Durazzo* pour ſon héritier, elle l'adopta même. Cette adoption, & le grand Schiſme d'Occident, hâtèrent la mort malheureuſe de la Reine. Jeanne ſe remarie ſouvent. 1376.

Déja éclataient les ſuites ſanglantes de ce Schiſme dont nous parlerons bientôt. *Brigano* qui prit le nom d'*Urbain VI.* & le Comte de Genéve qui s'appella *Clément VII.* ſe diſputèrent la Tiare avec fureur. Ils partageaient l'Europe. *Jeanne* prit le parti de *Clément* qui réſidait dans Avignon. *Durazzo* ne voulant pas attendre la mort naturelle de ſa mére adoptive pour régner, s'engagea avec *Brigano-Urbain*.



Digitized by Google

CH. LXV. Ce Pape couronne *Durazzo* dans Rome, à condition que ſon neveu *Brigano* aura la Principauté de Capoue. Il excommunie, il dépoſe la Reine *Jeanne*; & pour mieux aſſurer la Principauté de Capoue à ſa famille, il donne tous les biens de l'Egliſe aux principales Maiſons Napolitaines.

1380. Jeanne dépoſée par un Pape.

Le Pape marche avec *Durazzo* vers Naples. L'or & l'argent des égliſes fut employé à lever une armée. La Reine ne peut être ſecourue, ni par le Pape *Clément* qu'elle a reconnu, ni par le mari qu'elle a choiſi; à peine a-t-elle des troupes: elle appelle contre l'ingrat *Durazzo* un frére de *Charles V.* Roi de France auſſi du nom d'*Anjou*; elle l'adopte à la place de *Durazzo*.

Ce nouvel héritier de *Jeanne*, *Louïs d'Anjou*, arrive trop tard pour défendre ſa bienfaitrice & pour diſputer le Royaume qu'on lui donne.

Le choix que la Reine a fait de lui aliéne encor ſes ſujets. On craint de nouveaux étrangers. Le Pape & *Charles Durazzo* avancent. *Oton de Brunſwick* raſſemble à la hâte quelques troupes; il eſt défait & priſonnier.

*Durazzo* entre dans Naples: ſix galéres que la Reine avait fait venir de ſon Comté de Provence, & qui mouillaient ſous le château de l'œuf, lui furent un ſecours inutile. Tout ſe faiſait trop tard. La fuite n'était plus praticable. Elle tombe dans les mains de l'Uſurpateur. Ce Prince pour colorer ſa barbarie, ſe déclara le vengeur

Digitized by Google

Vengeur de la mort d'*André*. Il consulta *Louïs de Hongrie*, qui toûjours inflexible, lui manda qu'il fallait faire périr la Reine de la même mort qu'elle avait donnée à son premier mari. *Durazzo* la fit étouffer entre deux matelats. On voit partout des crimes punis par d'autres crimes. CH. LXV Jeanne étouffée. 1382.

La postérité toûjours juste quand elle est éclairée, a plaint cette Reine, parce que le meurtre de son premier mari fut plutôt l'effet de sa faiblesse que de sa méchanceté, vû qu'elle n'avait que dix-huit ans quand elle consentit à cet attentat, & que depuis ce tems on ne lui reprocha ni débauche, ni cruauté, ni injustice. Mais ce sont les peuples qu'il faut plaindre; ils furent les victimes de ces troubles. *Louïs* Duc d'Anjou enleva les trésors du Roi *Charles V.* son frére, & apauvrit la France pour aller tenter inutilement de venger la mort de *Jeanne*, & pour recueillir son héritage. Il mourut bientôt dans la Pouille sans succès & sans gloire, sans parti & sans argent.

Le Royaume de Naples, qui avait commencé à sortir de la barbarie sous le Roi *Robert*, y fut replongé par tous ces malheurs, que le grand Schisme aggravait encore. Avant de considérer ce grand Schisme d'Occident, que l'Empereur *Sigismond* éteignit, représentons-nous quelle forme prit l'Empire.

CHA-

Digitized by Google

## CHAPITRE SOIXANTE-SIXIEME.

## DE L'EMPEREUR CHARLES IV.

*De la Bulle d'Or. Du retour du St. Siége d'Avignon à Rome. De Ste. Catherine de Sienne, &c.*

L'Empire Allemand (car dans les diſſenſions qui accompagnèrent les derniéres années de *Louïs de Baviére* il n'était plus d'Empire Romain) prit enfin une forme un peu plus ſtable ſous *Charles IV. de Luxembourg* Roi de Bohéme, petit-fils de *Henri VII.* Il fit à Nuremberg cette fameuſe conſtitution qu'on appelle Bulle d'or, à cauſe du ſceau d'or qu'on nommait *bulla* dans la baſſe Latinité. On voit aiſément par là pourquoi les édits des Papes ſont appellés Bulles. Le ſtile de cette Charte ſe reſſent bien de l'eſprit du tems. Le Juriſconſulte *Bartole*, l'un de ces compilateurs d'opinions qui tiennent encor lieu de loix, rédigea cette Bulle. Il commence par un apoſtrophe à l'orgueil, à Satan, à la colère, à la luxure. On y dit que le nombre des ſept Electeurs eſt néceſſaire pour s'oppoſer aux ſept péchés mortels. On y parle de la chûte des Anges, du Paradis terreſtre, de *Pompée* & de *Céſar*. On aſſure que l'Allemagne eſt fondée ſur les trois vertus Théologales, comme ſur la Trinité.

1356. Bulle d'or.

Cette

Digitized by Google

CH. LXVI.

Cette loi de l'Empire fut faite en préſence & du conſentement de tous les Princes, Evêques, Abbés, & même des Députés des villes Impériales, qui pour la prémiére fois aſſiſtèrent à ces aſſemblées de la Nation Teutonique. Ces droits des villes, ces effets naturels de la liberté, avaient commencé à renaître en Italie, en Angleterre, en France & en Allemagne. On ſait que les Electeurs furent alors fixés au nombre de ſept. Les Archevêques de Mayence, de Cologne & de Tréves, en poſſeſſion depuis longtems d'élire des Empereurs, ne ſouffrirent pas que d'autres Evêques, quoiqu'auſſi puiſſans, partageaſſent cet honneur. Mais pourquoi le Duché de Baviére ne fut-il pas mis au rang des Electorats? Et pourquoi la Bohême, qui originairement était un Etat ſéparé de l'Allemagne, & qui par la Bulle d'or n'a point d'entrée aux délibérations de l'Empire, a-t-elle pourtant droit de ſuffrage dans l'élection? On en voit la raiſon. *Charles IV.* était Roi de Bohême, & *Louis de Baviére* avait été ſon ennemi.

Solemnité de la Bulle d'or.

On dit dans cette Bulle compoſée par *Bartole*, que les ſept Electeurs étaient déja établis; ils l'étaient donc, mais depuis fort peu de tems; tous les témoignages antérieurs du treiziéme ſiécle & du douziéme font voir que juſqu'au temps de *Fréderic II.* les Seigneurs & les Prélats poſſédans les Fiefs éliſaient l'Empereur; & ce vers d'*Hoved* en eſt une preuve manifeſte:

Origine des ſept Electeurs

Eligit

Digitized by Google

CH. LXVI.

Eligit unanimis cleri procerumque voluntas.

*La volonté unanime des Seigneurs & du Clergé fait les Empereurs.* Mais comme les principaux Officiers de la Maiſon étaient des Princes puiſſans, comme ces Officiers déclaraient celui que la pluralité avait élu; enfin, comme ces Officiers étaient au nombre de ſept, ils s'attribuèrent à la mort de *Fréderic II.* le droit de nommer leur Maître, & ce fut la ſeule origine des ſept Electeurs.

Origine des Charges de l'Empire.

Originairement, un Maître d'hôtel, un Ecuyer, un Echanſon, étaient des principaux domeſtiques d'un homme; & avec le temps ils s'étaient érigés en Maitres d'hôtel de l'Empire Romain, en Echanſons de l'Empire Romain. C'eſt ainſi qu'en France, celui qui fourniſſait le vin du Roi s'appella Grand Bouteillier de France; ſon Panetier, ſon Echanſon, devinrent grands Panetiers, grands Echanſons de France, quoiqu'aſſurément ces Officiers ne ſerviſſent ni pain, ni vin, ni viande à l'Empire & à la France. L'Europe fut inondée de ces Dignités héréditaires, de Maréchaux, de grands Veneurs, de Chambellans d'une Province. Il n'y eut pas juſqu'au Grand Maître des Gueux de Champagne qui ne fût une prérogative de famille.

Dignité Impériale, ſuprême & vaine.

Au reſte la Dignité Impériale, qui par elle-même ne donnait alors aucune puiſſance réelle, ne reçut jamais plus de cet éclat qui impoſe aux peuples, que dans la cérémonie de la promulgation de la Bulle d'or. Les trois Electeurs Eccléſ-

Digitized by Google

Ecclésiastiques, tous trois Archi-Chanceliers, y parurent avec les Sceaux de l'Empire. Mayence portait ceux d'Allemagne, Cologne ceux d'Italie, Tréves ceux des Gaules. Cependant l'Empire n'avait dans les Gaules que la vaine mouvance des restes du Royaume d'Arles, de la Provence, du Dauphiné, bientôt après confondus dans le vaste Royaume de France. La Savoye qui était à la Maison de Maurienne, relevait de l'Empire; la Franche-Comté sous la protection Impériale était indépendante. CH. LXVI.

L'Empereur était nommé dans la Bulle le Chef du Monde, *Caput Orbis*. Le Dauphin de France, fils du malheureux *Jean de France*, assistait à cette cérémonie, & le Cardinal d'*Albe* prit place au dessus de lui; tant il est vrai qu'alors on regardait l'Europe comme un corps à deux têtes; & ces deux têtes étaient l'Empereur & le Pape; les autres Princes n'étaient regardés aux Diètes de l'Empire & aux Conclaves que comme des membres qui devaient être des vassaux. Mais, observez combien ces usages ont changé; les Electeurs alors cédaient aux Cardinaux; ils ont depuis mieux senti le prix de leur Dignité; les Chanceliers ont longtems pris le pas sur ceux qui avaient osé précéder le Dauphin de France. Jugez après cela s'il est quelque chose de fixe en Europe. Dauphin de France précédé par un Cardinal.

On a vû ce que l'Empereur possédait en Italie. Il n'était en Allemagne que Souverain de ses Etats héréditaires. Cependant il parle dans sa Bulle en Roi despotique; il y fait tout *de*

*sa*

Digitized by Google

CH. LXVI.

*ſa certaine ſcience & pleine puiſſance*, mots inſoutenables à la liberté Germanique, qui ne ſont plus ſoufferts dans les Diètes Impériales, où l'Empereur s'exprime ainſi : *Nous ſommes demeurés d'accord avec les Etats, & les Etats avec nous.*

Charles IV. ſervi par des Souverains, mais ne peut coucher à Rome.

Pour donner quelque idée du faſte qui accompagna la cérémonie de la Bulle d'or, il ſuffira de ſavoir que le Duc de Luxembourg & de Brabant, neveu de l'Empereur, lui ſervait à boire; que le Duc de Saxe, comme grand Maréchal, parut avec une meſure d'argent pleine d'avoine; que l'Electeur de Brandebourg donna à laver à l'Empereur & à l'Impératrice; & que le Comte Palatin poſa les plats d'or ſur la table, en préſence de tous les Grands de l'Empire.

Ont eût pris *Charles IV.* pour le Roi des Rois. Jamais *Conſtantin*, le plus faſtueux des Empereurs, n'avait étalé des déhors plus éblouiſſans. Cependant *Charles IV.* tout Empereur Romain qu'il affectait d'être, avait fait ferment au Pape *Clément VI.* avant d'être élu, que s'il allait jamais ſe faire couronner à Rome, il n'y coucherait pas ſeulement une nuit, & qu'il ne rentrerait jamais en Italie ſans la permiſſion du St. Pére; & il y a encor une lettre de lui au Cardinal *Colombier* Doyen du ſacré Collège, datée de l'an 1355. dans laquelle il appelle ce Doyen, *Vôtre Majeſté.*

1346.

Auſſi laiſſa-t-il à la Maiſon de *Viſconti* l'uſurpation de Milan & de la Lombardie, aux Véni-

Digitized by Google

Vénitiens Padoue, autrefois la Souveraine de Veniſe, mais qui alors était ſa ſujette, ainſi que Vicence & Verone. Il fut couronné Roi d'Arles dans la ville de ce nom, mais c'était à condition qu'il n'y reſterait pas plus que dans Rome. Tant de changemens dans les uſages & dans les droits, cette opiniâtreté à ſe conſerver un titre, avec ſi peu de pouvoir, forment l'hiſtoire du bas Empire. Les Papes l'érigèrent en appellant *Charlemagne* & enſuite les *Otons* dans la faible Italie. Tous les Papes le détruiſirent autant qu'ils le purent. Ce Corps qui s'appellait, & qui s'appelle encor, le ſaint Empire Romain, n'était en aucune maniére, ni ſaint, ni Romain, ni Empire. CH. LXVI.

Les Electeurs dont les droits avaient été affermis par la Bulle d'or de *Charles IV.*, les firent bientôt valoir contre ſon propre fils, l'Empereur *Venceslas*, Roi de Bohéme.

La France & l'Allemagne furent affligées à la fois d'un fléau ſans exemple. Le Roi de France & l'Empereur avaient perdu preſqu'en même tems l'uſage de la raiſon. D'un côté *Charles VI.* par le dérangement de ſes organes, cauſait celui de la France; de l'autre *Venceslas* abruti par les débauches de la table, laiſſait l'Empire dans l'Anarchie. *Charles VI.* ne fut point dépoſé. Ses parens déſolèrent la France en ſon nom; mais les Barons de Bohéme enfermèrent *Venceslas*, qui ſe ſauva un jour tout nud de ſa priſon, & les Electeurs en Allemagne le dépoſèrent juridiquement par une ſentence publique. Venceſlas & le Roi Charles VI. malades du cerveau en même tems. 1393. 1400.

Digitized by Google

CH. LXVI.

blique. La ſentence porte ſeulement qu'il eſt dépoſé comme *négligent*, *inutile*, *diſſipateur* & *indigne*.

On dit que quand on lui annonça ſa dépoſition, il écrivit aux villes Impériales d'Allemagne, qu'il n'exigeait d'elles d'autres preuves de leur fidélité que quelques tonneaux de leur meilleur vin.

L'état déplorable de l'Allemagne ſemblait laiſſer le champ libre aux Papes en Italie. Mais les Républiques & les Principautés qui s'étaient élevées avaient eu le tems de s'affermir. Depuis *Clément V.* Rome était étrangère aux Papes. Le Limouſin *Grégoire XI.* qui enfin transféra le St. Siége à Rome, ne ſavait pas un mot d'Italien.

1376. Les Papes rétabliſſent enfin leur Cour à Rome.

Ce Pape avait de grands démêlés avec la République de Florence, qui établiſſait alors ſon pouvoir en Italie. Florence s'était liguée avec Bologne. *Grégoire* qui par l'ancienne conceſſion de *Mathilde* ſe prétendait Seigneur immédiat de Bologne, ne ſe borna pas à ſe venger par des cenſures. Il épuiſa ſes tréſors pour payer les *Condottieri*, qui louaient alors des troupes à qui voulait les acheter. Les Florentins voulurent s'accommoder & mettre les Papes dans leurs intérêts. Ils crurent qu'il leur importait que le Pontife réſidât à Rome. Il fallut donc perſuader *Grégoire* de quitter Avignon. On ne peut concevoir comment dans des tems où les eſprits étaient ſi éclairés ſur leurs intérêts on employait des reſſorts qui paraiſſent

Digitized by Google

raiſſent aujourd'hui ſi ridicules. On députa au Pape *Ste. Catherine* de Sienne, non ſeulement femme à révélations, mais qui prétendait avoir épouſé JESUS-CHRIST ſolemnellement, & avoir reçu de lui à ſon mariage un anneau & un diamant. *Pierre de Capoue* ſon Confeſſeur, qui a écrit ſa vie, avait vû la plûpart de ſes miracles : *J'ai été témoin*, dit-il, *qu'elle fut un jour transformée en homme, avec une petite barbe au menton ; & cette figure, en laquelle elle fut ſubitement changée, était celle de* JESUS-CHRIST *même.* Telle était l'Ambaſſadrice que les Florentins députèrent. On employa d'un autre côté les révélations de *Ste. Brigite* née en Suéde, mais établie à Rome, & à laquelle un Ange dicta pluſieurs lettres pour le Pontife. Ces deux Saintes diviſées ſur tout le reſte, ſe réunirent pour ramener le Pape à Rome. *Brigite* était la Sainte des Cordeliers, & la Vierge lui revélait qu'elle était née immaculée ; mais *Catherine* était la Sainte des Dominicains, & la Vierge lui revélait qu'elle était née dans le péché. Tous les Papes n'ont pas été des hommes de génie. *Grégoire* était-il ſimple ? Fut-il ému par des machines proportionnées à ſon entendement ? Se conduiſit-il par politique ou par faibleſſe ? Il céda enfin ; & le St. Siége fut transferé d'Avignon à Rome au bout de ſoixante & douze ans ; mais ce ne fut que pour plonger l'Europe dans de nouvelles diſſentions.

CH. LXVI.

Ste. Catherine de Sienne & Ste. Brigite.



Digitized by Google

## CHAPITRE SOIXANTE-SEPTIEME.

## GRAND SCHISME D'OCCIDENT.

Etats du St. Siége.

LE St. Siége ne poſſédait alors que le Patrimoine de *St. Pierre* en Toſcane, la Campagne de Rome, le pays de Viterbe & d'Orviette, la Sabine, le Duché de Spolette, Bénévent, une petite partie de la Marche d'Ancone. Toutes les contrées réunies depuis à ſon Domaine étaient à des Seigneurs Vicaires du St. Siége ou de l'Empire. Les Cardinaux s'étaient mis depuis 1138. en poſſeſſion d'exclure le peuple & le Clergé de l'élection des Pontifes, & depuis 1216. il falait avoir les deux tiers des voix pour être canoniquement élu. Il n'y avait à Rome au tems dont je parle que ſeize Cardinaux, onze Français, un Eſpagnol & quatre Italiens. Le peuple Romain, malgré ſon goût pour la liberté, malgré ſon averſion pour ſes Maîtres, voulait un Pape qui réſidât à Rome, parce qu'il haïſſait beaucoup plus les Ultramontains que les Papes, & ſurtout parce que la préſence d'un Pontife attirait à Rome des richeſſes. Les Romains menacèrent les Cardinaux de les exterminer, s'ils leur donnaient un Pontife étranger. Les Elec-

1378. teurs épouvantés nommèrent pour Pape *Brigagno* Evêque de Barri, Napolitain, qui prit le nom d'*Urbain*. C'était un homme impétueux

tueux & farouche, par cela même peu propre à une telle place. A peine fut-il intronisé, qu'il déclara dans un Consistoire qu'il ferait justice des Rois de France & d'Angleterre, qui troublaient, disait-il, la Chrétienté par leurs querelles. Ces Rois étaient *Charles le sage* & *Edouard III.* Le Cardinal *de la Grange*, non moins impétueux que le Pape, le menaçant de la main, lui dit, *qu'il avait menti*; & ces trois paroles plongèrent l'Europe dans une discorde de quarante années. CH. LXVII.

Emportemens du Pape Urbain VI.

La plûpart des Cardinaux, les Italiens mêmes, choqués de l'humeur féroce d'un homme si peu fait pour gouverner, se retirèrent dans le Royaume de Naples. Là ils déclarent que l'élection du Pape, faite avec violence, est nulle de plein droit. Ils procédent unanimément à l'élection d'un nouveau Pontife. Les Cardinaux Français eurent alors la satisfaction assez rare de tromper les Cardinaux Italiens. On promit la Tiare à chaque Italien en particulier, & ensuite on élut *Robert* fils d'*Amédée* Comte de Genéve, qui prit le nom de *Clément VII.* Alors l'Europe se partagea. L'Empereur *Charles IV.*, l'Angleterre, la Flandre, la Hongrie reconnurent *Urbain*, à qui Rome & l'Italie obéissaient. La France, l'Ecosse, la Savoye, la Lorraine furent pour *Clément.* Tous les Ordres Religieux se divisèrent, tous les Docteurs écrivirent, toutes les Universités donnèrent des decrets. Les deux Papes se traitaient mutuellement d'Usurpateurs & d'*Antechrists*; On en élit un autre.

CH. LXVII.

*Chriſts* ; ils s'excommuniaient réciproquement. Mais ce qui devint réellement funeſte, on ſe battit avec la double fureur d'une guerre civile, & d'une guerre de Religion. Des troupes Gaſconnes & Bretonnes, levées par le neveu de *Clément*, marchent en Italie, ſurprennent Rome ; ils y tuent dans leur prémiére furie tout ce qu'ils rencontrent : mais bientôt le peuple Romain, ſe ralliant contre eux, les extermine dans ſes murs, & on y égorge tout ce qu'on trouve de Prêtres Français. Bientôt après, une armée du Pape *Clément*, levée dans le Royaume de Naples, ſe préſente à quelques lieues de Rome devant les troupes d'*Urbain*.

1379. Excommunication & guerre civile.

Chacune des armées portait les clefs de *St. Pierre* ſur ſes drapeaux. Les Clémentins furent vaincus. Il ne s'agiſſait pas ſeulement de l'intérêt de ces deux Pontifes. *Urbain* vainqueur, qui deſtinait une partie du Royaume de Naples à ſon neveu, en dépoſſéda la Reine *Jeanne* protectrice de *Clément*, laquelle régnait depuis longtems dans Naples avec des ſuccès divers, & une gloire ſouillée.

Nous avons vû cette Reine aſſaſſinée par ſon couſin *Charles de Durazzo*, avec qui *Urbain* voulait partager le Royaume de Naples. Cet Uſurpateur devenu poſſeſſeur tranquille, n'eut garde de tenir ce qu'il avait promis à un Pape qui n'était pas aſſez puiſſant pour l'y contraindre.

*Urbain* plus ardent que politique, eut l'imprudence d'aller trouver ſon vaſſal ſans être le plus

Digitized by Google

plus fort, & mal accompagné. L'ancien cérémonial obligeait le Roi de baiſer les pieds du Pape & de tenir la bride de ſon cheval. *Duras* ne fit qu'une de ces deux fonctions; il prit la bride, mais ce fut pour conduire lui-même le Pape en priſon. *Urbain* fut gardé quelque tems priſonnier à Naples, négociant continuellement avec ſon vaſſal, & traité tantôt avec reſpect, tantôt avec mépris. Le Pape s'enfuit de ſa priſon, & ſe retira dans la petite ville de Nocéra. Là il aſſembla bientôt les débris de ſa Cour. Ses Cardinaux & quelques Evêques, laſſés de ſon humeur farouche, & plus encor de ſes infortunes, prirent dans Nocéra des meſures pour le quitter, & pour élire à Rome un Pape plus digne de l'être. *Urbain*, informé de leur deſſein, les fit tous appliquer en ſa préſence à la torture. Bientôt obligé de s'enfuir de Naples & de ſe retirer dans la ville de Gênes, qui lui envoya quelques galères, il traîna à ſa ſuite ces Cardinaux & ces Evêques eſtropiés & enchaînés. Un des Evêques, demi-mort de la queſtion qu'il avait ſoufferte, ne pouvant gagner le rivage aſſez tôt au gré du Pape, il le fit égorger ſur le chemin. Arrivé à Gênes, il ſe délivra par divers ſupplices de cinq de ces Cardinaux priſonniers. Les *Caligula* & les *Néron* avaient fait des actions à peu près ſemblables, mais ils furent punis, & *Urbain* mourut paiſiblement à Rome. Sa créature & ſon perſécuteur, *Charles de Duras*, fut plus malheureux; car étant allé en Hon-

CH. LXVII.

Urbain priſonnier. Ses vengeances exécrables.

1389.



Digitized by Google

CH. LXVII.

grie pour envahir la Couronne qui ne lui appartenait point, il y fut assassiné.

Schisme continue après Urbain.

Après la mort d'*Urbain*, cette guerre civile paraissait devoir s'éteindre ; mais les Romains étaient bien loin de reconnaître *Clément*. Le Schisme se perpétua des deux côtés. Les Cardinaux *Urbanistes* élurent *Perin Tomasel* ; & ce *Perin Tomasel* étant mort, ils prirent le Cardinal *Méliorati*. Les *Clémentins* firent succéder à *Clément*, mort en 1394. *Pierre Luna* Arragonois. Jamais Pape n'eut moins de pouvoir à Rome que *Méliorati* : & *Pierre Luna* ne fut bientôt dans Avignon qu'un fantôme. Les Romains, qui voulurent encor rétablir leur Gouvernement municipal, chassèrent *Méliorati*, après bien du sang répandu, quoiqu'ils le reconnussent pour Pape ; & les Français, qui avaient reconnu *Pierre Luna*, l'assiégèrent dans Avignon même, & l'y tinrent prisonnier.

1403.

La France ne reconnait aucun Pape.

Les Etats-Généraux de France avaient pris dans ces tems funestes une résolution si sensée, qu'il est surprenant que toutes les autres Nations ne l'imitassent pas. Ils ne reconnurent aucun Pape. Chaque Diocèse se gouverna par son Evêque : on ne paya point d'Annates, on ne reconnut ni réserves ni exemptions ; & Rome alors dut craindre que cette administration, qui dura quelques années, ne subsistât toûjours.

*Luna*, avant son élection, avait promis de se démettre pour le bien de la paix, & n'en voulait rien faire. Un Noble Vénitien, nommé *Corario*,

Digitized by Google

*Corario*, qu'on élut à Rome, fit le même ſerment, qu'il ne garda pas mieux. Les Cardinaux de l'un & de l'autre parti, fatigués des querelles générales & particuliéres que la diſpute de la Tiare traînait après elle, convinrent enfin d'aſſembler à Piſe un Concile général. Vingt-quatre Cardinaux, vingt-ſix Archevêques, cent quatre-vingt-douze Evêques, deux cent quatre-vingt-neuf Abbés, les Députés de toutes les Univerſités, ceux des Chapitres de cent-deux Métropoles, trois cent Docteurs de Théologie, le Grand-Maître de Malthe, & les Ambaſſadeurs de tous les Rois, aſſiſtèrent à cette aſſemblée. On y créa un nouveau Pape, nommé *Pierre Philargi*, *Alexandre V.* Le fruit de ce grand Concile fut d'avoir trois Papes, ou Antipapes, au lieu de deux. L'Empereur *Robert* ne voulut point reconnaître ce Concile, & tout fut plus brouillé qu'auparavant.

CH. LXVII.

Concile de Piſe. 1409.

On ne peut s'empêcher de plaindre le ſort de Rome. On lui donnait un Evêque & un Prince malgré elle : des troupes Françaiſes, ſous le commandement de *Tannegui du Chatel*, vinrent encor la ravager pour lui faire accepter ſon troiſiéme Pape. Le Vénitien *Corario* porta ſa Tiare à Gayette, ſous la protection du fils de *Charles de Duras* que nous nommons *Lancelot*, qui régnait alors à Naples ; & *Pierre Luna* transféra ſon ſiége à Perpignan. Rome fut ſaccagée, mais ſans fruit, pour le troiſiéme Pape ; il mourut en chemin ; & la politique



Digitized by Google

C. M. LXVII. qui régnait alors, fut cauſe qu'on le crut empoiſonné.

Le Concile élit le Corſaire Cozza.

Les Cardinaux du Concile de Piſe, qui l'avaient élu, s'étant rendus maîtres de Rome, mirent à ſa place *Balthazar Cozza* Napolitain. C'était un homme de guerre: il avait été Corſaire, & s'était ſignalé dans les troubles que la querelle de *Charles de Durazzo* & de la Maiſon d'Anjou excitait encore; depuis Légat en Allemagne, il s'y était enrichi en vendant des indulgences. Il avait enſuite acheté aſſez cher le Chapeau de Cardinal, & n'avait point acheté moins chérement ſa concubine *Catherine*, qu'il avait enlevée à ſon mari. Dans les conjonctures où était Rome, il lui fallait peut-être un tel Pape. Elle avait plus beſoin d'un ſoldat que d'un Théologien.

Depuis *Urbain VI.* les Papes rivaux négociaient, excommuniaient, & bornaient leur politique à tirer quelque argent. Celui-ci fit la guerre. Il était reconnu de la France & de la plus grande partie de l'Europe ſous le nom de *Jean XXIII.* Le Pape de Perpignan n'était pas à craindre, celui de Gayette l'était, parce que le Roi de Naples le protégeait. *Jean XXIII.* aſſemble des troupes, publie une Croiſade contre *Lancelot* Roi de Naples, arme le Prince *Louïs d'Anjou*, auquel il donne l'inveſtiture de Naples. On ſe bat auprès de Garillan. Le parti du Pape eſt victorieux; mais la reconnaiſſance n'étant pas une vertu de Souverain, & la raiſon d'Etat étant plus forte que tout le reſte, le

Digitized by Google

le Pape ôte l'inveſtiture à ſon bienfaiteur & à ſon vengeur, *Louïs d'Anjou*. Il reconnait *Lancelot* ſon ennemi pour Roi, à condition qu'on lui livrera le Vénitien *Corario*. CH. LXVII.

*Lancelot*, qui ne voulait pas que *Jean XXIII.* fût trop puiſſant, laiſſa échaper le Pape *Corario*. Ce Pontife errant ſe retira dans le château de Rimini chez *Malateſta*, l'un des petits Tyrans d'Italie. C'eſt là que, ne ſubſiſtant que des aumônes de ce Seigneur, & n'étant reconnu que du Duc de Baviére, il excommuniait tous les Rois, & parlait en Maître de la Terre. Avantures du Pape Cozza.

*Jean XXIII.* ſeul Pape de droit, puiſqu'il avait été créé, reconnu à Rome par les Cardinaux du Concile de Piſe, & qu'il avait ſuccédé au Pontife élu par le même Concile, était encor le ſeul Pape en effet. Mais comme il avait trahi ſon bienfaiteur *Louïs d'Anjou*, le Roi de Naples *Lancelot* dont il était le bienfaiteur, le trahit de même.

*Lancelot* victorieux voulut régner à Rome. Il ſurprit cette malheureuſe ville. *Jean XXIII.* eut à peine le tems de ſe ſauver. Il fut heureux qu'il y eût alors en Italie des villes libres. Se mettre, comme *Corario*, entre les mains d'un des Tyrans, c'était ſe rendre eſclave. Il ſe jetta entre les bras des Florentins, qui combattirent à la fois contre *Lancelot* pour leur liberté & pour le Pape.

*Lancelot* allait prévaloir. Le Pape ſe voyait aſſiégé dans Bologne. Il eut recours alors à l'Empe-

Digitized by Google

CH. LXVII. l'Empereur *Sigiſmond*, qui était deſcendu en Italie pour conclure un Traité avec les Vénitiens. *Sigiſmond*, comme Empereur, devait s'agrandir ſur l'abaiſſement des Papes, & était l'ennemi naturel de *Lancelot* Tyran de l'Italie. *Jean XXIII.* propoſe à l'Empereur une Ligue & un Concile: la Ligue pour chaſſer l'ennemi commun, le Concile pour affermir ſon droit au Pontificat. Ce Concile était même devenu néceſſaire. Celui de Piſe l'avait indiqué au bout de trois ans. *Sigiſmond* & *Jean XXIII.* le convoquent dans la petite ville de Conſtance; mais *Lancelot* oppoſait ſes armes victorieuſes à toutes ces négociations. Il n'y avait qu'un coup extraordinaire qui en pût délivrer le Pape & l'Em-
1414. pereur. *Lancelot* mourut à l'âge de trente ans dans des douleurs aigues & ſubites, & les poiſons paſſaient alors pour fréquens.

*Jean XXIII.* défait de ſon ennemi, n'avait plus que l'Empereur & le Concile à craindre. Il eût voulu éloigner ce Sénat de l'Europe, qui peut juger les Pontifes. La convocation était annoncée, l'Empereur la preſſait, & tous ceux qui avaient droit d'y aſſiſter, ſe hâtaient d'y venir jouïr du titre d'Arbitres de la Chrétienté.

CHA-

Digitized by Google

## *CHAPITRE SOIXANTE-HUITIEME.*

## CONCILE DE CONSTANCE.

SUr le bord Occidental du Lac de Conſtance, la ville de ce nom fut bâtie, dit-on, par *Conſtantin. Sigiſmond* la choiſit pour être le théatre où cette ſcène devait ſe paſſer. Jamais aſſemblée n'avait été plus nombreuſe que celle de Piſe. Le Concile de Conſtance le fut davantage.

Outre la foule des Prélats & des Docteurs, il y eut cent vingt-huit grands Vaſſaux de l'Empire. L'Empereur y fut preſque toûjours préſent. Les Electeurs de Mayence, de Saxe, du Palatinat, de Brandebourg, les Ducs de Baviére, d'Autriche & de Siléſie y aſſiſtèrent; vingt-ſept Ambaſſadeurs y repréſentèrent leurs Souverains; chacun y diſputa de luxe & de magnificence; on en peut juger par le nombre de cinquante Orfévres qui vinrent s'y établir avec leurs ouvriers pendant la tenuë du Concile. On y compta cinq cent joueurs d'inſtrumens, qu'on appellait alors ménétriers, & ſept cent dix-huit courtiſanes, ſous la protection du Magiſtrat. Il fallut bâtir des cabanes de bois pour loger tous ces eſclaves du luxe & de l'incontinence, que les Seigneurs & non les Péres du Concile trainaient après eux. On ne rougiſſait point de cette coutume; elle était autoriſée

Préparatifs du Concile.

Digitized by Google

CH. LXVIII.

autoriſée dans tous les Etats, comme elle le fut autrefois chez preſque tous les Peuples de l'Antiquité. Au reſte l'Egliſe de France donnait à chaque Archevêque député au Concile dix francs par jour, (qui reviennent environ à cinquante de nos livres) huit à un Evêque, cinq à un Abbé, & trois à un Docteur.

Avant de voir ce qui ſe paſſa dans ces Etats de la Chrétienté, je dois me rappeller en peu de mots quels étaient alors les principaux Princes de l'Europe, & en quels termes étaient leurs Dominations.

Etat de l'Europe au temps du Concile.

*Sigiſmond* joignait le Royaume de Hongrie à la Dignité d'Empereur. Il avait été malheureux contre le fameux *Bajazet* Sultan des Turcs. La Hongrie épuiſée, & l'Allemagne diviſée, étaient menacées du joug Mahométan. Il avait encor eu plus à ſouffrir de ſes ſujets que des Turcs. Les Hongrois l'avaient mis en priſon, & avaient offert la Couronne à *Lancelot* Roi de Naples. Echapé de ſa priſon, il s'était rétabli en Hongrie, & enfin avait été choiſi pour Chef de l'Empire.

1393.

1410.

En France le malheureux *Charles VI.* tombé en frénéſie, avait le nom de Roi; ſes parens, occupés à déchirer la France, en étaient moins attentifs au Concile; mais ils avaient intérêt que l'Empereur ne parût pas le Maître de l'Europe.

*Ferdinand* régnait en Arragon, & s'intéreſſait pour ſon Pape *Pierre Luna*.

*Jean II.* Roi de Caſtille n'avait aucune influence

fluence dans les affaires de l'Europe; mais il suivait encor le parti de *Luna*, & la Navarre s'était rangée à son obédience. CH. LXVIII.

*Henri V.* Roi d'Angleterre, occupé, comme nous le verrons, de la conquête de la France, souhaitait que le Pontificat déchiré & avili, ne pût jamais ni rançonner l'Angleterre, ni se mêler des droits des Couronnes.

Rome délivrée des troupes Françaises, maîtresses pourtant encor du Château St. Ange, & retournée sous l'obéissance de *Jean XXIII.* n'aimait point son Pape, & craignait l'Empereur.

Les villes d'Italie divisées ne mettaient presque point de poids dans la balance. Venise, qui aspirait à la domination de l'Italie, profitait de ses troubles & de ceux de l'Eglise.

Le Duc de Baviére, pour jouer un rôle, protégeait le Pape *Corario* réfugié à Rimini; & *Fréderic* Duc d'Autriche, ennemi secret de l'Empereur, ne songeait qu'à le traverser.

*Sigismond* se rendit Maître du Concile, en mettant des soldats autour de Constance pour la sureté des Péres. *Jean XXIII.* eût bien mieux fait de retourner à Rome, où il pouvait être le Maître, que de s'aller mettre entre les mains d'un Empereur qui pouvait le perdre. Il se ligua avec le Duc d'Autriche, l'Archevêque de Mayence & le Duc de Bourgogne; & ce fut ce qui le perdit. L'Empereur devint son ennemi. Tout Pape légitime qu'il était, on exigea de lui qu'il cédat la Tiare, aussi-bien que *Luna* Le Pape s'enfuit du Concile.

&

CH. LXVIII. 1415.

& *Corario*. Il le promit ſolemnellement, & s'en repentit le moment d'après. Il ſe trouvait priſonnier au milieu du Concile même auquel il préſidait. Il n'avait plus de reſſource que dans la fuite. L'Empereur le faiſait obſerver de près. Le Duc d'Autriche ne trouva pas de meilleur moyen pour favoriſer l'évaſion du Pape, que de donner au Concile le ſpectacle d'un tournoi. Le Pape au milieu du tumulte de la fête, s'enfuit, déguiſé en poſtillon. Le Duc d'Autriche part un moment après lui. Tous deux ſe retirent dans une partie de la Suiſſe qui appartenait encor à la Maiſon Autrichienne. Le Pape devait être protégé par le Duc de Bourgogne, puiſſant par ſes Etats & par l'autorité qu'il avait en France. Un nouveau Schiſme allait recommencer. Les Chefs d'Ordre, attachés au Pape, ſe retiraient déjà de Conſtance; & le Concile, par le ſort des événemens, pouvait devenir une aſſemblée de rebelles. *Sigiſmond*, malheureux en tant d'occaſions, réuſſit en celle-ci. Il avait des troupes prêtes. Il ſe ſaiſit des terres du Duc d'Autriche en Alſace, dans le Tirol, en Suiſſe. Ce Prince, retourné au Concile, y demande à genoux ſa grace à l'Empereur. Il lui promet, en joignant les mains, de ne rien entreprendre jamais contre ſa volonté. Il lui remet tous ſes Etats, pour que l'Empereur en diſpoſe en cas d'infidélité. L'Empereur tendit enfin la main au Duc d'Autriche, & lui pardonna à condition qu'il lui livrerait la perſonne du Pape.

Le

Digitized by Google

Le Pontife fugitif eſt ſaiſi dans Fribourg, & transféré dans un Château voiſin. Cependant le Concile inſtruit ſon procès. Ch. LXVIII.

On l'accuſe d'avoir vendu les Bénéfices & des reliques, d'avoir empoiſonné le Pape ſon prédéceſſeur, d'avoir fait maſſacrer pluſieurs perſonnes; l'impiété la plus licentieuſe, la débauche la plus outrée, la ſodomie, le blaſphème, lui furent imputés; mais on ſupprima cinquante articles du procès verbal, trop injurieux au Pontificat. Enfin, en préſence de l'Empereur, on lut la ſentence de dépoſition. Cette ſentence porte que *le Concile ſe réſerve le droit de punir le Pape pour ſes crimes ſuivant la juſtice ou la miſéricorde.* Le Pape eſt pris. Condamné. 29. Mai 1415.

*Jean XXIII.* qui avait eu tant de courage quand il s'était battu autrefois ſur mer & ſur terre, n'eut que de la réſignation quand on lui vint lire ſon arrêt dans ſa priſon. L'Empereur le garda trois ans priſonnier dans Manheim, avec une rigueur qui attira plus de compaſſion ſur ce Pontife, que ſes crimes n'avaient ſoulevé contre lui de haine.

On avait dépoſé le vrai Pape. On voulut avoir les renonciations de ceux qui prétendaient l'être. *Corario* envoya la ſienne; mais le fier Eſpagnol *Luna* ne voulut jamais plier. Sa dépoſition dans le Concile n'était pas une affaire; mais c'en était une de choiſir un Pape. Les Cardinaux réclamaient le droit d'élection; & le Concile repréſentant la Chrêtienté voulait jouïr de ce droit. Il fallait donner un Chef à l'Egliſe

Digitized by Google

CH. LXVIII. 1417. Martin V.

l'Egliſe & un Souverain à Rome. Il était juſte que les Cardinaux, qui ſont le Conſeil du Prince de Rome, & les Péres du Concile qui avec eux repréſentent l'Egliſe, jouïſſent tous du droit de ſuffrage. Trente Députés du Concile joints aux Cardinaux, élurent d'une commune voix *Oton Colonne*, de cette même Maiſon de *Colonne* excommuniée par *Boniface VIII.* juſqu'à la cinquiéme génération. Ce Pape, qui changea ſon beau nom contre celui de *Martin*, avait les qualités d'un Prince & les vertus d'un Evêque.

Jamais Pontife ne fut inauguré plus pompeuſement. Il marcha vers l'égliſe, monté ſur un cheval blanc, dont l'Empereur & l'Electeur Palatin à pied tenaient les rênes. Une foule de Princes & un Concile entier fermaient la marche. On le couronne de la triple Couronne, que les Papes portaient depuis environ deux ſiécles.

Les Péres du Concile ne s'étaient pas d'abord aſſemblés pour détrôner un Pontife; mais leur principal objet avait paru être de réformer toute l'Egliſe. C'était ſur-tout le but du fameux *Gerſon*, & des autres Députés de l'Univerſité de Paris.

On avait crié pendant deux ans dans le Concile contre les annates, les exemptions, les réſerves, les impôts des Papes ſur le Clergé au profit de la Cour de Rome, contre tous les vices dont l'Egliſe était inondée. Quelle fut la réforme tant attendue? Le Pape *Martin* déclara

Digitized by Google

déclara 1°. qu'il ne fallait pas donner d'exemptions sans connoissance de cause; 2°. Qu'on examinerait les Bénéfices réunis; 3°. Qu'on devait disposer selon le Droit public des revenus des églises vacantes. 4°. Il défendit inutilement la simonie. 5°. Il voulut que ceux qui auraient des Bénéfices, fussent tonsurés. 6°. Il défendit qu'on dit la Messe en habit séculier. Ce sont là les loix qui furent promulguées par l'assemblée la plus solemnelle du monde. Ch. LXVIII.

*Gerson* eut même beaucoup de peine à obtenir la condamnation de ces propositions, qu'il y a des cas où l'assassinat est une action vertueuse, beaucoup plus méritoire *dans un Chevalier que dans un Ecuyer, & beaucoup plus dans un Prince que dans un Chevalier.* Cette doctrine de l'assassinat avait été soutenue par un nommé *Jean Petit*, Docteur de l'Université de Paris, à l'occasion du meurtre du propre frére du Roi. Le Concile éluda longtems la requête de *Gerson.* Enfin il fallut condamner cette doctrine du meurtre; mais ce fut sans nommer le Cordelier *Jean Petit.*

Voilà l'idée que j'ai cru me devoir faire de tous les objets politiques qui occupèrent le Concile de Constance. Les buchers que le zèle de la Religion alluma, sont d'une autre espèce.



Digitized by Google

## CHAPITRE SOIXANTE-NEUVIÈME.

# DE JEAN HUS
## ET DE
## JEROME DE PRAGUE.

Eſprit de ces tems.

TOut ce que nous avons vû dans ce tableau de l'Hiſtoire Générale, montre dans quelle ignorance avaient croupi les Peuples de l'Occident. Les Nations ſoumiſes aux Romains étaient devenues barbares dans le déchirement de l'Empire, & les autres l'avaient toûjours été. Lire & écrire était une ſcience bien peu commune avant *Frédéric II.* & le fameux bénéfice de Clergie, par lequel un criminel condamné à mort obtenait ſa grace en cas qu'il ſçût lire, eſt la plus grande preuve de l'abrutiſſement de ces temps. Plus les hommes étaient groſſiers, plus la ſcience, & ſurtout la ſcience de la Religion, avait donné ſur eux au Clergé, & aux Religieux, cette autorité naturelle que la ſupériorité des lumiéres donne aux Maîtres ſur les diſciples. De cette autorité naquit la puiſſance. Il n'y eut point d'Evêque en Allemagne & dans le Nord qui ne fût Souverain; nul en Eſpagne, en France, en Angleterre, qui n'eût, ou ne diſputât les droits régaliens. Preſque tout Abbé devint Prince; & les

Digitized by Google

les Papes, quoique perſécutés, étaient les Rois de tous ces Souverains. Les vices attachés à l'opulence, & les déſaſtres qui ſuivent l'ambition, ramenèrent enfin la plûpart des Evêques & des Abbés à l'ignorance des Laïques. Les Univerſités de Bologne, de Paris, d'Oxford, fondées vers le treiziéme ſiécle, cultivèrent cette ſcience qu'un Clergé trop riche abandonnait. CH. LXIX.

Les Docteurs de ces Univerſités, qui n'étaient que Docteurs, éclatèrent bientôt contre les ſcandales du reſte du Clergé; & l'envie de ſe ſignaler les porta à examiner des myſtères qui pour le bien de la paix devaient être toûjours derriére un voile.

Celui qui déchira le voile avec le plus d'emportement, fut *Jean Wiclef*, Docteur de l'Univerſité d'Oxford. Il prêcha, il écrivit, tandis qu'*Urbain V.* & *Clément* déſolaient l'Egliſe par leur Schiſme, & publiaient des Croiſades l'un contre l'autre. Il prétendit qu'on devait faire pour toûjours ce que la France avait fait un tems, ne reconnaître jamais de Pape. Cette idée fut embraſſée par beaucoup de Seigneurs indignés dès longtems de voir l'Angleterre traitée comme une province de Rome; mais elle fut combattue par tous ceux qui partageaient le fruit de cette ſoumiſſion. Wiclef.

*Wiclef* fut moins protégé dans ſa Théologie que dans ſa politique. Il renouvella les anciens ſentimens proſcrits dans *Bérenger*. Il ſoutint qu'il ne faut rien croire d'impoſſible & de con-



Digitized by Google

CH. LXIX.

tradictoire, qu'un accident ne peut ſubſiſter ſans ſujet, qu'un même corps ne peut être à la fois tout entier en cent mille endroits, que ces idées monſtrueuſes étaient capables de détruire la foi dans l'eſprit de quiconque a conſervé une étincelle de raiſon, qu'en un mot le pain & le vin de l'Euchariſtie demeurent du pain & du vin. Il voulut détruire la Confeſſion introduite dans l'Occident, les Indulgences par leſquelles on vendait la juſtice de Dieu, la hiérarchie éloignée de ſa ſimplicité primitive. Ce que les Vaudois enſeignaient alors en ſecret, il l'enſeignait en public; & à peu de choſe près ſa doctrine était celle des Proteſtans, qui parurent plus d'un ſiécle après lui, & de plus d'une ſocieté établie longtems auparavant.

Sa doctrine fut réprimée par l'Univerſité d'Oxford, par les Evêques & le Clergé, mais non étouffée. Ses manuſcrits, quoique mal digerés & obſcurs, ſe répandirent par la ſeule curioſité qu'inſpiraient le ſujet de la querelle & la hardieſſe de l'Auteur, de qui les mœurs irrépréhenſibles donnaient du poids à ſes opinions. Ces ouvrages pénétrèrent en Bohême, pays n'aguères barbare, qui de l'ignorance la plus groſſiére commençait à paſſer à cette autre eſpèce d'ignorance qu'on appellait alors érudition.

Origine de la perſécution contre Hus.

L'Empereur *Charles IV.* Légiſlateur de l'Allemagne & de la Bohême, avait fondé une Univerſité dans Prague, ſur le modéle de celle de

de Paris. Déja on y comptait, à ce qu'on dit, près de vingt mille étudiants au commencement du quinziéme siécle. Les Allemans avaient trois voix dans les délibérations de l'Académie, & les Bohémiens une seule. *Jean Hus*, né en Bohéme, devenu Bachelier de cette Académie, & Confesseur de la Reine *Sophie de Baviére* femme de *Venceslas*, obtint de cette Reine que ses compatriotes au contraire eussent trois voix, & les Allemans une seule. Les Allemans irrités se retirèrent; & ce furent autant d'ennemis irréconciliables que se fit *Jean Hus*. Il reçut dans ce temps-là quelques ouvrages de *Wiclef*; il en rejetta constamment la doctrine, mais il en adopta tout ce que la bile de cet Anglais avait répandu contre les scandales des Papes & des Evêques, contre celui des excommunications lancées avec tant de légéreté & de fureur; enfin contre toute puissance Ecclésiastique, dont *Wiclef* ni lui ne distinguèrent pas les droits & les usurpations. Par là il se fit de bien plus grands ennemis; mais aussi il se concilia beaucoup de protecteurs, & surtout la Reine qu'il dirigeait. On l'accusa devant le Pape *Jean XXIII.* & on le cita à comparaître vers l'an 1411. Il ne comparut point. On assembla cependant le Concile de Constance, qui devait juger les Papes & les opinions des hommes. Il y fut cité. L'Empereur lui-même écrivit en Bohéme qu'on le fit partir pour venir rendre compte de sa doctrine. CH. LXIX. 1414.



Digitized by Google

CH. LXIX.

*Jean Hus*, plein de confiance, alla au Concile, où ni lui ni le Pape n'auraient dû aller. Il y arriva, accompagé de quelques Gentilshommes Bohémiens & de plusieurs de ses disciples; & ce qui est très-essentiel, il ne s'y rendit que muni d'un sauf-conduit de l'Empereur, daté du 18. Octobre 1414. saufconduit le plus favorable & le plus ample qu'on puisse jamais donner, & par lequel l'Empereur le prenait dans sa sauvegarde pour son voyage, son séjour, & son retour. A peine fut-il arrivé qu'on l'empriſonna; & on instruisit son procès en même tems que celui du Pape. Il s'enfuit comme ce Pontife, & fut arrêté comme lui. L'un & l'autre furent gardés quelque tems dans la même prison.

1415. Jean Hus innocent & opiniâtre.

Enfin il comparut plusieurs fois, chargé de chaînes. On l'interrogea sur quelques passages de ses écrits. Il faut l'avouer, il n'y a personne qu'on ne puisse perdre en interprétant ses paroles. Quel Docteur, quel Ecrivain est en sureté de sa vie, si on condamne au bucher quiconque dit „ qu'il n'y a qu'une Eglise Ca„ tholique, qui renferme dans son sein tous „ les prédestinés; qu'un reprouvé n'est pas de „ cette Eglise; que les Seigneurs temporels „ doivent obliger les Prêtres à observer la loi; „ qu'un mauvais Pape n'est pas le Vicaire de „ JESUS-CHRIST?

Etranges discours des Péres du Concile.

Voilà quelles étaient les propositions de *Jean Hus*. Il les expliqua toutes d'une manière qui pouvait obtenir sa grace; mais on les entendait

Digitized by Google

dait de la manière qu'il fallait pour le condamner. Un Pére du Concile lui dit : *Si vous ne croyez pas l'univerſel* à parte rei, *vous ne croyez pas la préſence réelle.* Quel raiſonnement, & de quoi dépendait alors la vie des hommes ! Un autre lui dit : *Si le ſacré Concile prononçait que vous êtes borgne, en vain ſeriez-vous pourvû de deux bons yeux, il faudrait vous confeſſer borgne.* CH. LXIX.

*Jean Hus* n'adoptait aucune des propoſitions de *Wiclef*, qui ſéparent aujourd'hui les Proteſtans de l'Egliſe Romaine. Cependant il fut condamné à expirer dans les flammes. En cherchant la cauſe d'une telle exécution, je n'ai jamais pû en trouver d'autre que cet eſprit d'opiniâtreté qu'on puiſe dans les écoles. Les Péres du Concile voulaient abſolument que *Jean Hus* ſe retractât ; & *Jean Hus*, perſuadé qu'il avait raiſon, ne voulait point avouer qu'il s'était trompé. L'Empereur touché de compaſſion, lui dit : „ Que vous coûte-t-il d'abjurer „ des erreurs qui vous ſont fauſſement attri„ buées ? Je ſuis prêt d'abjurer à l'inſtant tou„ tes ſortes d'erreurs : s'enſuit-il que je les aye „ tenues ? “ *Jean Hus* fut inflexible. Il fit voir la différence entre abjurer des erreurs en général, & ſe retracter d'une erreur. Il aima mieux être brulé, que de convenir qu'il avait eu tort.

Le Concile fut auſſi inflexible que lui ; mais l'opiniâtreté de courir à la mort avait quelque choſe d'héroïque ; celle de l'y condamner était



Digitized by Google

CH. LXIX.

bien cruelle. L'Empereur, malgré la foi du sauf-conduit, ordonna à l'Electeur Palatin de le faire traîner au supplice. Il fut brulé vif en présence de l'Electeur même, & loua DIEU jusqu'à ce que la flamme étouffa sa voix.

Quelques mois après, le Concile exerça encor la même sévérité contre *Hiéronyme*, disciple & ami de *Jean Hus*, que nous appellons *Jérôme de Prague*. C'était un homme bien supérieur à *Jean Hus* en esprit & en éloquence. Il avait d'abord souscrit à la condamnation de la doctrine de son Maître; mais ayant appris avec quelle grandeur d'ame *Jean Hus* était mort, il eut honte de vivre. Il se retracta publiquement, & fut envoyé au bucher. *Poggio* Florentin, Sécretaire de *Jean XXIII.* & l'un des premiers restaurateurs des lettres, présent à ses interrogatoires & à son supplice, dit qu'il n'avait jamais rien entendu qui approchât autant de l'éloquence des Grecs & des Romains, que les discours de *Jérôme* à ses Juges. „ Il parla, dit-il, comme *Socra-* „ *te*, & marcha au bucher avec autant d'allégres- „ se que *Socrate* avait bû la coupe de ciguë. "

Beau témoignage du Poggio.

Puisque le *Poggio* a fait cette comparaison, qu'il me soit permis d'ajouter, que *Socrate* fut en effet condamné comme *Jean Hus*, & *Jérôme de Prague*, pour s'être attiré l'inimitié des Sophistes & des Prêtres de son tems; mais quelle différence entre les mœurs d'Athénes, & celles du Concile de Constance; entre la coupe d'un poison doux, qui loin de tout appareil horrible & infame, laissait expirer tranquillement

lement

Digitized by Google

lement un citoyen au milieu de ſes amis, & le ſupplice épouvantable du feu, dans lequel des Prêtres, Miniſtres de clémence & de paix, jettaient d'autres Prêtres, trop opiniâtres ſans doute, mais d'une vie pure & d'un courage admirable! CH. LXIX.

Puis-je encor obſerver que dans ce Concile un homme accuſé de tous les crimes, ne perdit que des honneurs; & que deux hommes accuſés d'avoir fait de faux argumens, furent livrés aux flammes?

Tel fut ce fameux Concile de Conſtance, qui dura depuis le 1. Novembre 1413. juſqu'au 20. Mai 1418.

Ni l'Empereur, ni les Péres du Concile n'avaient prévu les ſuites du ſupplice de *Jean Hus* & d'*Hiéronyme*. Il ſortit de leurs cendres une guerre civile. Les Bohémiens crurent leur nation outragée. Ils imputérent la mort de leurs compatriotes à la vengeance des Allemans retirés de l'Univerſité de Prague. Ils reprochèrent à l'Empereur la violation du droit des gens. Enfin, peu de temps après, quand *Sigiſmond* voulut ſuccéder en Bohéme à *Venceslas* ſon frére, il trouva que tout Empereur, tout Roi de Hongrie qu'il était, le bucher de deux citoyens lui fermait le chemin du Trône de Prague. Les vengeurs de *Jean Hus* étaient au nombre de quarante mille. C'étaient des animaux ſauvages que la ſévérité du Concile avait effarouchés & déchaînés. Suites de la cruauté du Concile. 1419.

Les Prêtres qu'ils rencontraient, payaient de

Digitized by Google

CH. LXIX.

de leur ſang la cruauté des Péres de Conſtance. *Jean*, ſurnommé *Ziska*, qui vent dire *borgne*, Chef barbare de ces barbares, battit *Sigismond* plus d'une fois. Ce *Jean Ziska*, ayant perdu dans une bataille l'œil qui lui reſtait, marchait encor à la tête de ſes troupes, donnait ſes conſeils aux Généraux, & aſſiſtait aux victoires. Il ordonna qu'après ſa mort on fît un tambour de ſa peau. On lui obéit. Ce reſte de lui-même fut encor longtems fatal à *Sigismond*, qui put à peine en ſeize années réduire la Bohême, avec les forces de l'Allemagne & la terreur des Croiſades. Ce fut pour avoir violé ſon ſauf-conduit qu'il eſſuïa ces ſeize années de déſolation.

## *CHAPITRE SOIXANTE ET DIXIEME.*

# DE L'ETAT DE L'EUROPE,

## VERS LE TEMPS

## DU CONCILE DE CONSTANCE.

### *DE L'ITALIE.*

EN réfléchiſſant ſur ce Concile même, tenu ſous les yeux d'un Empereur, de tant de Princes & de tant d'Ambaſſadeurs, ſur la

Digitized by Google

la dépoſition du Souverain Pontife, ſur celle de *Venceslas*, on voit que l'Europe Catholique était en effet une immenſe & tumultueuſe République, dont les Chefs étaient le Pape & l'Empereur, & dont les membres déſunis ſont des Royaumes, des Provinces, des villes libres ſous vingt Gouvernemens différens. Il n'y avait aucune affaire dans laquelle l'Empereur & le Pape n'entraſſent. Toutes les parties de la Chrétienté ſe correſpondaient même au milieu des diſcordes. L'Europe était en grand ce qu'avait été la Gréce, à la politeſſe près. CH. LXX. République Chrétienne.

Rome & Rhodes étaient deux villes communes à tous les Chrêtiens du rite Latin, & ils avaient un commun ennemi dans le Sultan des Turcs. Les deux Chefs du Monde Catholique, l'Empereur & le Pape, n'avaient préciſément qu'une grandeur d'opinion, nulle puiſſance réelle. Si *Sigiſmond* n'avait pas eu la Bohême & la Hongrie dont il tirait encor très-peu de choſe, le titre d'Empereur n'eût été pour lui qu'onéreux. Les Domaines de l'Empire étaient tous aliénés. Les Princes & les villes d'Allemagne ne payaient point de redevance. Le Corps Germanique était auſſi libre, mais non ſi bien réglé qu'il l'a été par la paix de Veſtphalie. Le titre de Roi d'Italie était auſſi vain que celui de Roi d'Allemagne. L'Empereur ne poſſédait pas une ville au-delà des Alpes.

C'eſt toûjours le même problême à réſoudre, comment l'Italie n'a pas affermi ſa liberté, & n'a pas fermé pour jamais l'entrée aux étran-

Digitized by Google

CH. LXX.

étrangers. Elle y travailla toûjours, & dut ſe flatter alors d'y parvenir. Elle était floriſſante. La Maiſon de Savoye s'agrandiſſait ſans être encor puiſſante. Les Souverains de ce pays, feudataires de l'Empire, étaient des Comtes. *Sigiſmond* qui donnait au moins des titres, les fit Ducs en 1416. Aujourd'hui ils ſont Rois indépendans malgré le titre de feudataires. Les *Viſcontis* poſſédaient tout le Milanais; & ce pays devint depuis encor plus conſidérable ſous les *Sforzes*.

Florence.

Les Florentins induſtrieux étaient recommandables par la liberté, le génie, & le commerce. On ne voit que de petits Etats juſqu'aux frontiéres du Royaume de Naples, qui tous aſpirent à la liberté. Ce ſyſtème de l'Italie dure depuis la mort de *Frédéric II.* juſqu'aux temps des Papes *Alexandre VI.* & *Jules II.* ce qui fait un période d'environ trois-cent années. Mais ces trois-cent années ſe ſont paſſées en factions, en jalouſies, en petites entrepriſes d'une ville ſur une autre, & de Tyrans qui s'emparaient de ces villes. C'eſt l'image de l'ancienne Gréce, mais image barbare. On cultivait les Arts, & on conſpirait: mais on ne ſavait pas combattre comme aux Thermopyles, & à Maraton.

Tyrans divers.

Voyez dans *Machiavel* l'hiſtoire de *Caſtracani* Tyran de Lucques & de Piſtoie du temps de l'Empereur *Louis de Baviére*. De pareils deſſeins heureux ou malheureux ſont l'hiſtoire de toute l'Italie. Liſez la vie d'*Ezzelino d'Aromano* Tyran

Digitized by Google

Tyran de Padoue, très naïvement & très bien écrite par *Pietro Gerardo* ſon contemporain : cet Ecrivain affirme que le Tyran fit périr plus de douze-mille citoyens de Padoue au treiziéme ſiécle. Le Légat qui le combattit en fit mourir autant de Vicence, de Vérone & de Ferrare. *Ezzelin* fut enfin pris priſonnier, & toute ſa famille mourut dans les plus affreux ſupplices. Une famille de citoyens de Vérone nommée *Scala*, que nous appellons *l'Eſcale*, s'empara du Gouvernement ſur la fin du treiziéme ſiécle, & y régna cent années. Cette famille ſoumit vers l'an 1330. Padoue, Vicence, Trevize, Parme, Breſcia & d'autres territoires. Mais au quinziéme ſiécle il ne reſta pas la plus légére trace de cette puiſſance. Les *Viſcontis*, les *Sforzes* Ducs de Milan, ont paſſé plus tard & ſans retour. De tous les Seigneurs qui partageaient la Romagne, l'Ombrie, l'Emilie, il ne reſte aujourd'hui que deux ou trois familles devenues ſujettes du Pape. C'en LXX.

Si vous recherchez les annales des villes d'Italie, vous n'en trouverez pas une dans laquelle il n'y ait eu des conſpirations conduites avec autant d'art que celle de *Catilina*. On ne pouvait dans de ſi petits Etats ni s'élever, ni ſe défendre avec des armées. Les aſſaſſinats, les empoiſonnemens y ſupléèrent ſouvent. Une émeute du peuple faiſait un Prince : une autre émeute le faiſait tomber. C'eſt ainſi que Mantoüe, par exemple, paſſa de Tyrans en Tyrans juſqu'à la Maiſon de *Gonzague*, qui s'y établit en 1328.

Veni,

Digitized by Google

Ch. LXX.

Veniſe. Veniſe ſeule a toûjours conſervé ſa liberté, qu'elle doit à la mer qui l'environne, & à la prudence de ſon Gouvernement. Génes ſa rivale lui fit la guerre, & triompha d'elle ſur la fin du quatorziéme ſiécle; mais Génes enſuite déclina de jour en jour, & Veniſe s'éleva toûjours juſqu'au temps de *Louïs XII.* & de l'Empereur *Maximilien*, où nous la verrons intimider l'Italie, & donner de la jalouſie à toutes les Puiſſances qui conſpirent pour la détruire. De tous les Gouvernemens de l'Europe, celui de Veniſe était le ſeul réglé, ſtable, & uniforme: il n'avait qu'un vice radical, qui n'en était pas un aux yeux du Sénat; c'eſt qu'il manquait un contrepoids à la puiſſance Patricienne, & un encouragement aux Plébeïens. Le mérite ne put jamais dans Veniſe élever un ſimple citoyen, comme dans l'ancienne Rome. La beauté du Gouvernement d'Angleterre, depuis que la Chambre des Communes a part à la légiſlation, conſiſte dans ce contrepoids & dans ce chemin toûjours ouvert aux honneurs pour quiconque en eſt digne.

Piſe. Piſe qui n'eſt aujourd'hui qu'une ville dépeuplée dépendante de la Toſcane, était aux treiziéme & quatorziéme ſiécles une République célèbre, & mettait en mer des flottes auſſi conſidérables que Génes.

Parme. Parme & Plaiſance apartenaient aux *Viſcontis*. Les Papes réconciliés avec eux, leur en donnèrent l'inveſtiture, parce que les *Viſcontis* ne voulurent pas alors la demander aux Empereurs,

Digitized by Google

pereurs, dont la puiſſance s'anéantiſſait en Italie. La Maiſon d'*Eſte*, qui avait produit cette fameuſe Comteſſe *Mathilde* bienfaitrice du St. Siége, poſſédait Ferrare & Modéne. Elle tenait Ferrare de l'Empereur *Othon III.*, & cependant le St. Siége prétendait des droits ſur Ferrare, & en donnait quelquefois l'inveſtiture, ainſi que de pluſieurs Etats de la Romagne; ſource intariſſable de confuſion & de trouble. CH. LXX.

Empire & St. Siége.

Il arriva que pendant la tranſmigration du St. Siége des bords du Tibre à ceux du Rhône, il y eut deux Puiſſances imaginaires en Italie, les Empereurs & les Papes, dont toutes les autres recevaient des Diplomes pour légitimer leurs uſurpations; & quand la Chaire Pontificale fut rétablie dans Rome, elle y fut ſans pouvoir réel, & les Empereurs furent oubliés juſqu'à *Maximilien I.* Nul étranger ne poſſédait alors de terrain en Italie. On ne pouvait plus appeller étrangères la Maiſon d'Anjou établie à Naples en 1266. & celle d'Arragon Souveraine de Sicile depuis 1287. Ainſi l'Italie riche, remplie de villes floriſſantes, féconde en hommes de génie, pouvait ſe mettre en état de ne recevoir jamais la loi d'aucune Nation. Elle avait même un avantage ſur l'Allemagne, c'eſt qu'aucun Evêque, excepté le Pape, ne s'était fait Souverain, & que tous ces différens Etats gouvernés par des ſéculiers en devaient être plus propres à la guerre.

Si

Digitized by Google

CH. LXX.

Si les diviſions dont nait quelquefois la liberté publique, troublaient l'Italie, elles n'éclataient pas moins en Allemagne, où les Seigneurs ont tous des prétentions à la charge les uns des autres. Mais comme vous l'avez déja remarqué, l'Italie ne fit jamais un Corps, & l'Allemagne en fit un. Le flegme Germanique a conſervé juſqu'ici la conſtitution de l'Etat ſaine & entiére. L'Italie moins grande que l'Allemagne n'a jamais pû ſeulement ſe former une conſtitution : & à force d'eſprit & de fineſſe elle s'eſt trouvée partagée en pluſieurs Etats affaiblis, ſubjugués & enſanglantés par des Nations étrangères.

L'Italie ne fit jamais un Corps comme l'Allemagne.

Naples & Sicile. Les deux Jeannes.

Naples & Sicile, qui avaient formé une Puiſſance formidable ſous les Conquérans Normans, n'étaient plus, depuis les Vêpres Siciliennes, que deux Etats jaloux l'un de l'autre, qui ſe nuiſaient mutuellement. Les faibleſſes de *Jeanne Ire.* ruinèrent Naples, & la Provence dont elle était Souveraine. Les faibleſſes plus honteuſes encore de *Jeanne IIe.* achevèrent la ruine. Cette Reine, la derniére de la race que le frére de *St. Louïs* avait tranſplantée en Italie, fut ſans aucun crédit, ainſi que ſon Royaume, tout le temps qu'elle régna. Elle était ſœur de ce *Lancelot* qui avait fait trembler Rome dans le temps de l'anarchie qui précéda le Concile de Conſtance : mais *Jeanne IIe.* fut bien loin d'être redoutable. Des intrigues d'amour & de Cour firent la honte & le malheur de ſes Etats. *Jaques de Bourbon* ſon ſecond mari eſ-

ſuya

fuya ſes infidélités, & quand il voulut s'en plaindre, on le mit en priſon. Il fut trop heureux de s'échaper, & d'aller cacher ſa douleur, & ce qu'on appellait ſa honte, dans un couvent de Cordeliers à Beſançon. CH. LXX.

Cette *Jeanne II.* ou *Jeannette*, fut, ſans le prévoir, la cauſe de deux grands événemens. Le prémier fut l'élévation des *Sforzes* au Duché de Milan; le ſecond, la guerre portée par *Charles VIII.* & par *Louïs XII.* en Italie. L'élévation des *Sforzes* eſt un de ces jeux de la fortune, qui font voir que la Terre n'apartient qu'à ceux qui peuvent s'en emparer. Un payſan nommé *Jacomuzio*, qui ſe fit ſoldat, & qui changea ſon nom en celui de *Sforza*, devint le favori de la Reine, Connétable de Naples, Gonfalonier de l'Egliſe; & acquit aſſez de richeſſes pour laiſſer à un de ſes bâtards de quoi conquérir le Duché de Milan.

Le ſecond événement ſi funeſte à l'Italie & à la France, fut cauſé par des adoptions. On a déja vû *Jeanne Ie.* adopter *Louïs I.* de la ſeconde branche d'Anjou, frére du Roi de France *Charles V.* Ces adoptions étaient un reſte des anciennes Loix Romaines; elles donnaient le droit de ſuccéder, & le Prince adopté tenait lieu de fils; mais le conſentement des Barons y était néceſſaire. *Jeanne IIe.* adopta d'abord *Alphonſe V.* d'Arragon, ſurnommé par les Eſpagnols, *le Sage* & *le Magnanime.* Ce ſage & magnanime Prince ne fut pas plûtôt reconnu l'héritier de *Jeanne*, qu'il la dépouil-

CH. LXX.

la de toute autorité, la mit en prison, & voulut lui ôter la vie. *François Sforze*, le fils de cet illustre villageois *Jacomuzio*, signala ses prémiéres armes, & mérita la grandeur où il monta depuis, en délivrant la bienfaitrice de son pére. La Reine alors adopta un *Louïs d'Anjou*, petit-fils de celui qui avait été si vainement adopté par *Jeanne I^re^*. Ce Prince étant mort, elle institua pour son héritier en 1435. *René d'Anjou* frére du décédé. Cette double adoption fut longtems un double flambeau de discorde entre la France & l'Espagne. Ce *René d'Anjou*, appellé pour régner dans Naples par une mére adoptive, & en Lorraine par sa femme, fut également malheureux en Lorraine & à Naples. On l'intitule *Roi de Naples, de Sicile, de Jérusalem, d'Arragon, de Valence, de Majorque, Duc de Lorraine & de Bar.* Il ne fut rien de tout cela. C'est une source de la confusion dans nos Histoires modernes, qui les rend souvent désagréables, & peut-être ridicules, que cette multiplicité de titres inutiles fondés sur des prétentions qui n'ont point eu d'effet. L'histoire de l'Europe est devenue un immense procès verbal de Contrats de mariage, de Généalogies, & de titres disputés, qui répandent partout autant d'obscurité que de sécheresse, & qui étouffent les grands événemens, la connaissance des Loix, & celle des mœurs, objets plus dignes de l'attention.

CHA-

Digitized by Google

## CHAPITRE SOIXANTE ET ONZIEME.

# DE LA FRANCE
## ET DE L'ANGLETERRE,

*Du tems de* PHILIPPE DE VALOIS, *d'*EDOUARD II. *&* *d'*EDOUARD III.

*Dépoſition du Roi* EDOUARD II. *par le Parlement.* EDOUARD III. *vainqueur de la France. Examen de la Loi Salique. De l'Artillerie, &c.*

L'Angleterre reprit ſa force ſous *Edouard I.* vers la fin du treiziéme ſiécle. *Edouard I.* ſucceſſeur de *Henri III.* ſon pére, fut obligé à la vérité de renoncer à la Normandie, à l'Anjou, à la Touraine, patrimoines de ſes ancêtres; mais il conſerva la Guyenne; il s'empara du pays de Galles; il ſut contenir l'humeur des Anglais & les animer. Il fit fleurir leur commerce, autant qu'on le pouvait alors. La Maiſon d'Ecoſſe étant éteinte en 1291. il eut la gloire d'être choiſi pour Arbitre entre les prétendans. Il obligea d'abord le Parlement d'Ecoſſe à reconnaître que la Couronne de ce pays relevait de celle d'Angleterre; enſuite il nomma pour Roi *Baillol*, qu'il fit ſon vaſſal. *Edouard* prit enfin pour lui ce Royaume d'Ecoſſe, & le conquit après pluſieurs batailles; mais il ne put le garder. Ce fut alors que com-

1285. Edouard I. eſtimé des Anglais.



Digitized by Google

CH. LXXI.

mença cette antipathie entre les Anglais & les Ecoſſais, qui aujourd'hui, malgré la réunion des deux peuples, n'eſt pas encor tout-à-fait éteinte.

Sous ce Prince on commençait à s'apercevoir que les Anglais ne ſeraient pas longtems tributaires de Rome; on ſe ſervait de prétextes pour mal payer, & on éludait une autorité qu'on n'oſait attaquer de front.

Chambre des Communes.

Le Parlement d'Angleterre prit vers l'an 1300. une nouvelle forme, telle qu'elle eſt à peu près de nos jours. Le titre de Barons & de Pairs ne fut affecté qu'à ceux qui entraient dans la Chambre Haute. La Chambre des Communes commença à régler les ſubſides. *Edouard I.* donna du poids à la Chambre des Communes pour pouvoir balancer le pouvoir des Barons. Ce Prince, aſſez ferme & aſſez habile pour les ménager & ne les point craindre, forma cette eſpèce de Gouvernement qui raſſemble tous les avantages de la Royauté, de l'Ariſtocratie & de la Démocratie; mais qui a auſſi les inconvéniens de toutes les trois, & qui ne peut ſubſiſter que ſous un Roi ſage. Son fils ne le fut pas, & l'Angleterre fut déchirée.

*Edouard I.* mourut lorſqu'il allait conquérir l'Ecoſſe, trois fois ſubjuguée & trois fois ſoulevée. Son fils, âgé de 23. ans, à la tête d'une nombreuſe armée, abandonna les projets du pére, pour ſe livrer à des plaiſirs qui paraiſſaient plus indignes d'un Roi en Angleterre

re qu'ailleurs. Ses Favoris irritèrent la Nation, & surtout l'Epouse du Roi, *Isabelle* fille de *Philippe le Bel*, femme galante & impérieuse, jalouse de son mari qu'elle trahissait. Ce ne fut plus dans l'administration publique que fureur, confusion & faiblesse. Une partie du Parlement fait trancher la tête à un Favori du Monarque, nommé *Gaveston*. Les Ecossais profitent de ces troubles. Ils battent les Anglais; & *Robert Bruss*, devenu Roi d'Ecosse, la rétablit par la faiblesse de l'Angleterre. CH. LXXI. 1312.

On ne peut se conduire avec plus d'imprudence, & par conséquent avec plus de malheur, qu'*Edouard II.* Il souffre que sa femme *Isabelle*, irritée contre lui, passe en France avec son fils, qui fut depuis l'heureux & le célèbre *Edouard III.* 1316. Edouard II. vicieux, faible, détrôné.

*Charles le Bel*, frére d'*Isabelle*, régnait en France. Il suivait cette politique de tous les Rois, de semer la discorde chez ses voisins; il encouragea sa sœur *Isabelle* à lever l'étendart contre son mari.

Ainsi donc, sous prétexte qu'un jeune Favori nommé *Spencer* gouvernait indignement le Roi d'Angleterre, sa femme se prépare à faire la guerre. Elle marie son fils à la fille du Comte de Hainaut & de Hollande. Elle engage ce Comte à lui donner des troupes. Elle repasse enfin en Angleterre, & se joint à main armée aux ennemis de son époux. Son amant *Mortimer* était avec elle à la tête de ses troupes, tandis que le Roi fuyait avec son Favori *Spencer*.



Digitized by Google

CH. LXXI.

1326. La Reine fait pendre à Briſtol le pére du Favori, âgé de quatre-vingt-dix ans. Elle punit enſuite du même ſupplice dans Herford le Favori lui-même, tombé dans ſes mains : mais elle exerça dans ce ſupplice une vengeance que la bienſéance de nôtre ſiécle ne permettrait pas ; elle fit mettre dans l'arrêt qu'on arracherait au jeune *Spencer* les parties dont il avait fait un coupable uſage avec le Monarque : l'arrêt fut exécuté à la potence ; elle ne craignit point de voir l'exécution. *Froiſſard* ne fait point difficulté d'appeller ces parties par leur nom propre. Il y a loin de ces tems à des tems polis.

Enfin le Roi, abandonné, fugitif dans ſon Royaume, eſt pris, conduit à Londres, inſulté par le peuple, enfermé dans la Tour, jugé par le Parlement, & dépoſé par un jugement ſolemnel. Un nommé *Truſſel* lui ſignifia ſa dépoſition en ces mots rédigés dans les Actes : „ Moi *Guillaume Truſſel*, Procureur du „ Parlement & de la Nation, je vous déclare „ en leur nom & en leur autorité, que je re„ nonce, que je revoque, & retracte l'homma„ ge à vous fait, & que je vous prive de la puiſ„ ſance Royale. “ On donna la Couronne à ſon fils, âgé de quatorze ans, & la Régence à la mére aſſiſtée d'un Conſeil. Une penſion d'environ ſoixante mille livres de notre monnoie fut aſſignée au Roi pour vivre.

1327. *Edouard II.* ſurvécut à peine une année à ſa diſgrace. On ne trouva ſur ſon corps aucune

ne marque de mort violente. On dit qu'on lui avait enfoncé un fer brulant dans les entrailles à travers un tuyau de corne. CH. LXXI.

Le fils punit bientôt la mére. *Edouard III.* mineur encor, mais impatient & capable de régner, saisit un jour aux yeux de sa mére son amant *Mortimer*, Comte de la Marche. Le Parlement juge ce Favori sans l'entendre, comme les *Spencers* l'avaient été. Il périt par le supplice de la potence, non pour avoir deshonoré le lit de son Roi, l'avoir détrôné & l'avoir fait assassiner, mais pour les concussions, les malversations dont sont toûjours accusés ceux qui gouvernent. La Reine, enfermée dans le château de Risin avec cinq-cent livres sterling de pension, différemment malheureuse, pleura dans la solitude ses infortunes plus que ses fautes. Mére d'Edouard III. punie par son fils. 1331.

*Edouard III.* Maître, & bientôt Maître absolu, commence par conquérir l'Ecosse; mais alors une nouvelle scène s'ouvrait en France. L'Europe en suspens ne savait si *Edouard* aurait ce Royaume par les droits du sang ou par ceux des armes. 1332.

La France, qui ne comprenait ni la Provence, ni le Dauphiné, ni la Franche-Comté, était pourtant un Royaume puissant; mais son Roi ne l'était pas encore. De grands Etats, tels que la Bourgogne, l'Artois, la Flandre, la Bretagne, la Guyenne, relevans de la Couronne, faisaient toûjours l'inquiétude du Prince beaucoup plus que sa grandeur. Ce qu'était la France.



Digitized by Google

CH. LXXI.

Les Domaines de *Philippe le Bel*, avec les impôts sur ses sujets immédiats, avaient monté à cent soixante mille livres de poids. Quand *Philippe le Bel* fit la guerre aux Flamans en 1302. & que presque tous les vassaux de la France contribuèrent à cette guerre, on fit payer le cinquiéme des revenus à tous les séculiers que leur état dispensait de faire la campagne. Les peuples étaient malheureux, & la Famille Royale l'était davantage. Rien n'est plus connu que l'opprobre dont les trois enfans de *Philippe le Bel* se couvrirent à la fois, en accusant leurs femmes d'adultère en plein Parlement. Toutes trois furent condamnées à être enfermées. *Louïs Hutin* l'aîné fit périr la sienne, *Marguerite de Bourgogne*, par le cordeau. Les amans de ces Princesses furent condamnés à un nouveau genre de supplice; on les écorcha vifs. Quels temps! & nous nous plaignons encor du notre!

1316. Loi Salique.

Après la mort de *Louïs Hutin*, qui avait joint la Navarre à la France comme son pére, la question de la Loi Salique émut tous les esprits. Ce Roi ne laissait qu'une fille. On n'avait encor jamais examiné en France si les filles devaient hériter la Couronne; les Loix ne s'étaient jamais faites que selon le besoin présent. Les anciennes Loix Saliques étaient ignorées: l'usage en tenait lieu, & cet usage variait toûjours en France. Le Parlement sous *Philippe le Bel* avait adjugé l'Artois à une fille au préjudice du plus prochain mâle. La succession

Digitized by Google

ceſſion de la Champagne avait tantôt été donnée aux filles, & tantôt elle leur avait été ravie. *Philippe le Bel* n'eut la Champagne que par ſa femme, qui en avait exclus les Princes. On voit par là que le droit changeait comme la fortune, & qu'il s'en fallait beaucoup que ce fût une loi fondamentale de l'Etat d'exclure une fille du Trône de ſon pére. CH. LXXI.

Dire, comme tant d'Auteurs, *que la Couronne de France eſt ſi noble qu'elle ne peut admettre de femmes*, c'eſt, me ſemble, une puérilité. Dire avec *Mezerai*, que *l'imbécillité du ſexe ne permet pas aux femmes de régner*, c'eſt être doublement injuſte. La Régence de la Reine *Blanche*, & le régne glorieux de tant de femmes dans preſque tous les pays de l'Europe, réfutent aſſez la groſſiéreté de *Mezerai*. D'ailleurs l'article de cette ancienne Loi, qui ôte toute hérédité aux filles en terre Salique, ſemble ne la leur ravir que parce que tout Seigneur Salien était obligé de ſe trouver en armes aux aſſemblées de la Nation. Or une Reine n'eſt point obligée de porter les armes, la Nation les porte pour elle. Ainſi on peut dire que la Loi Salique, d'ailleurs ſi peu connue, regardait les autres Fiefs & non la Couronne. C'était ſi peu une loi pour les Rois, qu'elle a été redigée ſous le titre *de allodiis* : *des alleuds*. Si c'eſt une loi des anciens Saliens, elle a donc été faite avant qu'il y eût des Rois de France. Elle ne regardait donc point ces Rois. Mauvaiſes raiſons.

De plus il eſt indubitable que pluſieurs Fiefs n'étaient

CH. LXXI.

n'étaient point ſoumis à cette Loi : à plus forte raiſon pouvait-on alléguer que la Couronne n'y devait pas être aſſujettie.

Plus mauvaiſes raiſons.

On a toûjours voulu fortifier ſes opinions quelles qu'elles fuſſent, par l'autorité des Livres ſacrés. Les partiſans de la Loi Salique ont cité ce paſſage, *que les lys ne travaillent ni ne filent*; & de là ils ont conclu que les filles qui doivent filer ne doivent pas régner dans le Royaume des Lys. Cependant, les lys ne travaillent point, & un Prince doit travailler. Les léopards d'Angleterre & les tours de Caſtille ne filent pas plus que les Lys de France, & les filles peuvent régner en Caſtille & en Angleterre. De plus, les armoiries des Rois de France ne reſſemblèrent jamais à des lys ; c'était évidemment le bout d'une hallebarde, telles qu'elles ſont décrites dans les mauvais vers de *Guillaume le Breton. Cuſpidis in medio uncum emittit acutum.* L'Ecu de France eſt un fer pointu au milieu de la hallebarde.

Diſputes ſur cette Loi.

Toutes les raiſons contre la Loi Salique furent opiniâtrément ſoutenues par le Duc de Bourgogne, oncle de la Princeſſe fille de *Hutin*, & par pluſieurs Princeſſes du ſang. *Louïs Hutin* avait deux fréres, qui en peu de tems lui ſuccédèrent, comme on ſait, l'un après l'autre : l'aîné, *Philippe le Long*, & *Charles le Bel* le cadet. *Charles* alors, ne croyant pas qu'il touchait à la Couronne, combattit la Loi Salique, par jalouſie contre ſon frére.

*Philippe le Long* ne manqua pas de faire déclarer

Digitized by Google

claret dans une assemblée de quelques Barons, de Prélats & de bourgeois de Paris, que les filles devaient être exclues de la Couronne de France. Mais si le parti opposé avait prévalu, on eût bientôt fait une loi fondamentale toute contraire.

*Philippe le Long*, qui n'est guères connu que pour avoir interdit l'entrée du Parlement aux Evèques, étant mort après un régne fort court, ne laissa encor que des filles. La Loi Salique fut confirmée alors une seconde fois. *Charles le Bel*, qui s'y était opposé, prit incontestablement la Couronne, & exclut les filles de son frére.

*Charles le Bel* en mourant laissa encor le même procès à décider. Sa femme était grosse. Il fallait un Régent au Royaume. *Edouard III.* prétendit la Régence en qualité de petit-fils de *Philippe le Bel* par sa mére, & *Philippe de Valois* s'en saisit en qualité du premier Prince du sang. Cette Régence lui fut solemnellement déférée, & la Reine Douairiére ayant accouché d'une fille, il prit la Couronne du consentement de la Nation. La Loi Salique qui exclut les filles du Trône, était donc dans les cœurs; elle était fondamentale par une ancienne convention universelle. Il n'y en a point d'autre. Les hommes les font & les abolissent. Qui peut douter que si jamais il ne restait du Sang de la Maison de France qu'une Princesse digne de régner, la Nation ne pût & ne dût lui décerner la Couronne?

Non

Digitized by Google

CH. LXXI.

Non seulement les filles étaient exclues, mais le représentant d'une fille l'était aussi : on prétendait que le Roi *Edouard* ne pouvait avoir par sa mére un droit que sa mére n'avait pas. Une raison plus forte encore, faisait préferer un Prince du Sang à un étranger, à un Prince né d'une nation naturellement ennemie de la France. Les Peuples donnèrent alors à *Philippe de Valois* le nom de *fortuné*. Il put y joindre quelque tems celui de *victorieux* & de *juste*; car le Comte de Flandres son vassal ayant maltraité ses sujets, & les sujets s'étant soulevés, il marcha au secours de ce Prince; & ayant tout pacifié, il dit au Comte de Flandres : „ „ Ne vous attirez plus tant de révoltes par une „ mauvaise conduite. "

Philippe de Valois fortuné de nom.

On pouvait le nommer *fortuné* encore, lorsqu'il reçut dans Amiens l'hommage solemnel que lui vint rendre *Edouard III.* Mais bientôt cet hommage fut suivi de la guerre. *Edouard* disputa la Couronne à celui dont il s'était déclaré le vassal.

Un brasseur de biére de la ville de Gand fut le grand moteur de cette guerre fameuse, & celui qui détermina *Edouard* à prendre le titre de Roi de France. Ce brasseur, nommé *Jaques d'Artevelt*, était un de ces citoyens que les Souverains doivent perdre ou ménager. Le prodigieux crédit qu'il avait, le rendit nécessaire à *Edouard*; mais il ne voulut employer ce crédit en faveur du Roi Anglais, qu'à condition qu'*Edouard* prendrait le titre de Roi de

Digitized by Google

de France, afin de rendre les deux Rois irréconciliables. Le Roi d'Angleterre & le braſſeur ſignèrent le Traité à Gand, longtems après avoir commencé les hoſtilités contre la France. L'Empereur *Louïs de Bavière* ſe ligua avec le Roi d'Angleterre avec plus d'appareil que le braſſeur, mais avec moins d'utilité pour *Edouard*. CH. LXXI.

Edouard III. Vicaire de l'Empire. 1338.

Remarquez avec une grande attention le préjugé qui régna ſi longtemps dans la République Allemande, revêtue du tître d'Empire Romain. Cet Empereur *Louïs* qui poſſédait ſeulement la Baviére, inveſtit le Roi *Edouard III.* dans Cologne de la dignité de Vicaire de l'Empire, en préſence de preſque tous les Princes & de tous les Chevaliers Allemans & Anglais. Là il prononce que le Roi de France eſt déloyal & perfide, qu'il a forfait la protection de l'Empire, déclarant tacitement par cet acte *Philippe de Valois* & *Edouard* ſes vaſſaux.

L'Anglais s'apperçut bientôt que le titre de Vicaire était auſſi vain par lui-même que celui d'Empereur, quand l'Allemagne ne le ſecondait pas; & il conçut un tel dégoût pour l'anarchie Allemande, que depuis, lorſqu'on lui offrit l'Empire, il ne daigna pas l'accepter.

Anglais vainqueurs.

Cette guerre commença par montrer quelle ſupériorité la nation Anglaiſe pouvait un jour avoir ſur mer. Il fallait d'abord qu'*Edouard III.* tentât de débarquer en France avec une grande armée, & que *Philippe* l'en empêchat.

L'un

CH. LXXI.

L'un & l'autre équipèrent en très-peu de tems chacun une flotte de plus de cent vaiſſeaux. Ces navires n'étaient que de groſſes barques. *Edouard* n'était pas comme le Roi de France, aſſez riche pour les conſtruire à ſes dépens; des cent vaiſſeaux Anglais, vingt lui appartenaient, le reſte était fourni par toutes les villes maritimes d'Angleterre. Le pays était ſi peu riche en eſpéces, que le Prince de Galles n'avait que vingt shellings par jour pour ſa paye. L'Evêque de Derham, un des Amiraux de la flotte, n'en avait que ſix, & les Barons quatre. Les plus pauvres vainquirent les plus riches, comme il arrive preſque toûjours. Les batailles navales étaient alors plus meurtriéres qu'aujourd'hui; on ne ſe ſervait pas du canon qui fait tant de bruit; mais on tuait beaucoup plus de monde. Les vaiſſeaux s'abordaient par la proue, on abaiſſait de part & d'autre des ponts levis, & on ſe battait comme en terre ferme. Les
1340. Amiraux de *Philippe de Valois* perdirent ſoixante & dix vaiſſeaux, & près de vingt mille combattans. Ce fut là le prélude de la gloire d'*Edouard*, & du célèbre *Prince Noir* ſon fils, qui gagnèrent en perſonne cette bataille mémorable.

Duel propoſé.

Je m'épargne ici les détails des guerres, qui ſe reſſemblent preſque toutes; mais inſiſtant toûjours ſur ce qui caractériſe les mœurs du temps, j'obſerverai qu'*Edouard* défia *Philippe de Valois* à un combat ſingulier. Le Roi de France le refuſa, diſant qu'un Souverain ne s'abaiſ-

Digitized by Google

s'abaiſſait pas à ſe battre contre ſon vaſſal. CH. LXXI.

Cependant un nouvel événement ſemblait renverſer encor la Loi Salique. La Bretagne, Fief de France, venait d'être adjugée par la Cour des Pairs à *Charles de Blois*, qui avait épouſé la fille du dernier Duc; & le Comte de *Montfort*, oncle de ce Duc, avait été exclus. Les Loix & les intérêts étaient autant de contradictions. Le Roi de France, qui ſemblait devoir ſoutenir la Loi Salique dans la cauſe du Comte de *Montfort*, héritier mâle de la Bretagne, prenait le parti de *Charles de Blois*, qui tirait ſon droit des femmes; & le Roi d'Angleterre, qui devait maintenir le droit des femmes dans *Charles de Blois*, ſe déclarait pour le Comte de *Montfort*. 1341.

La guerre recommence à cette occaſion entre la France & l'Angleterre. On ſurprend d'abord *Montfort* dans Nantes, & on l'améne priſonnier à Paris dans la tour du Louvre. Sa femme, fille du Comte de Flandre, était une de ces Héroïnes ſinguliéres qui ont paru rarement dans le Monde, & ſur leſquelles on a ſans doute imaginé les fables des Amazones. Elle ſe montra, l'épée à la main, le caſque en tête, aux troupes de ſon mari, portant ſon fils entre ſes bras. Elle ſoutint le ſiége de Hennebon, fit des ſorties, combattit ſur la bréche, & enfin, à l'aide de la flotte Anglaiſe qui vint à ſon ſecours, elle fit lever le ſiége.

Cependant la faction Anglaiſe & le parti Français ſe battirent longtemps en Guyenne, en Breta-

CH. LXXI.

Bretagne, en Normandie. Enfin, près de la riviére de Somme, ſe donne cette ſanglante bataille de Crécy entre *Edouard* & *Philippe de Valois*. *Edouard* avait auprès de lui ſon fils le Prince de Galles, qu'on nommait *le Prince Noir*, à cauſe de ſa cuiraſſe brune & de l'aigrette noire de ſon caſque. Ce jeune Prince eut preſque tout l'honneur de cette journée. Pluſieurs Hiſtoriens ont attribué la défaite des Français à quelques petites piéces de canon dont les Anglais étaient munis. Il y avait dix ou douze années que l'Artillerie commençait à être en uſage.

1346. 26. Août.

Invention de la poudre.

Cette invention des Chinois fut-elle aportée en Europe par les Arabes qui trafiquaient ſur les mers des Indes? Il n'y a pas d'apparence. C'eſt un Bénédictin, nommé *Berthold Schwartz*, qui trouva ce ſecret fatal. Il y avait longtems qu'on y touchait. Un autre Bénédictin *Roger Bacon*, avait longtems auparavant parlé des grandes exploſions que le ſalpêtre enfermé pouvait produire. Mais pourquoi le Roi de France n'avait-il pas de canon dans ſon armée, auſſi-bien que le Roi d'Angleterre? & ſi l'Anglais eut cette ſupériorité, pourquoi tous nos Hiſtoriens rejettent-ils la perte de la bataille ſur les Albalêtriers Génois que *Philippe* avait à ſa ſolde? La pluye mouilla, dit-on, la corde de leurs arcs: mais cette pluye ne mouilla pas moins les cordes des Anglais. Ce que les Hiſtoriens auraient peut-être mieux fait d'obſerver, c'eſt qu'un Roi de France, qui avait des Archers

de

Digitized by Google

de Génes, au lieu de diſcipliner ſa nation, & qui n'avait point de canon quand ſon ennemi en avait, ne méritait pas de vaincre. CH. LXXI.

Il eſt bien étrange que cet uſage de la poudre ayant dû changer abſolument l'art de la guerre, on ne voye point l'époque de ce changement. Une Nation qui aurait ſçû ſe procurer une bonne Artillerie, était ſûre de l'emporter ſur toutes les autres. C'était de tous les arts le plus funeſte, mais celui qu'il fallut le plus perfectionner. Cependant juſqu'au temps de *Charles VIII.* il reſte dans ſon enfance; tant les anciens uſages prévalent, tant la lenteur arrête l'induſtrie humaine. On ne ſe ſervit d'Artillerie aux ſiéges des Places que ſous le Roi de France *Charles V.* & les lances firent toûjours le fort de la bataille dans preſque toutes les actions, juſqu'aux derniers tems de *Henri IV.* Se ſervit-on d'artillerie à Crécy?

On prétend qu'à la journée de Crécy, les Anglais n'avaient que deux mille cinq cent hommes de gendarmerie & quarante mille fantaſſins, & que les Français avaient quarante mille fantaſſins & près de trois mille gens-d'armes. Ceux qui diminuent le plus la perte des Français, diſent qu'elle ne monta qu'à vingt mille hommes. Le Comte de Blois, qui était l'une des cauſes apparentes de la guerre, y fut tué, & le lendemain les troupes des Communes du Royaume furent encor défaites. *Edouard*, après deux victoires remportées en deux jours, prit Calais, qui reſta aux Anglais deux-cent-dix années.



Digitized by Google

CH. LXXI.

Duel de Rois encor proposé.

On dit que pendant ce siége, *Philippe de Valois*, qui ne put attaquer les lignes des assiégeans, & qui était désespéré, proposa au Roi *Edouard* de vuider cette grande querelle par un combat de six contre six. *Edouard* ne voulant pas remettre à un combat incertain, la prise certaine de Calais, refusa ce duel, comme *Philippe de Valois* l'avait d'abord refusé. Jamais les Princes n'ont terminé eux seuls leurs différends; c'est toûjours le sang des Nations qui a coulé.

Six habitans de Calais se dévouent à la mort, mais ils n'ont rien à craindre.

Ce qu'il y eut de plus mémorable dans ce siége, c'est que le Roi *Edouard* se réserva, par la capitulation, le droit de faire pendre à son choix six des meilleurs citoyens, & on n'en voit pas la raison, car les habitans de Calais n'étaient pas des rebelles. Nos Historiens s'extasient sur la générosité, sur la grandeur d'ame de six habitans qui se dévouèrent à la mort. Mais au fond, ils devaient bien se douter que si *Edouard III.* voulait qu'ils eussent la corde au cou, ce n'était pas pour la faire ferrer. Il les traita très-humainement, & leur fit présent à chacun de six écus d'or, qu'on appellait des nobles à la rose.

Edouard III. généreux ne fait point pendre de braves gens.

S'il avait voulu faire pendre quelqu'un, il aurait été en droit peut-être de se venger ainsi de *Geofroi de Charni*, qui après la prise de Calais tenta de corrompre le Gouverneur Anglais par l'offre de vingt mille écus, & qui fut pris en se présentant aux portes, avec le Chevalier *Eustache de Ribaumont*. Ce *Ribaumont*, en se défen-

Digitized by Google

défendant, porta le Roi *Edouard* par terre. Ce Prince donna un festin le même jour à l'un & à l'autre, & fit présent à *Ribaumont* d'une couronne de perles qu'il lui posa lui-même sur la tête. Il est donc ridicule d'avoir imaginé qu'il eût jamais l'intention de faire pendre six braves citoyens qui avaient combattu vaillamment pour leur patrie. Ch. LXXI.

Cette guerre, qui se faisait à la fois en Guyenne, en Bretagne, en Normandie, en Picardie, épuisait la France & l'Angleterre d'hommes & d'argent. Ce n'était pas pourtant alors le tems de se détruire pour l'intérêt de l'ambition. Il eût fallu se réunir contre un fléau d'une autre espèce. Une peste mortelle, qui avait fait le tour du Monde, & qui avait dépeuplé l'Asie & l'Afrique, vint alors ravager l'Europe, & particuliérement la France & l'Angleterre. Peste générale. 1347. & 1348.

Elle enleva, dit-on, la quatriéme partie des hommes. C'est une de ces causes qui font que dans nos climats le genre-humain ne s'est point multiplié dans la proportion où l'on croit qu'il devrait l'être.

*Mezeray* a dit après d'autres, que cette peste vint de la Chine, & qu'il était sorti de la terre une exhalaison enflammée en globe de feu, laquelle en crevant répandit son infection sur l'Hémisphère. C'est donner une origine trop fabuleuse à un malheur trop certain. Prémiérement, on ne voit pas que jamais un tel météore ait donné la peste. Secondement, les



Digitized by Google

CH. LXXI.

Annales Chinoiſes ne parlent d'aucune maladie contagieuſe que vers l'an 1504. La peſte proprement dite, eſt une maladie attachée au climat du milieu de l'Afrique, comme la petite vérole à l'Arabie, & comme le venin qui empoiſonne la ſource de la vie eſt originaire chez les Caraïbes. Chaque climat a ſon poiſon dans ce malheureux Globe, où la nature a mêlé un peu de bien avec beaucoup de mal. Cette peſte du quatorziéme ſiécle était ſemblable à celles qui dépeuplèrent la Terre ſous *Juſtinien*, & du temps d'*Hippocrate*. C'était dans la violence de ce fléau qu'*Edouard* & *Philippe* avaient combattu pour régner ſur des mourans.

Après l'enchainement de tant de calamités, après que les élémens & les fureurs des hommes ont ainſi conſpiré pour déſoler la Terre, on s'étonne que l'Europe ſoit aujourd'hui ſi floriſſante. La ſeule reſſource du genre humain était dans des villes que les grands Souverains mépriſaient. Le commerce & l'induſtrie de ces villes a réparé ſourdement le mal que les Princes faiſaient avec tant de fracas. L'Angleterre ſous *Edouard III.* ſe dédommagea avec uſure des tréſors que lui coûtèrent les entrepriſes de ſon Monarque : elle vendit ſes laines ; *Bruges* les mit en œuvre. Les Flamans s'exerçaient aux manufactures ; les Villes Anſeatiques formaient une République utile au Monde ; & les Arts ſe ſoutenaient toûjours dans les villes libres & commerçantes d'Italie. Ces Arts ne demandent qu'a s'étendre

&

Digitized by Google

& à croître ; & après les grands orages ils se transplantent comme d'eux-mêmes dans les pays dévastés qui en ont besoin. CH. LXXI.

*Philippe de Valois* mourut dans ces circonstances, bien éloigné de porter au tombeau le beau titre de *fortuné*. Cependant il venait de réunir le Dauphiné à la France. Le dernier Prince de ce pays, ayant perdu ses enfans, lassé des guerres qu'il avait soutenues contre la Savoye, donna le Dauphiné au Roi de France en 1349. & se fit Dominicain à Paris. 1350. Philippe de Valois acquiert le Dauphiné.

Cette Province s'appellait Dauphiné, parce qu'un de ses Souverains avait mis un dauphin dans ses armoiries. Elle faisait partie du Royaume d'Arles, Domaine de l'Empire. Le Roi de France devenait par cette acquisition Feudataire de l'Empereur *Charles IV.* Il est certain que les Empereurs ont toûjours réclamé leurs droits sur cette Province jusqu'à *Maximilien I.* Les Publicistes Allemans prétendent encor qu'elle doit être une mouvance de l'Empire. Les Souverains pensent autrement. Rien n'est plus vain que ces recherches ; il vaudrait autant faire valoir les droits des Empereurs sur l'Egypte, parce qu'*Auguste* en était le Maître.

*Philippe de Valois* ajouta encor à son Domaine le Roussillon & la Cerdagne, en prêtant de l'argent au Roi de Majorque, de la Maison d'Arragon, qui lui donna ces Provinces en nantissement ; Provinces que *Charles VIII.* rendit depuis sans être remboursé. Il acquit

CH. LXXI.

auſſi Montpellier, qui eſt demeuré à la France. Il eſt ſurprenant que dans un régne ſi malheureux, il ait pû acheter ces Provinces, & payer encor beaucoup pour le Dauphiné. L'impôt du ſel, qu'on appella ſa *loi ſalique*, le hauſſement des tailles, les infidélités ſur les monnoyes, le mirent en état de faire ces acquiſitions. L'Etat fut augmenté, mais il fut apauvri; & ſi ce Roi eut d'abord le nom de *fortuné*, le peuple ne put jamais prétendre à ce titre. Mais ſous *Jean* ſon fils on regretta encor le tems de *Philippe de Valois*.

Introduction de l'appel comme d'abus, faible imitation des Loix Angloiſes.

Ce qu'il y eut de plus intéreſſant pour les Peuples ſous ce Régne, fut l'appel comme d'abus que le Parlement introduiſit peu à peu, par les ſoins de l'Avocat Général *Pierre Cugniéres*. Le Clergé s'en plaignit hautement, & le Roi ſe contenta de conniver à cet uſage, & de ne pas s'oppoſer à un remède qui ſoutenait ſon autorité & les loix de l'Etat. Cet appel comme d'abus interjetté aux Parlemens du Royaume, eſt une plainte contre les ſentences ou injuſtes ou incompétentes que peuvent rendre les Tribunaux Eccléſiaſtiques, une dénonciation des entrepriſes qui ruinent la Juriſdiction Royale, une oppoſition aux Bulles de Rome qui peuvent être contraires aux droits du Roi & du Royaume.

Ce remède, ou plûtôt ce palliatif, n'était qu'une faible imitation de la fameuſe Loi *Præmunire* publiée ſous *Edouard III.* par le Parlement d'Angleterre; Loi par laquelle quiconque

Digitized by Google

que portait à des Cours Eccléſiaſtiques des cauſes dont la connaiſſance appartenait aux Tribunaux Royaux, était mis en priſon. Les Anglais dans tout ce qui concerne les libertés de l'Etat, ont donné plus d'une fois l'exemple. CH. LXXI.

## *CHAPITRE SOIXANTE ET DOUZIEME.*

# DE LA FRANCE

## SOUS LE ROI JEAN.

*Célèbre tenue des Etats-Généraux. Bataille de Poitiers. Captivité de* JEAN. *Ruine de la France. Chevalerie, &c.*

LE régne de *Jean* eſt encor plus malheureux que celui de *Philippe*. *Jean* qu'on a ſurnommé *le Bon*, commence par faire aſſaſſiner ſon Connétable le Comte *d'Eu*. Quelque temps après le Roi de Navarre ſon couſin & ſon gendre, fait aſſaſſiner le nouveau Connétable *Don la Cerda* Prince de la Maiſon d'Eſpagne. Ce Roi de Navarre *Charles*, petit-fils de *Louïs Hutin*, & Roi de Navarre par ſa mére, Prince du ſang du côté de ſon pére, fut, ainſi que le Roi *Jean*, un des fléaux de la France, & mérita bien le nom de *Charles le Mauvais*. 1350. Aſſaſſinats en Cour. 1354.

Le Roi ayant été forcé de lui pardonner en plein Parlement, vient l'arrêter lui-même pour 1355.



Digitized by Google

CH. LXXII.

de moindres crimes, & ſans aucune forme de procès fait trancher la tête à quatre Seigneurs de ſes amis. Des exécutions ſi cruelles étaient la ſuite d'un Gouvernement faible. Il produiſait des cabales, & ces cabales attiraient des vengeances atroces que ſuivait le repentir.

Fauſſe monnoie

*Jean* dès le commencement de ſon régne avait augmenté l'altération de la monnoye déja altérée du temps de ſon pére, & avait menacé de mort les Officiers chargés de ce ſecret. Cet abus était l'effet & la preuve d'un tems très-malheureux. Les calamités & les abus produiſent enfin les Loix. La France fut quelque temps gouvernée comme l'Angleterre. Les Rois convoquaient les Etats-Généraux ſubſtitués aux anciens Parlemens de la nation. Ces Etats-Généraux étaient entiérement ſemblables aux Parlemens Anglais compoſés des Nobles, des Evêques, & des Députés des villes: & ce qu'on appellait le nouveau Parlement ſédentaire à Paris, était à peu près ce que la Cour du Banc du Roi était à Londres. Le Chancelier était le ſecond Officier de la Couronne dans les deux Etats; il portait en Angleterre la parole pour le Roi dans les Etats-Généraux d'Angleterre, & avait inſpection ſur la Cour du Banc. Il en était de même en France; & ce qui achéve de montrer qu'on ſe conduiſait alors à Paris & à Londres ſur les mêmes principes, c'eſt que les Etats-Généraux de 1355. propoſérent & firent ſigner au Roi *Jean* de France preſque les mêmes Réglemens,

preſque

Digitized by Google

preſque la même Charte qu'avait ſignée *Jean* d'Angleterre. Les ſubſides, la nature des ſubſides, leur durée, le prix des eſpèces, tout fut réglé par l'Aſſemblée. Le Roi s'engagea à ne plus forcer les ſujets de fournir des vivres à ſa maiſon, à ne ſe ſervir de leurs voitures & de leurs lits qu'en payant, à ne jamais changer la monnoye &c. CH. LXXII.

Ces Etats-Généraux de 1355. les plus mémorables qu'on ait jamais tenus, ſont ceux dont nos hiſtoires parlent le moins. *Daniel* dit ſeulement qu'ils furent tenus dans la ſalle du nouveau Parlement; il devait ajouter que le Parlement, qui n'était point alors perpétuel, n'eut point entrée dans cette grande Aſſemblée. En effet le Prévôt des Marchands de Paris, comme Député né de la prémiére ville du Royaume, porta la parole au nom du Tiers Etat. Mais un point eſſentiel de l'hiſtoire qu'on a paſſé ſous ſilence, c'eſt que les Etats impoſérent un ſubſide d'environ cent-quatre-vingt-dix-mille marcs d'argent, pour payer trente mille Gendarmes; ce ſont neuf millions cinq cent mille livres d'aujourd'hui; ces trente mille Gendarmes compoſaient au moins une armée de quatre-vingt-mille hommes, à laquelle on devait joindre les Communes du Royaume; & au bout de l'année on devait établir encor un nouveau ſubſide pour l'entretien de la même armée. Enfin ce qu'il faut obſerver, c'eſt que cette eſpèce de grande Charte ne fait qu'un réglement paſſager, au lieu Etats Généraux mémorables.

que

CH. LXXII.

que celle des Anglais fut une loi perpétuelle.

Mais enfin *le Prince Noir*, avec une armée redoutable quoique petite, s'avançait jusqu'à Poitiers, & ravageait ces terres qui étaient autrefois du Domaine de sa Maison. Le Roi *Jean* accourut à la tête de près de soixante-mille hommes. Personne n'ignore qu'il pouvait, en temporisant, prendre toute l'armée Anglaise par famine.

Bataille de Poitiers. 1356. Septembre.

Si *le Prince Noir* avait fait une grande faute de s'être engagé si avant, le Roi *Jean* en fit une plus grande de l'attaquer. Cette bataille de Maupertuis ou de Poitiers ressembla beaucoup à celle que *Philippe de Valois* avait perdue. Il y eut de l'ordre dans la petite armée du *Prince Noir;* il n'y eut que de la bravoure chez les Français; mais la bravoure des Anglais & des Gascons qui servaient sous le Prince de Galles l'emporta. Il n'est point dit qu'on eût fait usage du canon dans aucune des deux armées. Ce silence peut faire douter qu'on s'en soit servi à Crécy; ou bien il fait voir que l'Artillerie ayant fait peu d'effet dans la bataille de Crécy, on en avait discontinué l'usage; ou il montre combien les hommes négligeaient des avantages nouveaux pour les coutumes anciennes; ou enfin il accuse la négligence des Historiens contemporains. Les principaux Chevaliers de France périrent; & cela prouve que l'armure n'était pas alors si pesante & si complette qu'autrefois; le reste s'enfuit. Le Roi, blessé au visage, fut fait prisonnier avec un de

Digitized by Google

de ſes fils. C'eſt une particularité digne d'attention, que ce Monarque ſe rendit à un de ſes ſujets qu'il avait banni, & qui ſervait chez ſes ennemis. La même choſe arriva depuis à *François I.* *Le Prince Noir* mena ſes deux priſonniers à Bordeaux, & enſuite à Londres. On ſait avec quelle politeſſe, avec quel reſpect il traita le Roi captif, & comme il augmenta ſa gloire par ſa modeſtie. Il entra dans Londres ſur un petit cheval noir, marchant à la gauche de ſon priſonnier monté ſur un cheval remarquable par ſa beauté & par ſon harnois.

CH. LXXII. Jean priſonnier.

La priſon du Roi fut dans Paris le ſignal d'une guerre civile. Chacun penſe alors à ſe faire un parti. On ne voit que factions ſous prétexte de réforme. *Charles* Dauphin de France, qui fut depuis le ſage Roi *Charles V.*, n'eſt déclaré Régent du Royaume, que pour le voir preſque révolté contre lui.

Paris commençait à être une ville redoutable; il y avait cinquante-mille hommes capables de porter les armes. On invente alors l'uſage des chaînes dans les ruës, & on les fait ſervir de retranchement contre les ſéditieux. Le Dauphin *Charles* eſt obligé de rappeller le Roi de Navarre, que le Roi ſon pére avait fait empriſonner. C'était déchainer ſon ennemi. Le Roi de Navarre arrive à Paris pour attiſer le feu de la diſcorde. *Marcel*, Prévôt des Marchands de Paris, entre au Louvre, ſuivi des ſéditieux. Il fait maſſacrer *Robert de Clermont*, Maréchal de France, & le Maréchal de Champagne,

Royaume bouleverſé.

1357.

Digitized by Google

CH. LXXII.

pagne, aux yeux du Dauphin. Cependant les payſans s'attroupent de tous côtés : & dans cette confuſion ils ſe jettent ſur tous les Gentilshommes qu'ils rencontrent. Ils les traitent comme des eſclaves révoltés, qui ont entre leurs mains des maîtres trop durs & trop farouches. Ils ſe vengent par mille ſupplices de leurs baſſeſſes & de leurs miſères. Ils portent leur fureur juſqu'à faire rôtir un Seigneur dans ſon château, & à contraindre ſa femme & ſes filles de manger la chair de leur époux & de leur pére.

Dans ces convulſions de l'Etat, *Charles* de Navarre aſpire à la Couronne. Le Dauphin & lui ſe font la guerre, qui ne finit que par une paix ſimulée. La France eſt ainſi bouleverſée pendant quatre ans depuis la bataille de Poitiers. Comment *Edouard* & le Prince de Galles ne profitaient-ils pas de leur victoire & des malheurs des vaincus ? Il ſemble que les Anglais redoutaſſent la grandeur de leurs Maîtres ; ils leur fourniſſaient peu de ſecours ; & *Edouard* traitait de la rançon de ſon priſonnier, tandis que *le Prince Noir* acceptait une trêve.

Edouard III. donne la paix, non par dévotion.

Il paraît que de tous côtés on faiſait des fautes. Mais on ne peut comprendre comment tous nos Hiſtoriens ont eu la ſimplicité d'aſſurer que le Roi *Edouard III.* étant venu pour recueillir le fruit des deux victoires de Crécy & de Poitiers, s'étant avancé juſqu'à quelques lieues

1360. de Paris, fut ſaiſi tout à coup d'une ſi ſainte frayeur à cauſe d'une grande pluye, qu'il ſe jetta à genoux, & qu'il fit vœu à la Ste. Vierge d'ac-

Digitized by Google

d'accorder la paix. Rarement la pluye a décidé de la volonté des vainqueurs & du deſtin des Etats; & ſi *Edouard III.* fit un vœu à la Ste. Vierge, ce vœu était aſſez avantageux pour lui. Il exige pour la rançon du Roi de France le Poitou, la Saintonge, l'Agenois, le Périgord, le Limouſin, le Quercy, l'Angoumois, le Rouergue, & tout ce qu'il a pris autour de Calais, le tout en Souveraineté ſans hommage. Je m'étonne qu'il ne demandât pas la Normandie & l'Anjou ſon ancien patrimoine. Il voulut encor trois millions d'écus d'or. CH. LXXII.

*Edouard* cédait par ce Traité à *Jean* le titre de Roi de France, & ſes droits ſur la Normandie, la Touraine & l'Anjou. Il eſt vrai que les anciens Domaines du Roi d'Angleterre en France étaient beaucoup plus conſidérables que ce qu'on donnait à *Edouard* par cette paix; & cependant ce qu'on cédait, était un quart de la France. *Jean* ſortit enfin de la Tour de Londres après quatre ans, en donnant en ôtage ſon frére & deux de ſes fils. Une des plus grandes difficultés était de payer la rançon. Il fallait donner comptant ſix-cent mille écus d'or pour le premier payement. La France s'épuiſa, & ne put fournir la ſomme. On fut obligé de rappeller les Juifs, & de leur vendre le droit de vivre & de commercer. Le Roi même fut réduit à payer ce qu'il achetait pour ſa maiſon, en une monnoye de cuir, qui avait au milieu un petit clou d'argent. Sa pauvreté & ſes malheurs le privèrent de toute autorité, & le Royaume de toute police. 1360.

Les

Digitized by Google

CH. LXXII.

Les ſoldats licentiés, & les payſans devenus guerriers, ſe joignirent par-tout, mais principalement par-delà la Loire. Un de leurs Chefs ſe fit nommer l'*ami de* DIEU & l'*ennemi de tout le monde*. Un nommé *Jean de Gouge*, Bourgeois de Sens, ſe fit reconnaître Roi par ces brigands, & fit preſqu'autant de mal par ſes ravages que le véritable Roi en avait produit par ſes malheurs. Enfin ce qui n'eſt pas moins étrange, c'eſt que le Roi dans cette déſolation générale alla renouveller dans Avignon, où étaient les Papes, les anciens projets des Croiſades.

Jean ne pouvant payer retourne à Londres, & meurt.

Un Roi de Chypre était venu ſolliciter cette entrepriſe contre les Turcs, répandus déja dans l'Europe. Apparemment le Roi *Jean* ne ſongeait qu'à quitter ſa patrie; mais au lieu d'aller faire ce voyage chimérique contre les Turcs, n'ayant pas de quoi payer le reſte de ſa rançon aux Anglais, il retourna ſe mettre en ôtage à Londres à la place de ſon frére & de ſes enfans.

1363. Il y mourut, & ſa rançon ne fut pas payée. On diſait, pour comble d'humiliation, qu'il n'était retourné en Angleterre que pour y voir une femme dont il était amoureux à l'âge de 56. ans.

La Bretagne, qui avait été la cauſe de cette guerre, fut abandonnée à ſon ſort. Le Comte de *Blois* & le Comte de *Montfort* ſe diſputèrent cette Province. *Montfort* ſorti de la priſon de Paris, & *Blois* ſorti de celle de Londres,

1364. décidèrent la querelle près d'Avray en bataille rangée.

Digitized by Google

rangée. Les Anglais prévalurent encore. Le Comte de Blois fut tué. CH. LXXII.

Chevalerie en honneur dans ces tems horribles.

Ces temps de groſſiéreté, de ſéditions, de rapines & de meurtres, furent cependant le temps le plus brillant de la Chevalerie. Elle ſervait de contrepoids à la férocité générale des mœurs; nous en traiterons à part. L'honneur, la généroſité jointes à la galanterie étaient ſes principes. Le plus célèbre fait d'armes dans la Chevalerie eſt le combat de trente Bretons contre vingt Anglais, ſix Bretons, & quatre Allemans, quand la Comteſſe de *Blois* au nom de ſon mari, & la veuve de *Montfort* au nom de ſon fils, ſe faiſaient la guerre en Bretagne en 1351. Le point d'honneur fut le ſujet de ce combat; car il fut réſolu dans une conférence tenue pour la paix. Au lieu de traiter, on ſe brava, & *Beaumanoir* qui était à la tête des Bretons pour la Comteſſe de *Blois*, dit qu'il fallait combattre pour ſavoir *qui avait la plus belle amie.* On combattit en champ clos. Il n'y eut des ſoixante combattans que cinq Chevaliers de tués, un ſeul du côté des Bretons, & quatre du côté des Anglais. Tous ces faits-d'armes ne ſervaient à rien, & ne remédiaient pas ſur-tout à l'indiſcipline des armées, & à une adminiſtration preſque toute ſauvage. Si les *Paul-Emile* & les *Scipion* avaient combattu en champ clos pour ſavoir qui avait la plus belle amie, les Romains n'auraient pas été les vainqueurs & les Légiſlateurs des Nations.

*Edouard*

Digitized by Google

CH. LXXII.

*Edouard* après ſes victoires & ſes conquêtes ne fit plus que des tournois. Amoureux d'une femme indigne de ſa tendreſſe, il lui ſacrifia ſes intérêts & ſa gloire, & perdit enfin tout le fruit de ſes travaux en France. Il n'était plus occupé que de jeux, de tournois, des cérémonies de ſon Ordre de la Jarretiére; la grande table ronde établie par lui à Vindſor, à laquelle ſe rendaient tous les Chevaliers de l'Europe, fut le modèle ſur lequel les Romanciers imaginèrent toutes les hiſtoires des Chevaliers de la Table ronde, dont ils attribuèrent l'inſtitution fabuleuſe au Roi *Arthur*. Enfin *Edouard III.* ſurvécut à ſon bonheur & à ſa gloire, & mourut entre les bras d'*Alix Perce* ſa maitreſſe, qui lui ferma les yeux en volant ſes pierreries, & en lui arrachant la bague qu'il portait au doigt. On ne ſçait qui mourut le plus miſérablement, ou du vainqueur, ou du vaincu.

La table ronde.

1377.

Cependant, après la mort de *Jean de France*, *Charles V.* ſon fils, juſtement ſurnommé *le Sage*, réparait les ruines de ſon pays par la patience, & par les négociations. Nous verrons comment il chaſſa les Anglais de preſque toute la France. Mais tandis qu'il ſe préparait à cette grande entrepriſe, *le Prince Noir* vers l'an 1366. ajoutait une nouvelle gloire à celle de Crécy & de Poitiers. Jamais les Anglais ne firent des actions plus mémorables & plus inutiles.

CHA-

Digitized by Google

## CHAPIT. SOIXANTE ET TREIZIEME.

# DU PRINCE NOIR, DU ROI DE CASTILLE DON PEDRE LE CRUEL,

### *Et du Connétable Du Gueſclin.*

LA Caſtille était preſqu'auſſi déſolée que la France. *Pierre* ou *Don Pédre*, qu'on nomme *le Cruel*, y régnait. On nous le repréſente comme un tigre altéré de ſang humain, & qui ſentait de la joye à le répandre. Un tel caractère eſt bien rarement dans la nature. Les hommes ſanguinaires ne le ſont que dans la fureur de la vengeance, ou dans les ſévérités de cette politique atroce, qui fait croire la cruauté néceſſaire; mais perſonne ne répand le ſang pour ſon plaiſir.

Pierre rendu cruel par des rebelles cruels.

Il monta ſur le Trône de Caſtille étant encor mineur, & dans des circonſtances fâcheuſes. Son pére *Alphonſe XI.* avait eu ſept bâtards de ſa maîtreſſe *Eléonore de Guſman*. Ces ſept bâtards, puiſſamment établis, bravaient l'autorité de *Don Pédre*; & leur mére, encor plus puiſſante qu'eux, inſultait à la mére du Roi. La Caſtille était partagée entre le parti de la Reine mére & celui d'*Eléonore*. A peine le Roi eut-il atteint l'âge de 21. ans, qu'il lui fallut



Digitized by Google

CH. LXXIII.

soutenir contre la faction des bâtards une guerre civile. Il combattit, fut vainqueur, & accorda la mort d'*Eléonore* à la vengeance de sa mére. On peut le nommer jusques-là courageux & trop sévère. Il épouse *Blanche de Bourbon*; & la prémiére nouvelle qu'il apprend de sa femme quand elle est arrivée à Valladolid, c'est qu'elle est amoureuse du Grand-Maître de *St. Jaques*, l'un de ces mêmes bâtards qui lui avaient fait la guerre. Je sai que de telles intrigues sont rarement prouvées, qu'un Roi sage doit plûtôt les ignorer que s'en venger; mais enfin le Roi fut excusable, puisqu'il y a encor une famille en Espagne qui se vante d'être issue de ce commerce. C'est celle des *Henriques*.

1351.

Sa femme coupable.

*Blanche de Bourbon* eut au moins l'imprudence d'être trop unie avec la faction des bâtards, ennemis de son mari. Faut-il après cela s'étonner que le Roi la laissât dans un château, & se consolât dans d'autres amours?

*Don Pédre* eut donc à la fois à combattre & les Arragonais & ses fréres rebelles. Il fut encor vainqueur, & rendit sa victoire inhumaine. Il ne pardonna guères. Ses proches qui avaient pris parti contre lui, furent immolés à ses ressentimens. Enfin ce Grand-Maître de *St. Jaques* fut tué par ses ordres. C'est ce qui lui mérita le nom de *Cruel*, tandis que *Jean* Roi de France, qui avait assassiné son Connétable & quatre Seigneurs de Normandie, était nommé *Jean le Bon*.

Dans ces troubles la femme de *Don Pédre* mourut.

Digitized by Google

mourut. Elle avait été coupable, il fallait bien qu'on dit qu'elle mourut empoisonnée. Mais encor une fois, on ne doit point intenter cette action de poison sans preuve. CH. LXXIII.

C'était sans-doute l'intérêt des ennemis de *Don Pédre* de répandre dans l'Europe qu'il avait empoisonné sa femme. *Henri de Transtamare*, l'un de ces sept bâtards, qui avait d'ailleurs son frére & sa mére à venger, & surtout ses intérêts à soutenir, profita de la conjoncture. La France était infestée par ces brigands réunis, nommés *Malandrins*; ils faisaient tout le mal qu'*Edouard* n'avait pû faire. *Henri de Transtamare* négocia avec le Roi de France *Charles V.* pour délivrer la France de ces brigands, & les avoir à son service. L'Arragonais, toûjours ennemi du Castillan, promit de livrer passage. *Bertrand du Guesclin*, Chevalier d'une grande réputation, qui ne cherchait qu'à se signaler, engagea les *Malandrins* à le connaître pour Chef, & à le suivre en Castille. On a regardé cette entreprise de *Bertrand du Guesclin* comme une action sainte, & qu'il faisait, dit-il, pour le bien de son ame. Cette action sainte consistait à conduire des brigands au secours d'un rebelle contre un Roi cruel, mais légitime. Du Guesclin à la tête des brigands.

On sait qu'en passant près d'Avignon, *Du Guesclin*, manquant d'argent pour payer ses troupes, rançonna le Pape & sa Cour. Cette extorsion était nécessaire; mais je n'ose prononcer le nom qu'on lui donnerait si elle n'eût



Digitized by Google

CH. LXXIII.

pas été faite à la tête d'une troupe qui pouvait paſſer pour une armée.

1366. Du Gueſclin, un bâtard, & une armée de voleurs contre Pierre.

Le bâtard *Henri*, ſecondé de ſes troupes groſſies dans leur marche, & appuyé de l'Arragon, commença par ſe faire déclarer Roi dans Burgos. *Don Pédre* attaqué ainſi par les Français, eut recours au *Prince Noir* leur vainqueur. Ce Prince était Souverain de la Guyenne; le Roi ſon pére la lui avait cédée pour prix de ſes actions héroïques. Il devait voir d'un œil jaloux le ſuccès des armes Françaiſes en Eſpagne, & prit par intérêt & par honneur le parti le plus juſte. Il marcha en Eſpagne avec ſes Gaſcons & quelques Anglais. Bientôt, ſur les bords de l'Ebre & près du village de Navarette, *Don Pédre* & *le Prince Noir* d'un côté, de l'autre *Henri de Tranſtamare* & *Du Gueſclin*, donnèrent la ſanglante bataille qu'on nomme de Navarette. Elle fut plus glorieuſe au *Prince Noir* que celles de Crécy & de Poitiers, parce qu'elle fut plus diſputée. Sa victoire fut complette; il prit *Bertrand du Gueſclin* & le Maréchal d'*Andrehen*, qui ne ſe rendirent qu'à lui. *Henri de Tranſtamare* fut obligé de fuir en Arragon, & *le Prince Noir* rétablit *Don Pédre* ſur le Trône. Ce Roi traita pluſieurs rebelles avec une cruauté que les loix de tous les Etats autoriſent du nom de juſtice. *Don Pédre* uſait dans toute ſon étendue du malheureux droit

1368. de ſe venger. *Le Prince Noir*, qui avait eu la gloire de le rétablir, eut encor celle d'arrêter le cours de ſes cruautés. Il eſt après *Alfred* celui

Digitized by Google

lui de tous les Héros que l'Angleterre a le plus en vénération. CH. LXXIII.

Quand celui qui soutenait *Don Pédre* se fut retiré, & que *Bertrand du Guesclin* se fut racheté, alors le bâtard *de Transtamare* réveilla le parti des mécontens, & *Bertrand du Guesclin*, que le Roi *Charles V.* employait secrettement, leva de nouvellles troupes.

*Transtamare* avait pour lui l'Arragon, les révoltés de Castille & les secours de la France. *Don Pédre* avait la meilleure partie des Castillans, le Portugal, & enfin les Musulmans d'Espagne: ce nouveau secours le rendit plus odieux, & le défendit mal. *Transtamare* & *du Guesclin*, n'ayant plus à combattre le génie & l'ascendant du *Prince Noir*, vainquirent enfin *Don Pédre* auprès de Tolède. Retiré & assiégé dans un Château après sa défaite, il eût pris, en voulant s'échaper, par un Gentilhomme Français, qu'on appellait *le Bégue de Vilaines*. Conduit dans la tente de ce Chevalier, le prémier objet qu'il y apperçoit, est le Comte de *Transtamare*. On dit que transporté de fureur, il se jetta, quoique desarmé, sur son frére; ce qui est vrai c'est que ce frére lui arracha la vie d'un coup de poignard. Le bâtard tue son frére Roi légitime. 1368.

Ainsi périt *Don Pédre* à l'âge de 34. ans, & avec lui s'éteignit la race de Castille. Son ennemi, son frére, son assassin, parvint à la Couronne sans autre droit que celui du meurtre: c'est de lui que sont descendus les Rois de Castille, qui ont régné en Espagne jusqu'à *Jeanne*,



Digitized by Google

CH. LXXIII.

qui fit passer ce sceptre dans la Maison d'Autriche, par son mariage avec *Philippe le Beau*, pére de *Charles-Quint*.

## *CHAP. SOIXANTE ET QUATORZIEME.*

# DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE, DU TEMS DU ROI CHARLES V.

*Comment ce Prince habile dépouille les Anglais de leurs conquêtes. Son Gouvernement. Le Roi d'Angleterre* RICHARD II., *fils du* PRINCE NOIR, *détrôné.*

LA dextérité de *Charles V.* sauvait la France du naufrage. La nécessité d'affaiblir les vainqueurs *Edouard III.* & *le Prince Noir*, lui tint lieu de justice. Il profita de la vieillesse du pére & de la maladie du fils attaqué d'une hydropisie, dont il mourut en 1371. Il sut d'abord semer la division entre le Prince Souverain de Guyenne & ses vassaux, éluder les Traités, refuser le reste du payement de la rançon de son pére sur des prétextes plausibles, s'attacher le nouveau Roi de Castille, & même ce Roi de Navarre, *Charles* surnommé *le Mauvais*, qui avait tant de terres en France; susciter le nouveau Roi d'Ecosse, *Robert Stuart*, contre les Anglais; remettre l'ordre dans les finan-

Digitized by Google

finances, faire contribuer les peuples sans murmures, & réussir enfin, sans sortir de son cabinet, autant que le Roi *Edouard* qui avait passé la mer & gagné des batailles. CH. LXXIV.

Quand il vit toutes les machines que sa politique arrangeait, bien affermies, il fit une de ces démarches audacieuses, qui pourraient passer pour des témérités en politique, si les mesures bien prises & l'événement ne les justifiaient. Il envoye un Chevalier & un Juge de Toulouse citer *le Prince Noir* à comparaître devant lui dans la Cour des Pairs, & à venir rendre compte de sa conduite. C'était agir en Juge Souverain avec le vainqueur de son pére & de son grand-pére, qui possédait la Guyenne & les lieux circonvoisins en Souveraineté absolue par le droit de conquête, & par un Traité solemnel. Non seulement on le cite comme un sujet, mais on fait rendre un arrêt du Parlement, par lequel on confisque la Guyenne, & tout ce qui appartient en France à la Maison d'Angleterre. L'usage était de déclarer la guerre par un héraut d'armes, & on envoye à Londres un valet de pied faire cette cérémonie. *Edouard* n'était donc plus à craindre. Politique du Roi Charles V. 1369. 1370.

La valeur & l'habileté de *Bertrand du Guesclin*, devenu Connétable de France, & surtout le bon ordre que *Charles V.* avait mis à tout, annoblirent l'irrégularité de ces procédés, & firent voir que dans les affaires publiques, *où est le profit, là est la gloire.*

*Le Prince Noir* mourant ne pouvait plus paraître



Digitized by Google

CH. LXXIV.

raître en campagne. Son pére ne put lui envoyer que des faibles ſecours. Les Anglais, auparavant victorieux dans tous les combats, furent battus par-tout. *Bertrand du Gueſclin*, ſans remporter de ces grandes victoires, telles que celles de Crécy & de Poitiers, fit une campagne entiérement ſemblable à celle qui dans les derniers tems a fait paſſer le Vicomte *de Turenne* pour le plus grand Général de l'Europe. Il tomba dans le Maine & dans l'Anjou ſur les quartiers des troupes Anglaiſes, les défit toutes les unes après les autres, & prit de ſa main leur Général *Grandſon*. Il rangea le Poitou, la Saintonge, ſous l'obéïſſance de la France. Les villes ſe rendaient les unes par la force, les autres par l'intrigue. Les faiſons combattaient encor pour *Charles V.* Une flotte formidable équipée en Angleterre, fut toûjours repouſſée par les vents contraires. Des trêves adroitement ménagées préparèrent encor de nouveaux ſuccès.

1370.

1378. Puiſſance du Roi Charles V.

*Charles* qui vingt ans auparavant n'avait pas eu de quoi entretenir une garde pour ſa perſonne, eut à la fois cinq armées & une flotte. Ses vaiſſeaux portèrent la guerre juſqu'en Angleterre, dont on ravagea les côtes, tandis qu'après la mort d'*Edouard III.* l'Angleterre ne prenait aucunes meſures pour ſe venger. Il ne reſtait aux Anglais que la ville de Bordeaux, celle de Calais, & quelques fortereſſes.

1380. Ce fut alors que la France perdit *Bertrand du Gueſclin.* On ſait quels honneurs ſon Roi rendit

Digitized by Google

rendit à ſa mémoire. Il fut, je crois, le premier dont on fit l'oraiſon funébre ; & il n'y a que lui & le Vicomte de *Turenne* qui ayent été enterrés dans l'égliſe deſtinée aux tombeaux des Rois de France. Son corps fut porté avec les mêmes cérémonies que ceux des Souverains. Quatre Princes du Sang le ſuivaient. Ses chevaux, ſelon la coûtume du tems, furent préſentés dans l'égliſe à l'Evêque qui officiait, & qui les bénit en leur impoſant les mains. Ces détails ſont peu importans ; mais ils font connaître l'eſprit de Chevalerie. L'attention que s'attiraient les grands Chevaliers célèbres par leurs faits d'armes, s'étendait ſur les chevaux qui avaient combattu ſous eux. *Charles* ſuivit bientôt *Du Gueſclin.* On le fait encor mourir d'un poiſon lent, qui lui avait été donné il y avait plus de dix années, & qui le conſuma à l'âge de 44. ans, comme s'il y avait dans la nature des alimens qui puſſent donner la mort au bout d'un certain tems. Il eſt bien vrai qu'un poiſon qui n'a pu donner une mort prompte, laiſſe une langueur dans le corps, ainſi que toute maladie violente ; mais il n'eſt point vrai qu'il faſſe de ces effets lents que le vulgaire croit inévitables. Le véritable poiſon qui tua *Charles V.* était une mauvaiſe conſtitution.

CH. LXXIV.

Cérémonie ſinguliére.

1380. Charles V. non empoiſonné.

Perſonne n'ignore que la majorité des Rois de France fut fixée par lui à l'âge de 14 ans commencés, & que cette Ordonnance ſage, mais encor trop inutile pour prévenir les troubles,

1374.

Digitized by Google

CH. LXXIV.

bles, fut enregiſtrée dans un Lit de Juſtice en 1374. Il avait voulu déraciner l'ancien abus des guerres particuliéres des Seigneurs, abus qui paſſait pour une loi de l'Etat. Elles furent défendues ſous ſon régne, quand il fut le Maître. Il interdit même juſqu'au port d'armes; mais c'était une de ces loix dont l'exécution était alors impoſſible.

Tréſor de Charles V.

On fait monter les tréſors qu'il amaſſa juſqu'à la ſomme de dix-ſept millions de livres de ſon temps. Il eſt certain qu'il avait accumulé, & que tout le fruit de ſon œconomie fut ravi & diſſipé par ſon frére le Duc d'Anjou dans ſa malheureuſe expédition de Naples dont j'ai parlé.

Après la mort d'*Edouard III.* vainqueur de la France, & après celle de *Charles V.* ſon reſtaurateur, on vit bien que la ſupériorité d'une Nation ne dépend que de ceux qui la conduiſent.

Le fils du *Prince Noir*, *Richard II.* ſuccéda à ſon grand-pére *Edouard III.* à l'âge d'onze ans; & quelque tems après *Charles VI.* fut Roi de France à l'âge de douze. Ces deux minorités ne furent pas heureuſes; mais l'Angleterre fut d'abord la plus à plaindre.

On a vu quel eſprit de vertige & de fureur avait ſaiſi en France les habitans de la campagne du tems du Roi *Jean*, & comme ils vengèrent leur aviliſſement & leur miſére ſur tout ce qu'ils rencontrèrent de Gentilshommes, qui en effet étaient leurs oppreſſeurs. La même furie ſaiſit

Digitized by Google

sit les Anglais. On vit renouveller la guerre que Rome eut autrefois contre les esclaves. Un couvreur de tuiles & un Prêtre firent autant de mal à l'Angleterre que les querelles des Rois & des Parlemens peuvent en faire. Ils assemblent les peuples des trois Provinces, & leur persuadent aisément que les riches avaient joui assez longtems de la Terre, & qu'il est tems que les pauvres se vengent. Ils les ménent droit à Londres, pillent une partie de la ville, & font couper la tête à l'Archevêque de Cantorbery & au grand-Tréforier du Royaume. Il est vrai que cette fureur finit par la mort des Chefs & par la dispersion des révoltés. Mais de telles tempêtes, assez communes en Europe, font voir sous quel malheureux Gouvernement on vivait alors. On était encor loin du véritable but de la politique, qui consiste à enchaîner au bien commun tous les ordres de l'Etat.

CH. LXXIV.

1381. Guerre des pauvres contre les riches.

On peut dire qu'alors les Anglais ne savaient pas mieux jusques où s'étendaient les prérogatives des Rois & celles des Parlemens. *Richard II.* à l'âge de dix-huit ans, voulut être despotique, & les Anglais trop libres. Bientôt il y eut une guerre civile. Presque toûjours dans les autres Etats, les guerres civiles sont fatales aux conjurés; mais en Angleterre elles le sont aux Rois. *Richard*, après avoir disputé dix ans son autorité contre ses sujets, fut enfin abandonné de son propre parti. Son cousin le Duc de *Lancastre*, petit-fils d'*Edouard III.* exilé depuis longtems du Royaume, y revint seule-

Digitized by Google

CH. LXXIV.

seulement avec trois vaisseaux. Il n'avait pas besoin d'un plus grand secours ; la nation se déclara pour lui. *Richard II.* demanda seulement qu'on lui laissât la vie, & une pension pour subsister.

1399. Richard II. déposé juridiquement.

Un Parlement lui fait son procès comme il l'avait fait à *Edouard II.* Les accusations juridiquement portées contre lui ont été conservées : un des griefs est qu'il a emprunté de l'argent sans payer, qu'il a entretenu des espions, & qu'il avait dit qu'il était le maître des biens de des sujets. On le condamna comme ennemi de la liberté naturelle, & comme coupable de trahison. *Richard* enfermé dans la Tour, remit au Duc de *Lancastre* les marques de la Royauté, avec un écrit signé de sa main, par lequel il se reconnaissait indigne de régner. Il l'était en effet, puisqu'il s'abaissait à le dire.

Quatre Souverains jugés & condamnés.

Ainsi le même siécle vit déposer solemnellement deux Rois d'Angleterre, *Edouard II.* & *Richard II.*, l'Empereur *Venceslas*, & le Pape *Jean XXIII.*, tous quatre jugés & condamnes avec les formalités juridiques.

1400.

Le Parlement d'Angleterre ayant enfermé son Roi, décerna que si quelqu'un entreprenait de le délivrer, dès-lors *Richard II.* serait digne de mort. Au prémier mouvement qui se fit en sa faveur, huit scélérats allèrent assassiner le Roi dans sa prison. Il défendit sa vie mieux qu'il n'avait défendu son Trône. Il arracha la hache d'armes à un des meurtriers.

Il

Digitized by Google

Il en tua quatre avant de ſuccomber. Le Duc de *Lancaſtre* régna cependant ſous le nom de *Henri IV.* L'Angleterre ne fut ni tranquille ni en état de rien entreprendre alors contre la France ; mais ſon fils *Henri V.* contribua à la plus grande révolution qui fût arrivée depuis *Charlemagne.* CH. LXXIV.

## *CHAPIT. SOIXANTE ET QUINZIEME.*

# DU ROI DE FRANCE CHARLES VI.

*De ſa maladie. De la nouvelle invaſion de la France par* HENRI V. *Roi d'Angleterre.*

UNe partie des ſoins que le Roi *Charles V.* avait pris pour rétablir la France, fut préciſément ce qui précipita ſa ſubverſion. Ses tréſors amaſſés furent diſſipés, & les impôts qu'il avait mis, révoltèrent ſa Nation. On remarque que ce Prince dépenſait pour toute ſa maiſon quinze-cent marcs d'or par an. Ses frères Régens du Royaume en dépenſaient ſept-mille pour *Charles VI.* âgé de treize ans, qui malgré cette diſſipation manquait du néceſſaire. Il ne faut pas mépriſer de tels détails, qui ſont la ſource cachée de la ruine des Etats, comme des familles. Tout le fruit de la ſageſſe de Charles V. perdu.

*Louïs d'Anjou*, le même qui fut adopté par *Jeanne*

Digitized by Google

CH. LXXV. *Jeanne I.* Reine de Naples, l'un des oncles de *Charles VI.*, non content d'avoir ravi le tréſor de ſon pupille, chargeait le peuple d'exactions. Paris, Rouen, la plûpart des villes ſe ſoulévent; les mêmes fureurs qui ont depuis déſolé Paris du tems de la Fronde dans la jeuneſſe de *Louïs XIV.* parurent ſous *Charles VI.* Les punitions publiques & ſecrettes furent auſſi cruelles que le ſoulévement avait été orageux. Le grand Schiſme des Papes, dont j'ai parlé, augmentait encor le déſordre. Les Papes d'Avignon reconnus en France, achevaient de la piller par tous les artifices que l'avarice déguiſée en Religion peut inventer. On eſpérait que le Roi majeur réparerait tant de maux par un Gouvernement plus heureux.

Il avait vengé en perſonne le Comte de Flan-
1384. dre ſon vaſſal des Flamans rebelles toûjours ſoutenus par l'Angleterre. Il profita des troubles où cette Iſle était plongée ſous *Richard II.* On équipa même plus de douze cent vaiſſeaux pour faire une deſcente. Ce nombre ne doit pas paraître incroyable; *St. Louïs* en eut davantage: il eſt vrai que ce n'était que des vaiſſeaux de tranſport; mais la facilité avec laquelle on prépara cette flotte, montre qu'il y avait alors plus de bois de conſtruction qu'aujourd'hui, & qu'on n'était pas ſans induſtrie. La jalouſie qui diviſait les oncles du Roi, empêcha que la flotte ne fût employée. Elle ne ſervit qu'à faire voir quelle reſſource aurait eu la France ſous un bon Gouvernement,

Digitized by Google

ment, puiſque malgré les tréſors que le Duc d'Anjou avait emportés pour ſa malheureuſe expédition de Naples, on pouvait faire de ſi grandes entrepriſes. Cr. LXXV.

Enfin on reſpirait, lorſque le Roi, allant en Bretagne faire la guerre au Duc, dont il avait à ſe plaindre, fut attaqué d'une frénéſie horrible. Cette maladie commença par des aſſoupiſſemens, ſuivis d'aliénation d'eſprit, & enfin d'accès de fureur. Il tua quatre hommes dans ſon prémier accès, continua de fraper tout ce qui était autour de lui, juſqu'à-ce qu'épuiſé de ces mouvemens convulſifs, il tomba dans une létargie profonde. Charles VI. tombe en frénéſie.

Je ne m'étonne point que toute la France le crût empoiſonné & enſorcelé. Nous avons été témoins dans notre ſiécle, tout éclairé qu'il eſt, de préjugés populaires auſſi injuſtes. Son frére, le Duc d'Orléans, avait épouſé *Valentine* de Milan. On accuſa *Valentine* de cet accident. Ce qui prouve ſeulement que les Français alors fort groſſiers penſaient que les Italiens en ſavaient plus qu'eux. Cru enſorcelé.

Le ſoupçon redoubla quelque tems après dans une avanture digne de la ruſticité de ce tems. On fit à la Cour une maſcarade, dans laquelle le Roi, déguiſé en Satyre, traînait quatre autre Satyres enchaînés. Ils étaient vêtus d'une toile enduite de poix-réſine, à laquelle on avait attaché des étoupes. Le Duc d'Orléans eut le malheur d'aprocher un flambeau d'un de ſes habits, qui en furent enflammés en un moment. 1393.

Digitized by Google

CH. LXXV.

moment. Les quatre Seigneurs furent brulés, & à peine put-on ſauver la vie au Roi par la préſence d'eſprit de ſa belle-ſœur la Ducheſſe de Berri, qui l'envelopa dans ſon manteau.

1393. Un ſorcier de Languedoc envoyé pour guérir le Roi.

Cet accident hâta une de ſes rechûtes. On eût pû le guérir peut-être par des ſaignées, par des bains, & par du régime; mais on fit venir un Magicien de Montpellier. Le Magicien vint. Le Roi avait quelques relâches, qu'on ne manqua pas d'attribuer au pouvoir de la Magie. Les fréquentes rechutes fortifiérent bientôt le mal, qui devint incurable. Pour comble de malheur, le Roi reprenait quelquefois ſa raiſon. S'il eût été malade ſans retour, on aurait pu pourvoir au Gouvernement du Royaume. Le peu de raiſon qui reſta au Roi, fut plus fatal que ſes accès. On n'aſſembla point les Etats. On ne régla rien. Le Roi reſtait Roi, & confiait ſon autorité mépriſée & ſa tutèle tantôt à ſon frére, tantôt à ſes oncles le Duc de Bourgogne & le Duc de Berri. C'étoit un ſurcroit d'infortune pour l'Etat, que ces Princes euſſent de puiſſans apanages. Paris devint néceſſairement le théatre d'une guerre civile, tantôt ſourde, tantôt déclarée. Tout était faction, tout juſqu'à l'Univerſité ſe mêlait du Gouvernement.

1407. Duc d'Orléans aſſaſſiné.

Perſonne n'ignore que *Jean* Duc de Bourgogne fit aſſaſſiner ſon couſin le Duc d'Orléans dans la rue Barbette. Le Roi n'était ni aſſez maître de ſon eſprit, ni aſſez puiſſant pour faire juſtice du coupable. Le Duc de Bour-

Digitized by Google

Bourgogne daigna cependant prendre des lettres d'abolition. Enſuite il vint à la Cour faire trophée de ſon crime. Il aſſembla tout ce qu'il y avait de Princes & de Grands; & en leur préſence le Docteur *Jean Petit* non ſeulement juſtifia la mort du Duc d'Orléans, mais il établit la doctrine de l'*homicide*, qu'il fonda ſur l'exemple de tous les aſſaſſinats dont il eſt parlé dans les Livres hiſtoriques de l'Ecriture. Il oſait faire un dogme de ce qui n'eſt écrit dans ces livres que comme un événement, au lieu d'apprendre aux hommes, comme on l'aurait toûjours dû faire, qu'un aſſaſſinat raporté dans l'Ecriture eſt auſſi déteſtable que s'il ſe trouvait dans les hiſtoires des Sauvages, ou dans celle du temps dont je parle. Cette doctrine fut condamnée, comme on a vû, au Concile de Conſtance, & n'a pas moins été renouvellée depuis.

CH. LXXV.

1408. Docteur juſtifie aſſaſſinat.

C'eſt vers ce temps-là que le Maréchal de *Boucicaut* laiſſa perdre Gènes qui s'était miſe ſous la protection de la France. Les Français y furent maſſacrés comme en Sicile. L'élite de la Nobleſſe qui avait couru ſe ſignaler en Hongrie contre *Bajazeth* l'Empereur des Turcs, avait été tuée dans la bataille malheureuſe que les Chrêtiens perdirent. Mais ces malheurs étrangers étaient peu de choſe en comparaiſon de ceux de l'Etat.

1410.

La femme du Roi, *Iſabelle* de Baviére, avait un parti dans Paris; le Duc de Bourgogne avait le ſien; celui des enfans du Duc d'Or-

CH. LXXV.

léans était puissant. Le Roi seul n'en avait point. Mais ce qui fait voir combien Paris était considérable, & comme il était le prémier mobile du Royaume, c'est que le Duc de Bourgogne, qui joignait à l'Etat dont il portait le nom, la Flandre & l'Artois, mettait toute son ambition à être le maître de Paris. Sa faction s'appellait celle des *Bourguignons*; celle d'Orléans était nommée des *Armagnacs*, du nom du Comte d'*Armagnac*, beau-pére du Duc d'Orléans, fils de celui qui avait été assassiné dans Paris. Celle des deux qui dominait, faisait tour à tour conduire au gibet, assassiner, brûler ceux de la faction contraire. Personne ne pouvait s'assûrer d'un jour de vie. On se battait dans les rues, dans les églises, dans les maisons, à la campagne.

Factions à Paris, ville déja considérable.

Henri V. descend en France.

C'était une occasion bien favorable pour l'Angleterre de recouvrer ses patrimoines de France, & ce que les Traités lui avaient donné. *Henri V.* Prince rempli de prudence & de courage, négocie & arme à la fois. Il descend en Normandie avec une armée de près de cinquante mille hommes. Il prend Harfleur, & s'avance dans un pays désolé par les factions; mais une dissenterie contagieuse fait périr les trois quarts de son armée. Cette grande invasion réunit cependant contre l'Anglais tous les partis. Le Bourguignon même, quoiqu'il traitât déjà secrétement avec le Roi d'Angleterre, envoye cinq-cent hommes d'armes & quelques arbalètriers au secours de sa patrie. Toute la

1415.

Noblesse

Digitized by Google

Noblesse monte à cheval ; les Communes marchent sous leurs banniéres. Le Connétable d'*Albret* se trouva bientôt à la tête de plus de soixante mille combattans. Ce qui était arrivé à *Edouard III.* arrivait à *Henri V.* ; mais la principale ressemblance fut dans la bataille d'Azincourt, qui fut telle que celle de Crécy. Les Anglais la gagnèrent aussi-tôt qu'elle commença. Leurs grands arcs de la hauteur d'un homme, dont ils se servaient avec force & avec adresse, leur donnèrent d'abord la victoire. Ils n'avaient ni canons, ni fusils ; & c'est une nouvelle raison de croire qu'ils n'en avaient point eu à la bataille de Crecy. Peut-être que ces arcs sont une arme plus formidable : j'en ai vû qui portaient plus loin que les fusils ; on peut s'en servir plus vîte & plus longtems : cependant ils sont devenus entiérement hors d'usage. On peut remarquer encore, que la Gendarmerie de France combattit à pied à Azincourt, à Crécy, & à Poitiers ; elle avait été auparavant invincible à cheval. Il arriva dans cette journée une chose qui est horrible, même dans la guerre. Tandis qu'on se battait encore, quelques milices de Picardie vinrent par derriére piller le camp des Anglais. *Henri* ordonna qu'on tuât tous les prisonniers qu'on avait faits. On les passa au fil de l'épée ; & après ce carnage on en prit encor quatorze mille, à qui on laissa la vie. Sept Princes de France périrent dans cette journée avec le Connétable. Cinq Princes furent pris ; plus de dix

Ch. LXXV.

1415. Batailles perdues.



Digitized by Google

CH. LXXV. mille Français reſtèrent ſur le champ de bataille.

Il ſemble qu'après une victoire ſi entiére, il n'y avait plus qu'à marcher à Paris & à ſubjuguer un Royaume diviſé, épuiſé, qui n'était qu'une vaſte ruine. Mais ces ruines mêmes étaient un peu fortifiées. Enfin il eſt conſtant que cette bataille d'Azincourt, qui mit la France en deuil, & qui ne coûta pas trois hommes de marque aux Anglais, ne produiſit aux victorieux que de la gloire. *Henri V.* fut obligé de repaſſer en Angleterre, pour amaſſer de l'argent & de nouvelles troupes.

1415. Reine mére coupable, punie, & qui ſe venge.

L'eſprit de vertige qui troublait les Français au moins autant que leur Roi, fit ce que la défaite d'Azincourt n'avait pû faire. Deux Dauphins étaient morts; le troiſiéme, qui fut depuis le Roi *Charles VII.*, âgé alors de ſeize ans, tâchait déjà de ramaſſer les débris de ce grand naufrage. La Reine ſa mére avait arraché de ſon mari des lettres patentes qui lui laiſſaient les rênes du Royaume. Elle avait à la fois la paſſion de s'enrichir, de gouverner, & d'avoir des amans. Ce qu'elle avait pris à l'Etat & à ſon mari, était en dépôt en pluſieurs endroits, & ſur-tout dans les égliſes. Le Dauphin & les *Armagnacs*, qui déterrèrent ces tréſors, s'en ſervirent dans le preſſant beſoin où l'on était. A cet affront qu'elle reçut de ſon fils, le Roi en joignit un plus cruel. Un ſoir, en rentrant chez la Reine, il trouva le Seigneur de *Boisbourdon* qui en revenait. Il le

Digitized by Google

le fait prendre ſur le champ. On lui donne la queſtion, & couſu dans un ſac on le jette dans la Seine. On envoye incontinent la Reine priſonniére à Blois, de-là à Tours, ſans qu'elle puiſſe voir ſon mari. Ce fut cet accident, & non la bataille d'Azincourt, qui mit la Couronne de France ſur la tête du Roi d'Angleterre. La Reine implore le ſecours du Duc de Bourgogne. Ce Prince ſaiſit cette occaſion d'établir ſon autorité ſur de nouveaux deſaſtres. CH. LXXV.

Il enléve la Reine à Tours, ravage tout ſur ſon paſſage, & conclut enfin ſa ligue avec le Roi d'Angleterre. Sans cette ligue il n'y eût point eu de révolution. *Henri V.* aſſemble enfin vingt-cinq mille hommes, & débarque une ſeconde fois en Normandie. Il avance du côté de Paris, tandis que le Duc *Jean de Bourgogne* eſt aux portes de cette ville, dans laquelle un Roi inſenſé eſt en proye à toutes les ſéditions. La faction du Duc de Bourgogne y maſſacre en un jour le Connétable d'*Armagnac*, les Archevêques de Rheims & de Tours, cinq Evêques, l'Abbé de *St. Denis*, & quarante Magiſtrats. La Reine & le Duc de Bourgogne font à Paris une entrée triomphante au milieu du carnage. Le Dauphin fuit au-delà de la Loire, & *Henri V.* eſt déja maître de toute la Normandie. Le parti qui tenait pour le Roi, la Reine, le Duc de Bourgogne, le Dauphin, tous négocient avec l'Angleterre à la fois, & la fourberie eſt égale de tous côtés. 1418. 1418.

Le jeune Dauphin, gouverné alors par *Tan-* 1419.

CH. LXXV.

*gui du Chaſtel*, ménage enfin cette funeſte entrevue avec le Duc de Bourgogne ſur le pont de Monterau. Chacun d'eux arrive avec dix Chevaliers. *Tangui du Chaſtel* y aſſaſſine le Duc de Bourgogne aux yeux du Dauphin. Ainſi le meurtre du Duc d'Orléans eſt vengé enfin par un autre meurtre, d'autant plus odieux que l'aſſaſſinat était joint à la violation de la foi publique.

Le Dauphin aſſaſſine le Duc de Bourgogne.

On ſerait preſque tenté de dire que ce meurtre ne fut point prémédité, tant on avait mal pris ſes meſures pour en ſoutenir les ſuites. *Philippe le Bon*, nouveau Duc de Bourgogne, ſucceſſeur de ſon pére, devint un ennemi néceſſaire du Dauphin par devoir & par politique. La Reine ſa mére outragée devint une marâtre implacable; & le Roi Anglais, profitant de tant d'horreurs, diſait que DIEU l'amenait par la main pour punir les Français.

1420. *Iſabelle de Baviére* & le nouveau Duc *Philippe* conclurent alors à Troye une paix plus funeſte que toutes les guerres précédentes, par laquelle on donna *Catherine*, fille de *Charles VI.* pour épouſe au Roi d'Angleterre, avec la France en dot.

Le Dauphin deshérité.

Il fut ſtipulé dès-lors même, que *Henri V.* ſerait reconnu pour Roi, mais qu'il ne prendrait que le nom de Régent pendant le reſte de la vie malheureuſe du Roi de France devenu entiérement imbécille. Enfin le contract portait qu'on pourſuivrait ſans relâche celui qui ſe diſait Dauphin de France. *Iſabelle de Baviére* conduiſit

Digitized by Google

duisit son malheureux mari & sa fille à Troye, où le mariage s'accomplit. *Henri*, devenu Roi de France, entra dans Paris paisiblement, & y régna sans contradiction, tandis que *Charles VI.* était enfermé avec ses domestiques à l'hôtel de *St. Paul*, & que la Reine *Isabelle de Baviére* commençait déjà à se repentir. CH. LXXV.

*Philippe* Duc de Bourgogne fit demander solemnellement justice du meurtre de son pére aux deux Rois, à l'hôtel de *St. Paul*, dans une assemblée de tout ce qui restait de Grands. Le Procureur Général de Bourgogne, *Nicolas Raulin*, un Docteur de l'Université nommé *Jean Larcher*, accusent le Dauphin. Le Prémier Président du Parlement de Paris & quelques Députés de son Corps assistaient à cette assemblée. L'Avocat-Général *Marigni* prend des conclusions contre l'héritier & le défenseur de la Couronne, comme s'il parlait contre un assassin ordinaire. Le Parlement fait citer le Dauphin à ce qu'on appelle la *Table de marbre*. C'était une grande table qui servait du tems de *St. Louïs* à recevoir les redevances en nature des Vassaux de la Tour du Louvre, & qui resta depuis comme une marque de juridiction. Le Dauphin y fut condamné par contumace. 1420. Condamné au Parlement.

C'était une de ces questions délicates & difficiles à résoudre, de savoir par qui le Dauphin devait être jugé, si on pouvait détruire la Loi Salique, si le meurtre du Duc d'Orléans n'ayant point été vengé, l'assassinat du meurtrier de-



Digitized by Google

CH. LXXV.

vait l'être. On a vu longtems après en Eſpagne *Philippe II.* faire périr ſon fils. *Coſme I.* Duc de Florence tua l'un de ſes enfans qui avait aſſaſſiné l'autre. Ce fait eſt très-vrai; on a conteſté très-mal à propos à *Varillas* cette avanture; le Préſident *de Thou* fait aſſez entendre qu'il en fut informé ſur les lieux. Le Czar *Pierre* a fait de nos jours condamner ſon fils à la mort. Exemples affreux, dans leſquels il ne s'agiſſait pas de donner l'héritage du fils à un étranger!

Le Roi d'Angleterre régne en France.

Voila donc la Loi Salique abolie, l'héritier du Trône deshérité & proſcrit, le gendre régnant paiſiblement & enlevant l'héritage de ſon beau-frére, comme depuis on vit en Angleterre *Guillaume* Prince d'Orange étranger dépoſſéder le pére de ſa femme. Si cette révolution avait duré comme tant d'autres, ſi les ſucceſſeurs de *Henri V.* avaient ſoutenu l'édifice élevé par leur pére, s'ils étaient aujourd'hui Rois de France, y aurait-il un ſeul Hiſtorien qui ne trouvat leur cauſe juſte? *Mézerai* n'eût point dit en ce cas que *Henri V.* mourut des hémorroïdes pour s'être aſſis ſur le Trône des Rois de France. Les Papes ne leur auraient-ils pas envoyé Bulles ſur Bulles? n'auraient-ils pas été les Oints du Seigneur? La Loi Salique n'aurait-elle pas été regardée comme une chimère? Que de Bénédictins auraient préſenté aux Rois de la race de *Henri V.* de vieux diplomes contre cette Loi Salique! Que de beaux eſprits l'euſſent tournée en ridicule! que de

Digitized by Google

de Prédicateurs euſſent élevé juſqu'au Ciel *Henri V.* vengeur de l'aſſaſſinat, & libérateur de la France ! CH. LXXV.

Le Dauphin, retiré dans l'Anjou, ne paraiſſait qu'un exilé. *Henri V.* Roi de France & d'Angleterre, fit voile vers Londres, pour avoir encor de nouveaux ſubſides & de nouvelles troupes. Ce n'était pas l'intérêt du peuple Anglais amoureux de ſa liberté, que ſon Roi fût Maître de la France. L'Angleterre était en danger de devenir une Province d'un Royaume étranger ; & après s'être épuiſée pour affermir ſon Roi dans Paris, elle eût été réduite en ſervitude par les forces du pays même qu'elle aurait vaincu & que ſon Roi aurait euës dans ſa main.

Cependant *Henri V.* retourna bientôt à Paris, plus Maître que jamais. Il avait des tréſors & des armées ; il était jeune encore. Tout faiſait croire que le Trône de France paſſait pour toûjours à la Maiſon de *Lancaſtre*. La deſtinée renverſa tant de proſpérités & d'eſpérances. *Henri V.* fut attaqué d'une fiſtule. On l'eût guéri dans des temps plus éclairés. L'ignorance de ſon ſiécle cauſa ſa mort. Il expira au Château de Vincennes à l'âge de 34. ans. Son corps fut expoſé à *St. Denis*, comme celui d'un Roi de France, & enſuite porté à Veſtminſter parmi ceux d'Angleterre. Le Roi d'Angleterre à St. Denis. 1422.

*Charles VI.* à qui on avait encor laiſſé par pitié le vain titre de Roi, finit bientôt après ſa triſte vie, après avoir paſſé trente années dans

CH. LXXV. 1422. dans des rechutes continuelles de frénésie. Il mourut le plus malheureux des Rois, & le Roi du peuple le plus malheureux de l'Europe.

Le frére de *Henri V.* le Duc de *Betford*, fut le seul qui assista à ses funerailles. On n'y vit aucun Seigneur. Les uns étaient morts à la bataille d'Azincourt, les autres captifs en Angleterre. Et le Duc de Bourgogne ne voulait pas céder le pas au Duc de *Betford*. Il fallait bien pourtant lui céder tout. *Betford* fut déclaré Régent de France, & on proclama Roi à Paris & à Londres *Henri VI.* fils de *Henri V.* enfant de neuf mois. La ville de Paris envoya même jusqu'à Londres des Députés pour prêter serment de fidélité à cet enfant.

## *CHAPITRE SOIXANTE ET SEIZIEME.*

# DE LA FRANCE

## DU TEMS DE CHARLES VII.

### *De la Pucelle, & de* Jacques Cœur.

CE débordement de l'Angleterre en France fut enfin semblable à celui qui avait inondé l'Angleterre du tems de *Louïs VIII.* mais il fut plus long & plus orageux. Il fallut que *Charles VII.* regagnât pied à pied son Royaume. Il avait à combattre le Régent *Betford*, aussi absolu

Digitized by Google

solu que *Henri V.*, & le Duc de Bourgogne devenu l'un des plus puissans Princes de l'Europe, par l'union du Hainaut, du Brabant, & de la Hollande à ses Domaines. Les amis de *Charles VII.* étaient pour lui aussi dangereux que ses ennemis. La plûpart abusaient de ses malheurs, au point que le Comte de *Richemont* son Connétable, frére du Duc de Bretagne, fit étrangler deux de ses Favoris. CH. LXXVI.

On peut juger de l'état déplorable où *Charles* était réduit, par la nécessité où il fut de faire valoir dans les pays de son obéissance le prix du marc d'argent jusqu'à 90. livres, au lieu d'une demi-livre de six onces qu'il valait du tems de *Charlemagne*.

Il fallut bientôt recourir à un expédient plus étrange, à un miracle. Un Gentilhomme des frontiéres de Lorraine, nommé *Baudricourt*, crut trouver dans une jeune servante d'un cabaret de Vaucouleurs un personnage propre à jouer le rôle de guerriére & d'inspirée. Cette *Jeanne d'Arc*, que le vulgaire croit une bergére, était en effet une jeune servante d'hôtellerie, *robuste*, *montant chevaux à poil*, comme dit *Monstrelet*, *& faisant autres apertises que jeunes filles n'ont point accoutumé de faire.* On la fit passer pour une bergére de dix-huit ans. Il est cependant avéré, par sa propre confession, qu'elle avait alors vingt-sept années. Elle eut assez de courage & assez d'esprit pour se charger de cette entreprise, qui devint héroïque. On la mena devant le Roi à Bourges: elle

Qu'était la Pucelle d'Orléans.

Digitized by Google

CH. LXXVI.

elle fut examinée par des femmes, qui ne manquèrent pas de la trouver vierge, & par une partie des Docteurs de l'Univerſité & quelques Conſeillers du Parlement, qui ne balancèrent pas à la déclarer inſpirée ; ſoit qu'elle les trompât, ſoit qu'ils fuſſent eux-mêmes aſſez habiles pour entrer dans cet artifice ; le vulgaire le crut, & ce fut aſſez.

1429. Les Anglais aſſiégeaient alors la ville d'Orléans, la ſeule reſſource de *Charles*, & étaient prêts de s'en rendre maîtres. Cette fille guerriére, vêtue en homme, conduite par d'habiles Capitaines, entreprend de jetter du ſecours dans la place. Elle parle aux ſoldats de la part de DIEU, & leur inſpire ce courage d'entouſiaſme qu'ont tous les hommes qui croyent voir la Divinité combattre pour eux. Elle marche à leur tête & délivre Orléans, bat les Anglais, prédit à *Charles* qu'elle le fera ſacrer dans Rheims, & accomplit ſa promeſſe l'épée à la main. Elle aſſiſta au ſacre, tenant l'étendart avec lequel elle avait combattu.

1429. La Pucelle priſonniére, accuſée par la Sorbonne, & condamnée au feu par des Evê-

Ces victoires rapides d'une fille, les apparences d'un miracle, le ſacre du Roi qui rendait ſa perſonne plus vénérable, allaient bientôt rétablir le Roi légitime & chaſſer l'étranger : mais l'inſtrument de ces merveilles, *Jeanne d'Arc*, fut bleſſée & priſe en défendant Compiégne. Un homme tel que *le Prince Noir* eût honoré & reſpecté ſon courage. Le Régent *Betford* crut néceſſaire de la flétrir pour ranimer ſes Anglais. Elle avait feint un miracle,

*Betford*

Digitized by Google

*Betford* feignit de la croire sorciére. Mon but est toûjours d'observer l'esprit du tems; c'est lui qui dirige les grands événemens du Monde. L'Université de Paris présenta requête contre *Jeanne d'Arc*, l'accusant d'héréſie & de magie. Ou l'Université pensait ce que le Régent voulait qu'on crût; ou si elle ne le pensait pas, elle commettait une lâcheté détestable. Cette Héroïne digne du miracle qu'elle avait feint, fut jugée à Rouën, par *Cauchon* Evêque de Beauvais, cinq autres Evêques Français, un seul Evêque d'Angleterre, assistés d'un Moine Dominicain Vicaire de l'Inquisition, & par des Docteurs de l'Université. Elle fut qualifiée „ de „ superstitieuse devineresse du Diable, blasphé„ meresse en DIEU & en ses Saints & Saintes, „ errant par moult de fors en la foi de CHRIST. Comme telle, elle fut condamnée à jeûner au pain & à l'eau dans une prison perpétuelle. Elle fit, me semble, à ses Juges une réponse digne d'une mémoire éternelle. Interrogée pourquoi elle avait osé assister au sacre de *Charles* avec son étendart? elle répondit: *Il est juste que qui a eu part au travail, en ait à l'honneur.* CH. LXXVI. ques Français & Anglais.

Enfin, accusée d'avoir repris une fois l'habit d'homme, qu'on lui avait laissé exprès pour la tenter, ses Juges, qui n'étaient pas assurément en droit de la juger, puisqu'elle était prisonniére de guerre, la déclarèrent hérétique relapse, & firent mourir par le feu celle qui ayant sauvé son Roi, aurait eu des autels dans les tems héroïques, où les hommes en élevaient à leurs libérateurs. *Charles VII.* rétablit depuis 1431. 1431.

Digitized by Google

CH. LXXVI.

depuis ſa mémoire, aſſez honorée par ſon ſupplice même.

Ce n'eſt pas aſſez de la cruauté pour porter les hommes à de telles exécutions: il faut encor ce fanatiſme compoſé de ſuperſtition & d'ignorance, qui a été la maladie de preſque tous les ſiécles. Quelque temps auparavant les Anglais condamnèrent la Princeſſe *de Gloceſter* à faire amende honorable dans l'égliſe de *St. Paul*, & une de ſes amies à être brûlée vive, ſous prétexte de je ne ſçai quel ſortilège employé contre la vie du Roi. On avait brûlé le Baron *de Cobham* en qualité d'hérétique: & en Bretagne on fit mourir par le même ſupplice le Maréchal *de Retz* accuſé de magie, & d'avoir égorgé des enfans pour faire avec leur ſang de prétendus enchantemens.

Obſervation.

Que les citoyens d'une ville immenſe, où les arts, les plaiſirs & la paix régnent aujourd'hui, où la raiſon même commence à s'introduire, comparent les tems, & qu'ils ſe plaignent s'ils l'oſent. C'eſt une réflexion qu'il faut faire, preſque à chaque page de cette hiſtoire.

Dans ces triſtes tems la communication des Provinces était ſi interrompue, les Peuples limitrophes étaient ſi étrangers les uns aux autres, qu'une avanturiére oſa quelques années après la mort de la Pucelle prendre ſon nom en Lorraine, & ſoutenir hardiment qu'elle avait échapé au ſupplice, & qu'on avait brulé un fantôme à ſa place. Ce qui eſt plus étrange, c'eſt

Digitized by Google

c'eſt qu'on la crut. On la combla d'honneurs & de biens, & un homme de la Maiſon des *Armoiſes* l'épouſa en 1436. penſant en effet épouſer la véritable Héroïne, qui, quoique née dans l'obſcurité eût été pour le moins égale à lui par ſes grandes actions. CH. LXXVI.

Pendant cette guerre, plus longue que déciſive, qui cauſait tant de malheurs, un autre événement fut le ſalut de la France. Le Duc de Bourgogne, *Philippe le Bon*, mérita ce nom en pardonnant enfin au Roi la mort de ſon pére, & en s'uniſſant avec le Chef de ſa Maiſon contre l'étranger. Il fit à la vérité payer cher au Roi cet ancien aſſaſſinat, en ſe donnant par le Traité toutes les villes ſur la riviére de Somme, avec Roye, Montdidier & le Comté de Boulogne. Il ſe libéra de tout hommage pendant ſa vie, & devint un très-grand Souverain; mais il eut la généroſité de délivrer de ſa longue priſon de Londres le Duc d'Orléans, le fils de celui qui avait été aſſaſſiné dans Paris. Il paya ſa rançon. On la fait monter à trois-cent mille écus d'or; exagération ordinaire aux Ectivains de ces temps. Mais cette conduite montre une grande vertu. Il y a eu toûjours de belles ames dans les temps les plus corrompus. La vertu de ce Prince n'excluait pas en lui la volupté & l'amour des femmes, qui ne peut jamais être un vice que quand il conduit aux méchantes actions. C'eſt ce même *Philippe* qui avait en 1330. inſtitué la Toiſon d'or à l'honneur d'une de ſes maîtreſſes. Il eut quinze bâtards

Philippe le bon, pére de quinze bâtards.

CH. LXXVI.

bâtards qui eurent tous du mérite. Sa Cour était la plus brillante de l'Europe. Anvers, Bruges faisaient un grand commerce, & répandaient l'abondance dans ses Etats. La France lui dut enfin sa paix & sa grandeur, qui augmentèrent toûjours depuis malgré les adversités, les guerres civiles & étrangères.

*Charles VII.* regagna son Royaume à peu près comme *Henri IV.* le conquit cent cinquante ans après. *Charles* n'avait pas à-la-vérité ce courage brillant, cet esprit promt & actif, & ce caractère héroïque de *Henri IV*; mais obligé comme lui de ménager souvent ses amis & ses ennemis, de donner de petits combats, de surprendre des villes & d'en acheter, il entra dans Paris comme y entra depuis *Henri IV.* par intrigue & par force. Tous deux ont été déclarés incapables de posséder la Couronne, & tous deux ont pardonné. Ils avaient encor une faiblesse commune, celle de négliger quelquefois leurs affaires pour se livrer à leurs amours.

**Entrée de Charles VII. dans Paris, reçu par les sept péchés mortels.**

*Charles* ne fit son entrée dans Paris qu'en 1437. Ces bourgeois qui s'étaient signalés par tant de massacres, allèrent au devant de lui avec toutes les démonstrations d'affection & de joye, qui étaient en usage chez ce peuple grossier. Sept filles représentant les sept péchés qu'on nomme mortels, & sept autres figurant les vertus théologales, & cardinales, avec des écriteaux, le reçûrent vers la porte St. Denis. Il s'arrêtait quelques minutes dans les carrefours

Digitized by Google

fours à voir les mystères de la Religion que des bateleurs joüaient sur des trétaux. Les habitans de cette capitale étaient alors aussi pauvres que rustiques ; les Provinces l'étaient davantage. Il fallut plus de vingt ans pour réformer l'Etat ; ce ne fut que vers l'an 1450. que les Anglais furent entiérement chassés de la France. Ils ne gardèrent que Calais & Guines, & perdirent pour jamais tous ces vastes domaines que leurs Rois avaient eus par les droits du sang, & que les trois victoires de Crécy, de Poitiers & d'Azincourt ne purent leur conserver. Les divisions de l'Angleterre contribuèrent autant que *Charles VII.* à la réunion de la France. Ce *Henri VI.* qui avait porté les deux Couronnes, & qui même était venu se faire sacrer à Paris, détrôné à Londres par ses parens, fut rétabli & détrôné encore.

CH. LXXVI.

*Charles VII.* Maître enfin paisible de la France, y établit un ordre qui n'y avait jamais été depuis la décadence de la famille de *Charlemagne.* Il conserva des Compagnies réglées de quinze-cent Gens-d'armes. Chacun de ces Gens-d'armes devait servir avec six chevaux ; de sorte que cette troupe composait neuf mille Cavaliers. Le Capitaine de cent hommes avait mille-sept-cent livres de compte par an, ce qui revient à environ dix mille livres numéraires d'aujourd'hui. Chaque Gendarme avait trois-cent soixante livres de paye annuelle, & chacun des cinq hommes qui l'ac-

Gouvernement de Charles VII.



Digitized by Google

CH. LXXVI.

compagnaient, avait quatre livres de ce temps-là par mois. Il établit auſſi quatre mille cinq-cent Archers, qui avaient cette même paye de quatre livres, c'eſt-à-dire, environ vingt-quatre des nôtres. Ainſi en temps de paix il en coûtait environ ſix millions de nôtre monnoye préſente pour l'entretien des ſoldats. Les choſes ont bien changé dans l'Europe. Cet établiſſement des Archers fait voir que les mouſquets n'étaient pas encor d'un fréquent uſage. Cet inſtrument de deſtruction ne fut commun que du temps de *Louïs XI.*

Nobleſſe nouvelle

Outre ces troupes, tenues continuellement ſous le drapeau, chaque village entretenait un franc-archer exemt de taille; & c'eſt par cette exemption attachée d'ailleurs à la Nobleſſe, que tant de perſonnes s'atribuèrent bientôt la qualité de Gentilhomme de nom & d'armes. Les poſſeſſeurs des Fiefs furent diſpenſés du Ban, qui ne fut plus convoqué. Il n'y eut que l'Arrière-ban, compoſé des arrière-petits vaſſaux, qui reſta ſujet encor à ſervir dans les occaſions.

Grand commerce de Jacques Cœur.

On s'étonne qu'après tant de déſaſtres la France eût tant de reſſources & d'argent. Mais un pays riche par ſes denrées, ne ceſſe jamais de l'être, quand la culture n'eſt pas abandonnée. Les guerres civiles ébranlent le corps de l'Etat, & ne le détruiſent point. Les meurtres & les ſaccagemens, qui déſolent des familles, en enrichiſſent d'autres. Les Négocians deviennent d'autant plus habiles qu'il faut

Digitized by Google

faut plus d'art pour se sauver parmi tant d'orages. *Jacques Cœur* en est un grand exemple. Il avait établi le plus grand Commerce qu'aucun particulier de l'Europe eût jamais embrassé. Il n'y eut depuis lui que *Cosme I. Médici*, que nous appellons *de Médicis*, qui l'égalât. *Jacques Cœur* avait trois-cent facteurs en Italie & dans le Levant. Il prêta deux-cent-mille écus d'or au Roi, sans quoi on n'aurait jamais repris la Normandie. Son industrie était plus utile pendant la paix, que *Dunois* & la *Pucelle* ne l'avaient été pendant la guerre. C'est une grande tache peut-être à la mémoire de *Charles VII.* qu'on ait persécuté un homme si nécessaire. On n'en sait point le sujet : car qui sait les secrets ressorts des fautes & des injustices des hommes ? CH. LXXVI.

Le Roi le fit mettre en prison, & le Parlement de Paris lui fit son procès. On ne pût rien prouver contre lui, sinon qu'il avait fait rendre à un Turc un esclave Chrétien, lequel avoit quitté & trahi son maître, & qu'il avait fait vendre des armes au Soudan d'Egypte. Sur ces deux actions, dont l'une était permise, & l'autre vertueuse, il fut condamné à perdre ses biens. Il trouva dans ses Commis plus de droiture que dans les Courtisans qui l'avaient perdu. Ils se cotisèrent presque tous pour l'aider dans sa disgrace. *Jacques Cœur* alla continuer son commerce en Chypre, & n'eut jamais le courage de revenir dans son ingrate patrie, quoiqu'il y fût rappellé.



Digitized by Google

CH. LXXVI.

Au reſte la fin du régne de *Charles VII.* fut aſſez heureuſe pour la France, quoique très-malheureuſe pour le Roi, dont les jours finirent avec amertume, par les rebellions de ſon fils dénaturé, qui fut depuis le Roi *Louïs XI.*

## *CHAP. SOIXANTE ET DIX-SEPTIEME.*

# MOEURS, USAGES, COMMERCE, RICHESSES,

## VERS LES TREIZIEME ET QUATORZIEME SIECLES.

JE voudrais découvrir quelle était alors la ſociété des hommes, comment on vivait dans l'intérieur des familles, quels arts étaient cultivés, plûtôt que de répéter tant de malheurs & tant de combats, funeſtes objets de l'Hiſtoire, & lieux communs de la méchanceté humaine.

Vers la fin du treiziéme ſiécle, & dans le commencement du quatorziéme, il me ſemble qu'on commençait en Italie, malgré tant de diſſentions, à ſortir de cette groſſiéreté, dont la rouille avait couvert l'Europe depuis la chûte de l'Empire Romain. Les Arts néceſſaires n'avaient point péri. Les Artiſans & les Marchands, que leur obſcurité dérobe à la fureur ambi-

Digitized by Google

ambitieuſe des Grands, ſont des fourmis qui ſe creuſent des habitations en ſilence, tandis que les aigles & les vautours ſe déchirent. CH. LXXVII

On trouva même dans ces ſiécles groſſiers, des inventions utiles, fruits de ce génie de Mécanique que la Nature donne à certains hommes très-indépendamment de la Philoſophie. Le ſecret, par exemple, de ſecourir la vûë affaiblie des vieillards par des lunettes qu'on nomme *Beſicles*, eſt de la fin du treiziéme ſiécle. Ce beau ſecret fut trouvé par *Alexandre Spina*. Les meules qui agiſſent par le ſecours du vent, ſont du même temps. *La Flamma*, qui vivait au quatorziéme ſiécle, en parle, & avant lui on n'en parle point. Mais c'eſt un art connu longtemps auparavant chez les Grecs & chez les Arabes; il en eſt parlé dans des Poëtes Arabes du ſeptiéme ſiécle. La fayence, qu'on faiſait principalement à Faenza, tenait lieu de porcelaine. On connaiſſait depuis longtemps l'uſage des vitres, mais il était fort rare: c'était un luxe de s'en ſervir. Cet art porté en Angleterre par les Français vers l'an 1180. y fut regardé comme une grande magnificence.

Les Vénitiens eurent ſeuls au treiziéme ſiécle le ſecret des miróirs de criſtal. Il y avait en Italie quelques horloges à roues: celle de Bologne était fameuſe. La merveille plus utile de la bouſſole était due au ſeul hazard, & les vües des hommes n'étaient point encor aſſez étendues pour qu'on fit uſage de cette découverte. L'invention du papier, fait avec du lin-



Digitized by Google

CH. LXXVII

ge pilé & bouilli, eſt du commencement du quatorziéme ſiécle. *Cortuſius* Hiſtorien de Padoue parle d'un certain *Pax*, qui établit à Padoue la prémiére manufacture plus d'un ſiécle avant l'invention de l'Imprimerie. C'eſt ainſi que les Arts utiles ſe ſont peu à peu établis, & la plupart par des hommes ignorés.

Villes pauvres.

Il s'en fallait beaucoup que le reſte de l'Europe eût des villes telles que Veniſe, Génes, Bologne, Sienne, Piſe, Florence. Preſque toutes les maiſons dans les villes de France, d'Allemagne, d'Angleterre étaient couvertes de chaume. Il en était même ainſi en Italie dans les villes moins riches, comme Aléxandrie de la paille, Nice de la paille &c.

Quoique les forêts euſſent couvert tant de terrains demeurés longtems ſans culture, cependant on ne ſavait pas encor ſe garantir du froid à l'aide de ces cheminées, qui ſont aujourd'hui dans tous nos apartemens un ſecours & un ornement. Une famille entiére s'aſſemblait au milieu d'une ſalle commune enfumée, autour d'un large foyer rond, dont le tuyau allait percer le platfond.

Diſette appellée frugalité

*La Flamma* ſe plaint au quatorziéme ſiécle, ſelon l'uſage des Auteurs peu judicieux, que la frugale ſimplicité a fait place au luxe. Il regrette le tems de *Fréderic Barberouſſe*, & de *Frédéric II.* lorſque dans Milan capitale de la Lombardie, on ne mangeait de la viande que trois fois par ſemaine. Le vin alors était rare : la bougie était inconnue, & la chandéle un luxe.

On

Digitized by Google

On ſe ſervait, dit-il, chez les meilleurs citoyens de morceaux de bois ſec allumés pour s'éclairer. On ne mangeait de la viande chaude que trois fois par ſemaine : les chemiſes étaient de ſerge & non de linge ; la dot des bourgeoiſes les plus conſidérables était de cent livres tout au plus. Les choſes ont bien changé, ajoute-t-il ; on porte à préſent du linge ; les femmes ſe couvrent d'étoffes de ſoye, & même il y entre quelquefois de l'or & de l'argent : elles ont juſqu'à deux mille livres de dot, & ornent même leurs oreilles de pendans d'or. Cependant ce luxe dont il ſe plaint, était encor loin à quelques égards de ce qui eſt aujourd'hui le néceſſaire des peuples riches & induſtrieux. Ch. LXXVII

Le linge de table était très rare en Angleterre. Le vin ne s'y vendait que chez les Apoticaires comme un cordial. Toutes les maiſons des particuliers étaient de bois à Paris & à Londres. Se faire trainer en charette dans les rues de Paris à peine pavées & couvertes de fange, était un luxe ; & ce luxe fut défendu, par *Philippe le Bel*, aux Bourgeoiſes. On connait ce réglement fait ſous *Charles VI. Nemo audeat dare præter duo fercula cum potagio ;* „ Que perſonne n'oſe donner plus de deux plats avec „ le potage.

Un ſeul trait ſuffira pour faire connaître la diſette d'argent en Ecoſſe & même en Angleterre, auſſi-bien que la ruſticité de ces temps-là, appellée ſimplicité. On lit dans les actes publics, que quand les Rois d'Ecoſſe



Digitized by Google

CH. LXXVII

venaient à Londres, la Cour d'Angleterre leur assignait trente shellings par jour, douze pains, douze gâteaux, & trente bouteilles de vin.

Luxe chez les Seigneurs & Prélats.

Cependant il y eut toûjours chez les Seigneurs de Fief, & chez les principaux Prélats, toute la magnificence que le temps permettait. Elle devait néceſſairement s'introduire chez les poſſeſſeurs des grandes terres. Dès longtems auparavant les Evêques ne marchaient qu'avec un nombre prodigieux de domeſtiques & de chevaux. Un Concile de Latran tenu en 1179. ſous *Alexandre III.* leur reproche que ſouvent on était obligé de vendre les vaſes d'or & d'argent, dans les Egliſes des Monaſtères, pour les recevoir & pour les défrayer dans leurs viſites. Le cortége des Archevêques fut réduit par les Canons de ces Conciles à cinquante chevaux, celui des Evêques à trente, celui des Cardinaux à vingt-cinq; car un Cardinal qui n'avait pas d'Evêché, & qui par conſéquent n'avait point de terres, ne pouvait pas avoir le luxe d'un Evêque. Cette magnificence des Prélats était plus odieuſe alors qu'aujourd'hui, parce qu'il n'y avait point d'état mitoyen entre les grands & les petits, entre les riches & les pauvres. Le commerce & l'induſtrie n'ont pû former qu'avec le temps cet état mitoyen qui fait la richeſſe d'une Nation. La vaiſſelle d'argent était preſque inconnue dans la plûpart des villes. *Muſſus* Ecrivain Lombard du quatorziéme ſiécle regarde comme un grand luxe,

Digitized by Google

luxe, les fourchettes, les cuilléres, & les taſſes d'argent. Ch. LXXVII

Un pére de famille, dit-il, qui a neuf à dix perſonnes à nourrir avec deux chevaux, eſt obligé de dépenſer par an juſqu'à trois-cent florins d'or. C'était tout au plus trois mille livres de la monnoye de France courante de nos jours.

L'argent était donc très-rare en beaucoup d'endroits d'Italie, & bien plus en France aux douziéme, treiziéme & quatorziéme ſiécles. Les Florentins, les Lombards, qui faiſaient ſeuls le Commerce en France & en Angleterre, les Juifs leurs courtiers, étaient en poſſeſſion de tirer des Français & des Anglais, vingt pour cent par an pour l'intérêt ordinaire du prêt. La grande uſure eſt la marque infaillible de la pauvreté publique.

Uſure énorme en uſage, preuve de miſére, & miſére preuve de ſotiſe.

Le Roi *Charles V.* amaſſa quelques tréſors par ſon œconomie, par la ſage adminiſtration de ſes Domaines (alors le plus grand revenu des Rois) & par des impôts inventés ſous *Philippe de Valois*, qui quoique faibles firent beaucoup murmurer un peuple pauvre. Son Miniſtre le Cardinal *de la Grange* ne s'était que trop enrichi. Mais tous ces tréſors furent diſſipés dans d'autres pays. Le Cardinal porta les ſiens dans Avignon. Le Duc d'Anjou frére de *Charles V.* alla perdre ceux du Roi dans ſa malheureuſe expédition d'Italie. La France reſta dans la miſére juſqu'aux derniers temps de *Charles VII.*



Digitized by Google

CH. LXXVII

Il n'en était pas ainſi dans les belles villes commerçantes de l'Italie. On y vivait avec commodité, avec opulence. Ce n'était que dans leur ſein qu'on jouiſſait des douceurs de la vie. Les richeſſes & la liberté y excitèrent enfin le génie, comme elles élevèrent le courage.

## *CHAP. SOIXANTE ET DIX-HUITIEME.*

## SCIENCES ET BEAUX ARTS AU TREIZIEME ET QUATORZIEME SIECLE.

LA langue Italienne n'était pas encor formée du temps de *Fréderic II.* On le voit par les vers de cet Empereur, qui ſont le dernier exemple de la langue Romance dégagée de la dureté Tudeſque.

Langue Romance adoucie.

*Plas me el cavalier Frances,*
*E la donna Catalana,*
*E l'ovrar Genoes,*
*E la danza Treviſana,*
*E lou cantar Provenſales,*
*Las man e cara d'Angles,*
*E lou donzel de Toſcana.*

Ce monument eſt plus précieux qu'on ne penſe, & eſt fort au-deſſus de tous ces décombres des bâtimens du moyen-âge, qu'une curioſité groſſiére & ſans goût recherche avec avidité. Il fait voir que la nature ne s'eſt démentie chez aucune des Nations dont *Fréderic* parle.

Les

Digitized by Google

Les Catalanes ſont, comme au temps de cet Empereur, les plus belles femmes de l'Eſpagne. La Nobleſſe Françaiſe a les mêmes graces martiales qu'on eſtimait alors. Des traits nobles & réguliers, de belles mains ſont encor une choſe commune en Angleterre. La jeuneſſe a plus d'agrémens en Toſcane qu'ailleurs. Les Génois ont conſervé leur induſtrie ; les Provençaux leur goût pour la Poëſie & pour le chant. C'était en Provence & en Languedoc qu'on avait adouci la langue Romance. Les Provençaux furent les Maîtres des Italiens. Rien n'eſt ſi connu des amateurs de ces recherches que les vers ſur les Vaudois de l'année 1100. CH. LXXVIII

*Que non volia maudir ne jura ne mentir,*
*N'occir, ne avoutrar, ne prenre de altrui,*
*Ne s'avengear deli ſuo ennemi,*
*Loz diſon qu'es vaudes & los feſon morir.*

Citation eſſentielle.

Cette citation a encor ſon utilité, en ce qu'elle eſt une preuve que tous les Réformateurs ont toûjours affecté des mœurs ſévères.

Ce jargon ſe maintint malheureuſement tel qu'il était en Provence & en Languedoc, tandis que ſous la plume de *Pétrarque* la langue Italienne atteignit à cette force & à cette grace qui loin de dégénérer ſe perfectionna encore. L'Italien prit ſa forme à la fin du treiziéme ſiécle, du temps du bon Roi *Roger*, pére de la malheureuſe *Jeanne*. Déja *le Dante* Florentin avait illuſtré la langue Toſcane par ſon Poëme bizarre, mais brillant de beautés naturelles, intitulé

CH. LXXVIII. intitulé *Comédie*, ouvrage dans lequel l'Auteur s'éleva dans les détails au-dessus du mauvais goût de son siécle & de son sujet, & rempli de morceaux écrits aussi purement que s'ils étaient du tems de *l'Arioste* & du *Tasse*. On ne doit pas s'étonner que l'Auteur, l'un des principaux de la faction *Gibeline*, persécuté par *Boniface VIII.* & par *Charles de Valois*, ait dans son Poëme exhalé sa douleur sur les querelles de l'Empire & du Sacerdoce. Qu'il soit permis d'inférer ici une faible traduction d'un des passages du *Dante* concernant ces dissentions. Ces monumens de l'esprit humain délassent de la longue attention aux malheurs qui ont troublé la Terre.

Le Dante.

Jadis on vit dans une paix profonde
De deux Soleils les flambeaux luire au monde,
Qui sans se nuire éclairant les humains,
Du vrai devoir enseignaient les chemins,
Et nous montraient de l'Aigle Impériale
Et de l'agneau les droits & l'intervale.
Ce tems n'est plus, & nos Cieux ont changé.
L'un des Soleils de vapeurs surchargé,
En s'échapant de sa sainte carrière,
Voulut de l'autre absorber la lumiére.
La régle alors devint confusion;
Et l'humble agneau parut un fier lion,
Qui tout brillant de la pourpre usurpée
Voulut porter la houlette & l'épée.

Pétrarque. Après *le Dante*, *Pétrarque*, né en 1304. dans Arezzo

Arezzo patrie de *Gui Arétin*, mit dans la langue Italienne plus de pureté, avec toute la douceur dont elle était ſuſceptible. On trouve dans ces deux Poëtes, & ſurtout dans *Pétrarque*, un grand nombre de ces traits ſemblables à ces beaux ouvrages des Anciens qui ont à la fois la force de l'antiquité & la fraicheur du moderne. S'il y a de la témérité à l'imiter, vous la pardonnerez au deſir de vous faire connaître autant que je le peux le genre dans lequel il écrivait. Voici à peu près le commencement de ſa belle ode à la *Fontaine de Vaucluſe*, ode irrégulière à la vérité, & qu'il compoſa en vers blancs ſans ſe gêner par la rime, mais qu'on eſtime plus que ſes vers rimés. CH. LXXVIII.

Claire fontaine, onde aimable, onde pure,
Où la beauté qui conſume mon cœur,
Seule beauté qui ſoit dans la nature,
Des feux du jour évitait la chaleur;
Arbre heureux dont le feuillage
Agité par les zéphirs
La couvris de ſon ombrage,
Qui rappelles mes ſoupirs,
En rappellant ſon image;
Ornemens de ces bords, & filles du matin;
Vous dont je ſuis jaloux, vous moins brillantes qu'elle,
Fleurs qu'elle embelliſſait quand vous touchiez ſon ſein,
Roſſignols dont la voix eſt moins douce & moins belle,
Air devenu plus pur, adorable ſéjour
Immortaliſé par ſes charmes,
Lieux dangereux & chers, où de ſes tendres armes
L'amour

CH. XXVIII. L'amour a bleſſé tous mes ſens ;
Ecoutez mes derniers accents,
Recevez mes derniéres larmes.

Ces piéces qu'on appelle *Canzoni* ſont regardées comme ſes chefs-d'œuvres. Ses autres ouvrages lui firent moins d'honneur ; il immortaliſa la *Fontaine de Vaucluſe*, *Laure* & lui-même. S'il n'avait point aimé, il ſerait beaucoup moins connu. Quelque imparfaite que ſoit cette imitation, elle fait entrevoir la diſtance immenſe qui était alors entre les Italiens & toutes les autres Nations. J'ai mieux aimé vous donner quelque légére idée du génie de *Pétrarque*, de cette douceur & de cette molleſſe élégante qui fait ſon caractère, que de vous répéter ce que tant d'autres ont dit des honneurs qu'on lui offrit à Paris, de ceux qu'il reçut à Rome, de ce triomphe au Capitole en 1341. célébre hommage que l'étonnement de ſon ſiécle payait à ſon génie alors unique, mais ſurpaſſé depuis par l'*Arioſte* & par le *Taſſe*. Je ne paſſerai pas ſous ſilence que ſa famille avait été bannie de Toſcane, & dépouillée de ſes biens, pendant les diſſentions des *Guelfes* & des *Gibelins*, & que les Florentins lui députérent *Bocace*, pour le prier de venir honorer ſa patrie de ſa préſence & y jouïr de la reſtitution de ſon patrimoine. La Gréce dans ſes plus beaux jours ne montra jamais plus de goût & plus d'eſtime pour les talens.

Bocace. Ce *Bocace* fixa la langue Toſcane, & eſt encor le prémier modèle en proſe pour l'exactitude

Digitized by Google

tude & pour la pureté du ſtile, ainſi que pour le naturel de la narration. La langue perfectionnée par ces deux Ecrivains ne reçut plus d'altération, tandis que tous les autres Peuples de l'Europe, juſqu'aux Grecs mêmes, ont changé leur idiome. CH. LXXVIII.

Il y eut une ſuite non interrompue de Poëtes Italiens qui ont tous paſſé à la poſtérité; car *le Pulci* écrivit après *Pétrarque*. Le *Boyardo* Comte de *Scandiano* ſuccéda au *Pulci*, & l'*Arioſte* les ſurpaſſa tous par la fécondité de ſon imagination. N'oublions pas que *Pétrarque* & *Bocace* avaient célébré cette infortunée *Jeanne* de Naples, dont l'eſprit cultivé ſentait tout leur mérite, & qui fut même une de leurs diſciples. Elle était alors dévouée toute entiére aux beaux arts, dont les charmes faiſaient oublier les temps criminels de ſon prémier mariage. Ses mœurs changées par la culture de l'eſprit devaient la défendre de la cruauté tragique qui finit ſes jours.

Les beaux Arts, qui ſe tiennent tous comme par la main, & qui d'ordinaire périſſent & renaiſſent enſemble, ſortaient en Italie des ruines de la barbarie. *Cimmabué* ſans aucun ſecours était comme un nouvel inventeur de la Peinture au treiziéme ſiécle. Le *Giotto* fit des tableaux qu'on voit encor avec plaiſir. Il reſte ſurtout de lui cette fameuſe peinture qu'on a miſe en Moſaïque, & qui repréſente le prémier Apôtre marchant ſur les eaux; on la voit au-deſſus de la grande porte de *St. Pierre* de Rome. Cimmabué.

Digitized by Google

CH. XXXVIII. Rome. *Brunelleſchi* commença à réformer l'Architecture Gothique. *Gui d'Arezzo* longtems auparavant avait inventé les nouvelles notes de la Muſique à la fin de l'onziéme ſiécle, & rendu cet art plus facile & plus commun.

Toſcans nos maîtres. On fut redevable de toutes ces belles nouveautés aux Toſcans. Ils firent tout renaître par leur ſeul génie, avant que le peu de ſcience qui était reſté à Conſtantinople refluât en Italie avec la langue Grecque, par les conquêtes des Ottomans. Florence était alors une nouvelle Athènes; & parmi les Orateurs qui vinrent de la part des villes d'Italie haranguer *Boniface VIII.* ſur ſon exaltation, on compta dix-huit Florentins. On voit par là que ce n'eſt point aux fugitifs de Conſtantinople qu'on a dû la renaiſſance des Arts. Ces Grecs ne purent enſeigner aux Italiens que le Grec.

Remarque. Il peut paraître étonnant que tant de grands génies ſe ſoient élevés dans l'Italie ſans protection comme ſans modéle, au milieu des diſſentions & des guerres; mais *Lucréce* chez les Romains avait fait ſon beau Poëme de la nature, *Virgile* ſes Bucoliques, *Ciceron* ſes livres de Philoſophie dans les horreurs des guerres civiles. Quand une fois une langue commence à prendre ſa forme, c'eſt un inſtrument que les grands Artiſtes trouvent tout préparé, & dont ils ſe ſervent ſans s'embarraſſer qui gouverne & qui trouble la Terre.

Si cette lueur éclaira la ſeule Toſcane, ce n'eſt pas qu'il n'y eût ailleurs quelques talens.

*St.*

Digitized by Google

*St. Bernard* & *Abelard* en France au douziéme siécle auraient pu être regardés comme de beaux esprits ; mais leur langue était un jargon barbare, & ils payèrent en Latin tribut au mauvais goût du tems. Les hymnes Latines rimées du douziéme & treiziéme siécle sont le sceau de la barbarie. Ce n'était pas ainsi qu'*Horace* chantait les jeux séculaires. La Théologie scholastique, fille bâtarde de la Philosophie d'*Aristote*, mal traduite & méconnue, fit plus de tort à la raison & aux bonnes études que n'en avaient fait les Huns & les Vandales.

CH. LXXVIII.

Langue Française alors jargon grossier.

L'art des *Sophocles* n'existait point ; on ne connut d'abord en Italie que des représentations naïves de quelques histoires de l'ancien & du nouveau Testament ; & c'est de là que la coutume de jouer les mystères passa en France. Ces spectacles étaient originaires de Constantinople. Le Poëte *St. Grégoire de Nazianze* les avait introduits pour les opposer aux ouvrages dramatiques des anciens Grecs & des anciens Romains ; & comme les Chœurs des Tragédies Grecques étaient des hymnes religieuses, & leurs Théâtres une chose sacrée, *Grégoire de Nazianze* & ses successeurs firent des Tragédies saintes, mais malheureusement le nouveau Théâtre ne l'emporta pas sur celui d'Athènes, comme la Religion Chrétienne l'emporta sur celle des Gentils. Il est resté de ces pieuses farces, des théâtres ambulans, que donnent encor les bergers de la Calabre. Dans les temps de solemnités, ils représentent la nais-

Farces saintes.



Digitized by Google

CH. LXXVIII.

sance & la mort de JESUS-CHRIST. La populace des Nations septentrionales, adopta aussi bientôt ces usages. On a depuis traité ces sujets avec plus de dignité. Nous en voyons de nos jours des exemples dans ces petits Opéra qu'on appelle *Oratorio*; & enfin, les Français ont mis sur la scène des chefs-d'œuvres tirés de l'ancien Testament.

Les Confréres de la Passion en France, vers le seiziéme siécle, firent paraître JESUS-CHRIST sur la scène. Si la langue Française avait été alors aussi majestueuse qu'elle était naïve & grossiére, si parmi tant d'hommes ignorans & lourds il s'était trouvé un homme de génie, il est à croire que la mort d'un juste persécuté par des Prêtres Juifs, & condamné par un Préteur Romain, eût pû fournir un ouvrage sublime; mais il eût fallu un temps éclairé, & dans ce temps éclairé on n'eût pas permis ces représentations.

Beaux Arts dans l'Asie.

Les beaux Arts n'étaient pas tombés dans l'Orient. Et puisque les Poësies du Persan *Sady* sont encor aujourd'hui dans la bouche des Persans, des Turcs & des Arabes, il faut bien qu'elles ayent du mérite. Il était contemporain de *Pétrarque*, & il a autant de réputation que lui. Il est vrai qu'en général le bon goût n'a guère été le partage des Orientaux. Leurs ouvrages ressemblent aux titres de leurs Souverains, dans lesquels il est souvent question du Soleil & de la Lune. L'esprit de servitude paraît naturellement empoulé, comme celui de la

Digitized by Google

la liberté eſt nerveux, & celui de la vraye grandeur eſt ſimple. Les Orientaux n'ont point de délicateſſe, parce que les femmes ne ſont point admiſes dans la ſocieté. Ils n'ont ni ordre ni méthode, parce que chacun s'abandonne à ſon imagination dans la ſolitude où ils paſſent une partie de leur vie, & que l'imagination par elle-même eſt déréglée. Ils n'ont jamais connu la véritable éloquence, telle que celle de *Démoſthène* & de *Ciceron*. Qui auraiton eu à perſuader en Orient? des eſclaves. Cependant ils ont de beaux éclats de lumiére; ils peignent avec la parole; & quoique les figures ſoient ſouvent giganteſques & incohérentes, on y trouve du ſublime. Vous aimerez peut-être à revoir ici ce paſſage de *Sady* que j'avais traduit en vers blancs, & qui reſſemble à quelques paſſages des Prophétes Hébreux. C'eſt une peinture de la grandeur de DIEU; lieu commun à la vérité, mais qui vous fera connaître le génie de la Perſe. CH. LXXVIII.

Traduction de Sady.

Il ſait diſtinctement ce qui ne fut jamais.
De ce qu'on n'entend point ſon oreille eſt remplie.
Prince, il n'a pas beſoin qu'on le ſerve à genoux.
Juge, il n'a pas beſoin que ſa Loi ſoit écrite.
De l'éternel burin de ſa préviſion
Il a tracé nos traits dans le ſein de nos méres.
De l'aurore au couchant il porte le Soleil;
Il ſéme de rubis les maſſes des montagnes.
Il prend deux goutes d'eau; de l'une il fait un homme,

CH. LXXVIII.

De l'autre il arrondit la perle au fond des mers.
L'être au ſon de ſa voix fut tiré du néant.
Qu'il parle, & dans l'inſtant l'Univers va rentrer
Dans les immenſités de l'eſpace & du vuide;
Qu'il parle & l'Univers repaſſe en un clin d'œil
Des abîmes du rien dans les plaines de l'être.

Si les belles-lettres étaient ainſi cultivées ſur les bords du Tigre & de l'Euphrate, c'eſt une preuve que les autres Arts, qui contribuent aux agrémens de la vie, étaient très-connus. On n'a le ſuperflu qu'après le néceſſaire. Mais ce néceſſaire manquait encor dans preſque toute l'Europe. Que connaiſſait-on en Allemagne, en France, en Angleterre, en Eſpagne, & dans la Lombardie Septentrionale? Les coûtumes barbares & féodales auſſi incertaines que tumultueuſes, les duels, les tournois, la Théologie ſcholaſtique & les ſortilèges.

Sotiſes d'Europe

On célébrait toûjours dans pluſieurs Egliſes la fête de l'Ane, ainſi que celle des Innocens & des Fous. On amenait un âne devant l'autel, & on lui chantait pour antienne, *Amen Amen Aſine; eh eh eh Sire Ane, eh eh eh Sire Ane.*

*Du Cange* & ſes continuateurs, les compilateurs les plus exacts, citent un Manuſcrit de cinq cent ans, qui contient l'hymne de l'âne.

*Orientis partibus*
*Adventavit aſinus*
*Pulcher & fortiſſimus.*

Eh

Digitized by Google

Eh Sire âne! ça chantez, CH.
Belle bouche rechignez, LXXVIII.
Vous aurez du foin assez.

Une fille représentant la Mére de DIEU allant en Egypte, montée sur cet âne, & tenant un enfant entre ses bras, conduisait une longue Procession; & à la fin de la Messe, au lieu de dire, *Ite missa est*, le Prêtre se mettait à braire trois fois de toutes ses forces, & le peuple répondait par les mêmes cris. Fête de l'âne.

Cette superstition de Sauvages venait pourtant d'Italie. Mais quoiqu'au treiziéme & au quatorziéme siécle, quelques Italiens commençassent à sortir des ténèbres, toute la populace y était toûjours plongée. On avait imaginé à Vérone que l'âne qui porta JESUS-CHRIST avait marché sur la mer, & était venu jusques sur les bords de l'Adigé, par le Golfe de Venise; que JESUS-CHRIST lui avait assigné un pré pour sa pâture, qu'il y avait vécu longtems, qu'il y était mort. On enferma ses os dans un âne artificiel, qui fut déposé dans l'Eglise de Nôtre-Dame des Orgues, sous la garde de quatre Chanoines; ces reliques furent portées en Procession trois fois l'année, avec la plus grande solemnité.

Ce fut cet âne de Vérone qui fit la fortune de Nôtre-Dame de Lorette. Le Pape *Boniface VIII.* voyant que la Procession de l'âne attirait beaucoup d'étrangers, crût que la maison de la Vierge *Marie* en attirerait davantage, &



Digitized by Google

CH. LXXVIII.

ne se trompa pas ; il autorisa cette fable de son autorité Apostolique. Si les peuples croyaient qu'un âne avait marché sur la mer, de Jérusalem jusqu'à Vérone, il pouvait bien croire que la maison de *Marie* avait été transportée de Nazareth à Loretto. La petite maison fut bientôt enfermée dans une Eglise superbe ; les voyages des pélerins, & les présens des Princes, rendirent ce Temple aussi riche que celui d'Ephèse. Les Italiens s'enrichissaient du moins de l'aveuglement des autres peuples ; mais ailleurs on embrassait la superstition pour elle-même, & seulement en s'abandonnant à l'instinct grossier, & à l'esprit du tems. Vous avez observé plus d'une fois que ce fanatisme auquel les hommes ont tant de penchant, a toûjours servi non-seulement à les rendre plus abrutis, mais plus méchans. La Religion pure adoucit les mœurs en éclairant l'esprit : & la superstition en l'aveuglant, inspire toutes les fureurs.

Il y avait en Normandie, qu'on appelle le Pays de Sapience, un Abbé des Conards, qu'on promenait dans plusieurs villes sur un char à quatre chevaux, la mitre en tête, la crosse à la main, donnant des bénédictions & des mandemens.

Un Roi des Ribauds était établi à la Cour par Lettres-Patentes. C'était dans son origine un Chef, un Juge d'une petite garde du Palais, & ce fut ensuite un fou de Cour, qui prenait un droit sur les filoux & sur les filles publiques.

Digitized by Google

bliques. Point de ville qui n'eût des Confrai- CH.
ries d'artisans, de bourgeois, de femmes; LXXVIII.
les plus extravagantes cérémonies y étaient érigées en mystères sacrés; & c'est de-là que vient la société des Francs-Maçons, échapée au temps qui a détruit toutes les autres.

La plus mépriſable de toutes ces Confrai- Flagel-
ries fut celle des Flagellans, & ce fut la plus lans.
étendue. Elle avait commencé d'abord par l'insolence de quelques Prêtres qui s'aviſèrent d'abuſer de la faibleſſe des Pénitens publics, juſqu'à les fuſtiger. On voit encor un reſte de cet uſage dans les baguettes dont ſont armés les Pénitenciers à Rome; enſuite les Moines ſe fuſtigèrent, s'imaginant que rien n'était plus agréable à DIEU que le dos cicatriſé d'un Moine. *Pierre Damien* dans l'onziéme ſiécle excita les ſéculiers même à ſe fouetter tout nuds. On vit en 1260. pluſieurs Confrairies de pélerins courir toute l'Italie, armés de fouets. Ils parcoururent enſuite une partie de l'Europe. Cette aſſociation fit même une Secte qu'il fallut enfin diſſiper.

Tandis que des troupes de gueux couraient le Monde en ſe fuſtigeant, des fous marchaient dans preſque toutes les villes à la tête des Proceſſions, avec une robe peliſſée, des grelots, une marotte; & la mode s'en eſt encor conſervée dans les villes des Pays bas, & en Allemagne. Nos Nations Septentrionales avaient pour toute littérature en langage vulgaire les farces de la *Mére ſotte* & du *Prince des ſots*.



Digitized by Google

CH. LXXVIII.

Révelations, sortilèges.

On n'entendait parler que de révélations, de possessions, de maléfices. On ose accuser la femme de *Philippe III.* d'adultère, & le Roi envoye consulter une Béguine pour savoir si sa femme est innocente ou coupable. Les enfans de *Philippe le Bel* font entre eux une association par écrit, & se promettent un secours mutuel contre ceux qui voudront les faire périr par la Magie. On brule par Arrêt du Parlement une sorciére qui a fabriqué avec le Diable un acte en faveur de *Robert d'Artois.* La maladie de *Charles VI.* est attribuée à un sortilège, & on fait venir un Magicien pour le guérir. La Princesse de *Gloceſtre* en Angleterre est condamnée à faire amende honorable devant l'église de *St. Paul*, ainsi qu'on l'a déja remarqué ; & une Baronne du Royaume sa prétendue complice, est brulée vive comme sorciére.

Si ces horreurs enfantées par la crédulité tombaient sur les premiéres personnes des Royaumes de l'Europe, on voit assez à quoi étaient exposés les simples citoyens. C'était encor là le moindre des malheurs.

Barbarie & misére.

L'Allemagne, la France, l'Espagne, tout ce qui n'était pas en Italie grande ville commerçante, était absolument sans police. Les bourgades murées de la Germanie & de la France furent saccagées dans les guerres civiles. L'Empire Grec fut inondé par les Turcs. L'Espagne était encor partagée entre les Chrêtiens & les Mahométans Arabes ; & chaque parti

Digitized by Google

parti était déchiré ſouvent par des guerres inteſtines. Enfin du temps de *Philippe de Valois*, d'*Edouard III.*, de *Louïs de Baviére*, de *Clément VI.* une peſte générale enléve ce qui avait échapé au glaive & à la miſère. CH. LXXVIII.

Immédiatement avant ces temps du quatorziéme ſiécle, on a vû les Croiſades dépeupler & apauvrir nôtre Europe. Remontez depuis ces Croiſades aux temps qui s'écoulèrent après la mort de *Charlemagne*; ils ne ſont pas moins malheureux, & ſont encor plus groſſiers. La comparaiſon de ces ſiécles avec le nôtre (quelques perverſités & quelques malheurs que nous puiſſions eſſuyer) doit nous faire ſentir nôtre bonheur, malgré ce penchant preſqu'invincible que nous avons à louer le paſſé aux dépens du préſent.

Il ne faut pas croire que tout ait été ſauvage: il y eut de grandes vertus dans tous les états, ſur le Trône & dans les Cloîtres, parmi les Chevaliers, parmi les Eccléſiaſtiques; mais ni un *St. Louïs* ni un *St. Ferdinand* ne purent guérir les playes du genre humain. La longue querelle des Empereurs & des Papes, la lutte opiniâtre de la liberté de Rome contre les *Céſars* de l'Allemagne & contre les Pontifes Romains, les Schiſmes fréquens, & enfin le grand Schiſme d'Occident, ne permirent pas à des Papes élus dans le trouble d'exercer des vertus que des temps paiſibles leur auraient inſpirées. La corruption des mœurs pouvait-elle ne ſe pas étendre juſqu'à eux? Tout homme Grands hommes qui ne purent corriger leur ſiécle.

elt

CH. LXXVIII. est formé par son siécle ; bien peu s'élévent au dessus des mœurs du temps. Les attentats dans lesquels plusieurs Papes furent entrainés, leurs scandales autorisés par un exemple général, ne peuvent pas être ensevelis dans l'oubli. A quoi sert la peinture de leurs vices & de leurs desastres ? à faire voir combien Rome est heureuse depuis que la décence & la tranquillité y régnent. Quel plus grand fruit pouvons-nous retirer de toutes les vicissitudes de cette Histoire générale, que de nous convaincre que toute nation a toûjours été malheureuse, jusqu'à ce que les loix & le pouvoir législatif ayent été établis sans contradiction ?

De même que quelques Monarques, quelques Pontifes, dignes d'un meilleur tems, ne purent arrêter tant de désordres, quelques bons esprits nés dans les ténébres des Nations Septentrionales ne purent y attirer les Sciences & les Arts.

Charles V. le Sage digne d'un meilleur tems.

Le Roi de France *Charles V.* qui rassembla environ neuf-cent volumes, cent ans avant que la Bibliothéque du Vatican fût fondée par *Nicolas V.*, encouragea en vain les talens. Le terrain n'était pas préparé pour porter de ces fruits étrangers. On a recueilli quelques malheureuses compositions de ce temps. C'est faire un amas de cailloux tirés d'antiques mazures quand on est entouré de Palais. Il fut obligé de faire venir de Pise un Astrologue ; & *Catherine* fille de cet Astrologue qui écrivit en Français, prétend que *Charles* disait : *Tant que*

Digitized by Google

*que Doctrine ſera honorée en ce Royaume, il continuera à proſpérité.* Mais la doctrine fut inconnue, le goût encor plus. Un malheureux pays dépourvu de loix fixes, agité par des guerres civiles, ſans commerce, ſans police, ſans coutumes écrites, & gouverné par mille coutumes différentes; un pays dont la moitié s'appellait la Langue d'*Oui*, & l'autre la Langue d'*Oc*, pouvait-il n'être pas barbare? La Nobleſſe Françaiſe eut ſeulement l'avantage d'un extérieur plus brillant que les autres Nations. CH. LXXVIII.

Quand *Charles de Valois*, frére de *Philippe le Bel*, avait paſſé en Italie, les Lombards, les Toſcans mêmes prirent les modes des Français. Ces modes étaient extravagantes; c'était un corps qu'on laçait par derriére, comme aujourd'hui ceux des filles; c'était de grandes manches pendantes, un capuchon dont la pointe trainait à terre. Les Chevaliers Français donnaient pourtant de la grace à cette maſcarade, & juſtifiaient ce qu'avait dit *Fréderic II. Plaz me el Cavalier Francez.* Il eût mieux valu connaître alors la diſcipline militaire; la France n'eût pas été la proye de l'étranger ſous *Philippe de Valois*, *Jean* & *Charles VI.* Mais comment était-elle plus familiére aux Anglais? C'eſt peut-être que combattant loin de leur patrie ils ſentaient plus le beſoin de cette diſcipline, ou plutôt parce que la nation a un courage plus tranquille & plus réfléchi. Modes Françaiſes.

*CHAP.*

Digitized by Google

*CHAP. SOIXANTE ET DIX-NEUVIEME.*

# AFFRANCHISSEMENS, PRIVILEGES DES VILLES, ETATS-GENERAUX.

DE l'Anarchie générale de l'Europe, de tant de déſaſtres mêmes, nâquit le bien ineſtimable de la liberté, qui a fait fleurir peu à peu les villes Impériales, & tant d'autres Cités.

Servitude établie dans preſque toute l'Europe.

Vous avez déja obſervé que dans les commencemens de l'Anarchie Féodale preſque toutes les villes étaient peuplées plutôt de ſerfs que de citoyens, comme on le voit encor en Pologne, où il n'y a que trois ou quatre villes qui puiſſent poſſéder des terres, & où les habitans appartiennent à leur Seigneur, qui a ſur eux droit de vie & de mort. Il en fut de même en Allemagne & en France. Les Empereurs commencèrent par affranchir pluſieurs villes; & dès le treiziéme ſiécle elles s'unirent pour leur défenſe commune contre les Seigneurs de châteaux qui ſubſiſtaient de brigandage.

*Louïs le gros* en France ſuivit cet exemple dans ſes Domaines, pour affaiblir les Seigneurs qui lui faiſaient la guerre. Les Seigneurs eux-mêmes vendirent à leurs petites villes la liberté, pour

Digitized by Google

CH. LXXIX.

pour avoir de quoi ſoutenir en Paleſtine l'honneur de la Chevalerie.

Servitude abolie en quelques pays

Enfin en 1167. le Pape *Alexandre III.* déclare au nom d'un Concile, *que tous les Chrétiens devaient être exempts de la ſervitude.* Cette loi ſeule doit rendre ſa mémoire chére à tous les Peuples; ainſi que ſes efforts pour ſoutenir la liberté de l'Italie doivent rendre ſon nom précieux aux Italiens.

C'eſt en vertu de cette loi que longtems après, le Roi *Louïs Hutin* dans ſes Chartes déclara que tous les ſerfs qui reſtaient encor en France, devaient être affranchis, *parce que c'eſt*, dit-il, *le Royaume des Francs.* Il faiſait à la vérité payer cette liberté, mais pouvait-on l'acheter trop cher?

Cependant les hommes ne rentrèrent que par degrés & très-difficilement dans leur droit naturel. *Louïs Hutin* ne put forcer les Seigneurs ſes vaſſaux à faire pour les ſujets de leurs Domaines ce qu'il faiſait pour les ſiens. Les cultivateurs, les bourgeois mêmes reſtèrent encor longtems hommes de poëſt, hommes de puiſſance, attachés à la glebe, ainſi qu'ils le ſont encor en pluſieurs Provinces d'Allemagne. Ce ne fut guère en France que du tems de *Charles VII.* que la ſervitude fut entiérement abolie par l'affaibliſſement des Seigneurs. Les Anglais mêmes y contribuèrent beaucoup, en apportant avec eux la liberté qui fait leur caractère.

Avant *Louïs Hutin* même, les Rois annoblirent

Digitized by Google

CH. LXXIX.

blirent quelques citoyens. *Philippe le Hardi*, fils de *St. Louïs*, annoblit *Raoul*, qu'on appellait *Raoul l'orfèvre*, non que ce fût un ouvrier, ſon annobliſſement eût été ridicule, c'était celui qui gardait l'argent du Roi. On appellait *orfèvres* ces dépoſitaires, ainſi qu'on les nomme encor à Londres, où l'on a retenu beaucoup de coutumes de l'ancienne France: & *St. Louïs* annoblit ſans doute ſon Chirurgien *la Broſſe*, puiſqu'il le fit ſon Chambellan.

Annobliſſemens.

Les Communautés des villes avaient commencé en France ſous *Philippe le Bel* en 1301. à être admiſes dans les Etats-Généraux, qui furent alors ſubſtitués aux anciens Parlemens de la Nation, compoſés auparavant des Seigneurs & des Prélats. Le Tiers-Etat y forma ſon avis ſous le nom de requête; cette requête fut préſentée à genoux. L'uſage a toûjours ſubſiſté, que les Députés du Tiers-Etat parlaſſent aux Rois un genou en terre, ainſi que les gens du parquet dans les Lits de Juſtice. Ces premiers Etats-Généraux furent tenus pour s'oppoſer aux prétentions du Pape *Boniface VIII.* Il faut avouer qu'il était triſte pour l'humanité qu'il n'y eût que deux Ordres dans l'Etat; l'un compoſé des Seigneurs des Fiefs, qui ne faiſaient pas la cinq-milliéme partie de la Nation; l'autre du Clergé, bien moins nombreux encor, & qui par ſon inſtitution ſacrée eſt deſtiné à un miniſtère ſupérieur, étranger aux affaires temporelles. Le corps de la nation avait donc été compté pour rien juſques-là. C'était une

Tiers-Etat appellé aux Parlemens du Royaume.

Digitized by Google

une des véritables raiſons qui avaient fait languir le Royaume de France en étouffant toute induſtrie. Si en Hollande & en Angleterre le Corps de l'Etat n'était formé que de Barons ſéculiers & Eccléſiaſtiques, ces peuples n'auraient pas dans la guerre de 1701. tenu la balance de l'Europe. Dans les Républiques, à Veniſe, à Génes, le peuple n'eut jamais de part au Gouvernement, mais il ne fut jamais eſclave. Les citadins d'Italie étaient fort différens des bourgeois des pays du Nord; les bourgeois en France, en Allemagne, étaient bourgeois d'un Seigneur, d'un Evêque ou du Roi; ils apartenaient à un homme; les citadins n'apartenaient qu'à la République. CH. LXXIX.

*Philippe le Bel*, à qui on reproche ſon peu de fidélité ſur l'article des monnoyes, ſa perſécution contre les Templiers, & une animoſité peut-être trop acharnée contre *Boniface VIII.* & contre ſa mémoire, fit donc beaucoup de bien à la Nation, en appellant le Tiers-Etats aux Aſſemblées générales de la France.

La Chambre des Communes en Angleterre commençait à ſe former dans ces tems-là, & prit un grand crédit dès l'an 1300. Ainſi le cahos du Gouvernement commençait à ſe débrouiller preſque partout, par les malheurs mêmes que le Gouvernement Féodal trop anarchique avait partout occaſionnés. Mais les Peuples en reprenant tant de liberté & tant de droits, ne purent de longtems ſortir de la barbarie où l'abrutiſſement, qui nait d'une longue ſervi- Les Communes en Angleterre.

Digitized by Google

CH. LXXIX.

ſervitude, les avait réduis. Ils acquirent la liberté; ils furent comptés pour des hommes, mais ils n'en furent ni plus polis ni plus induſtrieux. Les guerres cruelles d'*Edouard III.* & de *Henri V.* plongèrent le peuple en France dans un état pire que l'eſclavage, & il ne reſpira que dans les derniéres années de *Charles VII.* Il ne fut pas moins malheureux en Angleterre après le régne de *Henri V.* Son ſort fut moins à plaindre en Allemagne du tems de *Venceslas* & de *Sigiſmond*, parce que les villes Impériales étaient déja puiſſantes.

## *CHAPITRE QUATRE-VINGTIEME.*

## TAILLES ET MONNOIES.

LE Tiers-Etat ne ſervit en 1345. aux Etats tenus par *Philippe de Valois*, qu'à donner ſon conſentement au prémier impôt des Aides & des Gabelles; mais il eſt certain que ſi les Etats avaient été aſſemblés plus ſouvent en France, ils euſſent acquis plus d'autorité; car ſous le Gouvernement de ce même *Philippe de Valois*, devenu odieux par la fauſſe monnoye, & décrédité par ſes malheurs, les Etats de 1355. dont nous avons déja parlé, nommèrent eux-mêmes des Commiſſaires des trois Ordres pour recueillir l'argent qu'on accordait au Roi. Ceux qui donnent ce qu'ils veulent, &

Digitized by Google

CH. LXXX.

& comme ils veulent, partagent l'autorité ſouveraine. Voilà pourquoi les Rois n'ont convoqué de ces aſſemblées que quand ils n'ont pû s'en diſpenſer. Ainſi le peu d'habitude que la nation a euë d'examiner ſes beſoins, ſes reſſources, & ſes forces, a toûjours laiſſé les Etats-Généraux deſtitués de cet eſprit de ſuite, & de cette connaiſſance de leurs affaires qu'ont les Compagnies réglées. Convoqués de loin à loin, ils ſe demandaient les loix & les uſages, au lieu d'en faire; ils étaient étonnés & incertains. Les Parlemens d'Angleterre ſe ſont donné plus de prérogatives; ils ſe ſont établis & maintenus dans le droit d'être un Corps néceſſaire repréſentant la Nation. C'eſt là qu'on connait ſurtout la différence des deux peuples. Tous deux partis des mêmes principes, leur Gouvernement eſt devenu entiérement différent; il était alors tout ſemblable. Les Etats d'Arragon, ceux de Hongrie, les Diétes d'Allemagne avaient encor de plus grands privilèges.

France ſans loix.

Les Etats-Généraux de France, ou plutôt de la partie de la France qui combattait pour ſon Roi *Charles VII.* contre l'Uſurpateur *Henri V.*, accorda généreuſement à ſon Maître une Taille générale en 1426. dans le fort de la guerre, dans la diſette, dans le temps même où l'on craignait de laiſſer les terres ſans culture. (Ce ſont les propres mots prononcés dans la harangue du Tiers-Etat.) Cet impôt depuis ce temps fut perpétuel. Les Rois auparavant vivaient de leurs domaines; mais il ne reſtait

Subſides noblement accordés.



Digitized by Google

CH. LXXX.

preſque plus de domaines à *Charles VII.*, & ſans les braves guerriers qui ſe ſacrifièrent pour lui & pour la patrie, ſans le Connétable *de Richemont* qui le maîtriſait, mais qui le ſervait à ſes dépens, il était perdu.

Tailles anciennes.

Bientôt après, les cultivateurs qui avaient payé auparavant des Tailles à leurs Seigneurs dont ils avaient été ſerfs, payèrent ce tribut au Roi ſeul dont ils furent ſujets. Ce n'eſt pas que les Rois n'euſſent auſſi levé des Tailles, même avant *St. Louïs*, dans les terres du Patrimoine Royal. On connait la taille de *pain & vin* payée d'abord en nature, & enſuite en argent. Ce mot de *taille* venait de l'uſage des collecteurs, de marquer ſur une petite taille de bois ce que les contribuables avaient donné : rien n'était plus rare que d'écrire chez le commun peuple. Les coutumes mêmes des villes n'étaient point écrites ; & ce fut ce même *Charles VII.* qui ordonna qu'on les rédigeat en 1454. lorſqu'il eut remis dans le Royaume la police & la tranquillité, dont il avait été privé depuis ſi longtems, & lorſqu'une ſi longue ſuite d'infortunes eut fait naître une nouvelle forme de Gouvernement.

Je conſidére donc ici en général le ſort des hommes plutôt que les révolutions du Trône. C'eſt au genre humain qu'il eût fallu faire attention dans l'Hiſtoire. C'eſt là que chaque Ecrivain eût dû dire, *homo ſum* ; mais la plûpart des Hiſtoriens ont décrit des batailles.

Ce qui troublait encor en Europe l'ordre public,

Digitized by Google

blic, la tranquillité, la fortune des familles, c'était l'affaibliſſement des monnoyes. Chaque Seigneur en faiſait frapper, & altérait le titre & le poids, ſe faiſant à lui-même un préjudice durable pour un bien paſſager. Les Rois avaient été obligés, par la néceſſité des temps, à donner ce funeſte exemple. J'ai déja remarqué que l'or d'une partie de l'Europe, & ſurtout de la France, avait été englouti en Aſie & en Afrique par les infortunes des Croiſades. Il fallut donc dans les beſoins toûjours renaiſſans augmenter la valeur numéraire des monnoyes. La livre dans le temps du Roi *Charles V.* après qu'il eut conquis ſon Royaume, valait ſept livres numéraires. Sous *Charlemagne* elle avait été réellement le poids d'une livre de douze onces. La livre de *Charles V.* ne fut donc en effet que la ſeptiéme partie de l'ancienne livre. Donc une famille qui aurait eu pour vivre une ancienne redevance, une inféodation, un droit payable en argent, était devenue ſept fois plus pauvre.

CH. LXXX.

Monnoie faible.

Qu'on juge, par un exemple plus frappant encore, du peu d'argent qui roulait dans un Royaume tel que la France. Ce même *Charles V.* déclara que les fils de France auraient un appanage de douze mille livres de rente. Ces douze mille livres n'en valent aujourd'hui que cent vingt-quatre mille. Quelle petite reſſource pour le fils d'un Roi! Les eſpèces n'étaient pas moins rares en Allemagne, en Eſpagne, en Angleterre.

Peu d'argent comptant



Digitized by Google

CH. LXXX.

Le Roi *Edouard III.* fut le premier qui fit frapper des espèces d'or. Qu'on songe que les Romains n'en eurent que six cent cinquante ans après la fondation de Rome.

Première monnoie d'or au coin des Rois d'Angleterre.

*Henri V.* n'avait que cinquante-six mille livres sterling, environ douze cent vingt mille livres de notre monnoye d'aujourdhui, pour tout revenu. C'est avec ce faible secours qu'il voulut conquérir la France. Aussi après la victoire d'Azincourt il était obligé d'aller emprunter de l'argent dans Londres, & de mettre tout en gages pour recommencer la guerre. Et enfin les conquêtes se faisaient avec le fer plus qu'avec l'or.

On ne connaissait alors en Suéde que la monnoye de fer & de cuivre. Il n'y avait d'argent en Dannemarck que celui qui avait passé dans ce pays par le commerce de Lubec en très petite quantité.

Dans cette disette générale d'argent qu'on éprouvait en France après les Croisades, le Roi *Philippe le Bel* avait non seulement haussé le prix fictice & idéal des espèces; il en fit fabriquer de bas aloi, il y fit mêler trop d'alliage; en un mot c'était de la fausse monnoye; & les séditions qu'excita cette manœuvre, ne rendirent pas la Nation plus heureuse. *Philippe de Valois* avait encor été plus loin que *Philippe le Bel*; il faisait jurer sur les Evangiles aux Officiers des Monnoyes de garder le secret. Il leur enjoint dans son Ordonnance de tromper les Marchands, *de façon*, dit-il, *qu'ils ne s'aperçoivent*

Digitized by Google

*croient pas qu'il y ait mutation de poids.* Mais comment pouvait-il se flatter que cette infidélité ne serait point découverte ? & quel temps que celui où l'on était forcé d'avoir recours à de tels artifices ! quel temps où presque tous les Seigneurs de Fief depuis *St. Louïs* faisaient ce qu'on reproche à *Philippe le Bel* & à *Philippe de Valois* ! Ces Seigneurs vendirent en France au Souverain leur droit de battre monnoye : ils l'ont tous conservé en Allemagne ; & il en a résulté quelquefois de grands abus, mais non de si universels ni de si funestes. CH. LXXX.

## CHAP. QUATRE-VINGT-UNIEME.

### DU PARLEMENT DE PARIS JUSQU'A CHARLES VII.

SI *Philippe le Bel*, qui fit tant de mal en altérant la bonne monnoye de *St. Louïs*, fit beaucoup de bien en appellant aux assemblées de la nation les citoyens, qui sont en effet le corps de la Nation, il n'en fit pas moins en instituant sous le nom de Parlement une Cour Souveraine de Judicature sédentaire à Paris.

Ce qu'on a écrit sur l'origine & sur la nature du Parlement de Paris, ne donne que des lumiéres confuses, parce que tout passage des anciens usages aux nouveaux, échape à la vue. L'un veut que les Chambres des Enquêtes &



Digitized by Google

CH. LXXXI.

des Requêtes représentent précisément les anciens Conquérans de la Gaule ; l'autre prétend que le Parlement n'a d'autre droit de rendre justice, que parce que les anciens Pairs étaient les Juges de la Nation, & que le Parlement est appellé *la Cour des Pairs*.

Un peu d'attention rectifiera ces idées. Il se fit un grand changement en France sous *Philippe le Bel* au commencement du quatorziéme siécle ; c'est que le grand Gouvernement Féodal & Aristocratique était miné peu à peu dans les Domaines du Roi de France ; c'est que *Philippe le Bel* érigea presque en même tems ce qu'on appella les Parlemens de Paris, de Toulouse, de Normandie, & les Grands-Jours de Troye, pour rendre la justice ; c'est que le Parlement de Paris était le plus considérable par son grand district, Paris, & que *Philippe le Bel* le rendit sédentaire, il était perpétuel. Il était le dépositaire & l'interprète des Loix anciennes & nouvelles, le Gardien des droits de la Couronne, & l'Oracle de la Nation. Mais il ne représentait nullement la Nation. Pour la représenter, il faut, ou être nommé par elle, ou en avoir le droit inhérent en sa personne. Les Officiers de ce Parlement (excepté les Pairs) étaient nommés par le Roi, payés par le Roi, amovibles par le Roi.

*Philippe le Long*

Ce qu'était le Parlement de Paris.

Le Conseil étroit du Roi, les Etats-Généraux, le Parlement étaient trois choses très-différentes. Les Etats-Généraux étaient véritable-

Digitized by Google

tablement l'ancien Parlement de toute la Nation, auxquels on ajouta les Députés des Communes. L'étroit Conſeil du Roi était compoſé des Grands Officiers qu'il voulait y admettre, & ſurtout des Pairs du Royaume, qui étaient tous Princes du Sang: Et la Cour de Juſtice nommée *Parlement*, devenue ſédentaire à Paris, était d'abord compoſée d'Evêques & de Chevaliers, aſſiſtés de Légiſtes, ſoit tonſurés, ſoit laïques, inſtruits des procédures. CH. LXXXI.

Il fallait bien que les Pairs euſſent droit de ſéance dans cette Cour, puiſqu'ils étaient originairement les Juges de la Nation. Mais quand les Pairs n'y auraient pas eu droit de ſéance, elle n'en eût pas moins été une Cour ſuprême de Judicature, comme la Chambre Impériale d'Allemagne eſt une Cour ſuprême, quoique les Electeurs, ni les autres Princes de l'Empire n'y ayent jamais aſſiſté; & comme le Conſeil de Caſtille eſt encor une Juriſdiction ſuprême, quoique les Grands d'Eſpagne n'ayent pas le privilège d'y avoir ſéance. Pairs.

Ce Parlement n'était pas tel que les anciennes aſſemblées des Champs de Mars & de Mai dont il retenait le nom. Les Pairs eurent le droit à la vérité d'y aſſiſter; mais ces Pairs n'étaient pas, comme ils le ſont encor en Angleterre, les ſeuls Nobles du Royaume, c'étaient des Princes relevans de la Couronne; & quand on en créait de nouveaux, on n'oſait les prendre que parmi les Princes. La Champagne ayant ceſſé d'être une Pairie, parce que Différence entre Parlement, Cour de Juſtice, & Parlement de la Nation



Digitized by Google

CH. LXXXI.

*Philippe le Bel* l'avait acquise par son mariage; il érigea en Pairie la Bretagne & l'Artois. Les Souverains de ces Etats ne venaient pas sans doute juger des causes au Parlement de Paris, mais plusieurs Evêques y venaient.

Ce nouveau Parlement s'assemblait d'abord quatre fois l'an. On changeait souvent les Membres de cette Cour de Justice, & le Roi les payait de son trésor pour chacune de leurs séances.

Pourquoi Cour souveraine.

On appella ces Parlemens, *Cours Souveraines*; le Président s'appellait le Souverain du Corps, ce qui ne voulait dire que le Chef; témoin ces mots exprès de l'ordonnance de *Philippe le Bel*; *Que nul Maître ne s'absente de la Chambre sans le congé de son Souverain.* Je dois encor remarquer qu'il n'était pas permis d'abord de plaider par Procureur; il fallait venir *ester à droit* soi-même, à moins d'une dispense expresse du Roi.

Evêques exclus de cette Cour.

Si les Prélats avaient conservé leur droit d'assister aux séances de cette Compagnie toûjours subsistante, elle eût pu devenir à la longue une assemblée d'Etats-Généraux perpétuelle. Les Evêques en furent exclus sous *Philippe le Long* en 1320. Ils avaient d'abord présidé au Parlement, & précédé le Chancelier. Le premier Laïc qui présida dans cette Compagnie par ordre du Roi en 1320. fut un haut Baron Comte de Boulogne possédant les droits régaliens, en un mot un Prince. Tous les hommes de loi ne prirent que le titre de Conseiller,

Digitized by Google

seiller ; jusques vers l'an 1350. Ensuite les Juris-consultes étant devenus Présidens, ils portèrent le manteau de cérémonie des Chevaliers. Ils eurent les privilèges de la Noblesse ; on les appella souvent *Chevaliers ès Loix.* Mais les Nobles de nom & d'armes affectèrent toûjours de mépriser cette noblesse paisible. Les descendans des hommes de loi ne sont point encor reçus dans les Chapitres d'Allemagne. C'est un reste de l'ancienne barbarie, d'attacher de l'avilissement à la plus belle fonction de l'humanité, celle de rendre la justice. CH. LXXXI.

On objecte que ce n'est pas la fonction de rendre la justice qui les avilissait, puisque les Pairs & les Rois la rendaient, mais que des hommes nés dans une condition servile, introduits d'abord au Parlement de Paris pour instruire les procès, & non pour donner leurs voix, & ayant prétendu depuis les droits de la Noblesse, à qui seule il apartenait de juger la Nation, ne devaient pas partager avec cette Noblesse des honneurs incommunicables. Le célèbre *Fénelon*, Archevêque de Cambray, dans une lettre à nôtre Académie Française, nous écrit que pour être digne de faire l'histoire de France, il faut être versé dans nos anciens usages ; qu'il faut sçavoir, par exemple, que les Conseillers du Parlement furent originairement des serfs qui avaient étudié nos loix, & qui conseillaient les Nobles dans la Cour du Parlement. Cela peut être vrai de quelques-uns élevés à cet honneur par le mérite ; Roture en Parlement.

Digitized by Google

CH. LXXXI.

rite ; mais il eſt plus vrai encor que la plupart n'étaient point ſerfs, qu'ils étaient fils de bons bourgeois dès longtemps affranchis, vivans librement ſous la protection des Rois, dont ils étaient bourgeois. Cet ordre de citoyens en tout tems & en tout pays, a plus de facilités pour s'inſtruire que les hommes nés dans l'eſclavage.

Parlement de Paris ſemblable au Banc du Roi d'Angleterre.

Ce Tribunal était, comme vous ſavez, ce qu'eſt en Angleterre la Cour appellée du Banc du Roi. Les Rois Anglais, vaſſaux de ceux de France, imitèrent en tout les uſages de leurs ſuzerains. Il y avait un Procureur du Roi au Parlement de Paris, il y en eut un au Banc du Roi d'Angleterre ; le Chancelier de France peut préſider aux Parlemens Français, le Chancelier d'Angleterre au Banc de Londres. Le Roi & les Pairs Anglais peuvent caſſer les jugemens du Banc, comme le Roi de France caſſe les Arrêts du Parlement en ſon Conſeil d'Etat, & comme il les caſſerait avec les Pairs, les hauts-Barons & la Nobleſſe dans les Etats-Généraux qui ſont le Parlement de la Nation. La Cour du Banc ne peut faire de loix, de même que le Parlement de Paris n'en peut faire. Ce même mot de Banc prouve la reſſemblance parfaite ; le Banc des Préſidens a retenu ſon nom chez nous, & nous l'appellons aujourd'hui *le grand Banc.*

La forme du Gouvernement Anglais n'a point changé comme la nôtre, nous l'avons déja remarqué. Les Etats-Généraux Anglais ont

ont ſubſiſté toûjours. Ils ont partagé la légiſlation ; les nôtres rarement convoqués ſont hors d'uſage. Les Cours de Juſtice appellées parmi nous *Parlemens*, étant devenues perpétuelles, & s'étant enfin conſidérablement accrues, ont acquis inſenſiblement, tantôt par la conceſſion des Rois, tantôt par l'uſage, tantôt même par le malheur des tems, des droits qu'ils n'avaient ni ſous *Philippe le Bel*, ni ſous ſes fils, ni ſous *Louïs XI.* CH. LXXXI.

Le plus grand luſtre du Parlement de Paris vint de la coutume que les Rois de France introduiſirent de faire enrégiſtrer leurs Traités & leurs Edits à cette Chambre du Parlement ſédentaire, afin que le dépôt en fût plus authentique. D'ailleurs cette Chambre n'entrait dans aucune affaire d'Etat ni dans celles des finances. Tout ce qui regardait les revenus du Roi & les impôts, était inconteſtablement du reſſort de la Chambre des Comptes. Les prémiéres remontrances du Parlement ſur les finances ſont du tems de *François I.* Luſtre du Parlement.

Tout change chez les Français, beaucoup plus que chez les autres Peuples. Il y avait une ancienne coutume, par laquelle on n'exécutait aucun Arrêt portant peine afflictive, que cet Arrêt ne fût ſigné du Souverain. Il en eſt encor ainſi en Angleterre, comme en beaucoup d'autres Etats ; rien n'eſt plus humain & plus juſte. Le fanatiſme, l'eſprit de parti, l'ignorance, ont fait condamner à mort pluſieurs citoyens innocens. Ces citoyens apartiennent

Digitized by Google

CH. LXXXI.

nent au Roi, c'eſt-à-dire, à l'Etat; on ôte un homme à la patrie, on flétrit ſa famille, ſans que celui qui repréſente la patrie le ſache. Combien d'innocens accuſés d'héréſie, de ſorcellerie, & de mille crimes imaginaires, auraient dû la vie à un Roi éclairé!

Loin que *Charles VI.* fût éclairé, il était dans cet état déplorable qui rend un homme le jouet des hommes.

Charles VII. condamné au Parlement de Paris.

Ce fut dans ce Parlement perpétuel établi à Paris au Palais de *St. Louïs*, que *Charles VI.* tint le 23. Décembre 1420. ce fameux Lit de Juſtice, en préſence du Roi d'Angleterre *Henri V*; ce fut là qu'il nomma *ſon très-cher fils Henri héritier Régent du* Royaume. Ce fut là que le propre fils du Roi ne fut nommé que *Charles ſoi-diſant Dauphin*, & que tous les complices du meurtre de *Jean ſans peur* Duc de Bourgogne, furent déclarés criminels de Leze-Majeſté, & privés de toute ſucceſſion. Ce qui était en effet condamner le Dauphin ſans le nommer.

Il y a bien plus; on aſſure que les Régiſtres du Parlement ſous l'année 1420. portent que précédemment le Dauphin (depuis *Charles VII.*) avait été ajourné trois fois à ſon de trompe au mois de Janvier, & condamné par contumace au banniſſement perpétuel; *de quoi*, ajoute ce régiſtre, *il appella à* DIEU *& à ſon épée.* Si le régiſtre eſt véritable, il ſe paſſa donc près d'une année entre la condamnation & le Lit de Juſtice, qui ne confirma que trop ce funeſte arrêt.

Digitized by Google

arrêt. Il n'eſt point étonnant qu'il ait été porté. *Philippe* Duc de Bourgogne, fils du Duc aſſaſſiné, était tout-puiſſant dans Paris; la mére du Dauphin était devenue pour ſon fils une marâtre implacable; le Roi privé de ſa raiſon était entre des mains étrangères; & enfin le Dauphin avait puni un crime par un crime encor plus horrible, puiſqu'il avait fait aſſaſſiner à ſes yeux ſon parent *Jean de Bourgogne*, attiré dans le piége ſur la foi des ſermens. Il faut encor conſidérer quel était l'eſprit du tems. Ce même *Henri V.* Roi d'Angleterre & Régent de France avait été mis en priſon à Londres étant Prince de Galles, ſur le ſimple ordre d'un Juge ordinaire auquel il avait donné un ſoufflet lorſque ce Juge était ſur ſon Tribunal. CH. LXXXI.

On vit dans le même ſiécle un exemple atroce de la juſtice pouſſée juſqu'à l'horreur. Un Ban de Croatie oſe juger à mort & faire noyer la Régente de Hongrie *Eliſabeth*, coupable du meurtre du Roi *Charles de Durazzo*.

Le jugement du Parlement contre le Dauphin était d'une autre eſpèce : il n'était que l'organe d'une force ſupérieure. On n'avait point procédé contre *Jean* Duc de Bourgogne, quand il aſſaſſina le Duc d'Orléans, & on procéda contre le Dauphin pour venger le meurtre d'un meurtrier. On n'oſa procéder contre le Duc de Bourgogne puiſſant, & on procéde contre le Dauphin perſécuté.

On doit ſe ſouvenir, en liſant la déplorable hiſtoire de ces tems-là, qu'après le fameux Traité

CH. LXXXI.

Traité de Troye qui donna la France au Roi *Henri V.* d'Angleterre, il y eut deux Parlemens à la fois, comme on en vit deux du tems de la Ligue près de trois-cent ans après; mais tout était double dans la subversion qui arriva sous *Charles VI.* Il y avait deux Rois, deux Reines, deux Parlemens, deux Universités de Paris; & chaque parti avait ses Maréchaux & ses Grands-Officiers.

Toutes les Charges doubles en France sous Charles VII.

J'observe encor que dans ces siécles, quand il fallait faire le procès à un Pair du Royaume, le Roi était obligé de présider au Jugement. *Charles VII.* la derniére année de sa vie fut lui-même selon cette coûtume à la tête des Juges qui condamnèrent le Duc d'Alençon; coutume qui parut depuis indigne de la Justice & de la Majesté Royale, puisque la présence du Souverain semblait gêner les suffrages, & que dans une affaire criminelle cette même présence, qui ne doit annoncer que des graces, pouvait commander les rigueurs.

Usages dans les jugemens des Pairs.

Enfin je remarque que pour juger un Pair il était essentiel d'assembler des Pairs. Ils étaient ses Juges naturels. *Charles VII.* y ajouta des Grands-Officiers de la Couronne dans l'affaire du Duc d'Alençon; il fit plus, il admit dans cette assemblée des Tréforiers de France, avec les Députés Laïques du Parlement. Ainsi tout change. L'histoire des usages, des loix, des privilèges, n'est en beaucoup de pays, & surtout en France, qu'un tableau mouvant.

C'est donc une idée bien vaine, un travail bien

Digitized by Google

CH. LXXXI.

bien ingrat, de vouloir tout rapeller aux uſages antiques, & de vouloir fixer cette roue que le tems fait tourner d'un mouvement irréſiſtible. A quelle époque faudrait-il avoir recours? eſt-ce à celle où le mot de *Parlement* ſignifiait une aſſemblée de Capitaines Francs, qui venaient en plein champ régler au 1. de Mars les partages des dépouilles? eſt-ce à celle où tous les Evêques avaient droit de ſéance dans une Cour de Judicature, nommée auſſi *Parlement*? eſt-ce au tems où le Baronage tenait en eſclavage les Communes? A quel ſiécle, à quelles loix faudrait-il remonter, à quel uſage s'en tenir? Un bourgeois de Rome ſerait auſſi-bien fondé à demander au Pape des Conſuls, des Tribuns, un Sénat, des Comices, & le rétabliſſement entier de la République Romaine; & un bourgeois d'Athénes pourrait réclamer auprès du Sultan, l'ancien Aréopage & les aſſemblées du peuple, qui s'appellaient *Egliſes*.



Digitized by Google

## CH. QUATRE-VINGT-DEUXIEME.

# DU CONCILE DE BASLE TENU DU TEMPS DE CHARLES VII.

CE que ſont des Etats-Généraux pour les Rois, les Conciles le ſont pour les Papes; mais ce qui ſe reſſemble le plus, diffère toûjours. Dans les Monarchies tempérées par l'eſprit le plus Républicain, les Etats ne ſe ſont jamais cru au deſſus des Rois, quoiqu'ils ayent dépoſé leurs Souverains dans des néceſſités preſſantes ou dans des troubles. Les Electeurs qui dépoſérent l'Empereur *Venceslas* ne ſe ſont jamais crus ſupérieurs à un Empereur régnant. Les *Cortes* d'Arragon diſaient au Roi qu'ils éliſaient, *Nos que valemos tanto como vos, y que podemos mas que vos;* mais quand le Roi était couronné, ils ne s'exprimaient plus ainſi, ils ne ſe diſaient plus ſupérieurs à celui qu'ils avaient fait leur Maître.

Mais il n'en eſt pas d'une aſſemblée d'Evêques de tant d'Egliſes également indépendantes, comme du Corps d'un Etat Monarchique. Ce Corps a un Souverain, & les Egliſes n'ont qu'un prémier Métropolitain. Les matiéres de Religion, la doctrine, & la diſcipline ne peuvent être ſoumiſes à la déciſion d'un ſeul homme

Digitized by Google

me au mépris du Monde entier. Les Conciles ſont donc ſupérieurs aux Papes dans le même ſens que mille avis doivent l'emporter ſur un ſeul. Reſte à ſavoir, s'ils ont le droit de le dépoſer, comme les Diétes de Pologne & les Electeurs de l'Empire Allemand ont le droit de dépoſer leur Souverain. C. LXXXII.

Si un Concile a le droit de dépoſer un Pape, un Evêque Prince.

Cette queſtion eſt de celles que la raiſon du plus fort peut ſeule décider. Si d'un côté un ſimple Concile Provincial peut dépouiller un Evêque; une aſſemblée du Monde Chrétien peut à plus forte raiſon dégrader l'Evêque de Rome. Mais de l'autre côté cet Evêque eſt Souverain. Ce n'eſt pas un Concile qui lui a donné ſon Etat; comment des Conciles peuvent-ils le lui ravir, quand ſes ſujets ſont contens de ſon adminiſtration? Un Electeur Eccléſiaſtique, dont l'Empire & ſon Electorat ſeraient contens, ſerait en vain dépoſé comme Evêque par tous les Evêques de l'Univers; il reſterait Electeur, avec le même droit qu'un Roi excommunié par toute l'Egliſe, & Maître chez lui, demeurerait Souverain.

Différence entre les Conciles de Baſle & de Conſtance.

Le Concile de Conſtance avait dépoſé le Souverain de Rome, parce que Rome n'avait voulu ni pû s'y oppoſer. Le Concile de Baſle, qui prétendit dix ans après ſuivre cet exemple, fit voir combien l'exemple eſt trompeur, combien ſont différentes les affaires qui ſemblent les mêmes; & que ce qui eſt grand & ſeulement hardi dans un tems, eſt petit & téméraire dans un autre.



Digitized by Google

CH. LXXXII

Le Pape Eugène caſſe le Concile.

Le Concile de Baſle n'était qu'une prolongation de pluſieurs autres indiqués par le Pape *Martin V.* tantôt à Pavie, tantôt à Sienne: mais dès que le Pape *Eugène IV.* fut élû en 1431. les Péres commencèrent par déclarer que le Pape n'avait ni le droit de diſſoudre leur aſſemblée, ni même celui de la transférer, & qu'il leur était ſoumis ſous peine de punition. Le Pape *Eugène* ſur cet énoncé ordonna la diſſolution du Concile. Il parait qu'il y eut dans cette démarche précipitée des Péres, plus de zèle que de prudence, & que ce zèle pouvait être funeſte. L'Empereur *Sigiſmond*, qui régnait encore, n'était pas le maître de la perſonne d'*Eugène*, comme il l'avait été de celle de *Jean XXIII.* Il ménageait à la fois le Pape & le Concile. Le ſcandale s'en tint longtems aux négociations; on y fit entrer l'Orient & l'Occident. L'Empire des Grecs ne pouvait plus ſe ſoutenir contre les Turcs, que par les Princes Latins; & pour obtenir un faible ſecours très-incertain, il fallait que l'Egliſe Grecque ſe ſoumit à la Romaine. Elle était bien éloignée de cette ſoumiſſion. Plus le péril était proche, plus les Grecs étaient opiniâtres. Mais l'Empereur *Jean Paléologue*, ſecond du nom, que le péril intéreſſait davantage, conſentait à faire par politique ce que tout ſon Clergé refuſait par opiniâtreté. Il était prêt d'accorder tout, pourvû qu'on le ſecourût. Il s'adreſſait à la fois au Pape & au Concile; & tous deux ſe diſputaient l'honneur de faire fléchir les Grecs.

Il

Digitized by Google

Il envoya des Ambaſſadeurs à Baſle, où le Pape avait quelques partiſans qui furent plus adroits que les autres Péres. Le Concile avait décrété, qu'on enverrait quelque argent à l'Empereur & des galères pour l'amener en Italie, qu'enſuite on le recevrait à Baſle. Les émiſſaires du Pape firent un décret clandeſtin, par lequel il était dit au nom du Concile même, que l'Empereur ſerait reçu à Florence où le Pape transférait l'aſſemblée; & ils enlevèrent la ſerrure de la caſſette où l'on gardait les ſceaux du Concile, & ſcellèrent ainſi au nom des Péres mêmes le contraire de ce que l'aſſemblée avait réſolu. Cette ruſe Italienne réuſſit; & il était palpable que le Pape devait en tout avoir l'avantage ſur le Concile.

Ch. LXXXII

Tour plus qu'adroit du Pape Eugène.

Cette Aſſemblée n'avait point de Chef qui pût réunir les eſprits & écraſer le Pape, comme il y en avait eu un à Conſtance. Elle n'avait point de but arrêté; elle ſe conduiſait avec ſi peu de prudence, que dans un écrit que les Péres délivrèrent aux Ambaſſadeurs Grecs, ils diſaient qu'après avoir détruit l'héréſie des Huſſites, ils allaient détruire l'héréſie de l'Egliſe Grecque. Le Pape plus habile, traitait avec plus d'adreſſe; il ne parlait aux Grecs que d'union & de fraternité, & épargnait les termes durs. C'était un homme très-prudent, qui avait pacifié les troubles de Rome, & qui était devenu puiſſant. Il eut des galères prêtes avant celles des Péres.

L'Empereur défrayé par le Pape, s'embar-



Digitized by Google

CH. LXXXII

que avec ſon Patriarche, & quelques Evêques choiſis, qui voulaient bien renoncer aux ſentimens de toute l'Egliſe Grecque pour l'intérêt de la patrie. Le Pape les reçut à Ferrare. L'Empereur & les Evêques dans leur ſoumiſſion réelle gardèrent en apparence la majeſté de l'Empire, & la dignité de l'Egliſe Grecque. Aucun ne baiſa les pieds du Pape; mais après quelques conteſtations ſur le *filioque* que Rome avait ajouté depuis longtems au ſymbole, ſur le pain azime, ſur le Purgatoire, on ſe réunit en tout au ſentiment des Romains.

Union paſſagére des Egliſes Grecque & Latine.

Le Pape transféra ſon Concile de Ferrare à Florence. Ce fut là que les Députés de l'Egliſe Grecque adoptèrent le Purgatoire. Il y fut décidé que *le St. Eſprit procéde du Pére & du Fils par la production de Spiration; que le Pére communique tout au Fils excepté la Paternité, & que le Fils a de toute éternité la vertu productive.*

Enfin l'Empereur Grec, ſon Patriarche, & preſque tous ſes Prélats, ſignèrent dans Florence le point ſi longtems débattu de la Primatie de Rome. L'Hiſtoire Bizantine aſſure que le Pape acheta leur ſignature. Cela eſt vraiſemblable; il importait au Pape de gagner cet avantage à quelque prix que ce fût, & les Evêques d'un pays déſolé par les Turcs étaient pauvres.

Cette union anathématiſée à

Cette union des Grecs & des Latins fut à la vérité paſſagère; ce fut une comédie jouée par l'Empereur *Jean II. Paléologue.* Toute l'Egliſe

Digitized by Google

gliſe Grecque la reprouva. Les Evêques qui avaient ſigné à Florence, en demandèrent pardon à Conſtantinople; ils dirent qu'ils avaient trahi la foi. On les compara à *Judas qui trahit ſon Maître.* Ils ne furent réconciliés à leur Egliſe qu'après avoir abjuré les innovations reprochées aux Latins. CH. LXXXII. Conſtantinople.

L'Egliſe Latine & la Grecque furent plus diviſées que jamais. Les Grecs toûjours fiers de leur ancienneté, de leurs prémiers Conciles univerſels, de leurs ſciences, ſe fortifièrent dans leur haine & dans leur mépris pour la Communion Romaine. Ils rebatizaient les Latins qui revenaient à eux; & de là vient qu'aujourd'hui à Pétersbourg & à Riga, les Prêtres Ruſſes donnent un ſecond batême à un Catholique qui embraſſe la Religion Grecque. Pluſieurs retranchèrent la Confirmation & l'Extrême-Onction du nombre des Sacremens. Tous s'élevèrent de nouveau contre la Proceſſion du ST. ESPRIT, contre le Purgatoire, contre la Communion ſous une ſeule eſpéce; & il eſt très-vrai enfin, qu'ils différent autant de l'Egliſe de Rome que les Réformés.

Cependant *Eugène IV.* paſſait dans l'Occident pour avoir éteint ce grand Schiſme. Il avait ſoumis l'Empereur Grec & ſon Egliſe en apparence. Sa victoire était glorieuſe, & jamais Pontife avant lui n'avait paru rendre un ſi grand ſervice à l'Egliſe Romaine, ni joüir d'un ſi beau triomphe.

Dans le tems même qu'il rend ce ſervice aux Eugène dépoſé.

CH. LXXXII — 1439.

aux Latins, & qu'il finit autant qu'il eſt en lui le Schiſme de l'Orient & de l'Occident, le Concile de Baſle le dépoſe du Pontificat, le déclare *rebelle*, *ſimoniaque*, *ſchiſmatique*, *hérétique* & *parjure*.

Si on conſidére le Concile par ce décret, on n'y voit qu'une troupe de factieux; ſi on le regarde par les régles de diſcipline qu'il donna, on y verra des hommes très-ſages. C'eſt que la paſſion n'avait point de part à ces réglemens, & qu'elle agiſſait ſeule dans la dépoſition d'*Eugène*. Le Corps le plus auguſte, quand la faction l'entraine, fait toûjours plus de fautes qu'un ſeul homme. Le Conſeil du Roi de France *Charles VII.* adopta les régles que l'on avait faites avec ſageſſe, & rejetta l'arrêt que l'eſprit de parti avait dicté.

Défenſe aux Papes de créer plus de 24. Cardinaux.

Ce ſont ces réglemens qui ſervirent à faire la Pragmatique Sanction, ſi longtems chère aux peuples de France. Celle qu'avait promulguée *St. Louïs*, ne ſubſiſtait preſque plus. Les uſages en vain reclamés par la France, étaient abolis par l'adreſſe des Romains. On les rétablit par cette célèbre Pragmatique. Les élections par le Clergé avec l'aprobation du Roi y ſont confirmées; les annates déclarées ſimoniaques; les réſerves, les expectatives y ſont déteſtées. Mais d'un côté on n'oſe jamais faire tout ce qu'on peut, & de l'autre on fait au-delà de ce que l'on doit. Cette loi ſi fameuſe qui aſſure les libertés de l'Egliſe Gallicane, permet qu'on appelle au Pape en dernier reſſort, &

Digitized by Google

& qu'il délègue des Juges dans toutes les cau- CH.
ſes Eccléſiaſtiques, que des Evêques compa- LXXXII
triotes pouvaient terminer ſi aiſément. C'était
en quelque ſorte reconnaître le Pape pour Maî-
tre : & dans le tems même que la Pragma-
tique lui laiſſe le prémier des droits, elle lui
défend de faire plus de vingt-quatre Cardinaux,
avec auſſi peu de raiſon que le Pape en aurait
de fixer le nombre des Ducs & Pairs, ou des
Grands d'Eſpagne. Ainſi tout eſt contradiction.
Il eſt vrai que le Concile de Baſle avait le pré-
mier fait cette défenſe aux Papes. Il n'avait
pas conſidéré qu'en diminuant le nombre il
augmentait le pouvoir, & que plus une Di-
gnité eſt rare, plus elle eſt reſpectée.

Ce fut encor la diſcipline établie par ce
Concile qui produiſit depuis le Concordat Ger-
manique. Mais la Pragmatique a été abolie en
France ; le Concordat Germanique s'eſt ſou-
tenu. Tous les uſages d'Allemagne ont ſubſiſté.
Elections des Prélats, inveſtitures des Princes,
privilèges des villes, droits, rangs, ordre de
ſéance, preſque rien n'a changé. On ne voit
au contraire rien en France des uſages reçus du
tems de *Charles VII.*

Le Concile de Baſle ayant dépoſé vainement Antipape
un Pape très-ſage que toute l'Europe continuait
à reconnaître, lui oppoſa, comme on ſçait,
un fantôme, un Duc de Savoye *Amedée VIII.*
qui avait été le prémier Duc de ſa Maiſon, &
qui s'était fait Hermite à Ripaille, par une dé-
votion que *le Poggio* eſt bien loin de croire



Digitized by Google

CH. LXXXII

réelle. Sa dévotion ne tint pas contre l'ambition d'être Pape. On le déclara Souverain Pontife, tout séculier qu'il était. Ce qui avait causé de violentes guerres du tems d'*Urbain VI.* ne produisit alors que des querelles Ecclésiastiques, des Bulles, des censures, des excommunications réciproques, des injures atroces. Car si le Concile appellait *Eugène* simoniaque, hérétique & parjure; le Secretaire d'*Eugène* traitait les Péres de fous, d'enragés, de barbares, & nommait *Amédée* Cerbère & Antechrist. Enfin sous le Pape *Nicolas V.* le Concile se dissipa peu à peu de lui-même; & ce Duc de Savoye Hermite & Pape se contenta d'être Cardinal, laissant l'Eglise dans l'ordre accoutumé. Ce fut là le vingt-septiéme & le dernier Schisme considérable excité pour la Chaire de *St. Pierre.* Le Trône d'aucun Royaume n'a jamais été si souvent disputé.

1449.

Le Pape Pie II. condamne tout ce qu'il avait fait contre les Papes.

*Æneas Picolomini*, Florentin, Poëte & Orateur, qui fut Secretaire de ce Concile, avait écrit violemment pour soutenir la supériorité des Conciles sur les Papes. Mais lors qu'ensuite il fut Pape lui-même sous le nom de *Pie II.* il censura encor plus violemment ses propres écrits, immolant tout à l'intérêt présent qui seul fait si souvent les principes de vérité & d'erreur. Il y avait d'autres écrits de lui qui couraient dans le Monde. La quinziéme de ses lettres imprimées depuis dans le Recueil de ses Aménités, recommande un de ses bâtards qu'il

Digitized by Google

qu'il avait eu d'une femme Anglaiſe. Il ne condamna point ſes amours comme il condamna ſes ſentimens ſur la faillibilité du Pape. CH. LXXXII

Ce Concile fait voir en tout combien les choſes changent ſelon les tems. Les Péres de Conſtance avaient livré au bucher *Jean Hus* & *Jérôme de Prague*, malgré leur proteſtation qu'ils ne ſuivaient point les dogmes de *Vicleſ*, malgré leur foi nettement expliquée ſur la préſence réelle, perſiſtans ſeulement dans les ſentimens de *Vicleſ* ſur la Hiérarchie & ſur la diſcipline de l'Egliſe.

Les Huſſites du tems du Concile de Baſle allaient bien plus loin que leurs deux fondateurs. *Procope le raſé*, ce fameux Capitaine compagnon & ſucceſſeur de *Jean Ziſka*, vint diſputer au Concile de Baſle à la tête de deux-cent Gentilshommes de ſon parti. Il ſoutint entre autres choſes *que les Moines étaient une invention du Diable.* „ Oui, dit-il, je le prouve. „ N'eſt-il pas vrai que JESUS-CHRIST ne les a „ point inſtitués? Nous n'en diſconvenons pas, dit le Cardinal *Julien.* „ Eh bien, dit *Procope*, „ il eſt donc clair que c'eſt le Diable.“ Raiſonnement digne d'un Capitaine Bohémien de ces tems-là. *Eneas Silvius* témoin de cette ſcène, dit, qu'on ne répondit à *Procope* que par un éclat de rire; on avait répondu aux infortunés *Jean Hus* & *Jérôme* par un arrêt de mort. Cavaliers Huſſites au Concile.

On a vû pendant ce Concile, quel était l'aviliſſement des Empereurs Grecs. Il fallait bien qu'ils

CH. LXXXII

qu'ils touchaſſent à leur ruine, puiſqu'ils allaient à Rome mendier de faibles ſecours, & faire le ſacrifice de leur Religion. Auſſi ſuccombèrent-ils quelques années après ſous les Turcs, qui prirent Conſtantinople. Nous allons voir les cauſes & les ſuites de cette révolution.

## *CHAP. QUATRE-VINGT-TROISIEME.*

# DECADENCE
## DE L'EMPIRE GREC,
### Soi diſant Empire Romain.

*Sa faibleſſe, ſa ſuperſtition, &c.*

LEs Croiſades en dépeuplant l'Occident, avaient ouvert la brèche par où les Turcs entrèrent enfin dans Conſtantinople; car les Princes Croiſés en uſurpant l'Empire d'Orient, l'affaiblirent. Les Grecs ne le reprirent que déchiré & apauvri.

On doit ſe ſouvenir que cet Empire retourna aux Grecs en 1261. & que *Michel Paléologue* l'arracha aux Uſurpateurs Latins, pour le ravir à ſon pupille *Jean Laſcaris*. Il faut encor ſe repréſenter que dans ce temps-là le frére de *St. Louïs*, *Charles d'Anjou*, envahiſſait Naples & Sicile, & que ſans les Vêpres Siciliennes il eût diſputé au Tyran *Paléologue* la ville de Conſtan-

Digitized by Google

Conſtantinople, deſtinée à être la proye des Uſurpateurs. CH. LXXXIII.

Ce *Michel Paléologue* ménageait les Papes pour détourner l'orage. Il les flatta de la ſoumiſſion de l'Egliſe Grecque; mais ſa baſſe politique ne put l'emporter contre l'eſprit de parti & la ſuperſtition qui dominaient dans ſon pays. Il ſe rendit ſi odieux par ce manége, que ſon propre fils *Andronic*, Schiſmatique malheureuſement zélé, n'oſa, ou ne voulut pas lui donner les honneurs de la ſépulture Chrétienne. 1283.

Ces malheureux Grecs preſſés de tous côtés, & par les Turcs, & par les Latins, diſputaient cependant ſur la transfiguration de JESUS-CHRIST. La moitié de l'Empire prétendait que la lumiére du Tabor était éternelle, & l'autre, que DIEU l'avait produite ſeulement pour la transfiguration. Une grande ſecte de Moines & de dévots contemplatifs voyaient cette lumiére à leur nombril, comme les Faquirs des Indes voyent la lumiére céleſte au bout de leur nez. Cependant les Turcs ſe fortifiaient dans l'Aſie Mineure, & inondèrent bientôt la Thrace. Sotiſes Grecques

*Otoman*, de qui ſont deſcendus tous les Empereurs *Oſmanlis*, avait établi le ſiége de ſa domination à Burſe en Bithynie. *Orcan* ſon fils vint juſqu'aux bords de la Propontide; & l'Empereur *Jean Cantacuſene* fut trop heureux de lui donner ſa fille en mariage. Les nôces Otoman.

Digitized by Google

CH. LXXXIII. Empereur Grec beau-père du Sultan Turc.

nôces furent célébrées à Scutari, vis-à-vis de Constantinople. Bientôt après, *Cantacuſene* ne pouvant plus garder l'Empire, qu'un autre lui disputait, s'enferma dans un Monastère. Un Empereur beau-père du Sultan, & Moine, annonçait la chûte de l'Empire. Les Turcs n'avaient point encor de vaisseaux, & ils voulaient passer en Europe. Tel était l'abaissement de l'Empire, que les Génois, moyennant une faible redevance, étaient les Maîtres de Galata, qu'on regarde comme un fauxbourg de Constantinople, séparé par un canal qui forme le port. Le Sultan *Amurat* fils d'*Orcan* engagea, dit-on, les Génois à passer ses soldats au deçà du détroit. Le marché se conclut; & on tient que les Génois pour quelques milliers de bezans d'or livrèrent l'Europe. D'autres prétendent qu'on se servit de vaisseaux Grecs. *Amurat* passe, & va jusqu'à Andrinople, où les Turcs s'établissent, menaçant de
1357. là toute la Chrétienté. L'Empereur *Jean Paléologue II.* court à Rome baiser les pieds du Pape *Urbain V.* Il reconnait sa Primatie; il s'humilie pour obtenir par sa médiation des secours que la situation de l'Europe & les funestes exemples des Croisades ne permettaient plus de donner. Après avoir inutilement fléchi devant le Pape, il revient ramper sous *Amurat*. Il fait un Traité avec lui, non comme un Roi avec un Roi, mais comme un esclave
1374. avec un Maître. Il sert à la fois de Lieutenant

nant & d'ôtage au Conquérant Turc, & après qu'*Amurat* & *Paléologue* ont fait crever les yeux chacun à ſon fils aîné, dont ils ſe défiaient également, *Paléologue* donne ſon ſecond fils au Sultan. Ce fils nommé *Manuel* ſert *Amurat* contre les Chrétiens ; & le ſuit dans ſes armées. Cet *Amurat* donna à la Milice des Janiſſaires déja inſtituée, la forme qui ſubſiſte encore. CH. LXXXIII.

Ayant été aſſaſſiné dans le cours de ſes victoires, ſon fils *Bajazet Ilderim*, ou *Bajazet le foudre*, lui ſuccéda. La honte & l'abaiſſement des Empereurs Grecs furent à leur comble. *Andronic*, ce malheureux fils de *Jean Paléologue*, à qui ſon pére avait crevé les yeux, s'enfuit vers *Bajazet*, & implore ſa protection contre ſon pére & contre *Manuel* ſon frére. *Bajazet* lui donne quatre mille chevaux ; & les Génois toûjours Maîtres de Galata l'aſſiſtent d'hommes & d'argent. *Andronic* avec les Turcs & les Génois, ſe rend Maître de Conſtantinople, & enferme ſon pére. 1389. Bajazet.

Le pére au bout de deux ans reprend la pourpre, & fait élever une citadelle près de Galata, pour arrêter *Bajazet*, qui déja projettait le ſiége de la ville Impériale. *Bajazet* lui ordonne de démolir la citadelle, & de recevoir un Cadi Turc dans la ville pour y juger les Marchands Turcs qui y étaient domiciliés. L'Empereur obéit. Cependant *Bajazet* laiſſant derriére lui Conſtantinople comme une proïe ſur laquelle il devait

Digitized by Google

CH. LXXXIII.

vait retomber, s'avance au milieu de la Hongrie. C'eſt là qu'il défait, comme je l'ai déja dit, l'armée Chrêtienne, & ces braves Français commandés par l'Empereur d'Occident *Sigiſmond*. Les Français avant la bataille avaient tué leurs priſonniers Turcs : ainſi on ne doit pas s'étonner que *Bajazet* après ſa victoire eût fait à ſon tour égorger les Français, qui lui avaient donné ce cruel exemple. Il n'en réſerva que vingt-cinq Chevaliers, parmi leſquels était le Comte de Nevers depuis Duc de Bourgogne, auquel il dit en recevant ſa rançon ; *Je pourrais t'obliger à faire ſerment de ne plus t'armer contre moi ; mais je mépriſe tes ſermens & tes armes.* Ce Duc de Bourgogne était ce même *Jean ſans peur*, aſſaſſin du Duc d'Orléans, aſſaſſiné depuis par *Charles VII.* Et nous nous vantons d'être plus humains que les Turcs !

1396.

Le Duc de Bourgogne priſonnier de Bajazet.

Après cette défaite, *Manuel*, qui était devenu Empereur de la ville de Conſtantinople, court chez les Rois de l'Europe comme ſon pére. Il vient en France chercher de vains ſecours. On ne pouvait prendre un tems moins propice. C'était celui de la frénéſie de *Charles VI.* & des déſolations de la France. *Manuel Paléologue* reſta deux ans entiers à Paris, tandis que la capitale des Chrétiens d'Orient était bloquée par les Turcs. Enfin le ſiége eſt formé, & ſa perte ſemblait certaine, lorſqu'elle fut différée par un de ces grands événemens qui

Digitized by Google

qui bouleverſent le Monde. CM. LXXXIII.

La puiſſance des Tartares Mogols, de laquelle nous avons vû l'origine, dominait du Volga aux frontiéres de la Chine, & au Gange. *Tamerlan*, l'un de ces Princes Tartares, ſauva Conſtantinople en attaquant *Bajazet*.

*Fin du Tome ſecond.*

Digitized by Google

# TABLE

Digitized by Google

# TABLE
## DES CHAPITRES
contenus dans ce ſecond Volume.

CH. XLIV. *De* FREDERIC BARBEROUSSE. *Cérémonie du Couronnement des Empereurs & des Papes. Suite de la liberté Italique, contre la puiſſance Allemande. Belle conduite du Pape* ALEXANDRE III. *vainqueur de l'Empereur par la politique, & bienfaiteur du genre-humain.* pag. 1.

CH. XLV. *De l'Empereur* HENRI VI. *& de Rome.* 11.

CH. XLVI. *Etat de la France & de l'Angleterre, pendant le douzième ſiécle, juſqu'au régne de* ST. LOUIS, *& de* JEAN ſans terre, *& de* HENRI III. *Grand changement dans l'adminiſtration publique en Angleterre & en France. Meurtre de* Thomas Becquet *Archevêque de*



Digitized by Google

*Cantorberi. L'Angleterre devenue Province du domaine de Rome, &c. Le Pape* INNOCENT III. *joue les Rois de France & d'Angleterre.* pag. 16.

CH. XLVII. *D'*OTON IV. *& de* PHILIPPE-AUGUSTE *au treiziéme ſiécle. De la bataille de Bouvines. De l'Angleterre & de la France, juſqu'à la mort de* LOUIS VIII. *pére de* ST. LOUIS. *Puiſſance ſinguliére de la Cour de Rome : pénitence plus ſinguliére de* LOUIS VIII. *&c.* 34.

CH. XLVIII. *De l'Empereur* FREDERIC II. *De ſes querelles avec les Papes, & de l'Empire Allemand. Des accuſations contre* FREDERIC II. *Du livre* de tribus impoſtoribus. *Du Concile général de Lyon, &c.* 44.

CH. XLIX. *De l'Orient, au tems des Croiſades, & de l'état de la Paleſtine.* 58.

CH. L. *De la prémiére Croiſade, juſqu'à la priſe de Jéruſalem.* 65.

CH. LI. *Croiſades depuis la priſe de Jéruſalem.* LOUIS le jeune *prend la croix.*

Digitized by Google

croix. St. Bernard *qui d'ailleurs fait des miracles, prédit des victoires, & on eſt battu.* SALADIN *prend Jéruſalem, ſes exploits, ſa conduite. Quel fut le divorce de* LOUIS VII. *dit* le Jeune, *&c.* pag. 79.

CH. LII. *De* SALADIN. 89.

CH. LIII. *Les Croiſés envahiſſent Conſtantinople. Malheurs de cette ville & des Empereurs Grecs. Croiſade en Egypte. Avanture ſinguliére de* St. François d'Aſſiſe. *Diſgrace des Chrétiens.* 99.

CH. LIV. *De* ST. LOUIS. *Son Gouvernement, ſa Croiſade, nombre de ſes vaiſſeaux, ſes dépenſes, ſa vertu, ſon imprudence, ſes malheurs.* 113.

CH. LV. *De la priſe de Conſtantinople par les Croiſés. Ce qu'était alors l'Empire nommé Grec.* 125.

CH. LVI. *De l'Orient & de* GENGIS-KAN. 130.

CH. LVII. *De* CHARLES D'ANJOU *Roi des deux Siciles. De* MAINFROI, *de* CONRADIN, *& des Vêpres Siciliennes.* 148.

CH. LVIII. *De la Croiſade contre les Languedochiens.* 159.



Digitized by Google

CH. LIX. *Etat de l'Europe au treiziéme siécle.* pag. 171.
CH. LX. *De l'Espagne aux douziéme & treiziéme siécles.* 179.
CH. LXI. *Du Roi de France* PHILIPPE LE BEL, *& de* BONIFACE VIII. 192.
CH. LXII. *Du supplice des Templiers, & de l'extinction de cet Ordre.* 205.
CH. LXIII. *De la Suisse & de sa révolution, au commencement du quatorziéme siécle.* 212.
CH. LXIV. *Suite de l'état où étaient l'Empire, l'Italie, & la Papauté, au quatorziéme siécle.* 217.
CH. LXV. *De* JEANNE *Reine de Naples.* 228.
CH. LXVI. *De l'Empereur* CHARLES IV. *De la Bulle d'Or. Du retour du Saint Siége d'Avignon à Rome. De* Ste. Catherine *de Sienne, &c.* 234.
CH. LXVII. *Grand Schisme d'Occident.* 242.
CH. LXVIII. *Concile de Constance.* 251.
CH. LXIX. *De* Jean Hus *& de* Jérôme de Prague. 258.
CH. LXX. *De l'état de l'Europe, vers le tems du Concile de Constance.* 266.

CH.

Digitized by Google

CH. LXXI. *De la France & de l'Angleterre du tems de* PHILIPPE DE VALOIS, *d'*EDOUARD II. *&* *d'*EDOUARD III. *Dépoſition du Roi* EDOUARD II. *par le Parlement.* EDOUARD III. *vainqueur de la France. Examen de la Loi Salique. De l'Artillerie, &c.* pag. 275.

CH. LXXII. *De la France ſous le Roi* JEAN. *Célèbre tenue des Etats-Généraux. Bataille de Poitiers. Captivité de* JEAN. *Ruine de la France. Chevalerie, &c.* 295.

CH. LXXIII. *Du* Prince Noir, *du Roi de Caſtille* DON PEDRE le Cruel, *& du Connétable* du Gueſclin. 305.

CH. LXXIV. *De la France & de l'Angleterre du tems du Roi* CHARLES V. *Comment ce Prince habile dépouille les Anglais de leurs conquêtes. Son Gouvernement. Le Roi d'Angleterre* RICHARD II., *fils du* Prince Noir, *détrôné.* 310.

CH. LXXV. *Du Roi de France* CHARLES VI. *De ſa maladie. De la nouvelle invaſion*

Digitized by Google

*ſion de la France par* HENRI V, *Roi d'Angleterre.* pag. 317.

CH. LXXVI. *De la France du tems de* CHARLES VII. *De la* Pucelle *& de* Jacques Cœur. 330.

CH. LXXVII. *Mœurs, Uſages, Commerce, Richeſſes, vers les treiziéme & quatorziéme ſiécles.* 340.

CH. LXXVIII. *Sciences & beaux Arts, aux treiziéme & quatorziéme ſiécles.* 346.

CH. LXXXIX. *Affranchiſſemens, Priviléges des Villes, Etats-Généraux.* 364.

CH. LXXX. *Tailles & Monnoyes.* 368.

CH. LXXXI. *Du Parlement de Paris juſqu'à* CHARLES VII. 373.

CH. LXXXII. *Du Concile de Baſle tenu du tems de* CHARLES VII. 384.

CH. LXXXIII. *Décadence de l'Empire Grec, ſoi-diſant Empire Romain. Sa faibleſſe, ſa ſuperſtition, &c.* 394.

72733696

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

~~Vet. Fr. II B. 711~~

ZAHAROFF
FUND
V7. E. 1761 (2)

Digitized by Google

Digitized by Google